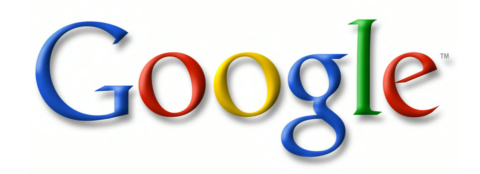



EX LIBRIS E. MAREUSE



SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

TOME VII

1er Fascicule. — Mars 1880

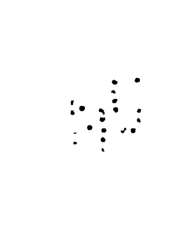


BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
12 — RUE DU TEMPLE — 12

1880



UNE CACHETTE DE FONDEUR

DE L'AGE DU BRONZE

EN GIRONDE

Par François DALEAU, de Bourg-sur-Gironde.

PLANCHE I

Au mois de décembre dernier (1879), un cultivateur mettait à découvert à environ un mètre de profondeur en fouillant le sol au lieu dit le *Moulin-de-Prade*, commune de Cézac, canton de Saint-Savin, arrondissement de Blaye (Gironde), plusieurs fragments de bronze paraissant remonter à une haute antiquité.

Cette trouvaille, qui aujourd'hui fait partie de notre collection, n'était autre chose que la cachette d'un fondeur de l'époque du bronze, dont les spécimens entassés les uns sur les autres reposaient directement dans la terre. Elle était composée de dix-sept pièces, recouvertes d'une belle patine verte pesant deux kilos cinq cents grammes.

Voici leur description :

1° Une hache à talons, avec anneau servant à maintenir l'outil au manche. (Echantillon intact.)

2° Hache à douille ronde avec anneau affecté au même usage que celui de la précédente. On voit à l'intérieur de la douille quatre petites colonnes placées à égales distances, faites probablement pour consolider le manche dans la douille. (Objet intact.)

3° Partie inférieure d'une hache plate ou coin, ou plutôt d'une hache à douille, tranchant complet avec une ébréchure au centre. (Objet de rebut.)

4° Partie médiane d'une hache à talons avec anneau ornée de deux petits cannaux placés longitudinalement sur les deux faces au-dessous des talons. (Objet de rebut.)

5° Pointe de javelot très-légère, avec douille d'emmanchement paraissant se prolonger jusqu'à la partie supérieure. (Objet de rebut en très-mauvais état.)

6° Fragment d'une lame d'épée ou de poignard à deux tranchants, avec simple filet, lame presque cylindrique à la partie centrale dans le sens de la longueur.

7° Extrémité supérieure d'une lame de poignard à deux tranchants, avec soie percée de trois trous, en forme de parallélogrammes, dits trous à rivets laissés pour assujétir la poignée à la lame. Cette lame dont la partie tranchante a été martelée, est ornée par ses quatre méplats de sept filets creux placés parallèlement. Ces lignes sont indiquées au sommet de la lame par un pointillé finement exécuté. On voit à la base de la soie des traces d'usure laissées par la poignée.

8° Lame de poignard incomplète tordue et brisée aux deux extrémités, bombée et ornée de chaque côté de dix raies longitudinales.

9° Fragment d'une lame d'épée ou de poignard à double filet, coudée à l'une de ses extrémités. Cette lame étroite et mince est légèrement plus épaisse au milieu.

10° Petit bracelet ovale fait d'une tige de bronze martelée, coudée sur mesure ornée de dessins géométriques, au trait, à la partie supérieure.

11° Bracelet ovale, un peu plus grand que le précédent, fait aussi d'une tige carrée martelée, coudée sur mesure.

12° Bracelet fondu, objet de rebut, renflé légèrement à la partie centrale forme ovale.

13° Grand bracelet rond fait d'une tige de bronze carrée et martelée.

14° Bracelet creux, fondu, en forme de sangsue avec un bourrelet à chaque extrémité, sable brûlé à l'intérieur. (Objet de rebut.)

15° 16° et 17° Trois lingots informes de grosseur différente. Il est probable que le bronze en fusion a été versé sur le sol.

Les fondeurs ambulants de l'âge du bronze ont eu pour successeurs éloignés les étameurs qui, de temps immémorial, viennent dans nos campagnes du Sud-Ouest, durant la belle saison, pour étamer les ustensiles de cuisine et fondre les chandeliers et les cuillères en étain et en plomb, avec les objets brisés ou démodés de même métal, que les ménagères ont le soin de mettre en réserve en attendant l'arrivée de ces industriels. Ce travail se fait moyennant un droit de fonte très-minime.

Les métallurgistes de l'époque du bronze devaient échanger une partie des produits de leur industrie pour de la mitraille qu'ils mettaient avec leurs spécimens défectueux, et quand le poids de ces objets ajouté à leur outillage de fondeur devenait trop considérable, ils confiaient rebuts et instruments à la terre pour les reprendre à une prochaine tournée.

Il est à présumer que le fondeur dont nous possédons la modeste cachette a été surpris par la mort pendant son voyage, ou bien qu'il n'a pas su se rappeler exactement le point sur lequel il avait déposé son petit trésor.

La cachette dont nous venons d'esquisser la description est d'autant plus précieuse qu'elle offre des pièces d'une assez grande variété; c'est en outre la première qui a été découverte sur la rive droite de la Dordogne et de la Gironde dans notre département. Il est à remarquer qu'elle diffère surtout de celles qui ont été recueillies dans notre région.

Notre trouvaille caractérise d'une façon indubitable la cachette d'un fondeur ambulant, car sur les dix-sept pièces qui la composent, deux seulement, la hache à talons

et la hache à douille, sont intactes et doivent être considérées comme instruments invendus, tandis que les quinze autres échantillons sont des objets brisés ou de rebut mis à la mitraille pour être à nouveau passés au creuset.

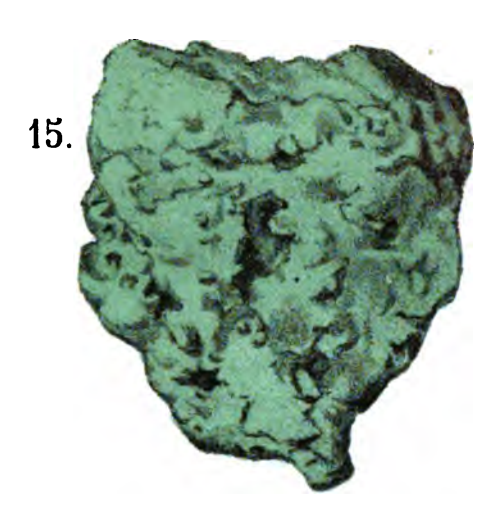
Nous sommes ici en présence d'objets appartenant à l'époque du bronze martelé, comme l'a dit M. Gabriel de Mortillet (1) : « C'est la belle époque du bronze en France et » dans les pays voisins ; c'est celle qui, dans les stations » lacustres de la Savoie et de la Suisse, vient se souder à » l'âge du fer. »

Les diverses découvertes faites dans le Médoc, *trouvaille d'objets réunis ou cachettes* composées de dix à soixante-dix haches en bronze qui pour la plupart sont des haches à bords droits dites à main, toujours intactes, réunies dans des vases en terre et enfouies à une certaine profondeur, ne sont à notre avis que des cachettes d'objets invendus ou plutôt des magasins de réserve, laissés par des colporteurs de l'âge du bronze à une époque plus reculée.

(1) Association française pour l'avancement des sciences. Comptes rendus du Congrès de Lille, 1874, page 537.



15.



16.



4.



0,05c

IMP ...

NOTICE POSTHUME

DE M. F. JOUANNET

PUBLIÉE ET ANNOTÉE

Par M. Camille de MENSIGNAC

En faisant différentes recherches pour un travail archéologique, nous avons découvert dans les papiers de feu F. Jouannet, papiers déposés à la Bibliothèque de la ville (1), une notice manuscrite de ce savant archéologue bordelais. Ce travail inédit, dont nous donnons la copie ci-dessous, a pour titre : *Notice sur une Mosaïque découverte en 1789, maison de M. Dutrouilh* (2). Cet article a été fait avec l'extrait d'un rapport de M. Dufart (3), architecte de la maison Blanc-Dutrouilh. Jouannet a puisé dans ce rapport tous les renseignements contenus dans sa **Notice sur une Mosaïque découverte en 1789, maison de M. Dutrouilh**.

---

(1) Je dois la communication de ces papiers à l'extrême obligeance de M. Céleste, sous-bibliothécaire de la ville.

(2) Cette notice qui n'est ni datée ni signée est bien de l'écriture de feu F. Jouannet.

(3) Ce Dufart est celui qui a été l'architecte du Théâtre-Français de Bordeaux.

« En 1789 M. Blanc-Dutrouilh faisant élever une mai-
» son (1) en face du Grand-Théâtre, sur un emplacement
» occupé auparavant par deux petites maisons, dont le sol
» était supérieur de deux pieds au point le plus élevé du
» pavé de la place de la Comédie, les ouvriers rencontrè-
» rent à huit pieds de profondeur une aire en béton, ayant
» vingt pieds sur seize, dirigée du nord au sud, selon sa plus
» grande dimension, et dont l'épaisseur était d'environ
» cinq pouces. Ce béton, composé de chaux, de sable, de
» gravier et de fragments de briques, était uni à la sur-
» face et paraissait l'avoir été au moyen du frottement. Il
» reposait sur des terres jectisses mêlées de débris et d'os-
» sements d'animaux. Quatre pieds plus bas, on trouva
» une autre aire, composée comme la première, et repo-
» sant aussi sur des terres jectisses, mêlées pareillement
» de cailloux et d'ossements.

» A la suite de l'aire supérieure, et sur le même niveau,
» régnait une mosaïque en deux couleurs, noir et blanc,
» composée de petits cubes en marbre, de quatre lignes
» de côté. Cette mosaïque était établie sur les couches sui-
» vantes de haut en bas : 1° un lit de mastic blanc, fin,
» pénétrant entre tous les joints, et n'ayant pas plus d'une
» ligne d'épaisseur ; 2° une couche de ciment rougeâtre et
» très dur, épaisse d'un pouce ; 3° un béton épais de cinq
» à six pouces, composé de chaux, sable, gravier et frag-
» ments de pierre à bâtir.

» Les compartiments étaient des carrés et des parallélo-
» grammes noirs, séparés par des plates-bandes blanches.
» Les carrés avaient cinq pouces neuf lignes de côté ; les
» parallélogrammes douze pouces trois lignes de large.
» En gagnant dans l'ouest les compartiments variaient :
» on reconnut des carrés blancs séparés par des plates-

(1) D'après le rapport de M. Dufart cette maison occupe l'emplacement des 7e, 8e et 9e arceaux à partir de la rue Mautrec, soit le n° 3 de la place de la Comédie actuelle. (C. de M.)

» bandes noires; d'autres carrés noirs traversés par des » diagonales blanches. On trouva même à l'extrémité sud-» ouest de la fouille, un carré blanc rehaussé d'un oiseau » noir, ayant six pouces du bec à la queue (1).

» Une médaille d'argent de Marc-Aurèle, quelques mé-» dailles que l'on n'a pas décrites, un petit Mercure en » terre noire; un statuette d'Isis, terre blanche, ou de » Latone, ou de Cérès, les avis sont partagés (2), voilà les » seuls objets étrangers à la mosaïque, mais trouvés dans » les fouilles, dont on ait gardé le souvenir.

» On peut déduire des données, d'autre part, extraites » d'un rapport de l'architecte qui fut chargé de l'érection » de cette maison :

» 1° Que les maisons auxquelles M. Blanc substitua sa » maison actuelle avaient été bâties sur un terrain de » transport qui recouvrait le pavé d'un édifice antique; » que celui-ci reposait aussi sur un terrain de transport » supporté parallèlement par le pavé d'un édifice encore » plus ancien; enfin que ce second pavé avait été établi » lui-même sur des terrains de transport : venait ensuite, » toujours en contrebas, le sol naturel. Voici la coupe de » bas en haut :

» 1° Roc calcaire;

» 2° Alluvium anciens : sable, gravier et terre. 8 pieds

---

(1) Ce genre de mosaïque, avec représentation d'animaux ou d'oiseaux s'appelait *pavimentum vermiculatum* à cause des rangées de cubes qui étaient forcées de suivre le mouvement des contours de l'objet représenté.

C. de M.

« (2) C'est la Vénus Libitina de Dom Martin; c'est suivant moi la mère » de Proserpine ou Cérès. Quoi qu'il en soit, c'est une divinité, dont l'image » se trouve souvent dans les tombeaux de l'époque gauloise. »

Jouannet signale dans ses diverses descriptions archéologiques plusieurs statuettes semblables trouvées à Bordeaux, dans plusieurs tombeaux de l'antique cimetière de Terre-Nègre, et dans d'autres endroits du département. J'en ai rencontré souvent à Bordeaux dans les fouilles que j'ai suivies.

C. de M.

» 3° Pavé rudus, antique béton.	5 pouces
» 4° Terres jectisses.	4 pieds
» 5° Pavé rudus, antique béton.	5 pouces
» 6° Terres jectisses et pavé de la place.	6 pieds
» 7° Terres jectisses supérieures au pavé de » la place.	2 pieds

» Sol et pavé des deux maisons anciennes démolies par » M. Blanc.

» Les pavés 3 et 5 sont de construction romaine; chez » les riches ils étaient employés dans les pièces destinées » aux servitudes; c'était au reste le pavé des habitations » communes. J'en ai vu de semblables à Hure et ailleurs. » Comme ici ils se trouvaient de niveau avec des pavés en » mosaïque.

» 2° On peut croire que dans les fouilles on n'a suivi que » la bordure d'une grande mosaïque, qui probablement » s'étendait dans l'ouest. En effet, c'est en s'avançant dans » cette direction qu'on a trouvé un changement de com- » partiments et c'est à douze pieds du bord oriental qu'on » a découvert l'oiseau. Je croirais donc volontiers que la » bordure composée de carrés et de parallélogrammes » avait deux pieds six pouces de largeur savoir :

» Bande blanche extérieure.	5
» Carreaux et parallélogrammes noirs.	5-9
» Plate-bande.	»-9
» Carreaux et parallélogrammes.	5-9
» Plate-bande blanche	»-9
» Carreaux et parallélogrammes.	5-9
» Plate-bande.	»-9
	2-6

» L'intérieur entre les bordures devait être occupé par » des compartiments variés et par des ornements dont le » peu de documents réunis ne permet pas de juger.

» 3° L'architecte constate que ce pavé mosaïque n'était
» pas de niveau, mais que du sud au nord, sur une lon-
» gueur de douze pieds il inclinait régulièrement d'une
» ligne par pied, et qu'ensuite la pente régulière aussi était
» un peu contraire. Cela semble indiquer un dessin ; peut-
» être aussi est-ce un enfoncement du terrain meuble qui
» avait cédé. »

1° « M. Lacour, membre honoraire, offre à la Commission des monuments historiques, le croquis d'une mosaïque gallo-romaine découverte dans les fondements de la maison Aquart, fossés de l'Intendance. » Cette mosaïque est reproduite dans les albums de la Commission. (*Compte-rendu de la Commission des monuments historiques*, 1844-1845, page 24).

Je crois que la maison Aquart était située sur le cours de l'Intendance dans la partie comprise entre la place de la Comédie et la rue Martignac.

2° En 1852, en creusant un canal pour la pose de tuyaux d'égout, les ouvriers mirent à découvert, presque en face et à toucher le trottoir de la maison portant actuellement le numéro 4, des allées de Tourny, un pavage en mosaïque à carreaux noir et blanc. Notre honorable collègue, M. Emilien Piganeau, à qui je dois ce renseignement, possède un échantillon de cette mosaïque. Cette mosaïque serait donc semblable, comme couleurs, à celle découverte en 1789, maison Blanc-Dutrouilh.

3° *Bulletin polymathique du Museum de l'instruction publique de Bordeaux*, tome 11 (1813), page 337.

En note au bas de cette page :

« Il est certain qu'il existait des bains publics en face du Grand-Théâtre. On en a
» trouvé les vestiges dans les maisons de MM. Blanc et Aquart. » Signé : H. C. G (Henri-Charles Guilhe.)

4° *Œuvres manuscrites* de Bernadeau, tome VII, page 598 (inédit) :

« En creusant pour planter des bornes sur le trottoir des allées de Tourny,
» près la rue Mautrec, des ouvriers ont trouvé quelques médailles de cuivre.
» Elles sont toutes du 3e siècle et n'offrent rien de curieux. Cette découverte
» jointe à celle faite il y a quelques mois en bâtissant le Théâtre-Français,
» etc., etc. »

5° *Bulletin polymathique du Museum de l'instruction publique de Bordeaux*, tome V (1807), page 91. Article sur les allées de Tourny :

« On a trouvé sur les allées de Tourny, à diverses reprises, une grande » quantité de pièces de monnaies, des pierres sépulcrales et des inscrip- » tions. »

En note :

« On trouva une certaine quantité de pièces de monnaies romaines, en janvier 1803, » comme on remplaçait la seconde borne du trottoir des allées de Tourny, du côté de » la rue Mautrec. »

6° Notre collègue, M. Alcide Girault, nous a affirmé, qu'en 1854, en posant la première fontaine des allées de Tourny (côté du Grand-Théâtre), les ouvriers ont mis à jour à un mètre environ de profondeur, des murailles gallo-romaines. Ces murs stucqués étaient recouverts de peintures à fresque.

Le Musée lapidaire de la rue des Facultés possède plusieurs échantillons de ces peintures.

7° « En établissant les fondations de l'hôtel de Bayonne, M. Vauclaire » fils, architecte, a trouvé un grand nombre d'objets gallo-romains : petits » vases, style en os, monnaie de Domitien, peson en terre cuite et frag- » ments de poterie rouge, noire, etc., etc. » (*Société archéologique de Bordeaux*, tome I (1874), procès-verbaux, page XXII et tome 2 (1875), procès-verbaux, page II).

8° En creusant les fondations du passage Sarget qui joint le cours de l'Intendance à la place du Chapelet, les ouvriers ont découvert des débris romains, tels que : charnières en os, fragments de bronze, monnaies de Faustine, Antonius, Adrien, vases, hochet d'enfant, boule gauloise et fragments en terre cuite, de vases en poterie samienne et en poterie romaine de deuxième et troisième sorte (Camille de Mensignac).

(*Société archéologique de Bordeaux*, tome III. Découvertes et nouvelles, pages 193 et 194.)

9° Les Piliers de Tutelle étaient situés à l'encoignure nord-ouest du Grand-Théâtre de Bordeaux.



DOCUMENTS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DES ARTS A BORDEAUX

M. Céleste, sous-bibliothécaire de la ville, à qui nous devons déjà de nombreuses notes intéressantes, nous communique les documents inédits, que nous publions ci-dessous, concernant des œuvres d'art exécutées à Bordeaux par des artistes du XVIIIe siècle :

Hôtel de la Marine

« Je soussigné Laurens le Fèvre sculpteur de cette ville, demeurant à St-Seurin près le pont de la Mothe, m'engage de faire pour l'hôtel de la marine, la sculpture du grand sallon de compagnie, conformément au dessein du lambris qui en a été fait, composé comme suit : De deux trumeaux pour les glaces, celui de la cheminée avec palmiers liés avec guirlandes de fleurs, médailon dans le ceintre, aussi envelopé de guirlandes et sur la glace et où en sera le joint, led. médailon avec agraphes haut et bas et les moulures ornées et taillées de sculpture, deux pilastres en bâtons rompus bien coupés à vive arêtes et régulièrement faits, le trumeau entre les deux croisées sera pareil à l'exception qu'il n'y aura pas de pilastres; Douze panneaux ornés de sculpteure dans le haut avec le chifre du roy

Sculpture. — Police de LEFÈVRE du 15 août 1763. — 15 novembre à-compte de 400 f.

dans le médailon ovale, attaché par un nœud de rubans et accessoire d'agraphe et fleurs sur le panneau ; deux grands panneaux faisant le vis à vis des glaces pour y placer des tableaux, dont les cadres ou moulures seront ornées et taillées de sculpture, lesdits panneaux accompagnés de pilastres dans toute la hauteur du lambris semblable à ceux des trumeaux des glaces, et audessus et dans de l'attique desdits cadres un écusson avec les armes qui seront données led. écusson soutenu par des palmes et chutes de lauriers conformément au dessein, et les oreilles de lad[e] attique aussi ornées de sculpture, deux panneaux faisant le vis à vis des croisées, ornés de sculpture dans le haut seulement et accompagnant bien les ceintres, et descendant sur le panneau au moins de deux pieds, quatre dessus de porte en ovale pour recevoir des tableaux ornés de sculpture dans le milieu haut et bas avec guirlandes et chutes de fleurs sur les côtés attachées avec un anneau, et dans les angles un fleuron, et la frize de lambris d'apuis enrichie dans tout le pourtour de guillochis entrelassés avec rayes et fleurons, tous lesdits ouvrages de sculpture bien faits, finis et recherchés exécutés dans le goût du petit dessein et suivant les desseins en grand comme l'ouvrage, qui seront agréés par M. Bonfin architecte de la ville, pour le prix et somme de *huit cent livres*, qui ne seront payés à furs et mesures de l'avancement, et je m'oblige de plus de les avoir entièrement finis pour le quinze du mois de novembre prochain.

Fait à Bordeaux ce 15 août 1765.

aprouvant la présente polise

LEFÈVRE. »

« Le (15 novembre 1765) il a été payé à compte audit Lefèvre la somme de quatre cents livres.

Bon à payer quand il y aura des fonds.

D. (D'aubenton). »

« Nous architecte de la ville chargé de l'inspection des ouvrages de l'hôtel de la Marine, estimons qu'il peut être payé audit Lefèvre sculpteur la somme de huit cents livres portées par la présente police, les ouvrages y contenus faits et parfaits, sauf à déduire ce qui a été payé à compte.

A Bordeaux ce 18 janvier 1766.

BONFIN. »

« Montant des ouvrages mentionnés en la présente police, ci . . . . 800 liv.

Payé à compte le 16 Nov. 1765, ci 400

Reste dû. . . . . 400 liv.

« J'ay reçu de M. Vincent la somme de quatre cent livres pour solde des ouvrages de sculpture mentionnés en la présente police.

A Bordeaux le 24 février 1766.

LEFÈVRE. »

(Copie conforme à la pièce originale déposée au Magasin des vivres avec le dossier relatif à l'appropriation d'une maison cédée par la Ville de Bordeaux, pour l'établissement d'un hôtel de la marine).

A.-R CÉLESTE,
Sous-Bibliothécaire de la Ville.

Hôtel de la Marine

« Nous, architecte de la Ville, chargé de l'inspection des ouvrages de l'Hôtel de la marine, estimons qu'il peut être payé au sieur Laurens Lefèvre sculpteur, la somme de quatre cents livres à compte de la sculpture du sallon de compagnie dud. hôtel et du prix convenu par police du 15 Août dernier.

Sculpture 1765. — LEFÈVRE

A Bordeaux ce 15 Novembre 1765.

BONFIN. »

« Je reseu de Monsieur Vainsant la somme de quater sant livre.

A Bordeaux ce 16 Novembre 1765.

LEFÈVRE. »

P. C. C.
A.-R. CÉLESTE.

Hôtel de la Marine.

Sculpteurs — Hôtel de la Marine. — 1764-1768

« Extrait de l'état des dépenses faites par le sieur Marchand entrepreneur des travaux de réédification de l'hôtel de la Marine. »

Du 29 *Octobre* 1764.

FRANCIN sculpteur.

« Payé au sieur *Francin* sculpteur du roy pour avoir sculpté audessus de la porte d'entrée de l'hôtel de la Marine, les armes du roy, suivant son reçu. . . . 350 liv. »

Du 20 *Avril* 1765.

LEFÈVRE sculpteur.

« Payé au sieur *Lefèvre* sculpteur, hors la porte Dijeaux, pour la sculpture de divers cadres, culs de lampes etc., pour l'hôtel de la marine, suivant son compte arrêté par M. Bonfin à la somme de. . . . . 8 liv. »

Du 8 *Juillet* 1765.

Nicolas RIOT sculpteur.

« Payé au nommé Nicolas *Riot* à compte de ses ouvrages de sculpture du salon d'assemblée de l'hôtel de le marine, suivant son reçu. . . . . 96 liv. »

Du 1er *Septembre* 1765.

N. RIOT sculpteur.

« Payé au sieur Nicolas *Riot* sculpteur pour la sculpture du plâtre qu'il a exécutée dans le salon de compagnie de l'hôtel de la marine, suivant le certificat de M. Bonfin du 31 août 1765. 220 liv.
à déduire, qu'il à reçu du 8 Juillet 1765. . . . . 96 liv.

124 liv. »

Du 16 *Novembre* 1765.

« Payé à Laurent *Lefèvre* sculpteur, à compte de la sculpture du salon de compagnie de l'hôtel de la marine. 400 l. » Laurent LEFÈVRE sculpteur.

Du 24 *Février* 1766.

« Payé au s. *Lefèvre* sculpteur pour solde des ouvrages de sculpture qu'il a exécutée pour le salon de l'hôtel de la Marine, suivant son reçu de ce jour, au bas de la police pour lesdits ouvrages. . . . . 400 liv. » L. LEFÈVRE sculpteur.

Du 23 *Décembre* 1766.

« Payé au sieur *Métivier* sculpteur pour la sculpture du plâtre du chambranle de la cheminée du salon de compagnie dudit hôtel. . . . . 50 liv. » MÉTIVIER sculpteur.

« Remboursé à M. Bonfin pour ce qu'il a payé aux nommés *Lefèvre* et *Garnier* pour la sculpture du cabinet de l'ordonnateur et d'un cabinet de toilette. . 284 liv. 15 s ». L. LEFÈVRE et GARNIER sculpteurs.

« Remboursé à M. Bonfin pour ce qu'il a payé aux nommés *Povver* et *Rochefort* pour la rosette du plafond d'une chambre à coucher. . . . . 45 liv. » POVVER et ROCHEFORT sculpteurs.

« Remboursé à M. Bonfin pour ce qu'il a payé au sieur Povver sculpteur, pour la sculpture d'une chambre à coucher. . . . . 200 liv. » POVVER sculpteur.

Du 19 *Septembre* 1768.

« Payé au sieur *Riot* sculpteur pour augmentation d'ouvrages en sculpture au plafond de l'hôtel de la marine. . . . . 50 liv. »

(*Archives de la Marine.* — Pièces conservées aux Magasins des vivres, Bacalan).

P. C. C.

A.-R. CÉLESTE,

Sous-bibliothécaire de la Ville.

Du 27 Décembre 1766.

MOITRIER peintre.

« Payé au sieur Moitrier pour avoir peint en grand M. le duc de Choiseul, et posé dans le salon de compagnie de l'hôtel de la Marine. . . . . 288 liv. »

Dans cet état figure le nom de sept sculpteurs : 1° Francin; — 2° Laurent Lefèvre; — 3° Nicolas Riot; — 4° Métivier; — 5° Garnier; — 6° Povver; — 7° Rochefort, et un peintre : Moitrier. A. R. CÉLESTE.

Hôtel de la Marine.

Sculpture 1768 — RIOT

« Mémoire des ogmentation que moy Riot sculpteur ay fait par lorde de Monsieur Beaufain ingénieurs de la Ville dans le plafond de la salle de compangny de Monsieur Daubantont

Savoirre

Huit corne dabondance dans les quatre en connieure du plafond. 72 liv.

Plus dans la frise courante plusieur larnement pour ce. . . . . 36 liv.

108 liv.

Déduction. . . . . 58 liv.

Reste. . . . . 50 liv.

Nous architecte de la ville, chargé de l'inspection des ouvrages de l'hôtel de la Marine, estimons que les augmentations faites par led. sieur Riot à la sculpture du plafond de la salle de compagnie audela du marché et de la police passée avec lui, peuvent s'élever à cinquante livres.

A Bordeaux le 18 Octobre 1768. BONFIN.

Reçu les cinquante livres cy dessus à Bordeaux le 19 octobre 1768. RIOT »

P.C. C.
A.-R. CÉLESTE.

Ouvrages à prix fait.

SCULPTURE

Soumission pour la sculpture de la frégatte du Roy
La Belle-Poule.

Bordeaux — Cessy et Audebert sculpteurs. Frégatte : La *Belle-Poule* — 15 sept. 1766

« Je soussigné *Martial Cessy* sculpteur de cette ville me soumets et m'oblige envers le Roy, ce acceptant, Monsieur D'Aubenton écuyer, conseiller du Roy en ses conseils, Commissaire général de la Marine ordonnateur au département de Bordeaux et Bayonne, en présence de M. de la Courtaudière commissaire et controlleur de la Marine audit département, de travailler et sculpter tous les ouvrages de sculpture de la frégatte du roy *la Belle-Poule* conformément au plan et devis qui m'en sera remis et aux clauses et conditions suivantes :

SAVOIR :

Article premier

Je m'oblige de faire et poser pendant le courant du mois d'octobre prochain toute la sculpture de la frégatte du roy *la Belle-Poule* conformément au plan et devis qui m'en sera remis sans pouvoir sous quelque prétexte que ce puisse être y rien changer.

Article 2me

Tous les bois et fers nécessaires pour la dite sculpture me seront fournis par le roy.

Article 3me

Toutes les pièces de boïs seront travaillées et disposées aux frais du roy, suivant le contour du vaisseau, et elles seront ensuite transportées à mon attelier de sculpture, à mes frais et risques.

Article 4me

Les mêmes pièces après avoir été sculptées seront raportées au chantier du roy ou en rade à bord de ladite frégatte aussi à mes frais et risques.

Article 5[me]

La sculpture en général sera mise en place, et clouée sur ladite frégate par les ouvriers du roy, et je m'oblige d'y être présent pour suivre l'ouvrage.

Article 6[me]

Tous les ouvrages de ladite sculpture seront vus, examinés et agréés par les officiers préposés à cet effet, et il m'en sera délivré un certificat quand ils auront été reconnus bien faits et conformes aux desseins qui m'en auront été remis.

Article 7[me]

Il me sera payé la somme de *huit cent cinquante* livres pour le prix de ladite sculpture dont le montant me sera remis au fur et à mesure du progrès de l'ouvrage à la déduction cependant des quatre deniers pour livres attribuées aux invalides de la marine, et des frais et quittance pardevant notaire que je m'engage de donner.

Et pour seureté de la présente soumission qui n'aura son effet et exécution qu'après avoir été vue et approuvée par Monseigneur le Duc de Praslin ministre et secrétaire d'Estat ayant le département de la Marine, j'ay obligé et oblige tous mes biens présents et à venir sous la caution du s. Audebert autre sculpteur de cette ville, comme s'agissant des affaires de Sa Majesté.

A Bordeaux le quinze septembre mil sept cent soixante six.

D'AUBENTON, — CESSY,
AUDEBERT,
DE LA COURTAUDIÈRE.

Vu et approuvé
LE DUC DE PRASLIN. »

Archives de la marine. — Magasins des vivres, à Bacalan.

P. C. C.
A.-R. CÉLESTE,
Sous-Bibliothécaire de la Ville.

Lettre de M. de La Porte à MM. les Maire, lieutenant de Maire et jurats, gouverneurs de Bordeaux.

« Messieurs,

Je vous serai obligé de vouloir bien donner des ordres, pour procurer au sieur *Henen*, sculpteur, demeurant rue du Port vis à vis les Bénédictins, deux compagnons sculpteurs à l'effet d'achever promptement la sculpture du navire construit par Belouguet.

HENEN sculpteur. — 15 mai 1777

J'ai rendu compte au Ministre que je me proposais de lancer ce vaisseau en présence de Mgr le Comte d'Artois pendant le séjour qu'il va faire dans cette ville.

J'ai l'honneur, etc...

Bordeaux le 15 mai 1777. »

(*Archives de la Marine.*)

P. C. C.

A.-R. CÉLESTE.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 [1] ;

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

En faisant les derniers travaux destinés à transformer en jardin l'espace qui se trouve entre la cathédrale et la tour de Pey-Berland, on a fait encore quelques découvertes, dont le détail terminera cette première série d'observations.

Il a été possible d'enlever une plaque de béton d'environ un mètre carré, ayant formé en partie le sol d'un édifice construit postérieurement à l'érection des murailles gallo-romaines, mais très probablement à une époque assez rapprochée. Ce spécimen, d'un art oublié pendant une longue suite de siècles, a été transporté à l'hôtel Fieffé.

En creusant plus profondément à l'endroit où avait été trouvé le fragment d'inscription PI dont nous avons parlé, et qui doit très-probablement être lu PR, la cassure de la pierre ayant eu lieu sur le jambage I, il a été possible d'en retrouver le commencement. On lit en très-beaux caractères de 20 centimètres de haut :

(1) Extrait du journal *le Progrès*, 1865. Voir T. VI, p. 40.

C. CERENVS

C'est un nom nouveau sur nos monuments épigraphiques.

Il est à remarquer que cette inscription est gravée sur la face inférieure formant plafond d'une longue pierre dont les dispositions indiquent une architrave. Deux trous destinés à soulever la pierre et creusés sur les moulures mêmes de l'architrave, montrent que l'inscription a été gravée sur le débris d'un monument antérieur.

L'élégance et la régularité de l'écriture prouvent cependant que les arts étaient florissants à Bordeaux, même après une première destruction de la ville.

Cela corrobore les inductions à l'aide desquelles nous avons essayé de préciser l'époque où les premières murailles de Bordeaux furent construites.

A l'époque d'Ausone, lorsque les belles-lettres étaient cultivées avec tant d'éclat à Bordeaux, les autres branches des arts libéraux ne pouvaient se trouver en complète décadence. La sculpture et l'architecture pouvaient sans doute se ressentir un peu du mauvais goût général de l'époque, mais elles étaient encore cultivées avec quelque succès, en comparaison surtout de ce qu'elles devinrent quelques siècles plus tard.

En dehors de l'église Saint-André, au chevet et sous le sol de l'ancienne rue, à 50 centimètres de profondeur, on a trouvé une sépulture qui devait remonter à quelques siècles seulement. Elle se composait d'une auge de pierre recouverte d'une autre pierre plate sans inscription. Une petite excavation carrée indiquait la place qu'avait dû occuper la tête du cadavre. Seulement sur la face extérieure de l'auge, du côté de la tête et à gauche, se trouvait tracée une circonférence de cercle.

Enfin dans les divers mouvements de terre pratiqués en dehors de l'ancien cloître Saint-André, il a été trouvé plusieurs fragments de sculpture polychrôme analogues à

ceux que nous avons déjà décrits, et ayant appartenu à une église romane richement décorée, évidemment celle qui a précédé notre cathédrale actuelle, sauf peut-être la partie romane de cet édifice qui aurait pu faire partie de la première église. Nous trouvons en effet des débris semblables employés dans la construction de l'église actuelle, *mais seulement dans les surhaussements élevés au-dessus des arcades plein cintre* qui forment la base de la nef actuelle.

Les deux statues à genoux dont nous avons déjà parlé, ont dû appartenir à un tombeau dépendant de l'église primitive et détruite avec elle.

Le cloître de Saint-André.

Puisque cet édifice n'empiète pas sur la voie publique il serait mieux de le restaurer que de le détruire. La dépense serait plus considérable, il est vrai, mais on pourrait la faire en plusieurs annuités, et les réparations intérieures peuvent attendre.

Il n'y aurait d'urgentes que les réparations à faire au mur extérieur qui offre dans son état actuel un aspect repoussant, par suite des dégradations de toutes sortes dont il a été l'objet.

On pourrait décorer le mur extérieur du cloître d'arcatures analogues à celles qui forment l'intérieur, en ouvrir même quelques-unes, ce qui donnerait lieu à de belles perspectives et pourrait, en établissant une ou deux portes sur la rue du Peugue, faciliter l'accès de l'église. Ce cloître restauré offrirait de plus une promenade couverte, ce dont nous manquons presque entièrement à Bordeaux.

Les cloîtres ne déparent pas les églises, ils les complètent, au contraire. Les cathédrales de Burgos et de Barcelone ont conservé les leurs, pourquoi ne pas conserver celui que nous possédons, lorsqu'il est si facile de le faire?

Les monuments antiques sont assez rares à Bordeaux pour qu'on ne les détruise pas sans une *absolue nécessité.*

Le cloître de Saint-André, peu élevé comme il l'est, ne masque point les parties intéressantes de l'église ; réparé comme nous l'indiquons, il ne formerait point de disparate.

Dans nos prochains articles nous parlerons des fouilles pratiquées au Grand-Marché et au marché des Grands-Hommes.

Chapelle des Irlandais (1).

Il existe à Bordeaux, place Pey-Berland, un vieil édifice connu sous le nom de Chapelle des Irlandais, livré depuis longtemps aux usages les plus profanes. Nous y avons vu, pendant un grand nombre d'années, un atelier de menuiserie, on y a placé ensuite un dépôt de tuyaux de fonte, aujourd'hui on le répare pour y former un magasin de denrées coloniales.

Cet édifice n'est pas d'une grande valeur, et il est très-fâcheux que nos administrateurs civils ou ecclésiastiques ne songent pas à l'acquérir, car les souvenirs les plus intéressants s'y rattachent, ainsi que cela résulte de quelques notes dues à la bienveillante communication d'un investigateur zélé de nos antiquités bordelaises, que sa modestie ne nous permet pas de nommer.

Cette petite église, dont l'abside est romane et la nef gothique, a été primitivement l'église paroissiale du territoire de Saint-André. Elle était sous l'invocation de *Notre-Dame de la Place ; Beata Maria de Platea*, d'après les anciens titres.

Dans le registre capitulaire de Saint-André, écrit par le fameux Pey-Berland, on lit à la date du 12 août 1421 : « *De collatione prebendæ ecclesiæ Stæ-Mariæ de Platea* ».

---

(1) Voir Société archéologique de Bordeaux, T. VI. p. 173, un article sur l'ancienne Eglise de Notre-Dame de la Place (Chapelle des Irlandais) par M. Émilien Piganeau.

A l'époque des guerres de religion, les reliques de *Saint Eutrope* se trouvant peu en sûreté à Saintes, furent solennellement transportées à Bordeaux. En 1601, elles y furent déposées évidemment dans l'église dont nous nous occupons, car à partir de cette époque, on la trouve désignée sous le nom vocable de Saint-Eutrope. Le concours des pèlerins affluant dans la Sauvetat pour la fête du Saint, amena l'établissement d'une foire, ce jour, sur la place Pey-Berland; elle était connue avant la révolution sous le nom de *foire de Saint-Eutrope*, et était même célébrée *en l'an* 5, car elle figure sur l'annuaire au nombre des foires de Bordeaux à cette époque.

Cependant en l'année 1654, l'archevêque de Bordeaux avait donné la chapelle de Saint-Eutrope aux prêtres irlandais réfugiés à Bordeaux. C'est par suite de cet événement que l'ancienne église de Notre-Dame de la Place est connue aujourd'hui sous le nom de *Chapelle des Irlandais*.

En nettoyant les murailles du modeste temple, on a mis en évidence l'épitaphe suivante, écrite en beaux caractères gothiques, avec les abréviations d'usage :

Hic jacet in terra Bernardus Dan al Boat domicellus et scutifer aquensis diocesis et obiit sexta die mensis marcii anno domini M°CCC°LXXXX° *chujus* (*sic*) *anima requiescat in pace. Pater noster, Ave Maria* (1).

Dans cette église reposent donc les restes mortels de noble Bernard al Boat, écuyer, décédé le 13 mars 1390.

Son épitaphe nous donne un bon spécimen de l'écriture gothique à cette date.

Octobre 1865.

---

(1) Cette inscription se trouve actuellement au Musée Lapidaire de la rue des Facultés. (Note du Secrétaire général C. de M.)

Le Cloître Saint-André (1).

On achève de démolir le mur extérieur du cloître Saint-André ; les arcades entourant le préau apparaissent dans toute leur nudité et l'effet est loin d'être satisfaisant. Nous avions à ce sujet émis, dans le *Progrès,* un vœu qui n'a pas été accueilli, ni même, peut-être, discuté dans les conseils des autorités supérieures ; ce qui ne nous étonne point. On aurait dû, selon nous, remplacer le mur extérieur par une série d'arcades semblables aux arcades intérieures, et remplacer l'ignoble toiture des anciens cloîtres par de légères voûtes en brique, comme celles qui couvrent les souterrains du marché des Grands-Hommes. On eût ainsi formé une promenade couverte dont nous manquons à Bordeaux, quoique ce soit le pays des pluies, et une jolie terrasse qu'aurait dû entourer une galerie à jour dans le style des arcades.

Cette construction n'eût en rien masqué l'aspect de l'église dont la construction monumentale et décorée ne commence de ce côté qu'à la hauteur des croisées de la nef. Cela eût coûté un peu de dépense, il est vrai, mais notre ville eût acquis un embellissement de plus et la cathédrale une dépendance dont on regrettera peut-être de l'avoir privée.

Puisqu'on a supprimé le mur extérieur, la conservation des arcades dans leur état de ruines nous paraît un non-sens et une combinaison peu en rapport avec la beauté et la dignité de l'église primatiale.

Il serait, à notre avis, plus convenable de donner à ces arcades une autre destination, qu'à les faire servir de décoration théâtrale.

La partie inférieure de l'église est privée de tout décor, les contreforts, si beaux dans leur partie supérieure, n'of-

---

(1) Extrait du journal *le Progrès*, 1866.

frent rien de remarquable dans le bas ; partie cachée lors de leur construction ; et ils présentent, d'ailleurs, des *avancements* peu gracieux sur la façade de l'église.

On pourrait remédier à tout cela et donner en même temps à l'église des dépendances dont elle manque.

Il suffirait d'enlever avec soin les arcades du cloître et de les rapporter en ligne droite contre la face extérieure des contreforts.

Ainsi établies, ces arcades formeraient une décoration belle par la longueur et la régularité des lignes, et donneraient à notre primatiale, dans sa partie inférieure, un aspect plus riche et plus gracieux que celui d'aujourd'hui. Ce qui resterait de ces arcades devrait être conservé pour faire au nord ce qu'on ferait au midi. L'intervalle des contreforts et l'espace entre ces contreforts et la nef couverts en terrasse ne masqueraient aucune partie intéressante de l'édifice et pourraient servir à des dégagements utiles pour le service de l'église, et même à l'établissement de chapelles latérales à la nef. Cela permettrait surtout d'avoir des *fonts-baptismaux* qui n'exposeraient pas, comme aujourd'hui où ils sont placés entre deux portes, la santé des enfants et de ceux qui assistent à leur baptême.

Nous recommandons ces considérations à qui de droit. Notre devoir est rempli pour le moment.

Passons à un autre ordre d'idées.

La démolition du mur extérieur du cloître nous révèle de plus en plus la splendeur et la magnificence de l'église qui a précédé celle que nous voyons aujourd'hui. On trouve en quantité innombrable des débris de colonnettes, de voussoirs, de frises, de chapiteaux, de consoles, sculptés avec le plus grand soin, et tous recouverts de peintures variées. La diversité des dessins est infinie et semble présenter même des époques distinctes par la nature du travail.

Certaines sculptures nous offrent des entrelacs de toutes formes profondément fouillés et dont les membres saillants

sont ornés, à leur ligne médiane, d'une série de perles. On trouve même des fragments d'une frise, haute de 25 centimètres, décorée de rinceaux aussi perlés et d'une élégance rare dans leurs enroulements ; ils offrent les contours de l'ornementation grecque et des bonnes époques romaines, mais la dureté du travail indique qu'on ne doit pas le rapporter aux belles époques de l'art. On ne peut les attribuer qu'à une renaissance anticipée, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; car c'est une réminiscence de l'art antique produite longtemps avant le seizième siècle.

Un chapiteau donne une chimère remarquable par l'élégance des formes.

Des sculptures d'un autre genre se rapportent à une époque où l'art roman était dans toute sa splendeur : ce sont des voussoirs où, entre deux fortes moulures rondes, se trouvent des feuillages de toutes sortes, des palmettes, des entrelacs à angles droits, des têtes de diamant, etc., etc.

Toutes ces sculptures ont été peintes des couleurs les plus vives.

Le monument auquel elles appartenaient ne peut être que l'église cathédrale détruite avant la construction de celle qui frappe nos yeux; car, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans d'autres circonstances, des pierres identiques à celles que nous signalons ont été employées comme matériaux dans la construction du mur sud de l'église actuelle, au-dessus des arcades plein-cintre qui forment la partie inférieure de la nef.

A une époque que nous n'essayerons pas de préciser ici, il existait donc à Bordeaux, sur l'emplacement de l'église actuelle, une église romane ou quasi-romane aux décorations les plus somptueuses.

A quelle époque, par suite de quel événement a-t-elle été détruite? L'histoire est muette sur ce point; mais des monuments dont l'authenticité est irrécusable en prouvent l'existence; et l'étude de ces monuments, lorsqu'on aura

pu les grouper après les avoir recueillis, pourra fournir des indications précieuses.

Pour cela, il ne faut pas que ces vénérables débris soient abandonnés avec incurie, il importe même qu'on ne les *dissémine* pas.

Lors de la démolition des maisons qui entouraient extérieurement le cloître, la ville de Bordeaux a recueilli dans un dépôt spécial, à l'hôtel Fieffé, toutes les pierres analogues qui ont pu être découvertes, celles qu'on découvre aujourd'hui devraient y être scrupuleusement réunies C'est dans un dépôt public, ouvert à tous les hommes d'étude, et non sur des propriétés privées et abandonnées aux fantaisies de leurs possesseurs que devraient se trouver tous les monuments relatifs à notre histoire locale.

Le mur extérieur sud du cloître Saint-André était adossé à l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux, et même engagé dans ce mur d'enceinte : il n'offrait aucune décoration suivie et régulière, mais on y remarquait diverses constructions dont il importe de parler avec quelque détail. C'étaient deux arcades aux formes étranges, et une sorte de console ornée, dont le style était sans aucun rapport avec les objets environnants.

Les arcades se composaient chacune de la réunion de deux arcs plein-cintre, réguliers dans leurs courbures extérieures, mais paraboliques dans leurs courbures intérieures, dont les extrémités reposaient sur une console.

Cette disposition anormale est difficile à expliquer.

Nous ne pouvons nous en rendre compte qu'en supposant qu'on avait eu d'abord l'intention de former deux arcs plein-cintre séparés par un intervalle. Puis, afin de supprimer les deux pieds droits contigus, on aura allongé les deux courbes intérieures afin de les faire reposer sur une même console. Ainsi, chaque arc se trouvait composé de deux parties d'une courbure inégale. Ces arcades étaient décorées avec soin et d'un style plus riche que les arcades plein-cintre de l'intérieur de la nef. Les sculp-

tures avaient été peintes comme tous les débris trouvés parmi les matériaux qui avaient été employés à la construction des murailles extérieures du cloître.

Ces circonstances nous portent à penser que les arcatures dont nous parlons ont été construites avec d'anciens matériaux contre l'ancien mur de ville. Elles étaient, en effet, sans liaison profonde avec le mur adjacent et paraissaient une simple *application*.

Sous l'une de ces arcades, celle située le plus à l'est, presque à l'angle du cloître, se trouvaient quatre sépultures superposées deux par deux et logées dans l'épaisseur de la muraille.

Les cadavres avaient été renfermés dans des auges en pierre sans ornements et sans aucune inscription. Une face latérale de ces auges formait le parement du mur du côté du cloître.

Ces sépulcres ont été brisés sans précaution et les ossements confondus recueillis d'abord dans un panier ont ensuite été renfermés dans des boîtes à exhumation.

Rien n'indique le nom des personnages dont les restes ont ainsi été découverts, mais il est étrange qu'ils se trouvassent ainsi enterrés au-dessus du niveau du cloître. Leur inhumation était-elle antérieure à la construction du cloître et des arcades? Cela paraît assez probable. Pour donner au cloître son niveau actuel, il a fallu attaquer le terre-plein du rempart gallo-romain. Les sépultures avaient peut-être eu lieu lorsque le terre-plein existait encore, et elles se seront ainsi trouvées au-dessus au lieu d'être au-dessous du sol. Ces sépultures étaient-elles l'objet d'une vénération particulière à des époques dont le souvenir s'est perdu? C'est encore probable, car les arcatures dont elles étaient surmontées et comme protégées sembleraient indiquer qu'on les a ainsi construites avec des formes insolites pour ne pas déplacer les tombes. Peut-être au-devant des sépulcres avait-on établi, dans les temps anciens, de

petits autels mobiles ou de peu de saillie qui permettaient d'y célébrer la messe à certains anniversaires.

Nous regrettons qu'avant de confondre ces débris humains on n'ait pas cherché à se rendre compte de ce qui pouvait s'y rapporter.

Ces tombeaux n'avaient jamais été violés. Les squelettes étaient dans leur position naturelle. — Celui que nous avons vu avait les pieds tournés au levant, et à côté se trouvait une petite fiole en forme d'ampoule contenant, en assez grande quantité, une matière noire comme du terreau. Les ossements, décomposés en partie, étaient de couleur très-brune, les détritus du tombeau étaient noirs.

Dans une autre sépulture, la tête du cadavre paraissait avoir été entourée d'une couronne de laurier, d'autres disent de chêne : quelle qu'en ait pu être la nature, ces débris de feuillages annonçaient que des honneurs spéciaux avaient été rendus au défunt.

Nous n'essaierons pas de tirer de ces faits des inductions sujettes à controverse, mais il nous paraissent dignes de remarque.

Si l'ampoule dont nous avons parlé eût contenu du sang, ce qui n'a pas été vérifié, le tombeau où elle se trouvait eût pu être considéré comme celui d'un martyr chrétien, d'après la doctrine des hagiographes : « La présence de » vase de sang, dit M. l'abbé Martigny, dans son excellent » *dictionnaire des antiquités chrétiennes*, est tenue pour » une preuve certaine du martyr du chrétien enseveli » dans le tombeau où il est fixé, et cette marque sert de » guide dans la recherche des saintes reliques.

» Cette question donna lieu du temps de Mabillon à » d'assez longues controverses. Le savant bénédictin s'était » d'abord déclaré contre la preuve par le vase de sang; » mais il se rétracta bientôt, et adhéra sans réserve au » décret de la sacrée congrégation des rites qui le 10 avril » 1558, avait prononcé que l'ampoule de sang avait été » attachée par les premiers chrétiens aux tombeaux de

» leurs frères, à l'effet de censtater leur mort glorieuse » pour la foi du Christ.

» De nouvelles discussions s'étant élevées de nos jours » à ce sujet, la même congrégation des rites a renouvelé » la décision de 1558 par un décret qui a reçu l'approba- » tion du Souverain-Pontife Pie IX, comme le premier avait » été revêtu de celle de Benoit XIV. »

Nous devons cependant faire remarquer que l'ampoule dont nous parlons n'était point fixée dans le tombeau, mais seulement placée à côté du cadavre.

Comme analogue de ce fait, nous devons mentionner que lorsqu'on a construit les piliers du chœur de l'église de Saint-Seurin, il a été trouvé à environ six mètres au-dessous du niveau actuel de l'église, des tombeaux en forme d'auge de pierre, dans lesquels se rencontrèrent des fioles ou ampoules qui portaient sur leur parois des traces analogues à celles que laisserait du sang renfermé longtemps dans un de ces vases. Un tombeau même indiquait par sa longueur et ses dispositions, qu'un cadavre avait dû y être renfermé dépourvu de la tête. Des sépultures à cette profondeur devaient remonter à une époque bien reculée.

Tout cela constitue des faits dont le souvenir doit être conservé. Qu'il nous soit permis d'en constater l'existence.

Décembre 1865.

En suspendant les travaux de construction, l'hiver amène forcément une interruption dans les découvertes dont nous aimons à entretenir les lecteurs du *Progrès*. La nouvelle campagne commence à peine, et déjà nous trouvons à signaler quelques faits dignes de remarque.

Aqueduc gallo-romain du Sablonna.

M. Garres jeune fait construire en ce moment un établissement industriel d'une grande importance, à l'entrée

de la rue des Sablières, quartier Saint-Nicolas; et en creusant les vastes caves nécessaires au service de son usine, à environ 2m 50 au-dessus du sol, on a rencontré un aqueduc romain en parfait état de conservation, coupant obliquement la propriété du sud-est au nord-ouest dans toute sa largeur.

La nature du terrain traversé légitime parfaitement le nom de Sablonna donné à cette partie de la ville, et celui de rue des Sablières que porte la voie publique qui s'étend de la Croix de Saint-Nicolas à la rue Grateloup anciennement rue des *Cinq-Ardits.* C'est un amas de sable presque pur et de petits cailloux roulés, d'une assez grande puissance. L'aqueduc se trouvait établi dans ce terrain qui se présente jusqu'à la surface dans son état naturel, dépourvu de toute espèce de remblai et même de terre végétale.

Le radier du canal est établi à 13m 72 au-dessus de l'étiage de la Garonne. Le fond et les parois de la construction sont composés de béton dans lequel se trouvent noyés de petits fragments de calcaire dur et de briques ; la couverture est formée de dalles en pierre dure brutes et simplement juxtaposées.

Voici les dimensions de l'aqueduc :

Epaisseur du radier, de 0m 18 à 0m 20 ;

Epaisseur des parois, 0m 30 dans le haut, 0m 33 et 0m 35 dans le bas ;

Epaisseur des dalles de recouvrement, de 0m 12 à 0m 15 ;

Largeur de l'ouverture :

Dans le haut, 0m 43 ;

Dans le bas, 0m 39 ;

Hauteur de la surface du radier à la voûte, 0m 69.

Ces dimensions ne sont autres que celles déjà constatées en divers lieux et à diverses époques, lorsqu'on a eu occasion d'étudier plusieurs parties de cette importante construction qui conduisait à Bordeaux du domaine de Vayres,

près du pont de Langon, les eaux dont le préteur C. Julius Secundus avait généreusement doté notre ville.

En 1826, une commission nommée par l'Académie de Bordeaux, se livra à des recherches suivies sur l'existence de l'aqueduc, dont une portion vient d'être mise au jour, et cela, à propos d'une découverte semblable faite dans une sablière près le moulin d'Ars (Moulin des Arcs), dont le nom indique suffisamment que dans les temps reculés l'aqueduc dont nous nous occupons franchissait, porté sur des arcades, la petite vallée au fond de laquelle coule le ruisseau des Mallerettes.

La description donnée par les commissaires de l'Académie est telle qu'il ne peut y avoir de doute sur le point de savoir si l'aqueduc de la rue des Sablières n'est autre chose que la continuation de celui du Moulin des Arcs. Voici les données fournies par la vérification de 1826 :

Epaisseur des parois, 0m30 et 0m32 ;

Epaisseur du recouvrement, 0m16 ;

Largeur de l'ouverture, 0m38 ;

Hauteur de la surface du radier à la voûte, 0m65 ;

Elévation du radier au-dessus de l'étiage de la Garonne dans la partie prise à la sablière Cazenave, 14m56.

Le mode de construction est identique. La différence entre le niveau du radier à la sablière Cazenave, et à la propriété Garres, est de 0m84 ; c'était la pente nécessaire pour que les eaux s'écoulassent rapidement vers notre ville.

La commission de 1826 a donné une étude complète de l'aqueduc depuis la sablière Cazenave jusqu'au moulin de Vayres où il prenait naissance, mais elle s'est arrêtée là.

Aujourd'hui nous pouvons pousser plus loin cette reconnaissance. Du Moulin des Arcs, l'aqueduc arrivait à la propriété Garres et de là, traversait la propriété Mayandon où nous l'avons reconnu en 1857, dans les mêmes conditions, sur une longueur de 13 mètres. Il devait ensuite traverser la route de Bayonne, sous laquelle il doit bien

certainement exister, car le terrain ne paraît pas avoir été fouillé sur ce point, et il traversait le local affecté aux classes des écoles chrétiennes où il a été trouvé lors de l'appropriation de ce local. Cette direction correspond à une ligne qui du Moulin des Arcs conduit vers l'église Sainte-Eulalie. Nos chroniqueurs nous enseignent, en effet, qu'en élevant un bastion près de la porte Sainte-Eulalie on trouva un aqueduc romain.

Au-delà de ce point et dans la même direction aucune autre découverte n'a eu lieu ; mais tout récemment, ainsi que nous avons eu occasion de le constater, en démolissant le mur de ville près la tour Pey-Berland, on a découvert de très-beaux fragments de sculpture se rapportant à un nymphée ou à une fontaine monumentale, et deux inscriptions rappellent que préteur C. Julius Secundus, avait par son testament, créé des fontaines pour alimenter notre ville (1). Le volume de ces débris d'un monument détruit avant la construction des murailles formant l'enceinte *gallo-romaine* de Bordeaux indique qu'il devait se trouver près du lieu qu'occupe aujourd'hui l'église Saint-André, et lorsqu'on a construit la caserne municipale, on a trouvé un grand nombre de canaux semblant se rapporter à un établissement de bains qui devait aussi se trouver naturellement près d'un nymphée.

On a également trouvé des traces d'un aqueduc romain très-anciennement, place d'Aquitaine, et tout récemment, rue Sainte-Catherine, près de la rue des Ayres, en reconstruisant la maison de M. Faye, d'après ce qui nous a été affirmé. Ces deux faits sembleraient indiquer que du Sablonna un embranchement de l'aqueduc se dirigeait vers

---

(1) On lit :

C IVLIVS SECVNDUS
PRAETOR
AQVAS EX — H S |XX|
TESTAMENTO DEDIT

Puy-Paulin où il a été trouvé, dans la démolition du mur de ville, deux autres inscriptions relatives aux fontaines de C. Julius Secundus. Près de Puy-Paulin devait donc se trouver une autre fontaine monumentale.

On aurait tort de confondre, ainsi que l'a fait la commission de 1826, la fontaine *Divone* avec celles établies par suite du legs fait à la ville par Julius Secundus.

Ces dernières fontaines avaient, en effet, cessé d'exister lorsque nos murailles ont été construites, c'est-à-dire avant le siècle d'Ausone, puisqu'il célèbre les murailles dans lesquelles on en trouve les débris; cela se conçoit parfaitement : les murailles gallo-romaines de Bordeaux n'ayant été construites qu'après une première destruction de la ville, les parties de l'aqueduc situées au-dessus du sol durent, avant tout, être détruites par les ennemis ; l'aqueduc ne servait donc plus dès le siècle d'Ausone, aussi n'en parle-t-il pas, tandis qu'il célèbre en vers pompeux la fontaine *Divone*, la seule qui existât de son temps, la fontaine celtique (1), qui sortait naturellement du sol et qui n'avait conséquemment pas pu être interceptée lors de la première destruction de la ville. Cette fontaine existe certainement encore, mais on ne peut en retrouver la place, parce qu'elle est couverte de trois mètres environ de décombres. Si, au lieu d'avoir été protégée par les murs de soutènement qui l'entourent, la fameuse fontaine de Nîmes eût été abandonnée comme celle de Bordeaux, on n'en retrouverait non plus aucune trace, si ce n'est dans les anciens écrivains.

On ne saurait donc confondre, sans commettre une grave erreur, la fontaine Divone et celle de Julius Secundus, ni dire, avec juste raison, que l'aqueduc qui conduisait les eaux du domaine de Vayres à Bordeaux servit à alimenter la fontaine sacrée des Bituriges Bordelais.

---

(1) *Divona celtarum linguà fons addite divis.*

2° Substructions de la rue du Parlement.

On vient, en creusant des caves sous la maison, rue du Parlement-Sainte-Catherine, n° 15, de découvrir quelques substructions romaines dont il importe de constater l'existence.

A 2m 20 au-dessous du sol, on a trouvé divers canaux se dirigeant du nord au sud et de construction évidemment romaine. Ils étaient couverts, soit de larges et fortes briques mesurant de 60 à 65 centimètres de côté, soit de grandes tuiles à rebord. Au-dessus régnait une aire de béton ayant environ 8 centimètres d'épaisseur. Ces constructions se continuent au-dessous de la voie publique. On ne remarquait sur cette aire aucune trace de mosaïque à petits cubes ni aucun débris indiquant qu'elle ait servi de sol à une maison. Habituellement, dans ces circonstances, l'aire est couverte de débris portant des marques non équivoques d'une destruction par le feu. Ce sont des plâtras calcinés, des débris de tuiles à rebord, etc., etc.

Les constructions dont il s'agit devaient être excessivement rapprochées du canal navigère ou port intérieur qui, du temps des Romains, permettait aux navires de pénétrer dans l'enceinte de la ville. La disposition des lieux pourrait faire supposer que l'aire de béton formait un quai ou une cale sur les bords du bassin, et les canaux auraient alors servi à faire pénéter, dans le bassin maritime, les eaux provenant des parties de terrain élevées qui le bordaient au nord.

Le centre de la ville romaine se trouvait alors à un niveau si bas, par rapport aux eaux de la Garonne, qu'on avait dû prendre toutes les précautions imaginables pour en faciliter l'évacuation toutes les fois qu'elles venaient à envahir les terres environnantes, ce qui devait se présenter très souvent.

A côté des canaux et à un niveau à peu près égal, se

trouvaient deux grands fragments de corniche sculptés avec soin et qui paraissaient avoir été jetés là comme remblai pour donner plus de consistance aux terres marécageuses dont ils étaient entourés. Parmi les rares débris remarqués à ce point, se trouvaient aussi quelques morceaux de marbre, mais sans trace de sculpture.

Avril 1866.

Substructions gallo-romaines de la rue Saint-Paul.

On a établi en mai dernier, sous la rue Saint-Paul, au nord de la rue Montméjean, un petit aqueduc destiné à conduire dans la Devèze les eaux ménagères de notre nouveau palais archiépiscopal.

Les fouilles faites à cette occasion ont fait découvrir d'abord quelques vieux murs sans caractère architectural, et enfin une construction gallo-romaine dont il importe de dire quelques mots.

C'est un mur à petit appareil allongé ayant d'espace en espace des rangées horizontales de fortes briques, au nombre de trois à chaque rang. Ce mode de construction est identiquement celui de nos arènes (Palais-Gallien) et des murailles gallo-romaines de Bordeaux.

Le mur dont nous nous occupons forme avec la rue une ligne légèrement oblique, de l'est à l'ouest ; parementé à ce dernier orient, il atteint le milieu de la voie publique vis-à-vis la maison portant le numéro 16, et prend fin vis-à-vis le jambage nord de la troisième croisée éclairant les souterrains de l'archevêché. A ce point, il est terminé par un dosseret parementé sur trois faces, et en arrière duquel se trouvait un autre mur à peu près d'équerre avec le dosseret et la direction de la rue en cet endroit.

L'exiguité de l'espace fouillé n'a pas permis de vérifier si le mur se prolongeait en ligne droite ou en ligne courbe : 1° parce qu'autrement la face principale du dosseret ne se

serait pas trouvée perpendiculaire à la direction générale du mur ; 2° parce que lors des dernières réparations faites à la façade sud de l'archevêché dans le jardin, on a trouvé en avant de cette façade un mur gallo-romain circulaire à très-grand rayon, et dont le mur qui vient d'être découvert paraît être le prolongement.

Le mur existant sous la rue Saint-Paul, et dont une partie seulement a été détruite, s'élevait jusqu'à 1^{m} 20 au-dessous du niveau de la rue, et il descend à une profondeur qui n'a pas été reconnue. Du côté de l'est et en arrière du dosseret, le mur était contigu à une aire de béton, de niveau avec sa partie supérieure, encore en bon état et sans mosaïque.

Enfin, au nord du dosseret et parmi des débris, il a été trouvé trois petites pièces de monnaie en bronze appartenant au type des Constantin, et que l'oxydation avait soudées ensemble.

En 1864, à l'occasion des pierres sculptées découvertes à l'angle sud-ouest des rues Porte-Dijeaux et de la Vieille-Tour (Journal *la Gironde*, du 12 juillet), nous avons émis la pensée que le théâtre gallo-romain de Bordeaux pouvait avoir occupé le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui l'archevêché (ancien hôtel du Gouvernement).

« Les Romains, habiles à profiter des accidents de ter-
» rain, disions-nous, pour donner à leurs monuments tout
» l'éclat et toute la commodité possible, ne durent pas
» négliger cette différence de niveau, si sensible entre les
» rues Porte-Dijeaux et Montméjean, où la nature semble
» avoir fait tous les frais d'établissement de gradins.

» .... Nous trouvons dans les Variétés bordelaises de
» Beaurein, que lorsqu'on a construit l'ancien hôtel du
» Gouvernement, on a trouvé les restes d'un monument
» des plus riches, vastes constructions, colonnes et statues
» de marbres, etc., etc. Plusieurs restes de cette dernière
» espèce ont même, dit cet auteur, *été laissés sous les mai-*
» *sons voisines*......

» Toujours est-il que lorsqu'on a construit la façade midi » du nouveau palais archiépiscopal en avant de l'empla- » cement occupé par cette façade et sous le jardin qui vient » d'être créé, on a, l'année dernière, découvert *un mur* » *romain de forme demi-circulaire ayant son diamètre au* » *nord.*

» Cette construction demi-circulaire faisant face à la rue » Porte-Dijeaux, et les débris somptueux dont parle Bau- » rein, sembleraient assez se rapporter à la construction » d'un théâtre. »

Si cette conjecture est exacte, le mur qui vient d'être découvert et qui paraît être le prolongement de celui aperçu sous le jardin de l'archevêché, aurait formé le fond de la scène; et ce fond aurait été demi-circulaire à Bordeaux, tandis qu'il était partie droit et partie demi-circulaire aux théâtres d'Orange et d'Arles. Mais à Bordeaux, comme à Orange, à Herculanum, etc., on aurait utilisé la pente du terrain pour l'établissement de gradins destinés à recevoir les spectateurs.

Jusques à présent, il est vrai, l'existence des gradins n'a pas été constatée; mais il faut avouer qu'à l'époque où ont été bâties les maisons faisant face à la rue Porte-Dijeaux ou bordant la rue Saint-Paul au levant, on n'attachait pas une grande importance aux études archéologiques. Ces traces devraient, toutefois, se trouver encore dans le haut de la rue Saint Paul, et il sera peut-être possible de les découvrir quelque jour.

Canal de la rue Saint-Thibaut.

Pour l'établissement de ce canal destiné à conduire dans la Garonne les eaux de l'ancien *estey de Bègles,* on a pratiqué des fouilles à une assez grande profondeur. Au-dessous des terres de rapport, et d'une couche de sable, on a trouvé une couche d'argile grise mélangée d'une sorte de tourbe à 4 mètres 50 centimètres plus bas que le sol de la rue.

Dans cette couche de tourbe argileuse s'est rencontrée l'ossature d'une tête de cheval de la plus grande dimension.

Les points d'attache des muscles offraient des surfaces considérables. La partie osseuse de la tête au-dessous de l'arcade sourcillière avait disparu, ainsi que la mâchoire inférieure.

Toutes ces circonstances offrent une analogie remarquable avec ce qui se rapporte aux restes des chevaux appartenant à l'époque des villes lacustres et des terramares de l'Italie, c'est-à-dire aux animaux de l'âge de la pierre en Europe.

En effet, Strobel et Pigorini, dans la description des terramares et des pilotages du Parmaison, en donnant la faune de ces époques, font connaître que le cheval, *equus caballus*, très-rare en Suisse dans les stations lacustres de l'époque de la pierre, est également peu commun dans les stations de l'époque du bronze et qu'il en est de même dans les marières du Parmaison; que l'on y reconnaît cependant *deux races*, une plus grande, plus robuste et lourde comme il résulte spécialement de la largeur relative des diaphyses du radius; l'autre plus petite, plus svelte, plus élégante. Quelques ossements de *Castione feraient admettre que la plus grande race dépassait en taille nos hauts chevaux de selle*.

Les mêmes auteurs considèrent comme une exception de trouver des demi-crânes de ruminants et des mâchoires inférieures entières. Il paraît que les mandibules.... étaient des trophées de chasse qu'on suspendait dans les habitations.

Diverses circonstances porteraient à croire que la tête de cheval découverte à Bordeaux, appartient à une race de chevaux correspondant à celle des cités lacustres de la Suisse :

1° La profondeur où elle a été trouvée. — Le sol romain se trouve à Bordeaux à trois mètres au-dessous du niveau

de nos rues; la découverte a eu lieu à 4 mètres 50 centimètres, c'est-à-dire dans une couche de terrain déjà recouverte longtemps avant les premières années de notre ère.

2° Les dimensions du débris. — Les chevaux indigènes chez nous, et qui vivent quelquefois à l'état sauvage dans nos landes, sont de très petite taille. Il y aurait donc eu alors, à l'époque des cités lacustres, à Bordeaux comme en Suisse et en Italie, deux races de chevaux, l'une grande, l'autre de petite taille; l'espèce des petits chevaux se serait seule conservée.

3° L'état dans lequel le débris a été trouvé. — L'absence de mâchoire inférieure est conforme à ce qui se présente habituellement, lorsque cette partie de la tête des animaux était employée soit comme trophée, soit pour servir à fabriquer des armes offensives.

4° Enfin le lieu de la découverte. — La rue Saint-Thibaut appartient au quartier appelé encore aujourd'hui *Paludate*, marais, du mot latin *palus*, et la couche de terrain indique par sa nature qu'elle appartient à une formation lacustre.

La fouille n'ayant été pratiquée que sur une étendue très-restreinte, il a été impossible de vérifier si d'autres indices ne viennent pas corroborer ou détruire ces premières données.

Enceinte gallo-romaine, rue du Peugue.

On commence la démolition de quelques vieilles masures construites contre la face sud de notre ancien mur de ville à côté de la porte *Toscanam,* que quelques personnes désignent aujourd'hui par erreur sous le nom de *Porte-Basse.*

Nous disons par erreur, parce que la Porte-Basse détruite au commencement de ce siècle, pénétrait dans l'enceinte gallo-romaine et se trouvait conséquemment dans une direction perpendiculaire à celle de la porte que nous voyons aujourd'hui.

La Porte-Basse n'avait aucun caractère architectural re-

marquable et paraissait être plutôt un trou pratiqué dans la muraille qu'une porte de construction romaine. Cette ouverture avait très-probablement été pratiquée pour mettre en communication sur ce point, la *cité* et le premier accroissement de Bordeaux déterminé par les Fossés des Tanneurs, des Carmes, de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Eloi et des Salinières, formant aujourd'hui le cours Napoléon.

Le haut de la Porte-Basse était formé de vastes pierres placées en encorbellement ou en retraite les unes sur les autres. Au-dessus de la porte se trouvait dans une niche une petite statue qui existe encore à Bordeaux dans une collection particulière et qu'on appelait Minge-Bourdeou (mange Bordeaux). A cette statue on avait ajouté une main tenant un livre, et à midi précis, disait-on, la statue tournait un feuillet. Il n'était pas rare anciennement de voir des habitants de la campagne placés en observation devant la statue, et comme elle se trouvait à midi frappée par un soleil éblouissant, quelquefois des spectateurs se faisaient illusion au point de dire qu'ils avaient vu tourner le feuillet.

La porte Toscanam est soudée à la muraille gallo-romaine dont les caractères sont incontestables. Cette muraille est, en effet, dans sa partie supérieure, construite en pierres dures de petit appareil allongé avec rangées de briques absolument comme les ruines du Palais-Gallien. Ce mode de construction se manifeste sur toute l'étendue des masures démolies, soit sur une longueur d'environ 20 mètres.

Mais au-dessous de la muraille à petit appareil se trouve une vaste substruction en larges pierres provenant de la démolition d'anciens monuments romains, tels que temples, palais, tombeaux, etc., etc.; ce sont des fûts de colonne, des frises, des corniches, des cippes, etc., etc. Seulement, pour donner plus d'étendue aux misérables habitations adossées au mur de ville, il y a été fait des pénétrations qui ont enlevé un assez grand nombre de ces

pierres monumentales ou les ont singulièrement dégradées; mais il en reste encore assez pour se rendre compte de ce qu'était notre enceinte murale dans son état naturel.

Le mode de construction qu'elle offre montre que la construction à petit appareil a suivi et non précédé la construction en pierres monumentales, et qu'ainsi l'emploi de ces dernières pierres a eu lieu à une époque où l'art romain était pratiqué à Bordeaux, c'est-à-dire avant la chute définitive de l'empire; que conséquemment Bordeaux a été détruit une première fois sous la domination romaine, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler à propos de la construction du marché des Récollets et de l'hôtel Grangenenve.

La quantité considérable de pierres sculptées que l'on découvre et leurs vastes dimensions prouvent encore : 1° qu'avant la construction de son enceinte gallo-romaine Bordeaux devait occuper un espace beaucoup plus considérable que celui déterminé par cette enceinte, car elle aurait à peine suffi pour contenir les monuments somptueux dont nous trouvons les restes; 2° que sous la domination romaine et à l'époque du haut empire, pendant les deux premiers siècles de notre ère, Bordeaux était peut-être plus riche en monuments publics qu'il ne l'est aujourd'hui.

Juillet 1866.



NOTICE

SUR

TROIS BRONZES ANTIQUES

trouvés à Bordeaux

Par M. Maxime COLLIGNON

Planches II, III et IV

Les bronzes qui font l'objet de cette notice sont venus récemment enrichir la série des monuments de même ordre trouvés dans la région. Ces produits du *petit art* gallo-romain ne sont pas rares à Bordeaux; le Musée en possède d'intéressants exemplaires qui mériteraient d'être connus (1). Si l'on y ajoute les petits bronzes conservés dans les collections privées, il est possible de réunir de curieux documents sur l'art industriel à Bordeaux au temps de l'Empire romain. Les monuments que nous décrivons ici nous ont paru mériter une étude particulière. Ils ne sont pas seulement nouveaux dans la série des bronzes bordelais déjà connus; nous croyons qu'ils peuvent apporter d'utiles renseignements pour les études d'archéologie classique.

---

(1) Voir dans la *Revue Archéologique* de juin 1881 : *Les Dioscures sur un miroir étrusque du Musée de Bordeaux.*

I

VASE DE BRONZE EN FORME DE TÊTE.

Ce petit monument appartient à la collection de M. Blessemaille. Il offre la représentation d'un buste de jeune garçon, figurant un vase. L'anse s'accroche à deux anneaux fixés latéralement de chaque côté de la tête; l'ouverture pratiquée au sommet du crâne est fermée par un couvercle qui, lorsqu'il est rabattu, fait corps avec la tête et s'ajuste à l'aide d'une charnière. Le fond a disparu, mais il est possible que ce vase fût monté sur un pied. Au point de vue du style, le travail accuse franchement une date assez basse de l'époque romaine. Le galbe du visage est lourd, les traits sont bouffis et les lèvres épaisses. La chevelure est disposée en boucles parallèles, dont les stries sont assez fidèlement indiquées. Un manteau, dont les plis sont dessinés avec mollesse, est ajusté obliquement sur la poitrine, et rejeté sur l'épaule gauche.

On sait que les monuments de cette nature ne sont pas rares. L'*Antiquarium* du Musée Royal de Berlin en possède notamment deux exemplaires qui offrent quelque ressemblance avec le nôtre. L'un d'eux est une tête d'enfant, au type éthiopien (1); le vase est muni d'une anse et d'un couvercle comme celui de Bordeaux. Un autre bronze de Berlin (n° 1565), est en forme de buste; le vase n'a pas de fond, et reposait sans doute sur un pied. On connaît aussi le curieux bronze du Louvre représentant un buste d'esclave rasé, au type servile, aux oreilles largement épanouies en éventail (2) et qui rappelle les terres cuites grotesques d'Asie Mineure.

(1) Friederichs : *Kleinere Kunst und Industrie im Alterthum. Vasen in Form von Köpfen*, n° 1564.

(2) A. de Longpérier. *Notice des bronzes du Louvre*, n° 626.

Les vases de cette forme sont de provenance variée, et accusent, par le style, une origine soit étrusque soit grecque ou romaine. Il est à peine besoin de faire remarquer que cette technique semble procéder de l'industrie figuline; elle fait songer aux vases de terre cuite en forme de tête ou de buste, conception familière à l'art céramique vers le IVe et le IIIe siècle avant J.-C. (1).

Quant à l'attribution qui pourrait convenir à ces sortes de récipients, elle est fort douteuse. Certains vases de cette nature paraissent avoir servi de mesures (2), hypothèse fort vraisemblable, si on les compare aux poids de bronze qui affectaient également la forme de bustes. On sait que ces poids représentent le plus souvent des divinités ou des membres de la *domus divina* (3). Suivant une opinion qui a pour elle l'autorité de M. Brunn (4), les vases en forme de tête auxquels on ne peut reconnaître un caractère métrologique, auraient été employés comme brûle-parfums dans les cérémonies religieuses. Mais on ne peut se défendre d'imiter la réserve de Friederichs, et de conclure que jusqu'à présent les preuves certaines font défaut pour attribuer à ces sortes de vases une destination précise (5).

---

(1) Voir le mémoire de M. G. Treu, *Griechische Thongefässe in Statuetten-und Büstenform,* 1875.

(2) Friederichs, *op. cit.* p. 346, nos 1567-1572.

(3) Le musée du Louvre en possède un qui représente l'empereur Titus. Cf. celui de Pompéi qui porte une inscription (*Mus. Borb.* I. pl. 55). M. Héron de Villefosse a décrit récemment un poids de bronze en forme de buste, rapporté d'Algérie (Ténez), par M. Poinssot. *Bulletin des Antiquaires de France*, 2e trimestre de 1881, p. 118.

(4) *Bullettino dell' Instituto di Corr. Arch.* 1858, p. 159.

(5) M. de Chanot émet l'opinion que les vases de bronze servaient à contenir l'huile dont on se frottait après le bain. Voir le mémoire consacré à un charmant vase de style grec, représentant une tête de Ménade : *Gazette Archéologique*, 1879, p. 84, et pl. 12.

II

FRAGMENT DE TRÉPIED ORNÉ D'UNE STATUETTE DE MINERVE

Ce bronze fait aujourd'hui partie de la collection de M. le baron Pichon à Paris. Il a été trouvé dans le lit de la Garonne, à Caudrot. Bien que la vase du fleuve l'ait comme entouré d'une gangue épaisse, un long séjour dans l'eau a quelque peu altéré les contours de la figurine et donné au bronze une patine d'un vert foncé où apparaissent par endroits des luisants, comme si le métal avait été déoapé.

On reconnaîtra, à première vue, un fragment de trépied. Le morceau conservé appartenait à l'un des trois montants verticaux. Il se compose d'une tige plate, large de $0^{m}02$, épaisse de $0^{m}01$, le long de laquelle courent des rainures ; en dépit de son épaisseur, la tige a été légèrement tordue : elle semble avoir été brisée avec violence. A $0^{m}09$ de la cassure supérieure, elle porte deux anneaux, placés obliquement ; ils étaient destinés à recevoir les chaînettes ou plutôt les tiges métalliques qui se croisaient entre les montants et les assujettissaient. On retrouve cette disposition dans un trépied de bronze de la Glyptothèque de Munich (1) et dans un magnifique trépied de bronze du Musée du Louvre, trouvé à Lyaud, près de Thonon.

Au-dessous de la saillie où s'attachent les anneaux (à $0^{m}29$), une plinthe rectangulaire sert de base à une statuette de Minerve. La figurine et la plinthe sont coulées en plein et ne font pas corps avec le montant ; mais elles reposent sur une sorte de tablette qui est adhérente à la tige, et qui est supportée par deux tenons recourbés en volutes, s'ajustant eux-mêmes à une tête de panthère. Le fragment est brisé au-dessous du col de la panthère, et ne laisse plus

---

(1) Brunn : *Beschreibung der Glyptothek*, n° 294.

voir qu'une sorte de petite volute, indiquant le point de départ d'un nouvel ornement. Toutefois il est probable qu'à cet endroit la tige devenait courbe, et se bombait en avant, pour reprendre ensuite sa rigidité, et se terminer par un pied en forme de patte d'animal. Ce système de décoration était fréquent; on en trouve des exemples dans un trépied du Louvre, et dans celui de Munich.

Ainsi décoré, avec ses trois montants ornés de figures de divinités, le trépied devait offrir un ensemble d'une grande richesse. Nous croyons sans peine que si le monument avait été trouvé intact, il aurait pu soutenir la comparaison avec les plus curieux des exemplaires connus.

On sait que les tiges verticales des trépieds sont souvent couronnées de bustes de divinités, ou de personnages de la famille impériale (1). Ici, par une disposition qui est moins fréquente, les figures en ronde bosse étaient placées environ au tiers de la hauteur. C'est à peine une hypothèse de supposer que les deux figures perdues étaient celles de deux grands dieux. Au moins nous est-il permis d'apprécier le style de la décoration, grâce à la statuette de Minerve. La déesse est debout, dans l'attitude de la marche; elle s'avance, le bras droit élevé, le bouclier passé au bras gauche; de cette même main elle tenait la lance, dont un fragment est encore visible. Outre la longue tunique talaire dont les plis sont gonflés par le vent, elle porte une courte tunique serrée à la taille, comme l'*ampechonion* grec. Les altérations du bronze ne permettent pas de voir si elle portait aussi l'égide; pourtant une saillie assez accentuée, visible au-dessous des seins, ferait croire que l'égide était figurée, et complétait l'équipement consacré de la déesse. Les traits du visage ont disparu; on ne peut

---

(1) Voir de Longpérier : *Industria ; Journal des Savants :* Septembre 1881. Cf. parmi les bronzes du Louvre les n°s 274, 491, 492, 624, 643, 667, etc.

se rendre compte que de la disposition de la chevelure, massée sous le casque en larges bandeaux. Le casque lui-même est de forme haute, à double crista, tout à fait analogue à celui que porte un buste de Minerve trouvé dans le Rhin, au Musée de Berlin (1). Peut-on déterminer exactement le mouvement de la main droite? Il paraît certain que lorsqu'on dégagea le bronze de son enveloppe de vase, un fragment adhérait encore à la main droite; peut-être y a-t-il lieu d'y placer soit une couronne soit une branche d'olivier. A coup sûr on ne saurait restituer la statuette comme une *Promakhos*, c'est-à-dire la lance levée : on sait que la déesse la tient de la main gauche. Il est probable que le modeleur n'a pas voulu insister sur le caractère guerrier de la déesse; il l'a représentée à peu près telle que la montrent deux bronzes de Berlin (2), à savoir dans l'attitude de la marche rapide.

Le travail est purement romain. Il ne faut pas demander une extrême finesse d'exécution à ces bronzes d'industrie, et le monument de Caudrot ne fait pas exception. Les pieds de la statuette sont d'une grande lourdeur; le modelé du corps est hâtif, et les parties faites pour être vues sont seules travaillées; le revers de la figurine est grossièrement indiqué. Néanmoins, la figure a du mouvement et de l'allure; les plis de la robe, où le vent s'engouffre, rappellent la technique des draperies grecques de l'époque macédonienne, traitées avec ce goût un peu tourmenté que l'art romain se plut à imiter. Il est probable que le modeleur qui a exécuté cette figurine ne faisait que reproduire un type courant très répandu dans les ateliers et que les imperfections de style doivent surtout être attribuées à la négligence d'une exécution rapide.

On retrouve au contraire d'excellentes traditions dans

(1) Friederichs : *Kleinere Kunst und Industrie*, n° 1889.
(2) Friederichs, nos 1887, 1888.

le travail de la tête de panthère, qui se recommande par un modelé large et franc. C'est là une raison fort plausible pour ne pas abaisser outre mesure la date de notre bronze, qui paraît n'être pas postérieure au IIIe siècle.

III

STATUETTE TROUVÉE RUE DE GRASSI

La figurine que reproduit notre troisième planche a été trouvée à Bordeaux, sur l'emplacement d'une des maisons de la rue de Grassi, et fait partie du cabinet de M. Petit. Elle montre une jeune femme debout, la tête légèrement inclinée et regardant à droite, tandis que des deux mains elle tient relevée la longue tunique dont elle est revêtue, pour laisser à découvert toute la partie inférieure du corps, jusqu'à la naissance du buste. Si l'on était tenté, à première vue, de songer à quelque fantaisie obscène, l'exécution de la figurine et les caractères du style suffiraient seuls à écarter cette hypothèse. Il y aurait une singulière contradiction entre la nature du sujet, et l'attitude élégante du corps, l'expression calme du visage. On verra plus loin que des raisons plus décisives nous engagent à chercher dans l'ordre des croyances religieuses le sens de cette représentation.

Les contours du bronze ont été malheureusement un peu altérés; mais si les lignes ont perdu quelque chose de leur pureté primitive, elles n'en permettent pas moins d'apprécier les qualités du travail. Pour la pose générale du corps, l'artiste a reproduit un motif plastique bien connu, que les innombrables copies de statues grecques, répandues dans le monde romain, avaient rendu familier à l'art (1). Le poids du corps pose sur la jambe gauche, la

---

(1) Voyez par exemple les nombreuses statues gréco-romaines de Vénus, où l'on peut reconnaître des imitations plus ou moins nombreuses de la Vénus de Cnide. Voir Michaelis : *Arch. Zeitung, 1876. Vermischte Bemerkungen I.*

droite est ramenée en arrière. Cette attitude détermine un mouvement onduleux du buste et fait un peu saillir l'épaule droite. Le vêtement dégage le sein et l'épaule gauche. La chevelure est formée de bandeaux épais, relevés sur les tempes, qui vont rejoindre les cheveux massés sur le haut de la tête. A coup sûr nous n'avons pas sous les yeux une de ces œuvres soignées, dont l'exécution parfaite se devine même sous les altérations du bronze; tout au moins l'ensemble révèle-t-il encore les meilleures traditions de l'époque impériale; je ne crois pas qu'on puisse attribuer à notre bronze une date postérieure au IIe ou au IIIe siècle de notre ère.

Aucun attribut ne précise le sens de la représentation; l'attitude de la figurine, le geste que lui a prêté l'artiste, sont les seuls indices. Il convient donc, pour éviter des hypothèses périlleuses, de rapprocher notre statuette des monuments qui pourront nous offrir des termes de comparaison.

On n'ignore pas combien sont nombreux et variés, dans l'art antique, les monuments figurés où les emblèmes phalliques font allusion à la puissance de fécondation de la nature. Nous n'avons pas besoin de rappeler les figures de Priapes ithyphalliques, si fréquentes en Italie. Mais si, comme dans certaines terres cuites pompéiennes (1), le geste est analogue à celui de notre figurine, on admettra facilement que les idées relatives au culte de Priape sont trop spéciales pour avoir inspiré le bronze de Bordeaux.

Au contraire, parmi les monuments du cycle d'Eros et d'Aphrodite, on trouve tout un groupe de représentations figurées où les ressemblances avec la nôtre sont beaucoup plus frappantes. Ce qui les caractérise, c'est l'attitude

---

(1) Voir par exemple la fig. 7627 du *Museo Nazionale : Die Antiken Terracotten im Auftrag des Arch. Inst.* par Kékulé. *I. Die Terracotten von Pompeji:* par H. von Rohden, pl. XXXIX, fig. 3.

des personnages tenant leur vêtement relevé pour montrer leur sexe, avec une intention symbolique qui n'est pas douteuse. Sans prétendre dresser un catalogue complet de ces monuments, nous en citerons ici quelques-uns qui nous ont semblé offrir un intérêt particulier, en raison de la diversité des provenances.

1° Bronze du Louvre. M. de Longpérier le décrit ainsi : « Enfant mâle, debout, le cou orné d'une bulle ; il tient des deux mains une draperie, qui, à partir des hanches, tombe jusqu'aux pieds, laissant toute la partie antérieure du corps à découvert ». *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 205.

2° Louvre. « Hermaphrodite debout, avec une coiffure et des seins de femme, relevant des deux mains une draperie qui laisse à découvert toute la partie inférieure du corps. Trouvé par M. Mariette dans les fouilles du Sérapeum ». *Ibid.*, n° 206.

3° Louvre. Figure semblable à la précédente, décorant une anse de vase. Fouilles de la Basse-Egypte. *Ibid.*, n° 207.

4° *Antiquarium* de Berlin, n° 3579. Terre cuite italiote, brisée en partie à la hauteur des genoux. Eros, ailé, ouvrant des deux mains son vêtement pour laisser à découvert tout le corps depuis le buste. Publié par Gerhard : *Ueber den Gott Eros*. Pl. I, fig. 2.

5° Musée de Berlin. Groupe de marbre trouvé par Ross à Argos, n° 450. Hermaphrodite figuré dans une grotte, comme une image de culte ; il est ithyphallique, et tient son vêtement relevé des deux mains. Près du rocher, Aphrodite est debout ; Gerhard restaure en outre un Eros, posé sur le rocher, et groupé avec la déesse ; les deux pieds qui adhèrent encore à la partie supérieure du rocher justifient pleinement cette restauration. Publié par Gerhard : *Ueber den Gott Eros*. Pl. IV, n° 2. Cf. Otto Iahn : *Iahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinland* : XXVII, p. 54. *Anmerk.* 25. Cf. aussi la note 103 du

mémoire cité de Gerhard, et la note 2 (p. 296) de l'*Erklärung der Kupfertafeln,* où Gerhard rappelle qu'il croit avoir vu une figure semblable au Cabinet des Médailles à Paris.

6° Musée de Berlin. Z. 232 (1). Marbre provenant d'Asie Mineure, peut-être d'Ephèse, à coup sûr acheté à Smyrne. Personnage ithyphallique (Hermaphrodite?) tenant des deux mains son vêtement relevé.

Enfin je citerai encore des statues d'Hermaphrodites figurés avec la même attitude, que décrit Clarac. *Musée de sculpture* : N°s 667, 670, 668, 1549, 1549 A, 1554 A.

Entre ces figures et le bronze de Bordeaux, l'analogie d'attitude n'est pas douteuse; c'est à peine une conjecture que de chercher l'explication de notre statuette dans des croyances de même origine. Or les monuments que nous avons cités rappellent des cultes venus de l'Orient. L'image de l'Hermaphrodite, si souvent reproduite par les artistes de l'époque romaine, traduit les singulières croyances, chères à l'Orient, qui se plaisaient à confondre les deux sexes dans un même personnage. La variété de provenance des figures que nous avons citées, et qui ont été trouvées en Grèce, en Italie, en Egypte, montre à quel point ces idées étaient devenues populaires.

Mais les analogies que nous venons de signaler sont de simples ressemblances d'attitude. Dans notre figurine, le motif est tout différent; on ne le retrouve sur aucun des monuments cités plus haut. Si cette comparaison nous a conduit à songer plutôt à un culte oriental qu'à un culte local, gaulois ou romain, il est difficile de rapporter, sur ces seules preuves, le bronze de Bordeaux au cycle d'Aphrodite, et nous devons chercher des analogies plus

(1) Ce marbre se trouve dans les magasins du Musée; je dois à la parfaite obligeance de M. Conze, directeur de la sculpture au Musée Royal, d'avoir pu le voir.

concluantes. Il y a lieu d'attacher une importance toute particulière à une curieuse stèle trouvée à Marseille, et qui nous semble offrir une représentation presque identique à celle du bronze bordelais. Cette stèle a été découverte en 1863, en même temps que 47 monuments votifs, où M. de Longpérier reconnaît l'image de l'Artémis phocéenne (1).

Toutefois la stèle à laquelle nous faisons allusion se distingue fort nettement des autres (2). Au lieu de la déesse assise et voilée, tenant un lion sur ses genoux, elle montre une figure féminine, placée dans un édicule en forme de temple; cette figure porte un voile très court, encadrant le visage, et une longue robe retombant par derrière jusqu'aux pieds, tandis que la partie antérieure est relevée et laisse à découvert tout le bas du corps. On y retrouve tous les traits caractéristiques du bronze bordelais. Il convient cependant de noter une différence : la figure de Marseille ne tient pas sa robe relevée à l'aide des deux mains; elle a les bras élevés et les mains se rattachaient à la partie inférieure du cintre de l'édicule. M. Conze, qui a publié ce monument, fait justement ressortir le caractère étrange de la représentation. Sans prétendre en déterminer le sens avec une entière précision, il songe à l'Artémis de l'Asie Mineure, et dès lors « on aurait ici la Grande Déesse de la nature enfantant, comme dans les idoles d'Ephèse on la voit nourrissant (3) ». D'après M. Conze, le travail de la stèle accuse une époque assez basse des derniers temps de l'Empire romain.

---

(1) *Comptes-rendus des séances de l'Acad. des Inscr.* Séance du 20 novembre 1863. Cf. *Revue Archéologique*, 1863. T. II, p. 537.

(2) Voir la description de M. Conze, qui a le premier signalé ce monument ; il ne figurait pas parmi les dessins envoyés à l'Académie des inscriptions par M. Pinon, conservateur du Musée de Marseille. (*Archaeol. Anzeiger*, 1866, nº 216 B. p. 304*. Cf. planche B, nº 4.)

(3) Mémoire cité.

Malgré les réserves qui l'accompagnent, l'interprétation du savant archéologue de Berlin donne une nouvelle force à notre conjecture, et le rapprochement de la stèle de Marseille avec le bronze de Bordeaux acquiert une grande valeur. Il est difficile de ne pas être frappé des analogies : elles s'expliquent sans peine, si, en dépit des différences techniques, les deux monuments se rapportent à un culte de même nature, de provenance étrangère (1). Est-ce le culte de la Vénus asiatique, ou celui de l'Artémis éphésienne, la grande déesse nourricière, qui entretient par la fécondation la vie animale et la vie végétale ? Il serait imprudent de se prononcer, surtout si l'on tient compte des confusions étranges auxquelles pouvaient donner lieu dans les esprits des croyances défigurées et mal comprises. Les Grecs eux-mêmes, plus voisins de l'Orient, n'ont jamais nettement déterminé, par une assimilation précise, le caractère de ces divinités orientales ; pour eux, la déesse Anaïtis ou l'Artémis persique se confondait tantôt avec Artémis, tantôt avec Aphrodite. Il nous suffit d'indiquer l'origine orientale que nous croyons pouvoir attribuer à cette représentation et que justifie l'histoire des cultes à l'époque impériale.

Au reste, la présence de ce symbole dans une des villes les plus commerçantes de la Gaule romaine n'a rien de surprenant. Comme Marseille, Bordeaux était facilement accessible à ces croyances venues du dehors. On sait, par

---

(1) L'idée dominante de ces deux représentations se retrouve dans des monuments de provenance asiatique, où elle est expliquée avec une singulière précision. Il y a au cabinet des Antiques, à Paris, une statuette de Vénus en pierre, rapportée d'Idalie par M. de Mas-Latrie, et qui porte pour coiffure un bonnet conique avec le κτείς. Voir Lajard : *Recherches sur le culte de Vénus :* pl. XX, nº 1. Cf. des cylindres de la Bibliothèque Nationale : Chabouillet : *Catalogue des Camées et des Pierres gravées :* Nºs 934, 935, 936, etc. Ces monuments sont signalés par MM. de Witte et Ch. Lenormant, (*Elite des Mon. Céramogr.* IV, p. 51), qui citent encore des médailles d'Emèse. (*Rev. Numismatique,* 1843, pl. XI.)

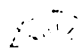
le témoignage des inscriptions, quelle foule variée fréquentait le port de la grande cité maritime; les marbres funéraires mentionnent des Grecs, des Italiens, des hommes de Bilbilis, des Trévires, des marchands bretons; on est en droit de supposer que des Grecs orientaux figuraient parmi ces étrangers. L'armée d'ailleurs était le véhicule naturel de ces croyances venues de loin; les légionnaires, de retour dans leur pays, rendaient populaires les divinités étrangères auxquelles ils sacrifiaient sans trop de scrupules. Aux IIe et IIIe siècles, les cultes étrangers se sont introduits dans tout l'Empire. Si ces conclusions sont justes, il n'est pas sans intérêt de retrouver à Bordeaux la trace de ces croyances: c'est un fait qui aurait quelque importance pour l'histoire trop peu connue des cultes à Bordeaux pendant l'Empire romain.





Héliog. Dujardin Imp. Eudes

VASE EN BRONZE EN FORME DE TÊTE



EMPLACEMENT

DE LA

VILLE ROMAINE DE BORDEAUX

du Ier à la fin du IIIe siècle

Par M. Camille de MENSIGNAC

PLANCHES V, VI ET VII

On ne peut citer qu'un petit nombre d'auteurs qui ont, à différentes époques, fait l'historique de la ville romaine de Burdigala, et presque tous sont d'accord pour affirmer que du Ier à la fin du IIIe siècle, celle-ci fut une ville ouverte (1).

---

(1) Elie Vinet : Discours de l'antiquité de la ville et cité de Bordeaux.

F. Jouannet : Statistique de la Gironde, tome II, 1re partie, pages 115, 116 et 419. — Notice sur l'antique topographie de Bordeaux et en particulier sur son étendue dans l'O.-S.-O., pages 5, 6, 7 du tirage à part.

Rabanis : Histoire de Bordeaux, pages 67, 68, 69, 70 et 125. — Compte-rendu de la Commission des Monuments et Documents historiques, 1845-1846, page 36.

Léo Drouyn : Guienne Militaire, tome II, page 446. — Publication des archives municipales de Bordeaux. *Bordeaux vers 1450*, page 2. — Société Archéologique de Bordeaux, tome III, procès-verbaux, séance générale du 12 mars 1875.

Pierre Sansas : Société Archéologique de Bordeaux, tome 5, p. 126. Journal *le Progrès*, tome 4 (1866), bulletin archéologique, p. 415, t. V (1867), p. 744.

Voir les pièces justificatives A, B, C, D, E, F.



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes.

FRAGMENT DE TRÉPIED TROUVÉ À CAUDROT.

En effet, les fouilles exécutées à Bordeaux depuis plusieurs siècles n'ont révélé la trace d'aucune enceinte (1), soit de terre, soit de pierre, autre que celle chantée par Ausone et qui datait du IVe siècle, comme nous allons le démontrer.

Les remparts gallo-romains de Bordeaux, décrits par Elie Vinet (2), et dont presque toute la partie sud existait encore en 1862, ne sont pas des premiers temps de la conquête (3). La ville devait avoir avant leur existence une magnificence digne d'une capitale, d'une importante ville maritime et commerçante, comme le prouvent les nombreuses inscriptions ainsi que la grande quantité de débris de monuments qui sont entrés dans la construction de ces remparts et qui appartiennent tous à l'épigraphie, à l'architecture et à la sculpture romaines du Ier à la fin du IIIe siècle (4).

---

(1) Voir pièces justificatives.

(2) Discours de l'antiquité de la ville et cité de Bordeaux.

(3) On sait que le système défensif de l'empire romain n'était point basé sur des lignes de places fortes, mais sur des redoutes et des camps permanents établis aux frontières. A l'intérieur, les villes n'étaient point fortifiées; Gibbon, t. I, ch. 1.

(4) Un certain nombre de ces inscriptions et de ces monuments ont été décrits dans divers recueils :

F. Jouannet : Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, années 1829-1830.

Pierre Sansas : Journal *le Progrès*, Bulletin Archéologique 1865, 1866, 1867, 1868, 1869. — Société Archéologique de Bordeaux, t. II, p. 9, 139 et 171 ; t. III, p. 75 et 187, t. IV, p. 39 et 175 ; t. V, p. 123.

Charles Farine : Société Archéologique de Bordeaux, Musée Dubois, t. II, p. 93 ; t. III, p. 49 ; t. IV, p. 157.

R. Dezeimeris : Société Archéologique de Bordeaux, t. 1, p. 163 ; t. VI p. 113.

Charles Robert : Société Archéologique de Bordeaux, t. V.

Almer : Revue épigraphique du Midi de la France, nos 11 (1880), 12 et 14 (1881).

Camille de Mensignac : Société Archéologique de Bordeaux, t. VI.







Héliogr. Dujardin. Imp. Eudes

FRAGMENT DE TRÉPIED TROUVÉ À CAUDROT



Les fragments retirés, à diverses époques de la démolition de cette muraille, se composent d'inscriptions, d'autels élevés aux divinités topiques et aux dieux officiels de l'empire, de cippes funéraires, de bas-reliefs, de statues de marbre et de pierre, de frises et d'entablements d'une grande richesse de décoration, de chapiteaux richement ornés, de colonnes à ornementation variée dont quelques-unes sont d'une dimension colossale et de pierres énormes ayant appartenu à des monuments importants (1).

Il est aussi de toute évidence que la quantité considérable de pierres sculptées retirées du mur d'enceinte (2) et leurs vastes dimensions prouvent que les monuments

---

(1) Voici comment s'exprimait, en 1865, dans les Bulletins archéologiques du journal *le Progrès*, P. Sansas, au sujet des pierres énormes qui étaient retirées du côté sud de l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux :

« Ce qui frappe surtout dans les monuments dont on retrouve les débris,
» c'est la dimension colossale des édifices auxquels ils avaient dû appartenir.
» Citons-en quelques exemples :

» Une pierre sans trace de sculpture mais ayant les dimensions suivantes :
» longueur, 1^m83 ; hauteur, 0^m83 ; épaisseur, 0^m65 ; une autre pierre portant
» sur un coin quelques traces de sculpture : longueur, 1^m95 ; hauteur, 0^m90 ;
» épaisseur, 0^m30.

» Plusieurs blocs de pierre seulement équarris, dont l'un avait 2^m10 sur
» 0^m95 de haut et 0^m63 de large, et un autre 1^m60 sur 0^m48 et 0^m75, etc. »

Nous trouvé lors de la démolition, en 1881, du soubassement d'une des demi-tours romaines du côté est de l'enceinte, des pierres mesurant 2^m10 de long sur 0^m50 de large et 0^m35 d'épaisseur.

(2) F. Jouannet a publié en 1829 (Mémoires de l'Académie de Bordeaux, page 160 et suiv.) un plan de l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux sur lequel sont marqués, avec les dates d'exploration, les différents endroits de son périmètre où il a été extrait des monuments romains.

Tout le soubassement de la première enceinte de Bordeaux, qui avait 4^m60 d'épaisseur, était construit avec des débris de monuments antérieurs à son érection. Sur la plus grande partie de son parcours, ces fragments sculptés s'élevaient à une hauteur de 2 mètres, et à certains endroits ils atteignaient 4 mètres.

Si on veut parfaitement se rendre compte de la construction du soubassement de cette muraille on n'a qu'à examiner le fragment qui existe encore dans la cave de M. Motelay, rue Guillaume-Brochon, n° 7.

auxquels elles appartenaient, s'ils étaient réédifiés, occuperaient un espace beaucoup plus considérable que celui déterminé par cette enceinte qui n'embrassait qu'une superficie de 234,000 mètres carrés. Il faut supposer aussi que les habitants de cette ville se gardèrent bien de détruire les édifices publics ou privés qui se trouvaient enfermés dans la nouvelle enceinte de la cité. Il faut se rappeler encore que presque toutes les villes des Gaules restèrent villes ouvertes jusqu'aux premières incursions des barbares et ne commencèrent à être entourées de murailles qu'à cette époque (1). Plus tard, à la fin du IV[e] siècle, et lors des grandes invasions, cette mesure devint générale pour tout l'empire romain. Les constitutions d'Honorius et d'Arcadius en font foi (2). Le premier ordonna par deux de ces constitutions d'entourer les villes de murailles et Arcadius, maintenant les deux premières, en édicta une troisième qui ordonnait de faire servir à cette construction les pierres des monuments et des tombeaux (3).

Les remparts romains des villes de Dax (4), Saintes,

---

(1) Les enceintes fortifiées et les châteaux des Gaules ont généralement été élevés aux III[e] et IV[e] siècles, lorsque les invasions des barbares devenaient plus audacieuses et les dangers plus imminents.

On trouve des murailles antiques à Bordeaux, au Mans, à Tours, à Orléans, à Autun, etc.

On a découvert dans l'épaisseur de la construction des murailles fortifiées de plusieurs villes des Gaules des futs de colonnes, des chapiteaux, des statues, des tombeaux, des bas-reliefs, ce qui prouve que ces murailles ont été bâties avec des débris d'édifices plus anciens (L. Batissier, Hist. de l'Art Mon.).

(2) Voir Code Théodosien.

(3) Ce sont ces mesures qui ont sauvé de l'oubli bon nombre d'inscriptions et de monuments de cette époque, qui enrichissent aujourd'hui nos Musées français et étrangers et qui permettent aux savants de faire connaître de plus en plus l'histoire de cette période.

(4) Dans un article publié dans le deuxième trimestre (1881) de la Société de Borda, de Dax, M. Raymond Pottier fait remonter la construction des remparts de cette ville à la moitié du IV[e] siècle.



trouvé par moi-même, & remise à
la réclamation & sans aucune rémunération
au contraire ? … Camille



Helio gr Dujardin Imp. Eudes

STATUETTE TROUVEE RUE DE GRASSI

C'est grâce aux soins que j'ai pris dans les fouilles de la rue de Grassi, que cette statuette a été trouvée par moi-même, et remise à M. [illegible] d'après la réclamation et sans aucuns remerciements de sa part au [illegible] [illegible]

Périgueux, Autun, Sens, Senlis, Narbonne, etc., qu'on dit avoir été élevés dans le courant du IVe siècle, sont construits en partie, comme ceux de Bordeaux, avec des débris de monuments édifiés antérieurement à leur érection.

Cette coïncidence de murailles construites à une même époque s'explique par une mesure qui, d'abord restreinte à certaines villes, les plus exposées sans doute aux incursions des premiers barbares, devint générale à la fin du IVe siècle lorsque l'empire fut envahi de tous les côtés à la fois.

Si les fouilles exécutées à Bordeaux depuis plusieurs siècles ne nous ont jamais révélé l'existence d'aucune enceinte antérieure au IVe siècle, les découvertes en résultant ont eu l'avantage de nous faire connaître l'emplacement d'une étendue de terrain assez considérable occupé par l'ancienne ville, dont l'enceinte d'Ausone ne comprenait qu'une partie (1).

De tout ce que nous venons de dire ci-dessus, des quantités considérables de substructions et de débris de l'époque romaine découverts dans l'intérieur du périmètre que nous allons tracer en dehors des remparts de la première enceinte (2), de la position du temple du dieu Tutélaire de la ville (3) qui, d'après les règles établies, se trouvait tou-

---

(1) La ville du IVe siècle occupait à peu près le tiers de l'étendue de la première ville romaine, c'est-à-dire de celle qui a existé du Ier à la fin du IIIe siècle.

Nous avons un exemple semblable avec la ville de Vérone dont les murailles construites sous Gallien n'embrassaient non plus qu'un quartier de la ville.

(2) Sur le plan qui accompagne ce travail, nous avons eu soin d'indiquer les différents endroits de Bordeaux où il a été fait des découvertes d'objets romains. Les pièces justificatives qui accompagnent ce travail nous donnent la description de toutes ces découvertes.

(3) Nous avons indiqué au n° 4 du Plan la position qu'il occupait par rapport à l'enceinte du IVe siècle.

jours à l'intérieur des villes et jamais à l'extérieur (1), de la position des arènes, connues sous le nom de palais Gallien, qui sûrement se trouvait à une des extrémités de la ville (2), je crois pouvoir affirmer que la Burdigala romaine du Ier à la fin du IIIe siècle était une ville ouverte, comme la plupart des villes gauloises de son époque, et de plus qu'elle occupait une vaste superficie.

Il est vraiment surprenant qu'aucun des historiens bordelais n'ait songé à donner le périmètre de la première Burdigala. C'est cette lacune regrettable que nous allons nous efforcer de combler aujourd'hui, en indiquant approximativement le pourtour de cette ville.

Ce tracé a été fait sur un plan actuel de la ville de Bordeaux. Nous avons indiqué les divers endroits où, à notre connaissance, il a été découvert des objets romains, ainsi que l'emplacement de la ville d'Ausone (3), du port intérieur et du Forum (4).

Description du périmètre de la ville romaine de Burdigala du Ier à la fin du IIIe siècle.

Combien d'objets de cette époque ont été exhumés en fouillant, pendant plusieurs siècles, les différents points

(1) On sait que lorsqu'il s'agissait du dieu ou de la déesse protégeant la ville, tout était mystère; son nom même ne devait pas être connu. Il fallait que les ennemis ne pussent invoquer cette divinité nommément et l'attirer hors de la ville, loin de son peuple, en lui adressant le carmen sacramentel.

(2) Il y a quelques villes romaines qui, comme Bordeaux, avaient leurs arènes à une des extrémités de la ville; par exemple, celles de Fréjus (Forum Julii), en Gaule, et Pompéï, en Italie.

(3) Nous ne nous sommes nullement occupé de signaler les découvertes de débris de l'époque romaine trouvés dans l'intérieur de la ville d'Ausone, puisqu'il est prouvé que c'était une ville romaine.

(4) Prochainement nous complèterons cet article par la description du port intérieur et du Forum de Burdigala. Pour ne point perdre nos droits de priorité, nous nous sommes contenté d'indiquer seulement sur le plan l'emplacement qu'ils occupaient dans la première ville romaine.

du plan que nous avons tracé ! Mais, soit incurie, soit mauvais vouloir de la part de ceux qui les ont mis à jour, propriétaires, architectes ou entrepreneurs, la majeure partie de ces découvertes sont restées complétement ignorées de ceux qui, à diverses époques, se sont occupés de sciences et de l'histoire du passé. Encore de nos jours certaines personnes qui sont à même de signaler les antiquités que révèlent les fouilles journalières qui s'exécutent à Bordeaux, suivent malheureusement ces errements et laissent dans l'oubli bon nombre de découvertes archéologiques qu'il serait très utile de relater.

Il est certain que si depuis le xve ou le xvie siècle on avait mentionné les endroits de Bordeaux où on avait trouvé et recueilli des antiquités romaines, il est certain, dis-je, qu'on aurait pu déjà, à l'aide de tous ces documents, tracer d'une manière beaucoup plus positive, que nous ne pouvons le faire aujourd'hui, l'emplacement de la première ville romaine de Burdigala (1).

En suivant attentivement, depuis cinq ou six ans, les fouilles qui s'exécutent à Bordeaux, soit pour les besoins des constructions publiques, soit pour les besoins des constructions privées, nous avions été frappé comme les

---

(1) A la page 201 du bulletin polymatique de l'instruction publique de Bordeaux, année 1803, l'auteur d'un de ces articles dit qu'il avait eu connaissance d'une carte de la généralité de Guienne, carte sur laquelle M. de Tourny père aurait marqué les points où il avait été trouvé des débris antiques. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« L'illustre Tourny père avait conçu le projet d'obliger quiconque trou-
» veroit dans la généralité (de Guienne) quelques ruines notables d'anciens
» monuments, des médailles, des vases antiques, à inviter à en faire l'examen,
» les hommes connus pour s'occuper essentiellement de l'étude de l'histoire
» du pays. Il ne vouloit pas que rien de ce qui portoit le cachet de l'antiquité
» pût être démoli, ou enlevé par le propriétaire avant examen préalable.
» Nous connoissons de cet intendant une carte sur laquelle il avoit noté les
» lieux où il avoit été fait des fouilles qui avoient offert quelque fragment
» d'antique. »

Jouannet, les Sansas, les Drouyn et tant d'autres, de voir exhumer une si grande quantité de débris de l'époque romaine, en dehors de l'antique enceinte gallo-romaine (1).

C'est principalement dans un rayon de cinq à sept cents mètres autour de la première enceinte de Bordeaux que ces débris sont les plus nombreux. Cette couche de déblais romains composée de cendres, de charbons, de moëllons brûlés, de substructions d'habitations, prouve d'une manière évidente et palpable qu'une nombreuse population a dû y séjourner durant la période romaine. Les objets trouvés et recueillis se composent de mosaïques, de statues (pierre, marbre, bronze), de statuettes (pierre, marbre, bronze), de vases de toutes formes et de toutes grandeurs (terre cuite et bronze), d'une grande quantité de tessons de poteries romaines, de tuiles à rebords et à recouvrements, etc. Les médailles recueillies appartiennent, en majeure partie, aux empereurs romains qui ont régné du Ier à la fin du IIIe siècle (2).

Devant de pareils indices, nous étions autorisé à penser que la première ville romaine avait été une ville ouverte, et à rejeter l'idée adoptée par quelques historiens et quelques archéologues bordelais, que tous les débris de

---

(1) Dans toutes les fouilles que nous avons suivies à Bordeaux, nous avons constaté que les débris romains se rencontraient, ordinairement, à une profondeur de 2m50 à 3 mètres, et qu'ils étaient presque toujours recouverts d'une forte couche de terre noire.

Ce fait a été aussi constaté par bon nombre d'archéologues bordelais.

(2) Pièces justificatives B et nos 2, 5, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 23, 25, 29, 30, 31, 32, 34, 36, 40, 51, 57, 66, 69, 70, 71, 72, 74, 83, 85, 88, 98 et 105.

Nous avons remarqué dans toutes les fouilles que nous avons suivies, que la poterie romaine qui se trouvait le plus profondément enfouie, était celle classée par M. Brongniart, comme étant celle de première classe, c'est-à-dire la poterie à pâte et à lustre rouge, et que nous appelons vulgairement poterie rouge dite *samienne*.

Ce genre de poterie, d'après la classification de M. Brongniart, a été fabriquée de la fin du Ier siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du IIIe après Jésus-Christ.

Un grand nombre de fragments recueillis portent la marque de fabrique.

l'époque romaine, qu'on découvrait en dehors des remparts de l'enceinte d'Ausone, appartenaient aux riches *villas* que les Burdigaliens du IVe siècle avaient fait édifier autour des murailles de leur ville.

Si les textes anciens sont complétement muets sur la superficie de la ville romaine de Burdigala, du Ier à la fin du IIIe siècle, les renseignements archéologiques fournis, depuis longtemps, par les fouilles et recueillis par nos devanciers, par bon nombre de membres de la Société archéologique de Bordeaux, par d'autres archéologues bordelais et par nous-même, sont assez concluants pour nous permettre d'indiquer approximativement le périmètre que devait embrasser cette ville.

Il pourrait bien arriver qu'à la suite d'importantes découvertes archéologiques on vînt à prouver que la Burdigala romaine du premier à la fin du IIIe siècle, occupait une superficie plus grande que celle que nous lui assignons aujourd'hui. Toutefois, elle n'aurait pu se développer davantage que dans l'ouest, sud-ouest et sud, car dans le nord-ouest et sud-est, elle se trouvait naturellement limitée par les cimetières romains de Terre-Nègre et de Saint-Michel; on sait que, durant la période romaine, les cimetières étaient toujours en dehors des villes et jamais à l'intérieur.

Voici le tracé que nous proposons : Au nord, partant de la place Richelieu, il se dirigeait en ligne oblique jusqu'à la rencontre des rues Fondaudège et Saint-Laurent, traversait la rue Esprit-des-Lois, les Allées d'Orléans, la place des Quinconces, le cours du XXX-Juillet, les rues d'Enghien, Boudet, le cours du Jardin Public, les rues Victoire-Américaine, du Champ de Mars, des Tanneries, Duplessis, du Réservoir, Laclotte, Saint-Laurent et Fondaudège. De là, il suivait en ligne droite tout le côté nord de la rue de la Trésorerie ; puis, traversant la rue Capdeville, il coupait obliquement, jusqu'à la rue Ségalier à la hauteur du jardin de la maison Dubois ; de là il se diri-

geait jusqu'à la place Sainte-Eulalie, traversant les rues du Cirque, Judaïque, d'Arès, Saint-Claude, Lambert, du Gasc, de la Chartreuse, Lacornée, la place Mériadeck, le cours Cicé, les rues de Belfort, d'Ornano, Lecoq, Tastet, Servandoni, le cours d'Albret, l'emplacement de l'hôpital Saint-André et la place Sainte-Eulalie. De cette dernière place il suivait une ligne à peu près droite jusqu'à la place Bourgogne en coupant les rues Sainte-Eulalie, Miséricorde, la place de l'Ecole de Médecine, les rues Lalande, Capeyran, Canihac, Sainte-Catherine, du Mirail, Leyteire, de l'Observance, Hugla, Dabadie, des Menuts, des Faures, Gensan, des Pontets et de la Fusterie. Du côté est, elle était bornée par la Garonne.

Sur le plan que nous donnons à l'appui de ce travail, nous avons indiqué par le grand tracé rougé A le périmètre approximatif de la ville romaine de Burdigala, du premier à la fin du troisième siècle; le tracé noir B marque la ligne des murailles de la seconde ville romaine ou de la ville d'Ausone; le parallélogramme rouge C indique l'emplacement du port intérieur de Burdigala; les lignes rouges D nous font voir l'emplacement présumable du Forum de cette ville; le tracé rouge E nous montre en dehors du périmètre le cimetière gallo-romain de Terre-Nègre, découvert et décrit par F. Jouannet, le savant archéologue bordelais; le trait rouge F fournit la superficie occupée par l'amphithéâtre Gallien, connu vulgairement sous le nom de Palais-Gallien; le carré rouge G nous montre l'emplacement occupé par le temple du dieu Tutélaire de la ville romaine de Burdigala, temple connu sous le nom des Piliers-de-Tutelle; le tracé rouge H marque l'emplacement présumable d'un autre cimetière gallo-romain, des Bituriges-Vivisques, cimetière déjà signalé par nous (1). Tous

(1) Nous avons lu un travail sur ce cimetière à la séance générale du mois d'août de la Société Archéologique de Bordeaux.

Ce travail va être publié dans le tome VII des mémoires de cette Société.

les ronds rouges tracés à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre de la première Burdigala indiquent les endroits où il a été découvert des antiquités romaines ; le pointillé rouge I indique approximativement le bord de la Garonne, devant Bordeaux, à cette époque (1).

Nous terminons ce travail en donnant ci-après les pièces justificatives et un plan avec indications.

Ces notes justificatives se divisent en deux catégories. Les premières qui sont désignées par les lettres A, B, C, D, etc., viennent appuyer la démonstration que la ville romaine de Burdigala du Ier à la fin du IIIe siècle était une ville ouverte ; les secondes, du n° 1 au n° 107, viennent corroborer les indications tracées sur le plan et fournissent la nomenclature des différents objets de l'époque romaine découverts à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre que nous avons tracé.

---

(1) La découverte de l'entrée du port intérieur de Burdigala, découverte que nous avons constatée lors de la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Bordeaux (voir Société Archéologique de Bordeaux, tome VI, p. 97), ainsi que la constatation, lors des fouilles de la rue Tour-de-Gassies, des fondations de la première enceinte (côté Est), reposant sur de la vase compacte, nous autorise à affirmer que la Garonne avançait d'autant dans l'intérieur de la ville.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

A

Elie Vinet. — *Discours de l'antiquité de la ville et cité de Bordeaux*, 1572.

L'auteur, après avoir parlé de la ville de Bordeaux, de son port et des trois « restes du vieil temps », les Piliers de Tutelle, le Palais-Gallien et « des murs qui font un quarré au milieu de la ville » ajoute :

« Voilà donques de vieilles murailles d'une petite ville de figure quarrée, telle qu'Ausone peint son Bordeaux, mais toutefois il y a à douter si cela est le premier Bordeaux, et si c'est il à scavoir si ces murailles ici sont les premières murailles de ladite ville, car aux fondemens de ces vieux murs se trouve grand quantité de pierres ouvrées, qui ont jadis servi à temples et édifices : des pierres de colonnes canelées et d'autre sorte, médailles en pierre, images épitaphes et inscriptions de lettre en langage latin, et non d'autre : et en telles écritures le nom des anciens habitans de ladite ville, comme nous avons montré devant. Par lesquelles reliques d'antiquité semble, que cela ne sont les premières murailles de Bordeaux, ains qu'il a été quelque fois ruïné, et que ces murs ici ont été faits de ces ruïnes-là. Davantage, que lesdits murs ne sont de trop grande antiquité. Car les Guiennois avoient un autre langage que les Latins, et n'ont, comme je pense, parlé Roman (ainsi avons appelé le Latin) que depuis la Guienne conquetée par Auguste. Que si cela sont les premiers murs de Bordeaux, je penserois dire de lui comme nous lisons de Sparte, ville de Crece : *Que Bordeaux n'auroit été fermé de murailles du commencement* et que les Bordelois, ainsi

que les anciens Lacédémoniens auroient estimé, que pour la garde et défense d'une ville, ne faut autres murailles qu'hommes vaillans. Cela, dis-je, que je vois pour le jourd'hui se trouver aux fondemens des vieux murs quarrez, qu'Ausone baille à sa ville, nous fait douter de l'ancienneté desdites murailles, et ne pouvons pour cette heure assurer que Bordeaux soit ville murée de guere plus long-temps que celui de son Ausone, qui descrivoit, ainsi sa ville environ quatre cens ans après la nativité de Jésus-Christ ».

B

F. JOUANNET. — *Statistique de la Gironde*, tome II, première partie, pages 115, 116 et 119.

« Bordeaux existait dès le temps d'Auguste. C'était alors, comme nous l'avons dit ailleurs, l'*emporium* des Bituriges-Vivisques, marché situé au bord d'un marais créé par le flot à l'embouchure de la Garonne. Il serait difficile d'accorder cette simple indication géographique avec la description de Bordeaux par Ausone. Une ville fortifiée, aussi régulière que le plan symétrique tracé par le poète, ne ressemble pas à un *emporium*, à une place marchande qu'on se représente ouverte et sans remparts. Il est même évident, d'après tout ce que nous connaissons des murs chantés par Ausone, que leur construction n'était pas antérieure au IIIe siècle, époque de convulsions politiques, où l'on vit les légions de la Gaule disposer de l'Empire, et lui donner des maîtres. Serait-ce abuser des conjectures que d'attribuer à quelqu'un de ces Césars improvisés l'antique enceinte du port de Bordeaux (1). »

(1) « Alors s'expliqueraient naturellement la petitesse de l'enceinte, l'isolement de plusieurs grands édifices laissés en dehors des murs, et comment de précieux débris, restes d'un meilleur temps, purent être employés dans les fondations comme pierre de libage ; étrange assemblage qui atteste la précipitation de l'ouvrage et l'imminence de quelque danger, ou des démolitions antérieures, provoquées par l'introduction d'un nouveau culte. »

. . . .

. . . .

« Enceinte romaine. — Il serait plus vrai de dire l'enceinte du port, ou la gare intérieure dans laquelle les barques bituriges entraient par la porte Navigère ; *la ville romaine s'étendait, en effet, bien au-delà de l'enceinte au sud et à l'ouest, sur un terrain supérieur au marais.* La grande quantité de médailles, de substructions et de débris antiques trouvés dans les lieux que je viens d'indiquer, ne laissent aucun doute à cet égard ».

— *Ruche d'Aquitaine,* tome II, page 325.

. . . .

« L'éloignement où le cimetière de Terre-Nègre (cimetière gallo-romain fouillé et décrit par le même) se trouvait éloigné de l'enceinte (il parle de l'enceinte gallo-romaine) doit nous faire présumer que la ville s'était considérablement agrandie ».

— *Notice sur l'antique topographie de Bordeaux et en particulier sur son étendue dans l'O.-S.-O.*, pages 5, 6 et 7 du tirage à part, extrait des mémoires de l'Académie de Bordeaux.

. . . .

. . . .

« Mais, à quelque cause que l'on attribue le silence du poète (Ausone), il n'en est pas moins constant que de son vivant l'antique Burdigala ne se bornait pas aux étroites limites de son enceinte murale. Les Piliers de Tutelle et les arènes de Gallien n'étaient pas les seuls édifices bâtis hors des murs, beaucoup d'autres étaient dans le même cas : partie de la façade occidentale de la place de la Comédie est construite sur des mosaïques (1), l'ancien hôtel de l'Aca-

(1) « Manuscrit de l'architecte qui bâtit la maison Dutrouil. »
Voir la pièce justificative n° 7.

démie repose sur un semblable pavé, d'autres mosaïques ont été rencontrées sous l'aire du manége Ségalier (1), sous différentes maisons des rues Saint-Martin, Michel-Montaigne, des Religieuses, Tronqueyre, etc. (2). C'est surtout dans la partie de l'ouest, sur les terrains sablonneux ou graveleux supérieurs aux marais de Caudéran, *que l'antique Bordeaux s'étendait assez loin de l'enceinte murale*. Dans l'îlot compris entre les rues du Palais-Gallien, celles des Religieuses et la grande rue Saint-Seurin, les jardins qui s'y trouvent renferment beaucoup de médailles, d'une époque antérieure à Ausone. La rue Saint-Etienne, où l'on arrive en quittant l'îlot que je viens d'indiquer, est bordée au sud par un mur presque tout composé de pierres de revêtement, derniers restes de constructions romaines. Dans la rue Tronquière, on voyait naguère encore une maisonnette, que l'appareil de ses quatre murs comparé aux murs du Palais-Gallien, a fait regarder par les habitants du lieu comme un réduit où les ouvriers employés à bâtir le prétendu palais venaient déposer leurs outils. Ce bouge a été badigeonné, mais n'est pas encore détruit. Il y a moins de cinquante ans (vers 1775 ou 1780) qu'il en existait plusieurs autres semblables dans les terrains voisins. »

« Ainsi ce quartier de Saint-Seurin que nous voyons entièrement désert sur les cartes du XVII[e] siècle, était vivant et peuplé au temps d'Ausone. Je pourrais citer encore l'ancien enclos des Jacobins, connu au moyen-âge sous le nom de Campaure ; les terrains qu'occupe le grand hôpital (3), où l'on a trouvé pareillement beaucoup de médailles, etc.; mais je m'arrêterai de préférence au quar-

---

(1) « Tout Bordeaux a vu ces belles mosaïques. »

(2) « Il y en a des fragments au Musée des antiques. »

(3) Jouannet veut parler de l'emplacement occupé par l'hôpital Saint-André. (C. de M.)

tier Saint-Seurin, comme ayant été moins étudié (1), et comme m'ayant offert quelques particularités remarquables.

Le grand jardin de l'établissement des Sourds-Muets, qui fait encore partie du vaste îlot cité plus haut, est depuis longtemps connu par le nombre de médailles que les jardiniers y rencontrent. Je le sais, mais je n'ai pu profiter de ces renseignements, que depuis l'habile direction de l'établissement par l'honorable M. Gabel : il a donné l'ordre de recueillir soigneusement toutes les pièces que l'on trouverait à l'avenir, et il a l'extrême complaisance de me les remettre. Depuis moins d'un an j'en ai reçu quatre-vingts. »

C

J. Rabanis. — *Histoire de Bordeaux* (1835), pages 68 et 126.

. . . .

« Laissant tomber ses langes incommodes elle (la ville romaine de Bordeaux) se développa librement sur tout l'espace qui s'étendait de la Garonne au sommet de l'ancien Mont-Judaïque, entre la double haie de marécages et d'eaux stagnantes que présentèrent si longtemps les terrains argileux où se sont formés dans les temps modernes les faubourgs des Chartrons et de Saint-Michel. Les habitations restèrent nécessairement groupées en plus grand nombre autour de l'embouchure de la Devise, dont le cours correspondait au grand axe de la cité ; *mais celles qui n'avaient point une destination exclusivement commerciale, et surtout les édifices publics, s'éloignèrent peu à peu et se répandirent aussi loin que le permit le voisinage des lagunes* qui couvraient ou plutôt menaçaient la ville sur la plus grande partie de sa circonférence extérieure. »

. . . .

. . . .

(1) Cependant le côté sud a été complètement délaissé. (C. de M.)

« Les murailles de Vérone construites aussi par Gallien et de la même manière, offrent ce rapport de plus avec Bordeaux, *qu'elles n'embrassaient non plus qu'un quartier de la ville ancienne*, lequel en était devenu par cette construction comme la citadelle. »

— *Commission des monuments et documents historiques.*

« Bordeaux, première enceinte. — Nous sommes autorisé à croire que la construction des murs de cette ville eut lieu à la suite de quelque désastre éprouvé par cette cité. On pourrait en rapporter la date à la première invasion des Francs, qui, après avoir occupé quelques provinces de la Gaule, se répandirent dans l'Espagne, et pénétrèrent même dans l'Afrique sous le règne de Gallien, l'an 260 de l'ère chrétienne. *Cette enceinte ne comprit qu'une portion de l'ancienne cité*, celle qui renfermait le port et les principaux groupes de bâtiments. Beaucoup de monuments religieux et civils, les Thermes, l'Amphithéâtre, les basiliques restèrent en dehors ».

D

Léo Drouyn. — *Guienne militaire*, tome II, page 416; Bordeaux.

« Pendant les premières années de l'empire romain, Bordeaux devait être *une ville à peu près ouverte*, s'étendant sur le bord du fleuve, et bien au-delà des deux ruisseaux qui avaient enveloppé la bourgade gauloise. Les bains que l'on a trouvés derrière la place Dauphine, les arènes connues sous le nom de Palais-Gallien, un grand temple sur l'emplacement du théâtre actuel (1), et connu

(1) M. Léo Drouyn veut parler du Grand-Théâtre. (C. de M.)

sous celui de Piliers-de-Tutelle, et les quantités considérables de substructions que l'on rencontre partout et à une assez grande distance de la première enceinte lorsqu'on ouvre le sol, en sont une preuve concluante ».

— Publication des archives municipales de Bordeaux, *Bordeaux vers* 1450, p. 2.

« Mais au IIIe siècle de notre ère (auparavant, M. Léo Drouyn reproduit textuellement le passage de sa Guienne militaire cité plus haut), les premiers barbares arrivèrent, et avec eux la ruine et la désolation; les villes ouvertes, surtout celles qui étaient situées sur les grands cours d'eau, près de leur embouchure, furent pillées et brûlées; leurs habitants massacrés ou traînés en esclavage. Pour éviter le retour de semblables malheurs, il fallut prendre un parti héroïque : *sacrifier une portion de la ville et des monuments qui l'embellissaient*, et, avec leurs matériaux, construire des tours et des remparts. »

— *Société archéologique de Bordeaux*, tome II. Procès-verbaux, séance générale du 12 mars 1875.

« M. Drouyn signale la découverte, près de l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, dans la démolition d'une vieille maison, de plusieurs fragments de vases gallo-romains, de briques à rebords, d'une douzaine de fonds d'amphores, etc. La présence de débris romains dans ce quartier autorise M. Drouyn à croire que la Burdigala romaine, qui a précédé celle chantée par Ausone, *s'étendait au nord et au sud plus avant qu'on ne l'a pensé jusqu'ici.* »

E

Pierre Sansas. — Journal *le Progrès*, tome III (1865). Bulletin archéologique du mois de juillet, p. 424.

« La démolition du soubassement du mur d'enceinte

(M. Sansas parle de l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux) a permis et permettra encore de recueillir en très grand nombre des fragments de sculpture et d'architecture, bien propres à faire connaître quelle devait être la splendeur de Bordeaux sous les commencements de la domination romaine, avant qu'une première destruction de la ville et l'imminence de nouveaux dangers n'eussent forcé ses malheureux habitants *à se renfermer dans les limites d'une étroite enceinte*, celle cependant qu'Ausone a célébrée dans ses poésies ».

— Journal *le Progrès*, tome IV (1866). Bulletin archéologique des mois d'avril et juillet, pages 270 et 415.

L'auteur, après avoir parlé de la découverte de l'aqueduc romain du Sablonna, ainsi que de diverses inscriptions qui se rapportent au legs fait à la ville romaine de Burdigala par le Préteur C. Julius Secundus, pour l'établissement de fontaines, ajoute :

« On aurait tort de confondre, ainsi que l'a fait la commission de 1826 (1), la fontaine *Divone* avec celles établies par suite du legs fait à la ville par Julius Secundus. »

« Ces dernières fontaines avaient, en effet, *cessé d'exister lorsque nos murailles ont été construites*, c'est-à-dire avant le siècle d'Ausone, puisqu'il célèbre les murailles dans lesquelles on en trouve les débris ; cela se conçoit parfaitement : les murailles gallo-romaines de Bordeaux n'ayant été construites qu'après une première destruction de la ville, les parties de l'aqueduc situées au-dessus du sol durent, avant tout, être détruites par les ennemis. »

. . . .

« La quantité considérable de pierres sculptées que l'on

(1) En 1826, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux nomma une commission pour examiner les restes de cet aqueduc et en suivre le tracé depuis le moulin de Vayres, près Langon, jusqu'à Bordeaux.

découvre et leurs vastes dimensions prouvent encore : 1° qu'avant la construction de son enceinte gallo-romaine Bordeaux devait occuper *un espace beaucoup plus considérable que celui déterminé par cette enceinte*, car elle aurait à peine suffi pour contenir les monuments somptueux dont nous trouvons les restes ; 2° que sous la domination romaine et à l'époque du haut empire, pendant les deux premiers siècles de notre ère, Bordeaux était peut-être plus riche en monuments publics qu'il ne l'est aujourd'hui ».

— Journal *le Progrès*, 1867. Bulletin archéologique, pages 177 et 744.

. . . .

. . . .

« 7° Un fait digne de remarque, c'est que dans l'interstice des grandes pierres formant la base de notre muraille gallo-romaine, il a été trouvé un petit bronze (1) de *Claude le Gothique* (année 270-272), portant au revers l'aigle et la légende CONSECRATIO. Ce petit bronze évidemment perdu par l'une des personnes employées à la construction de la muraille, est dans un état parfait de conservation ; le relief est très saillant, sans trace de frai. Cette monnaie n'avait pas longtemps circulé quand elle est tombée entre les pierres où l'on vient de la découvrir : ce serait donc vers la fin du troisième siècle ou le commencement du quatrième, ainsi que nous l'avons déduit d'autres circonstances, que les premières murailles de Bordeaux auraient été construites après une première destruction de cette ville. »

. . . .

---

(1) On a trouvé pareillement une pièce de monnaie en bronze lors de la démolition des remparts romains de la ville de Dax. M. Raymond Potier en fait mention dans un article sur les remparts romains de Dax, article publié dans le deuxième trimestre (1881) de la Société de Borda, de Dax.

« Nous avons eu plusieurs fois occasion de constater que Bordeaux a été saccagé et réduit en cendres au moins une fois pendant la domination romaine. Le mur du quatrième siècle, composé de débris, comme nous le voyons, le prouve suffisamment ; mais nous n'avions pu trouver en place, jusqu'à présent, des monuments appartenant d'une manière incontestable à la première période de l'époque gallo-romaine. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Nous avons, en effet, rencontré, tout le long et en dehors de l'enceinte connue, la trace de monuments antérieurs à son érection. »

— *Société archéologique de Bordeaux*, tome II, page 139.

M. P. Sansas commence de la manière suivante un de ses articles intitulé : *Quelques visites aux Musées de la ville* :

« On sait que vers la fin du IIIe siècle, en pleine domination romaine, *Bordeaux a été pour la première fois entouré de murailles*, et que ces murailles furent construites en très grande partie avec les débris de monuments splendides dont la ville avait d'abord été dotée.

» La plupart de ces débris recueillis dans les Musées de Bordeaux et dans quelques collections particulières (1) offrent des sujets d'étude aussi intéressants que variés ; il suffit d'examiner avec soin, de comparer, de choisir, de grouper autant que possible par la pensée ce qui a appartenu au même monument, et d'en essayer la reconstitution dans les limites des découvertes effectuées. On pourra alors se faire à peu près une idée de ce qu'était le *Bordeaux du* IIIe *siècle,* bien différent de ce qu'a été celui du IVe et des siècles suivants. »

— *Société archéologique de Bordeaux*, tome IV, page 183.

---

(1) M. P. Sansas veut parler des collections de MM. Dubois et Brown, à Bordeaux. (C. de M.)

Au sujet de la construction des murailles gallo-romaines de Bordeaux, M. P. Sansas s'exprime ainsi :

« Les monuments dont nous trouvons les traces dans la substruction de nos murailles étaient d'une telle importance que l'enceinte que nous connaissons n'aurait pas suffi à les contenir. »

— Mémoires de la même Société, tome V, page 126.

« Les fouilles qui s'exécutent le long de la rue du Peugue (1), au pied de l'ancien rempart gallo-romain de Bordeaux, ont permis de reconnaître les restes de quelques constructions romaines en dehors des remparts, ce qui indique qu'en élevant ce mur *on a restreint l'enceinte primitive de cette ville* ».

F

R. Dezeimeris. — *Société archéologique de Bordeaux*, tome VI, page 64.

Dans un savant article sur des inscriptions antiques récemment découvertes à Bordeaux, M. R. Dezeimeris, en parlant de celle de C. Julius Secundus, s'exprime ainsi :

« Il faut remarquer que si les pierres ayant fait partie des monuments commémoratifs élevés à C. Julius Secundus (2) ont été placées dans le mur d'enceinte, c'est qu'avant la construction de ce mur, elles se trouvaient sur des points extérieurs à la partie de la ville qui fut comprise dans la ligne de défense militaire. L'emplacement des bains romains qui furent découverts en 1557, près le prieuré Saint-Martin, se trouva être dans ces conditions ».

---

(1) Aujourd'hui le cours d'Alsace-et-Lorraine. (C. de M.)

(2) Cette inscription a été décrite par M. Charles Robert, membre de l'Institut, à la page 49 du tome V des mémoires de la Société archéologique de Bordeaux. D'après M. Léon Penier, cette inscription est de la moitié du premier siècle. (C. de M.)

1

M. DURASSIER, architecte, à Bordeaux. — Fouilles du cours du Chapeau-Rouge.

« Faisant des fouilles, en 1862, sur la chaussée du Chapeau-Rouge, en face du n° 4 actuel, pour la pose de tuyaux d'égout, les ouvriers ont mis à découvert une grande quantité de vases romains, de toutes formes et de toutes grandeurs, en poterie ordinaire. »

Ce renseignement a été fourni, à M. Louis Lussaud, par cet honorable architecte.

Voir le procès-verbal de la *Société archéologique de Bordeaux,* séance générale du mois de juillet 1881, où il est fait mention de cette découverte.

2

Chronique Bordelaise, par *****, page 8. — Fouilles du cours du Chapeau-Rouge.

« L'année 1716 les jurats ayant fait creuser dans le bas de la rue du Chapeau-Rouge, où l'on fait construire une nouvelle fontaine, l'entrepreneur et les manœuvres trouvèrent dans de vieux fondemens plusieurs petites médailles gravées où l'on void le nom et la figure de quelques anciens empereurs romains. »

3

F. JOUANNET. — *Musée Aquitaine.*

« En face de la rue de la Comédie, en creusant ces jours derniers les fondations d'une maison destinée à faire angle avec la rue Esprit-des-Lois, on a rencontré, à la profondeur de 12 à 15 pieds (4 à 5 mètres), le pavé d'une autre rue et un chapiteau corinthien mutilé. *Le chapiteau*

paraît antique. Elle portait le
de rue Bonaventure (1) ».

4

Léo Drouyn. — Publication de
Bordeaux. *Bordeaux vers*

« Piliers-de-Tutelle. Le mor
Tutelle était un temple roma
périptères-hexatiles ; il avait v
six sur chaque façade et huit s
d'ordre corinthien, posées sur
surmontées, en guise de frise, d
droits de laquelle, en dedans et
droit des colonnes, des cariatid
Ce monument a été démoli lo
nade du château Trompette.

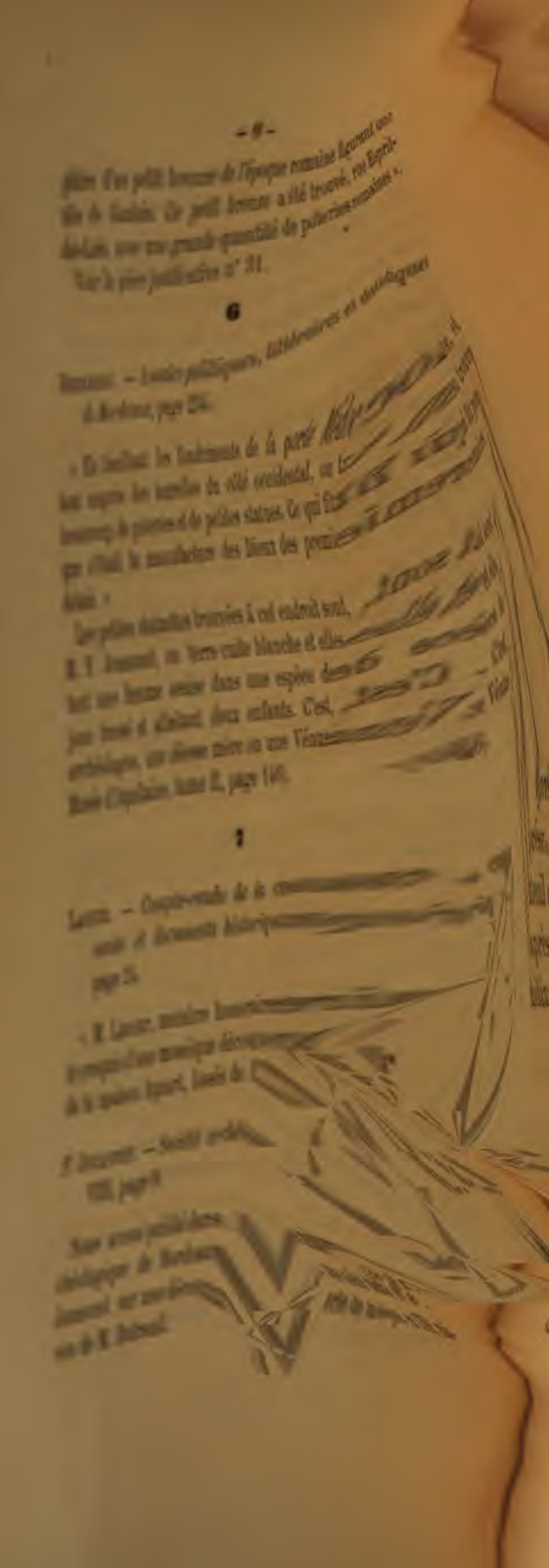
. . . .

. . . . . Les Piliers-de-Tu
de la rue Mautreyt, à l'est de la
rue de Bassan, sur l'emplacem
l'angle nord-ouest du Grand-T
pond à peu près au centre de l'
Pour la description générale
de l'époque d'Auguste, voir cell
dans les dix livres de Vitruves.

Charles Farine. — *Société a*
tome III, page 54, *une Vis*

« Cet honorable archéolog
d'une tête d'homme en marbr
des Piliers-de-Tutelle. »

(1) Aujourd'hui encoignure de la rue



face du Grand-Théâtre, sur un emplacement
eux petites maisons, qu'en creusant les fonda-
meuble Blanc-Dutrouil on mit à découvert
es en beton, ainsi qu'une mosaïque en deux
r et blanc, composée de petits cubes en marbre
côté. Elle se composait de carrés et de paral-
noirs, séparés par des plates-bandes blanches.
ans l'ouest les compartiments variaient ; on
carrés blancs séparés par des plates-bandes
res carrés noirs traversés par des diagonales
ut trouvé même, à l'extrémité sud-ouest de la
rré blanc rehaussé d'un oiseau noir. »
ieilli une médaille d'argent de Marc-Aurèle,
ailles non décrites, un petit Mercure en terre
atuette en terre blanche d'Isis ou de Latone

GUILHE. — *Bulletin polymatique du Mu-*
struction publique de Bordeaux, tome XI,

les Piliers-de-Tutelle — en note au bas de

ain qu'il existait des bains publics (romains)
rand-Théâtre. On en a trouvé les vestiges
ons de MM. Blanc et Aquart. »

n polymatique du Muséum d'Instruction pu-
Bordeaux, tome XV (année 1817), page 229.

déclaré que bâtissant l'hôtel rue de l'Inten-
ison de M. Blanc, en face du Grand-Théâtre, il
les traces d'aqueducs antiques en apparence
des bains ».

paraît antique. Elle portait le nom de rue de Marseille et de rue Bonaventure (1) ».

4

Léo Drouyn. — Publication des archives municipales de Bordeaux. *Bordeaux vers* 1450, page 421.

« Piliers-de-Tutelle. Le monument nommé Piliers-de-Tutelle était un temple romain de ceux qu'on appelle périptères-hexatiles; il avait vingt-quatre colonnes, dont six sur chaque façade et huit sur les flancs. Ces colonnes d'ordre corinthien, posées sur un double stylobate, étaient surmontées, en guise de frise, d'une arcature sur les pieds-droits de laquelle, en dedans et en dehors, s'adossaient au droit des colonnes, des cariatides de six pieds de hauteur. Ce monument a été démoli lorsqu'on a construit l'esplanade du château Trompette. . . . .
. . . .
. . . . . Les Piliers-de-Tutelle étaient situés en face de la rue Mautreyt, à l'est de la rue de Burga, à l'ouest de la rue de Bassan, sur l'emplacement occupé maintenant par l'angle nord-ouest du Grand-Théâtre, angle qui correspond à peu près au centre de l'ancien temple ».

Pour la description générale de ce magnifique temple de l'époque d'Auguste, voir celle que nous a laissée Perrault dans les dix livres de Vitruves.

Charles Farine. — *Société archéologique de Bordeaux,* tome III, page 54, *une Visite au Musée Dubois.*

« Cet honorable archéologue donne la description d'une tête d'homme en marbre trouvée sur l'emplacement des Piliers-de-Tutelle. »

---

(1) Aujourd'hui encoignure de la rue Esprit-des-Lois et de Condé. (C. de M.)

5

Charles BRAQUEHAYE. — Fouilles de la rue Esprit-des-Lois, nº 31.

M. Charles Braquehaye, membre de la Société archéologique de Bordeaux, nous a communiqué les renseignements suivants sur cette fouille :

« Les fouilles exécutées au mois de juillet 1876, dans la rue Esprit-des-Lois, lors de la reconstruction de l'immeuble portant le nº 31, furent poussées jusqu'à 7m30 de profondeur, c'est-à-dire jusqu'à 3m30 au-dessous du niveau du sol du quai vertical, ou mieux encore, au-dessous des grandes marées; or on ne rencontra ni le sol vierge ni la nappe d'eau. La surface fouillée 25m10 sur 10m50, soit 263 mètres carrés, a fourni de curieux renseignements : des fondations de constructions diverses la plupart romaines, entr'autres un reste de canal voûté, les débris de plus de 300 vases en terre *dite samienne*, dont 30 morceaux présentant des marques de potier ont été conservés, des restes de vases de toutes sortes et de toutes les époques, une petite applique en bronze représentant une tête de Gaulois ; plusieurs petits et moyens bronzes romains.

Une particularité curieuse mérite d'être signalée : une couche d'huîtres valvées de 0m40 d'épaisseur semblait avoir rempli un bas-fond vers 5m80 de profondeur ; deux autres couches semblables mais moins épaisses allaient en s'inclinant de 6m à 7m50 et plus ; enfin on trouvait à 6m60 une couche de petits coquillages : palourdes, petoncles, bigarneaux, clovisses, etc, mélangés à du sable, des cailloux roulés, des *poteries romaines* et des ossements. »

— *Société archéologique de Bordeaux*, séance générale, procès-verbal du 14 juillet 1876, tome III.

« M. Braquehaye dépose sur le bureau un moulage en

plâtre d'un petit bronze de l'époque romaine figurant une tête de Gaulois. Ce petit bronze a été trouvé, rue Esprit-des-Lois, avec une grande quantité de poteries romaines ».

Voir la pièce justificative n° 31.

6

BERNADAU. — *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux,* page 234.

« En fouillant les fondements de la porte Médoc, et tout auprès des tourelles du côté occidental, on trouva beaucoup de poteries et de petites statues. Ce qui fit penser que c'était la manufacture des Dieux des premiers bordelais. »

Les petites statuettes trouvées à cet endroit sont, d'après M. F. Jouannet, en terre cuite blanche et elles représentent une femme assise dans une espèce de fauteuil en jonc tressé et allaitant deux enfants. C'est, d'après cet archéologue, une déesse mère ou une Vénus Libitine (voir Musée d'Aquitaine, tome II, page 146).

7

LACOUR. — *Compte-rendu de la commission des monuments et documents historiques,* années 1844-1845, page 24.

« M. Lacour, membre honoraire, offre à la commission le croquis d'une mosaïque découverte dans les fondements de la maison Aquart, fossés de l'Intendance. »

F. JOUANNET. — *Société archéologique de Bordeaux,* tome VIII, page 9.

Nous avons publié dans les mémoires de la Société archéologique de Bordeaux, une notice inédite de M. F. Jouannet sur une découverte de mosaïque, en 1789, maison de M. Dutrouil.

« C'est en face du Grand-Théâtre, sur un emplacement occupé par deux petites maisons, qu'en creusant les fondations de l'immeuble Blanc-Dutrouil on mit à découvert plusieurs aires en beton, ainsi qu'une mosaïque en deux couleurs, noir et blanc, composée de petits cubes en marbre de 4 lignes de côté. Elle se composait de carrés et de parallélogrammes noirs, séparés par des plates-bandes blanches. En gagnant dans l'ouest les compartiments variaient ; on reconnut des carrés blancs séparés par des plates-bandes noires ; d'autres carrés noirs traversés par des diagonales blanches. Il fut trouvé même, à l'extrémité sud-ouest de la fouille, un carré blanc rehaussé d'un oiseau noir. »

« On a recueilli une médaille d'argent de Marc-Aurèle, quelques médailles non décrites, un petit Mercure en terre noire, une statuette en terre blanche d'Isis ou de Latone ou de Cérés. »

Henri-Charles Guilhe. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, tome XI, page 337.

Article sur les Piliers-de-Tutelle — en note au bas de cette page :

« Il est certain qu'il existait des bains publics (romains) en face du Grand-Théâtre. On en a trouvé les vestiges dans les maisons de MM. Blanc et Aquart. »

C**. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, tome XV (année 1817), page 229.

« M. C** a déclaré que bâtissant l'hôtel rue de l'Intendance et la maison de M. Blanc, en face du Grand-Théâtre, il avait reconnu les traces d'aqueducs antiques en apparence destinés pour des bains ».

DUCOURNAU. — *Guienne historique et monumentale*, 3e partie, pages 17 et 18.

L'auteur, après avoir parlé des eaux qui alimentaient la ville romaine de Burdigala, ajoute :

« Les fouilles auxquelles on s'est livré prouvent d'ailleurs que le sol de Burdigala était traversé dans tous les sens par un système de canaux et d'aqueducs qui servaient à l'alimentation des bains, des fontaines et autres établissements publics, et qui déversaient leurs eaux dans le bassin Navigère. »

« Ainsi à l'*Intendance*, dans les rue *Sainte-Catherine*, près des *Piliers-de-Tutelle*, dans les rues du *Manège* (1) et *Saint-Martin* (2) etc. . . . .
. . . . . partout enfin se présente aux yeux de l'explorateur des fragments d'aqueducs et des tuyaux qui s'entrecroisent. »

8

Pierre SANSAS. — 1er juillet 1864, fouilles du cours de l'Intendance (3) (inédit).

« En établissant un petit aqueduc sur le côté nord de la chaussée du cours de l'Intendance, on a trouvé, vis-à-vis le n° 7, et se prolongeant sous le cours, un mur très épais paraissant être de l'époque gallo-romaine. Il commençait à 1m58 au-dessous du sol, offrait une étendue de plusieurs mètres du couchant au levant et se composait d'un ensemble de moëllons dont quelques-uns ont paru bien appa-

---

(1) Voir les pièces justificatives, n° 41.

(2) Voir les pièces justificatives nos 47 et 48.

La rue Saint-Martin était la partie de la rue Saint-Sernin comprise entre les rues Dauphine et Judaïque. (C. de M.)

(3) Cette note que nous avons trouvée dans les papiers inédits de Pierre Sansas sera reproduite prochainement dans les mémoires de la Société archéologique de Bordeaux.

reillés, de fortes briques d'une épaisseur de huit centimètres, de grandes briques à rebords, le tout employé dans la construction. Il n'a pas été possible de vérifier si les briques étaient régulièrement placées par couches horizontales, parce que le mur était détruit dans toute l'étendue du canal quand je l'ai vu. »

« Le terrain dans les directions Est et Ouest était de nature purement végétale, noir et très meuble. On y remarquait seulement des débris, quelques petits tessons de poterie, des fragments de tuiles à rebords, ainsi qu'un certain nombre de tuiles à recouvrements et divers morceaux d'enduit rouge. »

« Si l'on fouillait sous le milieu de la chaussée on trouverait la continuation du mur. »

C.... — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, tome XV, page 229.

Voir la note n° 7.

F. JOUANNET et LAPORTE frères. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux*, tome VI (année 1836), pages 133. — Fouilles des Fossés de l'Intendance (cours de l'Intendance).

« MM. Laporte frères, directeurs du Gymnase-Français, ont envoyé à l'Académie plusieurs objets antiques trouvés dans les différentes fouilles faites à Bordeaux et dans les environs, notamment dans les emplacements de la maison de M. *Vertamon, fossés de l'Intendance*, et d'une maison de la rue Sainte-Catherine, faisant le coin de la rue des Alaudettes. » . . . .

. . . .

« Les fouilles pratiquées sur l'emplacement Vertamon ont fait découvrir un nombre encore plus considérable (auparavant F. Jouannet parle de la découverte de la rue Sainte-Catherine où il a été trouvé énormément de débris romains)

de substructions dont la date inconnue serait l'époque gallo-romaine, et nos temps modernes. »

« Parmi les antiquités dont il s'agit, nous distinguerons les pavés, les revêtements ou enduits intérieurs, les vases, les médailles, les ouvrages en terre ou en métal, les ustensiles et quelques objets d'art. »

« Les médailles recueillies sont aux effigies d'Auguste de Germanicus, d'Agrippa, de Claude, de Néron, d'Adrien, de Trajan, d'Antonin, etc., etc. »

Suit ensuite une longue description de tous ces objets.

9

BERNADAU. — Œuvres manuscrites. — *Les Tablettes,* tome VII, pages 586 et 598.

« Naguères des maçons avaient trouvé pour 4,000 fr. de médailles romaines d'or sur le terrain des Récollets ; des paveurs ont découvert ensuite à Tourny quelques pièces anciennes de cuivre en plaçant une borne. »

. . . .

« En creusant pour planter des bornes sur le trotoir des allées de Tourny, près de rue Mautrec, des ouvriers ont trouvé *quelques médailles de cuivre. Elles sont toutes du 3e siècle* et n'offrent rien de curieux. Cette découverte, jointe à celle faite il y a quelques mois en bâtissant le Théâtre-Français, justifie l'opinion que nous avons de l'ancienne existence du cimetière des Bordelais du temps des Romains dans ce quartier nommé pour cela Campaure dans nos vieux titres. »

Ces découvertes de monnaies sont signalées par d'autres auteurs.

10

F. JOUANNET. — *Notice sur l'antique topographie de Bordeaux,* etc.

Voir pièce justificative B.

11

Alcide GIRAULT. — Fouilles des allées de Tourny.

Nous devons à l'obligeance de M. Alcide Girault, membre de la Société archéologique de Bordeaux, le renseignement suivant :

« En 1854, en posant la première fontaine des allées de Tourny (côté du Grand-Théâtre) les ouvriers mirent à jour, à un mètre environ de profondeur, des murailles gallo-romaines. »

« Ces murs enduits de stucs étaient recouverts de peintures à fresques. »

« Le Musée Lapidaire de la rue des Facultés possède plusieurs échantillons de ces peintures. »

12, 13 et 14

La rédaction. — Fouilles des allées de Tourny. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux,* article sur les allées de Tourny, tome V (1807), page 91.

« On a trouvé sur les allées de Tourny, à diverses reprises, une grande quantité de pièces de monnaies, des pierres sépulcrales et des inscriptions romaines. »

En note. « On trouva une certaine quantité de pièces de monnaies romaines, en janvier 1803, comme on remplaçait la seconde borne du trottoir des allées de Tourny du côté de la rue Mautraic. »

Emilien PIGANEAU. — Fouilles des Allées de Tourny.

« En 1854, lors des fouilles pour la pose des tuyaux conduisant les eaux de la ville aux trois fontaines des allées de Tourny, les ouvriers mirent à découvert, en face du n° 4 actuel, un pavage en mosaïque à carreaux noir et blanc. »

M. Piganeau, à l'obligeance de qui nous devons ce renseignement, possède un échantillon de cette mosaïque.

Voir la pièce justificative n° 9.

15

VAUCLAIRE fils, architecte. — Fouilles des rues Mautrec et Martignac. *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séances générales des 4 décembre 1874 et 8 janvier 1875.

« M. Vauclaire fils met sous les yeux de l'assemblée divers objets : Petits vases, style en os, fragments de poterie rouge et noire de l'époque gallo-romaine, trouvés dans les fondations de l'hôtel de Bayonne. »

A la séance suivante ce même membre « montre un peson en terre cuite et une monnaie de Domitien trouvés au même endroit avec les débris gallo-romains communiqués à la dernière séance. »

16

Camille DE MENSIGNAC, — Fouilles du cours de l'Intendance n° 19, et de la place du Chapelet. *Société archéologique de Bordeaux,* tome III, pages 193 et 194.

« En creusant les fondations de la nouvelle galerie qui joint le cours de l'Intendance à la place du Chapelet (Passage Sarget) on a trouvé un certain nombre d'objets romains, tels que : charnières en os, vases en terre cuite, hochet d'enfant, boule gauloise, monnaies de Faustine, d'Antonin, d'Adrien, etc., ainsi qu'un grand nombre de fragments de vases de toutes formes et de toutes grandeurs en poterie rouge *dite samienne*, et en poterie ordinaire rouge, noire grise, etc. »

« On y a aussi recueilli plusieurs fonds de vases en poterie *samienne* portant la marque du potier, et quelques fragments de bronze. »

17

LABET, conservateur du Musée des armes. — Fouilles de la rue Voltaire.

« Il y a une vingtaine d'années qu'en creusant les fondations d'une des maisons de la rue Voltaire, les terrassiers mirent à jour les pieds d'une grande statue de bronze. D'après les renseignements que possède l'honorable M. Labet, cette statue se trouve encore enfouie sous le sol de la rue. »

18

Pierre SANSAS. — Fouilles du Marché des Grands-Hommes. Note inédite (1).

« Octobre 1864. — Les fouilles du marché des Grands-Hommes ont fait découvrir beaucoup de ruines romaines. »

« Sur tout l'emplacement fouillé au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, on a trouvé, à différentes profondeurs, de 2^m20 à 3^m20, de nombreuses aires en beton, ainsi que plusieurs murs gallo-romains. »

« Au-dessus d'une de ces aires s'élèvent deux forts piliers carrés en pierre de taille qui atteignent jusqu'à un mètre environ au-dessous du sol de la place. »

« A 2^m10 de profondeur, découverte d'une large pierre de 2^m50 de long sur 0^m90 de large et dans laquelle sont creusées trois cuvettes circulaires percées d'un trou au fond et communiquant entre elles par une petite rigole à leur partie supérieure (2). Cette pierre a dû servir long-

(1) La note que nous donnons ci-dessus n'est qu'une analyse de celle qui sera, prochainement, reproduite in-extenso dans les mémoires de la Société archéologique de Bordeaux. (C. de M.)

(2) Cette pierre percée de trois cuvettes se trouve actuellement au Musée Lapidaire de la rue des Facultés. (C. de M.)

temps à des ablutions, car le frottement de vases tels que seaux ou aiguières a laissé plusieurs empreintes à sa surface ; elle reposait sur un petit massif de cailloux et de mortier. »

« Presque toutes ces aires étaient recouvertes de débris portant des traces d'incendie. Au milieu de ces déblais on a recueilli des fragments de poterie romaine, etc., etc. »

« Ces constructions et les diverses mosaïques découvertes à plusieurs époques dans ce quartier justifient que des habitations gallo-romaines s'étendaient en dehors de l'enceinte de Bordeaux, limitée par les fossés de l'Intendance, de même qu'il en a été reconnu rue Saint-Martin et sur le mont Judaïc. »

— Journal *le Progrès* 1867, Bulletin archéologique, page 747.

. . . .

« Nous avions déjà reconnu, rue Vital-Carles, lors de la construction de la maison Grangeneuve et lors des *fouilles du marché des Grands-Hommes,* jusqu'à trois étages *d'habitations romaines superposées*, toutes séparées par de légers remblais portant traces d'incendies. »

— Journal *le Progrès* 1868, Bulletin archéologique, page 567.

. . . .

« Il a été trouvé dans ces débris quelques morceaux de grandes tuiles à rebords (romaines) portant une marque de fabrique, dont on a également trouvé trace au *marché des Grands-Hommes*. »

Marquis de PUIFFERRAT. — Fouilles du marché des Grands-Hommes.

« Cet honorable archéologue nous a affirmé que lors des fouilles du marché des Grands-Hommes, M. P. Sansas avait recueilli plusieurs vases gallo-romains. »

Un de ces vases se trouve actuellement au Musée de la rue Jean-Jacques Bel et porte la date de 1865.

A. Bordes. — *Histoire de Bordeaux*, tome I, p. 205.

« M. Bordes rappelle que sur l'emplacement du marché des Récolets, aujourd'hui marché des Grands-Hommes, on a trouvé de nombreux débris de l'époque romaine. »

19

Ducournau. — *Guienne historique et monumentale*, 3e partie, page 20.

« Burdigala s'étendait-elle au-delà de l'enceinte dont parle Ausone? Nous ne le pensons pas. »

Les mosaïques et les substructions qui ont été rencontrées dans l'aire du manège Ségalier, sous différentes maisons des rues Saint-Martin (1), *Michel-Montaigne*, des Religieuses (2), Tronqueyre (3), etc. (4), révèlent seulement l'existence de monuments isolés. »

Voir pièces justificatives B et nos 30, 36 et 41.

20

Camille de Mensignac. — Fouilles de la rue Michel-Montaigne.

« Dans le courant de l'année 1877, rue Michel-Montaigne, en creusant le sol pour la pose de tuyaux d'égout, les ouvriers ont mis à découvert, sur une longueur de quelques mètres et une largeur de deux mètres, une certaine quan-

---

(1) Aujourd'hui, partie de la rue Saint-Sernin, comprise entre les rues Judaïque et Dauphine.

(2) Aujourd'hui la rue Thiac.

(3) Aujourd'hui la rue Rodrigues-Péreire.

(4) Il est vraiment regrettable que M. Ducournau se soit abstenu de nommer les autres rues de Bordeaux où il avait été fait des découvertes de mosaïques.

tité de débris romains composée de pesons en terre cuite, ainsi que de nombreux tessons de poterie noire, grise, jaune, rouge, etc. »

21

DURASSIER, architecte. — Fouilles de la rue Jean-Jacques Rousseau, nº 5. »

Cet honorable architecte a fourni à notre collègue, M. Louis Lussaud, les renseignements suivants sur une découverte de mosaïque dans cette rue :

« Il y a quelques années qu'édifiant la maison portant le nº 5 de la rue Jean-Jacques Rousseau, mes ouvriers, en déblayant le sol d'une cave, rencontrèrent sous leurs pics un pavé en mosaïque. »

« Ne se rendant pas compte de ce que cela pouvait être ils le brisèrent complètement et lorsque j'arrivai sur les lieux j'eus la douleur de ne pouvoir en ramasser qu'un faible fragment. »

« D'après les terrassements que j'ai fait exécuter, je crois qu'il devait exister à cet endroit une vaste habitation gallo-romaine. »

Ces renseignements nous ont été confirmés par M. Antin, entrepreneur des travaux.

22

BERNADAU. — Fouilles de la rue Buffon et du cours de Tourny. *Œuvres manuscrites*, *Les Tablettes*, tome VIII, page 25 (inédit).

« On a découvert aujourd'hui un morceau d'antiquité, en faisant les fondemens dans une maison qui est sur les douves du cours de Tourny, à l'endroit où l'on vient de faire une percée pour faire communiquer le terrain des Récollets avec le grand chemin rue Montaigne. C'était un pavé trouvé à 15 pieds de profondeur, formé de grandes

plaques d'une espèce d'ardoise en terre noire. Vinet place vers cet endroit les anciens Thernes de Bordeaux. Cette découverte a fait peu de sensation dans cette ville, comme on s'en doute bien. »

23

Camille de Mensignac. — Fouilles du Théâtre-Français.

« J'ai souvent entendu dire qu'en creusant les fondements du Théâtre-Français on avait mis à découvert beaucoup de fragments de marbre de l'époque romaine. »

Voir la pièce justificative n° 9.

24

Camille de Mensignac. — Fouilles de la place Tourny, nos 5 et 7, et de la rue L'Hôte.

« En établissant les fondations des maisons portant les nos 5 et 7 de la place Tourny (où se trouve actuellement le télégraphe), on a trouvé des fragments de poteries romaines, rouge, noire, grise et rouge *dite samienne.* »

25

F. Jouannet. — Fouilles de la place Fondaudège et de la rue Lafaurie-de-Montbadon. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome IV (1831), page 126.

Après avoir reconnu qu'à Terre-Nègre, le nombre des urnes était à celui des corps, comme vingt est à un, M. F. Jouannet ajoute : « Même proportion dans un autre dépôt funéraire découvert il y a environ 18 ans, rue de la Grande-Taupe (1), emplacement de la maison Gromel. Dé-

(1) Aujourd'hui rue Lafaurie-de-Montbadon.



pôt dépendant probablement de quelque tombeau situé au bord de la voie publique. »

— *Ruche d'Aquitaine*, article sur le cimetière de Terre-Nègre, tome II, page 325.

En note au bas de cette page.

« J'ai reconnu au coin de la place Fondaudége les traces d'un cimetière que je crois plus antique (auparavant M. Jouannet parle du cimetière de Terre-Nègre). J'ai vu du moins plusieurs médailles d'Auguste et quelques urnes trouvées à cet endroit. »

26

Charles Braquehaye. — *Société archéologique de Bordeaux*. Procès-verbaux, séance générale du 4 décembre 1874.

« M. Braquehaye signale la découverte d'ossements brûlés dans la reconstruction d'une maison à l'angle de la rue Sèze et des allées de Tourny. »

27

Palais-Gallien.

Ce monument gallo-romain, dont il reste encore des fragments considérables et qui avait été construit pour pouvoir contenir de 14 à 15,000 spectateurs, a été si souvent décrit, qu'il est superflu d'y revenir aujourd'hui. Nous le signalons simplement et avons indiqué au nº 27 de notre plan son emplacement.

28

Ruche d'Aquitaine (novembre 1817), tome I, page 381.

« La voie romaine d'Auch à Bordeaux avait été avancée jusqu'au-delà des Arènes (Palais-Gallien) parce qu'on avait l'intention de la prolonger vers les Méduli. »

La rue du Palais-Gallien faisait partie de la route romaine. Une lièvre de 1356 la désigne encore sous le nom de *grand chemin.* »

29

F. JOUANNET. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome VI (années 1835-1837), page 192.

Dans un rapport sur quelques antiquités découvertes à Bordeaux, M. F. Jouannet, après avoir parlé de la découverte de carreaux antiques trouvés à l'église Saint-Siméon de Bordeaux, de la mise à jour d'une partie de la muraille et d'une des tours (côté nord) de la première enceinte de Bordeaux, ajoute :

« Ce n'est pas seulement l'antique enceinte qui renferme des monuments dignes d'être soigneusement recueillis, on en trouve même dans des quartiers éloignés de l'ancienne ville. J'ai acquis cette année une vingtaine de médailles de Posthume, de Claude-le-Gothique et de Gallien, trouvées près de la place Dauphine ; dans le nombre il est quelques revers assez rares. »

Il parle aussi, dans cet article, d'un petit Mercure en bronze trouvé près du cimetière de Terre-Nègre.

— *Notice sur les antiques sépultures populaires du département de la Gironde*, pages 43, 45 et 49 du tirage à part. Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome IV (1835).

« Clef en bronze trouvée dans le Campaure (1) : les objets

(1) Entre les rues du Palais-Gallien et la ville, s'étendait un vaste champ qui dans les titres des treizième et quatorzième siècle porte le nom de Campaure. Il occupait l'espace compris aujourd'hui entre les fossés de l'Intendance, la place Dauphine, la rue du Palais-Gallien, la partie inférieure de la rue Fondaudège, les allées de Tourny et la place de la Comédie (Baurein, nouvelle édition, tome IV, au mot Campaure. — N. Ruche d'Aquitaine tome I, p. 381. — Léo Drouyn. *Bordeaux vers 1450*, au mot Campauria).



de cette localité sont romains ; mais la date en est douteuse (voir planche 1). »

« Cuiller en bronze doré, trouvée dans le Campaure (planche 2). »

« Vase romain en verre trouvé dans le Campaure (planche 7). »

On a trouvé des débris romains à différentes époques sur toute l'étendue de l'ancien tennement de Campaure.

Voir les pièces justificatives nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 41, 44 et 45.

30

DUCOURNAU. — *Guienne historique et monumentale*, tome II, troisième partie, page 20.

« Dans l'îlot compris entre les rues du Palais-Gallien, celle des Religieuses et la rue Saint-Seurin, on a recueilli, il est vrai, beaucoup de médailles antérieures au quatrième siècle ; et la rue Saint-Etienne, où l'on arrive en quittant cet îlot, est bordée au sud par un mur presque tout composé de pierres de revêtement, derniers restes de constructions romaines. »

CIROT DE LA VILLE. — *Description de l'église Saint-Seurin de Bordeaux*, page 132.

« Cette dernière condition ne serait pas satisfaite par l'église Saint-Etienne si on adoptait l'opinion de Jouannet : « Dans l'îlot compris entre la rue du Palais-Gallien, celle des Religieuses et la grande rue Saint-Sernin, dit ce savant, les jardins qui s'y trouvent renferment beaucoup de médailles d'une époque antérieure à Ausone. » . . .

« Le grand jardin de l'établissement des Sourds-Muets, qui fait encore partie du vaste îlot cité plus haut, est depuis longtemps connu par le nombre de médailles que les jardiniers y rencontrent. » . . . .

« J'en ai reçu quatre-vingts dont une trentaine se recommandent par leur belle conservation. » De ces médailles et « des mosaïques rencontrées sous l'aire du Manège-Ségalier, sous différentes maisons des rues Saint-Martin, Michel-Montaigne, des Religieuses, Tronqueyre, etc. »

Charles FARINE. — *Société archéologique de Bordeaux, Musée Dubois*, tome III, page 51.

« Ainsi, dans le jardin des Sourdes-Muettes, entre les rues Thiac et Castéja (1), on a trouvé diverses sépultures encore intactes, où les cadavres protégés par trois rangées de tuiles romaines à rebords, l'une posée à plat, sur laquelle reposait le cadavre ; les deux autres, formant dos d'âne, étaient calées par quelques moellons, et le tout recouvert de terre végétale. Un peu plus à l'est, quand on a ouvert la rue Saint-Seurin (sans doute Saint-Sernin), dans la propriété de M. Rey, médecin, on a découvert, au milieu du sable qui forme le terrain naturel, la sépulture d'un enfant du premier âge, renfermé dans une amphore romaine qu'on avait brisée à cet effet, et dont les morceaux avaient ensuite été rajustés (2). »

« *Ainsi le plateau Saint-Seurin a été habité dès les temps les plus reculés* et il l'a été sans interruption jusqu'à nos jours. »

— Même ouvrage, page 51.

« Dans le jardin des Sourdes-Muettes, entre les rues Thiac et Castéja, on a trouvé diverses sépultures romaines ».

---

(1) La rue Castéja a été percée vers 1865 ou 1866.

(2) Nous avons trouvé dans les notes inédites de M. P. Sansas la relation de cette découverte, faite dans la propriété de M. Rey, lors du percement de la rue Saint-Sernin.

Pierre SANSAS. — Musée préhistorique de Bordeaux.

En 1870, M. Sansas a trouvé, dans le jardin des Sourdes-Muettes, une boucle en bronze de l'époque gallo-romaine.

Théodore AMTMANN. — Fouilles des rues Thiac et Saint-Sernin. *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 9 décembre 1881.

« Les fouilles exécutées à l'encoignure sud-est des rues Thiac et Saint-Sernin pour l'édification de la maison Poinçot, ont mis à découvert, entre 3m et 3m50 de profondeur, quinze à vingt squelettes, ainsi que de nombreux débris de l'époque romaine. »

« La plupart de ces squelettes avaient le crâne reposant sur un moëllon. »

« Les objets romains se composaient de nombreux tessons de briques à rebords, ainsi que d'un vase entier, de 14 centimètres de haut, à goulot étroit, panse large, muni d'une anse sur le côté, et d'une quantité de fragments de vases de toutes formes et de toutes grandeurs en poterie rouge, jaune, noire, grise, et en poterie rouge *dite samienne;* parmi ces derniers un certain nombre avec dessins en relief et marques de fabrique. »

« On a recueilli aussi un certain nombre d'objets en bronze composés de la moitié d'un anneau cylindrique, de plusieurs fibules, d'un style et d'un petit objet de forme rectangulaire, mesurant 0m019 de long sur 0m014 de large et 0m001 d'épaisseur. Cet ustensile, qu'on croit être un instrument de potier, est muni de six petites dents de 0m0015 de longueur, régulièrement espacées. »

On a ramassé aussi plusieurs monnaies romaines, parmi lesquelles des Trajan, des Adrien, des Marc-Aurèle et des Claude-le-Gothique. »

A. BORDES. — *Histoire de Bordeaux*, tome Ier, page 22.

« Vers la place Dauphine existait, prétend-on, un temple

consacré à Jupiter ; *sur l'emplacement de l'Hôtel actuel des monnaies* (1) *étaient des bains publics* (romains). »

Voir les pièces justificatives B et nos 19, 29 et 74.

81

Charles BRAQUEHAYE. — Fouilles de la rue Saint-Sernin, n° 71 (2). *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 11 août 1876.

« M. Charles Braquehaye parle des fouilles faites rue Saint-Sernin, dans lesquelles il a recueilli une quantité considérable de débris de poteries antiques (romaines) noires, grises, brunes, rouges, blanches, mordorées, à vernis métallique, etc. Les nombreux types rencontrés dans les différents quartiers de la ville et la diversité des marques de potier qu'on y relève permettent de croire que Bordeaux est une des cités qui présentent le plus d'échantillons de la poterie de luxe de l'époque romaine. »

— Mêmes fouilles.

Cet archéologue nous fournit les renseignements suivants et complémentaires sur des fouilles exécutées, emplacement de la maison portant le n° 71 de la rue Saint-Sernin.

« En juillet 1876, rue Saint-Sernin, n° 71, les fouilles ont été faites à la profondeur de 2m50 environ. On a trouvé divers objets romains tels que : une épingle en os, divers ustensiles, quelques petits bronzes de Tétricus et une

---

(1) L'ancien Hôtel des monnaies était situé à l'entrée de la rue du Palais-Gallien.

(2) On ne peut fouiller un seul emplacement de la rue Saint-Sernin sans découvrir des débris de l'époque romaine.

Cette rue percée en 1865 coupe en deux parties à peu près égales, l'îlot signalé par M. F. Jouannet, l'îlot où il a trouvé tant de monnaies romaines antérieures à Ausone. (C. de M.)

grande quantité de vases romains, notamment des poteries à couverte rouge, dites *samiennes*, dont le nombre peut être évalué, sans exagération, à 200 au moins. Huit marques de potier ont été recueillies, ainsi que divers vases entiers; M. Augier en conserve quelques-uns. »

AUGIER. — Mêmes fouilles.

« M. Augier possède un joli vase romain, en terre cuite ordinaire, trouvé dans les fouilles signalées par M. Braquehaye. »

Cette découverte a été faite sur l'emplacement de l'îlot signalé dans la pièce justificative n° 30.

32

F. JOUANNET. — *Statistique de la Gironde,* 1837, tome I, page 248.

L'auteur de cet ouvrage, après avoir décrit le Palais-Gallien, ajoute :

« Les différentes fouilles pratiquées depuis trente ans, soit dans l'arène, soit aux environs, ont procuré la découverte d'un assez grand nombre de médailles de Gallien, des Tétricus et des deux Posthumes. Ces particularités s'accordent avec l'âge que la tradition prête à ce monument. »

33

JUILLET. — Fouilles de la rue Duplessis, n° 3. Musée Préhistorique de Bordeaux.

« Mme Juillet a fait don, en janvier 1873, de huit potiches gallo-romaines découvertes en 1859, en fouillant la cave de la maison portant le n° 3 de la rue Duplessis. »

Ces vases sont semblables à ceux trouvés en 1863 cours du Chapeau-Rouge. (Voir pièce justificative, n° 1.)

84

Emile LALANNE. — Fouilles des rues Saint-Sernin et Turenne.

Nous devons à l'obligeance de M. Emile Lalanne, archéologue, la connaissance d'un objet romain en bronze, trouvé dans les fouilles d'une des trois belles maisons qui font l'encoignure des rues Turenne et Saint-Sernin. Ce petit bronze, trouvé avec une monnaie romaine d'Antonin, représente un buste d'homme et a été fort bien décrit sous le nom de *Vase de bronze en forme de tête* par M. Maxime Collignon, professeur d'archéologie à la Faculté des Lettres de Bordeaux (voir cet article dans le tome VII des mémoires de la Société archéologique de Bordeaux, page 49).

85

Camille de MENSIGNAC. — Fouilles de la rue Saint-Sernin, n° 99, deuxième justice de paix de Bordeaux.

« En creusant les fondations de la deuxième justice de paix, rue Saint-Sernin, n° 99, en face de la rue Lebrun, les ouvriers ont trouvé de nombreux fragments de poterie rouge dite *samienne.* »

86

F. JOUANNET. — *Statistique de la Gironde*, tome I, p. 243. 246 et 248.

Dans une note mise à la fin de cette page, l'auteur dit : « Je viens d'acquérir un petit Mercure en bronze trouvé l'été dernier près de Terre-Nègre ; il est haut de 0^m40 ; il a le pétase et les talaires. Le travail paraît être du III° siècle. »

. . . .

« C'est le plus ancien cimetière chrétien de Bordeaux ;

celui de Saint-Seurin ayant été fouillé profondément sur quelques points en 1790, on trouva, sous plusieurs lits de tombeaux, d'autres cercueils en pierre qui renfermaient des médailles du IIᵉ siècle, des vases et d'autres antiquités. »

. . . .

« A quelques pas et au sud du Palais-Gallien, dans la rue de la Prévoté, il existe une petite maisonnette de la même époque conservée presque en entier; ses murs construits en briques et en ciments, par couches alternatives avec un revêtement extérieur, sont entourés à moitié hauteur de trois lignes de grands carreaux de briques formant une espèce de plinthe ; à l'est au-dessus de la plinthe, s'ouvre une petite croisée demi-circulaire, de même fabrique que les arcades de l'amphithéatre. La maisonnette est couronnée d'une voûte à plein-cintre, construite dans le même genre. Les briques, le ciment composé de tuileaux brisés, de chaux, de sable, de gravier et d'un peu de charbon ne diffèrent en rien des briques et du ciment de l'antique arène. »

« Au reste, les débris et les médailles que l'on trouve fréquemment dans les jardins environnants ne permettent pas de douter que ces quartiers n'aient été très bien peuplés. »

M. F. Jouannet ajoute qu'on a démoli plusieurs autres maisons semblables qui existaient dans le quartier.

Le dessin ainsi que la description de cette maison ont été reproduits dans les comptes-rendus de la Commission des monuments et documents historiques et à la page 133 de l'histoire de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, par M. Cirot de la Ville.

— Fouilles du cimetière de Saint-Seurin. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1829, page 202.

L'auteur, parlant du cimetière de Saint-Seurin, dit :

« N'avons-nous pas vu, dans le cimetière de Saint-Seurin, où tant de générations dorment ensevelies les unes sur les autres, retirer des couches inférieures de cette multitude de cercueils en pierre, des lampes, des lacrymatoires, des médailles de Faustine, un Mercure et jusqu'à un petit taureau d'airain ».

LACOUR fils. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, tome V (1807), p. 261.

« Description par M. Lacour fils de deux petits Mercure en bronze de l'époque romaine. Le premier de cès petits Mercure fut trouvé dans le cimetière de Saint-Séverin, dans des fouilles qui y furent faites en 1791. »

N.... — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*. Antiquités par N..., tome XVIII (1820), page 13.

L'auteur, après avoir décrit la maison romaine découverte dans la rue de la Prévoté, termine son article ainsi : « Mais la maison est déjà en vente et peut-être dès demain le nouveau propriétaire y mettra les maçons pour la détruire. Déjà, si nous nous en rapportons au témoignage de quelques ouvriers, plusieurs habitations de la même forme et dans le même quartier ont été démolies de nos jours. »

« On a trouvé aussi sur le sol environnant des fragments de marbre, etc. »

BOSREDON. — Fouilles du cimetière Saint-Seurin. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome IV, année 1830, pages 23 et 24.

« Notice intéressante fournie à l'Académie par M. Bosredon, entrepreneur de bâtisses, sur les fouilles faites près de l'église Saint-Seurin, dans les rues de la Prévoté, Saint-Etienne et Tronqueyre. »

Cet honorable entrepreneur rend compte « de la découverte de sépultures romaines dans l'antique cimetière de Saint-Seurin. Dans le lit inférieur des tombeaux de Saint-Seurin on a trouvé des médailles de l'empereur Antonin, des lacrymatoires et autres objets qui se rencontrent ordinairement dans les sépultures romaines. »

Voir pièces justificatives B et nos 19 et 30.

27

Voir les pièces justificatives B et nos 19 et 30.

28

Ducournau. — *Guienne historique et monumentale,* tome II, troisième partie, page 14.

« En dehors des murs, à Saint-Seurin, église si célèbre dans la Guienne, terre sainte des premiers temps du christianisme, *quelques débris de colonnes et de chapiteaux antiques*, font présumer qu'il existait là un temple païen.»

Chronique Bordelaise *****, page 9.

Église collégiale de Saint-Seurin. « Suivant les anciennes traditions, cette église était un temple consacré aux faux dieux et il y avait dans ce temple un autel élevé, avec cette inscription gravée sur le frontispice *Deo ignoto*. »

Lacour. — *La Gironde,* journal littéraire, artistique, etc., années 1833-1834. Note sur Bordeaux.

« Découverte de débris de l'époque romaine à l'église Saint-Seurin. »

Armand Combes. — *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 13 mai 1881.

« M. A. Combes affirme qu'en faisant des fouilles aux allées Damour, on avait découvert un tombeau gallo-ro-

main en briques à rebords, ainsi qu'un vase de la même époque en poterie grise. »

Voir la pièce justificative n° 36.

39

Armand Combes. — Fouilles de la rue du Manège, n° 21. *Société archéologique de Bordeaux*, tome VI, page 96.

« M. Combes a trouvé au n° 21 de la rue du Manège, dans les fouilles de cette maison, un vase gallo-romain en terre cuite à 3 mètres au-dessous du sol ».

40

Camille de Mensignac. — Fouilles de la rue de Fleurus, n° 2. *Société archéologique de Bordeaux*, tome VI, pages 125 et 126.

« M. Camille de Mensignac nous communique qu'en creusant les caves de la maison portant le n° 2 de la rue de Fleurus, on a trouvé, à la profondeur de deux mètres environ, de nombreux ossements humains et une amphore romaine servant de sépulture à un enfant du premier âge. Cette amphore fusiforme, en poterie jaunâtre, et qui mesure un mètre de hauteur, avait été brisée au plus large de la panse, afin d'y introduire le petit cadavre (1). »

« On a recueilli au même endroit, un vase romain en terre blanche, hauteur 0m05, diamètre du col 0m05 ; divers tessons de vases de toutes formes et de toutes grandeurs en poterie romaine rouge, grise, etc. ; fragments de bronze oxydé et quelques pièces de monnaies romaines très frustes ».

---

(1) Cette amphore est la propriété de M. A. Combes. (C. de M.)

41

Fouilles de la rue du Manège. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux*, tome III, page 177.

« Ceux qu'on a trouvé le 19 germinal dernier (1804) rue du Manège, faubourg St-Seurin, sont bien dignes de captiver l'attention des amateurs; on y reconnaît un caractère de grandeur et d'antiquité. C'est un pavé de mosaïque dont on voit en ce moment une étendue continue de 12 mètres de longueur sur 8 de largeur. Il est parfaitement conservé dans sa position horizontale ordinaire, à quelques cassures près faites par la racine des arbres qui s'élevaient encore, il y a 16 ans, sur ce local où était le jardin du président de Gasc (2). Ce pavé est un des plus beaux et des plus incontestables antiques qu'on ait découvert à Bordeaux ». .

. . . .

« (2) Feu M. Ségalier l'ayant acquis (le jardin de M. de Gasc), il y fit percer plusieurs rues, et bâtir entre autres un manège pour la compagnie de cavalerie de la garde nationale de Bordeaux, en 1789. On y a depuis établi un cirque pour servir à donner des spectacles d'équitation. Le pavé de la mosaïque dont nous parlons, a été découvert dans l'arène de ce cirque, à un mètre de profondeur. Il paraît qu'il se prolonge sous les loges du côté du Levant. On en avait reconnu l'existence et découvert une superficie de cinq mètres sur un et demi lorsqu'on fouilla ce terrain, en avril 1788. »

L'Indicateur bordelais, n° 207.

Nous lisons dans le 208° n° du journal *l'Indicateur bordelais*, du jeudi, 28 Germinal an 13 de la république (18 avril 1805) le récit suivant :

Le narrateur de l'article, après avoir parlé du temple de

Vernemetis, du Palais-Gallien, des Piliers-de-Tutelle et des bains publics qui « étaient situés dans ce qu'on appelle maintenant le faubourg Saint-Seurin », dit qu'on vient de découvrir le parquet d'une salle en mosaïque, etc. . . .

« Ce parquet s'est trouvé dans l'arène du manège de feu M. Ségalier (1), au bout de la rue Judaïque Saint-Seurin, près la place D'Amour, à un mètre (3 pieds) du sol. Sa surface présente un carré long de 8 mètres (24 pieds environ) de large et par ce qui reste de sa longueur, qui est de 12 mètres (35 pieds environ), il paraît avoir eu dans toute son étendue 20 mètres (60 et quelques pieds). Il y a une rosace d'un mètre 50 centimètres (environ 4 pieds) de diamètre à chaque bout et il y en a encore une qui subsiste en entier à divers compartiments, avec une guirlande de feuilles de lauriers tout au tour; ainsi que diverses arabesques. L'intérieur est de forme circulaire avec une espèce de croix de Malte au milieu, le tout se termine par une plate-bande toute blanche sur sa longueur, et noire et blanche en demi-lune sur sa largeur, les carreaux sont de stuc de la grandeur d'un petit dais. La chose est des plus curieuses. On invite tous les amateurs à l'aller voir avant qu'on l'enlève et qu'on en comble l'excavation. »

Lacour fils. — Fouilles de la rue du Manège. *Compte-rendu de la Commission des monuments et documents historiques*, 1844-1845, page 24.

« M. Lacour, membre honoraire de cette commission, lui offre pour son album le dessin d'une mosaïque découverte sous le cirque Ségalier. »

---

(1) Ce manège était situé d'après le plan de la ville de Bordeaux en l'an XII, plan déposé aux archives Municipales, entre la partie de la rue du Manège qui prend de la rue Judaïque jusqu'aux allées d'Amour. Ce manège tenait toute la superficie comprise entre la loge anglaise, la rue Judaïque, la rue du Manège et les allées d'Amour.

BERNADAU. — Œuvres manuscrites. *Les Tablettes*, tome VII, pages 92 et 93,

« XIX Germinal an XIII (1805). — Découverte d'une mosaïque sous le cirque Ségalier. »

RABANIS. — *Histoire de Bordeaux.*

« Les ruines du Lavacrum découvert en 1557 ont offert de belles mosaïques. Ce terrain a été fouillé plusieurs fois, et les recherches ont toujours présenté des résultats intéressants. Il était situé entre le ruisseau de la Devise et la rue Ségalier. »

Henri Charles GUILLHE. — *Bulletin polymatique du Museum d'Instruction publique de Bordeaux;* conjecture sur l'état de Bordeaux à l'époque de la conquête romaine, tome XII, pages 200 et 201.

« A l'extérieur de la ville étaient les édifices publics et les constructions d'un usage moins ordinaire. »

L'auteur parle ensuite des Piliers-de-Tutelle, des bains retrouvés en face du grand-théâtre, du Campaure sur toute la superficie duquel on trouve *des débris romains*, du temple de Jupiter, des découvertes faites près le prieuré Saint-Martin et enfin : « *Des bains encore dans l'emplacement du cirque aujourd'hui Ségalier, d'où moi-même j'ai dans le temps enlevé de jolis fragments d'un pavé fait en mosaïque.* »

Voir les pièces justificatives n°s 47 et 29.

12

Charles FARINE. — Fouilles de la rue Ségalier. *Société archéologique de Bordeaux, Une Visite au Musée Dubois,* tome III, page 53.

« Cette statuette romaine, en terre cuite, hauteur 0^{m} 055,

a été trouvée rue Ségalier dans la propriété de M. Dubois ».

43

Charles FARINE. — Fouilles de la rue de l'église Saint-Seurin. *Société archéologique de Bordeaux, Une Visite au Musée Dubois*, tome III, page 50.

« Statuette de Bacchus (albâtre). Cette statuette de l'époque romaine a été découverte dans les fouilles pratiquées anciennement rue de l'église Saint-Seurin. »

44

Armand COMBES. — Fouilles de la rue Condillac.

« Notre collègue, M. Armand Combes, a signalé à la Société archéologique de Bordeaux, dans une de ses séances générales, la découverte de débris romains, en creusant les fondations de la cave d'une des maisons de la rue Condillac. »

« Il aurait recueilli différents petits vases en terre cuite et de nombreux tessons de poterie. »

45

Camille DE MENSIGNAC.— Fouilles de la rue Rolland, n° 15.

« En pratiquant les fondations de différents murs de la maison, n° 15, de la rue Rolland, les terrassiers ont mis à découvert, une certaine quantité de débris romains composée de briques à rebords, de tessons de poterie rouge, noire, grise, etc., ainsi qu'un poids en terre cuite de la même époque *dit poids de tisserand.* »

46

Léo DROUYN. — Publication des archives municipales de Bordeaux; *Bordeaux vers* 1450, page 349.

« Capera Sent-Martin-den-Mont-Judec. Cette chapelle

sur l'emplacement de laquelle a été construit, dans ces derniers temps, le réservoir Saint-Martin (1), avait elle-même remplacé un *monument romain,* dans les ruines duquel on a trouvé des statues antiques en marbre, des cippes et des monnaies (chr. bord. Lurb. p. 60) ».

Gabriel DE LURBE. — Fouilles faites près le Prieuré St-Martin. *Chronique bordelaise* de G. de Lurbe, page 42.

Nous lisons dans la *Chronique bordelaise* de G. de Lurbe, édition de 1594, page 42, le discours suivant fait par cet auteur sur les antiquités trouvées près le Prieuré Saint-Martin Lez-Bordeaux (2) :

« Au mois de juillet 1594, le sieur Donzeau, lieutenant particulier en la séneschaussée de Guyenne, faisant, parmi de vieilles masures et murailles, en un champ à lui appartenant, hors la ville, près le Prieuré St-Martin, tirer de la pierre pour employer en bastiment (3), les manœuvres qu'il avoit commis auroient, le 21 dudit mois, en bechant la terre, trouvé dans icelle, trois pieds, ou environ, de profondeur, deux grandes statues de marbre blanc, l'une d'homme, sans teste et bras, en habit de Sénateur romain, et l'autre de femme ayant seulement perdu les bras, vestue en matrone romaine, avec sa robe et cotillon qui se monstre par le bas, plissées d'une admirable façon, monstrant le tetin droit à descouvert, et ses cheveux entor-

---

(1) Le réservoir de Saint-Martin a été détruit en 1877 et remplacé par une construction nouvelle servant à loger les décors du Grand-Théâtre. (C. de M.)

(2) Les différents auteurs bordelais qui ont raconté cette découverte ne sont nullement d'accord sur l'endroit juste de la trouvaille. (C. de M.)

(3) La majeure partie de nos vieilles ruines ont disparu et disparaissent encore de nos jours de la même façon, chacun allant puiser là comme dans une carrière commune.

Cette coutume malheureuse nous a fait souvent, dans certaines communes du département de la Gironde, déplorer la perte de ruines importantes. (C. de M.)

tillés à l'entour de la teste avec les places et marques pour y loger perles et pierreries et couronne impériale; chacune desdites statuës estant de six pieds de hauteur. Et le 24 dudit mois, auroient trouvé une autre statuë d'homme, de pareille estoffe et grandeur, sans teste et bras, avec un nombre de pieces de marbre bien poly, contenant plusieurs inscriptions latines a pieces rapportées escrites en lettre romaine, manques toutesfois en quelques endroits, dont les deux principales, chacune de deux pieds de largeur et plus de longueur, contiennent ce que s'ensuit :

. DRVSO CAESA........
NICI CAESARIS ....
AVG. N. DIVI AVG....
PRAEFEC.T. VRBIS....
GVSTALI..................

» La seconde :

..... RVSI. F.............
C. AVGVSTO.............
PONT. MAX..............
.. OS II. P.P............
C. IVLIVS................

» Il s'est trouvé entre autres petits lopins de marbre où il y avait des lettres romaines, lesquels ne se pouvoient joindres en façon quelconque, si ce n'est trois petites pieces qui faisaient GERMANICI, toutesfois de plus petite lettre que les susdites deux inscriptions. On auroit aussi trouvé plusieurs pieces de bras, jambes et pieds desdites statuës et d'autres, ensemble grande quantité de petites pieces de terre cuite de diverses couleurs, qui restoient du pavé fait à la musaïque, et des lopins de plomb fondu, et en outre plusieurs médailles et monoye des anciens empereurs et impératrices, comme de Claudius, Domitianus, de Antoninus, de Commodus, de Gordian, Victorin, Constantin, de Licinius, de Messaline, Faustine et autres : et des anneaux de fer avec une clef, semblables à ceux trou-

vez au païs bas qui sont représentez par Lypsius en se commentaires sur Tacite. Mais ce qui est de plus singulier, c'est une médaille de bronze représentant le cachet de Neron, avec le pourtrait du combat d'Apollon et Marsias, et punition d'iceluy. A l'entour de laquelle sont escrits ces mots, NERO CLAVDIVS. CAESAR. AVGVSTVS. GERMANICVS. P. MAX. TR. P. IMP. P.P. tout de mesme que du Choul l'a representé en son discours de la Religion et médailles des anciens Romains. De façon que le tout ayant esté recueilli avec grand soing et curiosité par Messieurs les Maires et Jurats gouverneurs de la ville et porté en l'Hostel d'icelle. » . . . .

« Les plus curieux sont en peine de sçavoir quel lieu ce pouvoit estre, celui ou lesdites statuës et inscriptions ont esté trouvées. Aucuns pensent que ce fut un palais, les autres un temple, les autres des Bains et Estuves...... Les murailles qui restent sont très-fortes, especes et bien cimentées. » . . . .

« Il n'est pas mal à propos de penser que ce soient les ruines des Estuves ou Baings bastis par les Romains..... tant pour la commodité du ruisseau de la devise qui coule au pied de ladite terre, que pour avoir esté le bastiment divisé comme en cellules, avec des longiers de muraille en forme de portiques, comme le témoignent aussi les vieilles mazures des bains qu'on trouva, l'an 1557, au bout de ladite terre, en relevant le boulevard de la porte Dijeaux. Joint que, communement, les anciens Romains accompagnaient leurs Thermes et Baings de Gymnases, tant pour l'exercice du corps que de l'esprit, avec des portiques et galeries spacieuses, dans lesquelles estoient posées les statuës des grands et illustres hommes, etc. » . . . . .

RABANIS. — *Histoire de Bordeaux.*

« La découverte des ruines du temple eut lieu en 1594. Le terrain dans lequel on les trouva appartenait à M. de

Donzeau, lieutenant particulier de la sénéchaussée de Guienne et était situé près de l'ancien prieuré Saint-Martin (entre les rues Saint-Martin et Rouleau) (1). On trouva parmi les fragments de tout genre, cinq statues de marbre, dont quatre d'hommes et une de femme. Il restait encore deux inscriptions qui firent reconaître les statues de Drusus, fils de Germanicus et celle de l'empereur Claude. On pense que la statue de femme représente Messaline. »

La description de cette découverte a été aussi narrée dans le compte-rendu de la Commission des monuments et documents historiques année 1853-1854.

47

Voir les pièces justificatives nos 7 et 19.

48

Pierre SANSAS. — Fouilles de la rue Saint-Martin, n° 42 (note manuscrite inédite).

« 26 janvier 1864. — A 0m95 au-dessous du niveau actuel de la rue (il a été abaissé d'environ un mètre), immédiatement au-dessus du sol naturel, composé de sable rougeâtre, gravier et argile, on a trouvé *l'aire d'une habitation romaine.* Cette aire se composait d'une couche de moëllons, sans mortier, épaisse de 0m15 à 0m20; au-dessus une forte couche de béton épaisse de 0m04 à 0m05 centimètres; par place on remarquait sur cette aire comme des indices d'une légère couche de ciment rouge (aucune trace des cubes propres aux mosaïques). »

« L'habitation se prolongeait sous le sol de la rue sur toute l'étendue de la façade. »

---

(1) Aujourd'hui la rue Berquin.

« Quelques jours après, on a découvert plusieurs parties de l'aire, dont il a été parlé, avec des cubes formant une mosaïque blanche à points noirs. J'en ai recueilli un fragment. »

« Les cubes reposaient sur le ciment et avaient disparu dans la partie du bord exploitée. »

49

LAFUGE. — Fouilles de la rue Castelnau-d'Auros. *Société archéologique de Bordeaux,* procès-verbaux, séance générale du 9 juillet 1875.

« M. Lafuge présente des pesons en terre cuite de l'époque romaine trouvés dans une construction rue Castelnau-d'Auros. »

50

Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles de la place Dauphine, n° 30.

« En établissant une cave dans la maison n° 30 de la place Dauphine, ancien hôtel de la sous-division militaire de Bordeaux, nous avons constaté la présence de débris romains, tels que fragments de tuiles à rebords et tessons de poterie romaine, rouge, noire, grise, etc., etc. »

51

Arnaud COMBES. — Fouilles de la place Dauphine, n° 18. *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 8 novembre 1878.

« M. A. Combes signale la découverte, place Dauphine n° 18, dans la maison de M. Sens, charcutier, de substructions gallo-romaines, de peintures à fresque, de fragments de poteries, ainsi qu'une médaille de la même époque. »

52

F. JOUANNET. — Fouille de la rue des Glacières. *Statistique de la Gironde*, tome I, page 256.

« Bordeaux possède quelques autres statues (romaines) trouvées aussi dans ses ruines. La plus remarquable fut découverte en 1782, dans la rue des Glacières. »

53

BERNADAU. —*Les Tablettes* (œuvres manuscrites), tome XI, page 483.

« Du x juin 1837: On découvre près la Glacière un aqueduc ancien avec un amas d'os de divers ânimaux. Nos antiquitaires prétendent qu'il devait y avoir en cet endroit un abatoire. Il parait plus vraisemblable de croire que là était le victimaire ou l'égout où l'on jettait les débris de victimes sacrifiées dans le temple de Jupiter qui existait dans le quartier de la porte Dijaux. »

54

BERNADAU. — *Annales politiques, littéraires et statistique de Bordeaux,* page 239.

« Du 29 janvier 1781. — L'académie des sciences (1) députe aujourd'hui, vers les jurats, pour les remercier du don qu'ils lui avaient fait, d'un petit autel en pierre consacré à la déesse Hygie, et d'une statue en marbre représentant un ancien magistrat (morceaux qui viennent d'être découverts aux glacières de la ville rue Saint-Roch (2) ».

(1) Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

(2) Aujourd'hui rue de la Béotie. (C. de M.)

55

Pierre SANSAS. — Fouilles de la place Mériadeck (notes manuscrites inédites).

« 28 octobre 1868. — Il a été trouvé à la place Mériadeck, à 5m70 de profondeur un carrelage en briques cuites romaines de 0m04 d'épaisseur et de 0m40 au carré. Ces briques qui étaient posées sur une couche de mortier, entre deux murs de la même époque, paraissent encore aujourd'hui. »

56

Pierre SANSAS. — Fouilles de la rue d'Ornano.

M. Sansas fait mention, dans une note laissée au Musée lapidaire de la rue des Faculté, « de la découverte d'un mur romain dans la construction d'une des maisons de la rue d'Ornano, » partie de rue comprise entre le cours d'Albret et la rue de Belfort.

57

DIDIET. — *Bulletin polymatique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux,* tome VIII (1810), pages 48 et 49.

« M. Didiet, ingénieur en chef du département, a fait don au Muséum d'un fragment de mosaïque et de huit médailles romaines, parmi lesquelles on remarque un Néron de grand bronze, une impératrice Popée de moyen bronze, et un Maximien, médaille fourrée de petit module. Tous ces objets ont été trouvés en recurant le Peugue, entre le pont qui est sous la chaussée du cours d'Albret et le premier pont du marais. La mosaïque faisait partie d'un pavé plus étendu dont il existe encore des fragments au fond de l'*estey* du Peugue. »

58

Pierre Sansas. — Fouilles de la rue Rohan (notes manuscrites inédites).

« 22 novembre 1867. — A dix mètres de l'angle ouest de la rue Dufau, découverte par bout d'un mur romain. Cette muraille a été trouvée à la profondeur de 4m50 ; hauteur du mur un mètre, épaisseur invisible ; un rang de briques de 0m50 de longueur, 0m40 de largeur et 0m06 d'épaisseur ; longueur du mur six mètres. »

59

Pierre Sansas. — Fouilles du Jardin de la Mairie. Musée préhistorique de Bordeaux.

« 1872. — Don au Musée préhistorique de Bordeaux, par M. Sansas, d'une charnière en os et d'un fragment de poterie le tout de l'époque romaine découverts dans les fouilles du jardin de la Mairie, en face de la porte Rohan. »

60

E. Delfortrie — Fouilles de la place et de la rue Rohan. *Cité palustre au centre de la ville de Bordeaux*, pages 6, 7 et 8 du tirage à part.

« Coupe de terrain relevée en 1867 par M. Benoit, nous montrant les différents endroits de cette tranchée où il a été trouvé des débris romains ».

« 1. Sol et sous-sol actuel.
2. Terramare de l'époque gallo-romaine.
3. Terrain remanié composé de toutes les couches.
4. Tuiles-béton de l'époque gallo-romaine.

} 4 mètres.

5. Dépôt argileux marin, avec pecten maximus, mytilus édulis, etc., etc. »

A ce moment, la grande tranchée se dirigeait en ligne oblique sur la rue Rohan. »

. . . .

« Cette coupe laisse voir clairement qu'aux deux extrémités le terrain a été remanié par les Gallo-Romains pour y jeter leurs fondations sur pilotis. »

« Entre les n°s 8 et 18 de la rue Rohan, les couches inférieures qui nous occupent étaient restées parfaitement intactes et présentaient la coupe suivante :

« A. Sol et sous-sol actuel. } 4 mètres.
B. Terramare de l'époque gallo-romaine (1). }

C. Lit marin renfermant les mêmes coquilles que celles indiquées dans le n° 5 de la place Rohan, etc., etc. »

. . . .

« La peroée du grand égout collecteur étant effectuée dans la rue Rohan, des substructions gallo-romaines se trouvèrent depuis l'angle de la place jusque devant la maison portant le n· 8. »

Augier. — Fouilles de la place Rohan.

« M. Augier possède plusieurs échantillons de poterie romaine noire, rouge, grise, etc., provenant des fouilles d'une des maisons de la place Rohan. »

61

Pierre Sansas. — Fouilles de la rue du Palais-de-Justice. Journal le *Progrès*, tome V (1867), pages 746 et 747.

« Enfin la fouille s'étant continuée vers le midi pour aller prendre le Peugue dans la rue du Palais-de-Justice

(1) On entend par terramare des accumulations de cendres, de charbon, d'ossements et de débris de toutes sortes qui ont été rejetés par l'homme autour de ses habitations et qui s'y sont accumulés pendant des siècles. (C. de M.)

(ancienne rue des Minimes), on a découvert à la profondeur de quatre mètres cinquante centimètres environ au-dessous du sol de la rue, des pavages romains dignes de remarque. »

« C'était d'abord un carrelage en petits losanges de terre cuite dont le petit diamètre mesurait dix centimètres et le grand treize. Ces losanges, chacun de couleur différente, étaient parsemés de points aussi de couleurs variées, résultant de l'introduction dans la pâte d'une substance étrangère. A la même profondeur et plus au midi se trouvait un vaste carrelage en mosaïque, occupant une moitié du sol de la rue et pouvant s'étendre au-delà vers l'Ouest. Cette mosaïque composée de petits cubes de marbre exclusivement blancs et noirs, offrait pour dessin un assemblage de carreaux alternativement blancs et noirs ayant environ quarante-deux centimètres de côté. Au milieu de chaque carreau se trouvaient groupés quatre cubes de couleur différente. La bordure était formée par une ligne en zigzag de cubes noirs (1). »

« A côté de la mosaïque on voyait encore un carrelage en plaque de marbre blanc. »

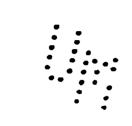
« Des masses de murs très épais avaient été renversées sur la mosaïque. »

62

Pierre Sansas. — Fouilles de la rue des Palanques et de la vallée du Peugue (cours d'Alsace-et-Lorraine). Journal *le Progrès*, tome V (1867), bulletin archéologique, pages 744, 745, 746, 747.

« Dans un article sur les fouilles de la vallée du Peugue, M. P. Sansas signale la découverte de nombreuses murailles gallo-romaines trouvées rue des Palanques et vallée

(1) Quelques fragments de cette mosaïque sont déposés au Musée Lapidaires de la rue des Facultés. (C. de M.)



du Peugue (cours d'Alsace-et-Lorraine). Ces murs romains, qui commençaient vers le milieu de la rue des Palanques, descendaient cette voie jusqu'à sa rencontre avec la vallée du Peugue et de là se dirigeant vers l'ouest ils suivaient ce cours jusqu'à sa rencontre avec la rue de Cursol (ancienne rue des Minimettes), aujourd'hui rue Cabirol. »

63

Pierre SANSAS. — Fouilles du cours d'Alsace-et-Lorraine, emplacement de la Faculté de Droit. (Notes manuscrites inédites.)

« 2 juillet 1872. — On a découvert à trois mètres en contrebas de la rigole de la rue Cabirol, un sol en beton romain mêlé de pierres cailloux et briques cassées ; épaisseur 0m 30. Cette aire était recouverte par des briques jaunes de même époque ayant une épaisseur de 0m03. Ce beton, qui est composé de chaux ordinaire, de chaux hydraulique et de ciment, a son couronnement fait de ciment romain auquel on a mélangé de la poudre de briques. Sa longueur est de 6 mètres et sa largeur de 3 mètres. »

On a trouvé aussi sur cet emplacement des fragments de poteries romaines. (C. de M.)

Voir la pièce justificative n° 62.

64

Camille DE MENSIGNAC.—Fouilles de la rue Pélegrin, n° 16.

« Les fondations de la maison n° 16, rue Pélegrin, ont permis de constater, dans les terres qu'on a été obligé d'enlever, la présence de nombreux tessons de poteries romaines, rouge, noire, grise, etc, plus de quelques poids de tisserand en terre cuite de même époque. »

65

Camille DE MENSIGNAC.— Fouilles de la rue Pélegrin, n° 18, *Société archéologique de Bordeaux*, tome V, procès-verbaux, séance générale du 8 mars 1878.

« M. Camille de Mensignac signale rue Pélegrin, n° 18, la présence de débris calcinés de l'époque romaine composés de cendres, de charbon, et de nombreux fragments de tuiles à rebords, de poteries rouge, noire, grise et de poterie rouge dite *samienne*. »

« Parmi ces déblais d'incendie on a recueilli une fibule en bronze, ainsi que d'autres morceaux de même métal. »

« Ces objets sont la propriété de notre collègue, M. A. Combes. »

Voir pièce justificative n° 74.

66

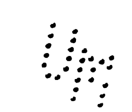
Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles des rues du Hâ, n°s 37 et 39, et Pélegrin, n° 11.

« En établissant les fondations des maisons qu'on a édifiées, dans le courant de l'année 1881, au coin des rues du Hâ et Pélegrin, sur l'emplacement des anciens immeubles n°s 37 et 39 de la rue du Hâ, les terrassiers ont mis à jour, à 2^{m} 50 de profondeur, une couche d'un mètre environ d'épaisseur, composée de débris romains complètement calcinés. »

« L'incendie avait dû être tellement intense que les moëllons et les tuiles à recouvrement avaient été réduits à l'état de cendre. »

« L'enlèvement de ces déblais d'incendie a permis de reconnaître le soubassement de trois murs de même époque, dont deux avec rangées de briques et l'autre construit en moëllons. »

« Malgré cette forte calcination on a pu recueillir deux



fragments de style en os; quelques vases en terre cuite de formes et de grandeurs diverses; de nombreux poids de tisserand (?) en poterie rouge et jaune; un petit croissant en bronze ainsi que plusieurs morceaux de même métal; différentes monnaies parmi lesquelles un quinaire en argent de la famille *Egnatuleia* (monnaie consulaire), un Auguste en bronze (colonie espagnole de Saragosse), un Tibère moyen bronze, un Tétricus, quelques monnaies de Nîmes, ainsi que plusieurs autres pièces trop calcinées pour pouvoir les reconnaître. »

« On a ramassé aussi un col d'amphore portant la marque du potier, ainsi que de nombreux tessons de poterie, rouge, noire, grise et de poterie samienne à engobe rouge et à dessins en relief représentant des palmes, des écailles, des figures géométriques et d'autres des effigies d'animaux et d'oiseaux. Plusieurs fonds de vases de cette dernière poterie portent la marque de fabrique. »

« L'emplacement fouillé est de 340 mètres carrés environ. »

— Fouilles de la rue Pélegrin, n°s 7 et 9.

« En creusant les fondements des maisons 7 et 9 de la rue Pélegrin, les ouvriers ont rencontré, sur la plus grande étendue de la partie fouillée, à 4 mètres de profondeur, plusieurs murs en moëllons de l'époque gallo-romaine. »

« Non loin de ces murailles, ils ont découvert une citerne de 1^m50 carré et de deux mètres de profondeur, dont les murs construits avec de larges briques romaines avaient une épaisseur de 0^m80. Ce bassin pourrait bien être l'*impluvium* de l'habitation dont nous retrouvons une partie des murailles. »

« Dans le fond de cette petite citerne on a recueilli quatre ou cinq vases de la même époque. »

« Sur toute la superficie fouillée on a ramassé de nombreux fragments de poterie rouge dite *samienne* dont quelques fonds de vases portent des marques de fabrique. »

— Fouilles de la rue du Hâ, n° 41, maison Pomez.

« Les fouilles qu'on vient d'exécuter au n° 39 de la rue du Hâ nous ont fait connaître que la maison n° 41, elle aussi, reposait sur la même couche de débris romains calcinés que les n°s 37 et 39 de la même rue. »

« Elles ont eu aussi l'avantage de nous faire connaître qu'à un mètre environ de profondeur, le sol de la rue du Hâ, en face des n°s 37, 39 et 41, ainsi qu'à sa rencontre avec la rue Pélegrin, était composé de débris romains semblables à ceux découverts dans les fouilles de l'emplacement n°s 37 et 39 de la même rue. »

Voir la pièce justificative n° 74.

67

Pierre Sansas. — *Société archéologique de Bordeaux*, tome I, procès-verbaux, séance générale du 5 décembre 1873.

Extrait d'un rapport de M. P. Sansas.

« Il existait un canal romain près de la rue des Palanques. Tout cela ne se rapporterait-il pas à la célèbre fontaine. (La fontaine Divone). »

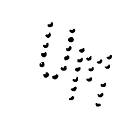
Voir pièce justificative n° 62.

68

Pierre Sansas. — *Société archéologique de Bordeaux*, tome V, page 126.

« Les fouilles qui s'effectuent le long de la rue du Peugue, au pied de l'ancien rempart gallo-romain de Bordeaux, ont permis de reconnaître les restes de *quelques constructions romaines en dehors du rempart*, ce qui indique. . . »

. . . .



— Journal *le Progrès*, tome V (1867). Bulletin archéologique, pages 744 et 745.

. . . .

. . . .

« Nous avons, en effet, rencontré, tout *le long et en dehors de l'enceinte connue* (l'enceinte gallo-romaine), la trace de monuments antérieurs à son érection. » . . .

. . . .

« Entre la rue Duffour-Dubergier et la rue des Palanques on a trouvé quelques parties de mur longeant la fouille du côté opposé à l'enceinte (gallo-romaine). Ces constructions sans liaisons et sans rapport avec le mur de ville devaient lui être antérieures ; car après qu'il a été élevé, on ne pouvait permettre de bâtir à cette distance ; et descendant beaucoup plus bas que le mur, pour se terminer là où il commençait, elles ne peuvent être que les restes de construction détruites au moment ou le mur a été élevé. »

F. Jouannet. — Fouilles de la rue des Mottes (1). *Statistique de la Gironde,* tome I, page 243.

« Statuettes de Mercure. — Le Musée de Bordeaux possède deux de ces petits Mercures (bronze). L'un fut découvert en 1791, en contruisant une maison rue des Mottes. »



Camille de Mensignac. — Fouilles de la rue du Palais-de-Justice, en face de la porte d'entrée de la prison. (Note manuscrite inédite.)

« Février 1877. — En plaçant des tuyaux pour le service des égouts de la ville, ont vient de mettre à découvert, rue

(1) La rue des Mottes, appelée ensuite rue du Mu, est la partie du cours d'Alsace-et-Lorraine comprise entre les rues Sainte-Catherine et Pas-Saint-Georges.

du Palais-de-Justice, à la hauteur de la rue du Hâ, de nombreux débris de l'époque romaine. »

« Immédiatement prévenus par notre collègue M. Charles Braquehaye, MM. J.-B. Gassies, le marquis de Puifferrat et moi nous nous rendîmes sur les lieux afin de constater de visu l'importance de cette découverte. »

« La fouille qui commençait à l'entrée de la rue du Hâ allait se perdre vers le milieu de la cour de la prison départementale. Elle mesurait une longueur de 16 mètres environ, sur un mètre de large et $2^{m}50$ à $3^{m}50$ de profondeur. »

« Cette tranchée traversait une forte couche de déblais d'incendie romains qui se composaient de cendres, de charbons, de moëllons brûlés, d'une grande quantité de tuiles à rebords et à recouvrement, d'un certain nombre de fragments d'amphores de grandes dimensions, de tessons de poterie rouge dite *samienne* et de poteries romaines de toutes sortes. Parmi ces déblais on a ramassé plusieurs pièces de monnaies romaines tellement oxydées qu'on n'a pu en reconnaître qu'une seule à l'effigie de *Tetricus*. »

« La largeur si minime de la tranchée n'a pu nous faire connaître s'il existait des substructions de même époque ; cependant cette grande quantité de tuiles à rebords, etc., nous fait supposer que là devait exister une vaste habitation ou une série d'habitations (1). »

Voir les pièces justificatives n°s 70, 71 et 74.

---

(1) Il ne faut point s'exagérer la beauté de la ville de Burdigala, seuls les édifices publics, et quelques riches maisons romaines étaient construits en pierre, les autres habitations étaient édifiées en briques, en bois et en chaume, comme nous l'ont fait comprendre les nombreuses fouilles que nous avons suivies. Ceci explique pourquoi nous trouvons peu de substructions et beaucoup d'autres débris d'incendie.

70

F. JOUANNET. — Fouilles du château du Hâ (1). *Notice sur quelques antiquités récemment découvertes à Bordeaux et aux environs.* Tirage à part.

« Les fouilles que l'on poursuit depuis quatre mois à Bordeaux, dans les murs et sur l'emplacement du château du Hâ, ont fait découvrir successivement plusieurs antiquités gallo-romaines dignes de quelque attention » . .

. . . .

« Je ne vous entretiendrai pas de ces chapiteaux de tous les ordres, de ces tronçons de colonnes brisées, que des amateurs passionnés d'antiquités auraient voulu conserver, comme si l'art avait pu y gagner quelque chose. »

M. Jouannet décrit ensuite plusieurs monuments romains sortis de la démolition et des fouilles du château du Hâ.

Marquis DE PUIFFERRAT. — Fouilles de l'emplacement du château du Hâ.

« Cet honorable membre de la Société archéologique de Bordeaux, nous a affirmé que, lors de la construction du Palais de Justice actuel, on avait trouvé beaucoup de débris romains ainsi que des médailles de la même époque. »

— *Bulletin polymatique du Museum d'Instruction publique de Bordeaux.* Antiquités. Mémoire sur les accroissements progressifs de Bordeaux, tome XI (1814), pages 227 et 229.

« Charles VII fortifia le château Trompette et bâtit le château du Hà ou du Far, à l'endroit où, sans doute, exisexistait un phare pour éclairer la route à travers les ma-

(1) C'est sur l'emplacement de l'ancien fort du Hâ qu'ont été construits le Palais de Justice et la prison départementale.

rais. *Il employa les vieilles ruines encore existantes au Mont Judaïque* (1454). » . . . .

. . . .

« 1602. — Les fortifications du château du Hâ furent démolies par ordre de Henri IV, et l'on y trouva *les fragments enlevés à l'ancien prétoire.* »

71

Marquis de Puifferrat. — Fouilles de la place Magenta (ancienne place d'Armes).

« En nivelant la place Magenta, les terrassiers ont découvert *beaucoup de médailles romaines*, parmi lesquelles des Tibères. M. le marquis de Puifferrat a vu lui-même plusieurs de ces monnaies entre les mains de M. Testar, entrepreneur des travaux. »

72

P. Bernadau. — Fouilles de l'emplacement de l'Hôpital Saint-André. *Les Tablettes* (œuvres manuscrites), tome X, page 348.

« Du v août 1826. — Découverte d'un tombeau en marbre, de quelques médailles et d'une figurine en bronze, en fouillant le terrain sur lequel on commence à bâtir l'hôpital. Le tombeau est en marbre, sans aucune inscription ni sculpture qui puisse indiquer à quel siècle il appartient. *Les médailles sont de divers empereurs romains* sans qu'aucune soit précieuse. La figurine a 4 pouces de hauteur, et représente un homme la tête ceinte d'une couronne de lauriers, portant un globe dans sa main droite et vêtu à la française, et ayant sur les épaules un manteau à cucule, comme sous le commencement de la troisième race. »

Voir les pièces justificatives B et n°s 70 et 71.

78

Léo Drouyn. — Fouilles de la place Sainte-Eulalie. *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 9 avril 1875.

« M. Drouyn présente trois anciens pesons en terre cuite (époque romaine) trouvés dans le jardin du presbytère de l'église Sainte-Eulalie. »

Marquis de Puifferrat. — Mêmes fouilles.

« En creusant les fondements du presbytère de la paroisse Sainte-Eulalie, sur la place du même nom, on a trouvé plusieurs vases en poterie romaine ainsi qu'un grand nombre de fragments de vases de toutes formes et de toutes grandeurs, en terre cuite de même époque, de couleur noire, grise, rouge et rouge dite *samienne* avec dessins en relief et marques de fabrique. »

Augier. — Mêmes fouilles.

« M. Augier possède un certain nombre de fragments de poterie noire, rouge, etc., de l'époque gallo-romaine trouvés dans les mêmes fouilles que celles décrites ci-dessus. »

Camille de Mensignac. — Fouilles de la place Sainte-Eulalie, n° 12.

« En établissant les fondations de la maison portant le n° 12 de la place Sainte-Eulalie, nous avons vu retirer des fouilles une certaine quantité de vases romains, ainsi que de nombreux tessons de vases de toutes formes et de toutes grandeurs appartenant à cette époque »

F. Jouannet. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,* tome III (1826) page 127.

« Rapport sur des acqueducs antiques — On a rencontré

des fragments d'acqueduc antique devant l'ancienne porte Sainte-Eulalie, en faisant une redoute; la même rencontre avait eu lieu à Saint-Julien.»

— *Compte-rendu de la Commission des monuments et documents historiques*, 1853-1854, page 55.

« Aqueducs anciens. — Découverte de divers fragments acqueduc romain à Bordeaux. »

Voir pièce justificative D.

74

Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles du cours des Fossés et de la rue Montaigne; emplacement de l'ancien Lycée.

« Les fondations de la façade des nouvelles Facultés de Théologie, des Sciences et des Lettres ont permis de reconnaître à une profondeur de 3 mètres, sur une longueur de 80 mètres et une largeur de 2 mètres, différentes aires en beton, plusieurs petits murs et un four de l'époque gallo-romaine. »

« Au-dessus de ces divers pavages régnait une couche, assez épaisse, de déblais d'incendie, composée de cendres, de charbons, de fragments de briques à rebords, de tessons de poteries romaines noire, grise, rouge, mordorée et rouge dite *samienne*, ainsi que de nombreux morceaux de peintures à fresque. »

« Ces différents sols en beton ainsi que les petits murs se continuaient sous le sol du cours des Fossés. »

« Sur un espace de 800 mètres carrés, et à toucher les découvertes citées plus haut, on a trouvé des débris de la même époque. »

« On a recueilli aussi sur cette superficie deux monnaies romaines, l'une de Trajan et l'autre de Tétricus. »

« Vingt mètres plus en arrière, c'est-à-dire après le fossé et le mur de la deuxième enceinte, découverte d'un petit mur romain et d'une autre aire en beton, ayant servi assuré-

ment à supporter les cubes d'une mosaïque dont nous trouvons divers fragments dans les terres qui se trouvent au-dessus. »

« Un peu plus loin à toucher la façade de la rue Montaigne découverte à 3 mètres environ de profondeur d'un autre sol de même nature que ceux cités ci-dessus. »

A. Bordes. — *Histoire de Bordeaux*, page 167.

« Fournissons dès ce moment la classification des monuments que les Romains paraissent avoir fondé chez nous. Parmi leurs créations l'on cite principalement : un temple consacré à Jupiter, et élevé autrefois aux environs de la place Dauphine (sur l'emplacement de l'ancien séminaire) (1), près du Mont Judaïque. » . . . .

. . . .

« Les temples d'Apollon, de Vénus et de Mars, que certaines conjectures établissent au nord de la ville, tandis que d'autres indications archéologiques paraissent révéler leur présence *dans le voisinage de l'ancien fort du Hâ sur le terrain contigu au collège actuel.* »

Voir les pièces justificatives nos 30, 65, 66, 69 et 70.

75

Pierre Sansas. — Fouilles de la rue Sainte-Catherine, n° 139. Journal *le Progrès*, tome IV (1866). Bulletin archéologique, page 270.

« On a également trouvé des traces d'un aqueduc romain très anciennement place d'Aquitaine, et tout récemment, rue Sainte-Catherine, près de la rue des Ayres, en reconstruisant la maison de M. Faye (2), d'après ce qui nous a été affirmé. »

---

(1) Dernièrement encore l'hôtel des Monnaies à Bordeaux.

(2) La maison de M. Faye, qui porte actuellement le n° 139 de la rue Sainte-Catherine, perce aussi dans la rue Montaigne.

76

Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles de la rue des Ayres.

« En creusant un canal pour la pose de tuyaux des eaux de la ville, les ouvriers ont rencontré, à la profondeur d'un mètre environ, des fragments de briques à rebords, ainsi que de nombreux tessons de poterie romaine rouge, grise, etc. »

77

F. JOUANNET. — *Statistique de la Gironde*, 1re partie, tome II, notes et tableaux justificatifs page 373.

« Découverte rue Lalande, n° 18, d'une margelle de puits dont le pourtour est orné d'un bas-relief de l'époque romaine. Ce bas-relief quoique très-fruste représente quatre barques voguant à la suite l'une de l'autre. Chacune est ornée d'un mât, d'une grande voile carrée, et de rames placées du côté de la proue. Les trois premières ont quatre rameurs; la dernière en a six. Un triton, porté sur les eaux, précède chaque nacelle faisant retentir sa conque, comme pour annoncer l'arrivée des personnes montées sur les barques. »

M. Jouannet donne ensuite la description des personnages renfermés dans chaque barque....

Nota. La longueur de cette margelle, 1m18, nous fait penser qu'elle ne peut provenir que des environs de l'endroit où elle a été trouvée.

78

Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles de la rue Labirat.

« En fouillant le sol pour établir les fondements Est, du nouveau temple israélite, rue Labirat, les terrassiers ont mis à découvert un petit pavage en beton romain mesurant 2 mètres carrés environ, ainsi que plusieurs fragments de tuiles à rebords et de poteries romaines. »

« Je dois ce renseignement à l'extrême obligeance de MM. Charles Durand, architecte, et Dupuch, inspecteur des travaux. »

79

Pierre Sansas.— Fouilles du Grand-Marché. (Notes manuscrites inédites).

« Dans les fouilles de la partie ouest du pavillon nord du grand marché, on a trouvé beaucoup de fragments de poterie rouge dite *samienne* très belle. Dans la partie ouest on a découvert un puisard donnant de l'eau, comblé avec des poteries grises romaines. »

80

Camille de Mensignac. — Fouilles des rues Ravez et des Ayres. *Société archéologique de Bordeaux*, tome VI, page 196.

« M. Camille de Mensignac signale la découverte d'un mur gallo-romain de 1m 20 épaisseur à l'angle des rues des Ayres et Ravez, en creusant les fondations de la maison portant le n° 9 de la rue Ravez. Près de cette muraille il a été recueilli un petit vase en terre cuite rouge ainsi que des fragments de poterie de la même époque. »

Augier. — Fouilles de la rue Ravez.

« M. Augier a découvert dans les fouilles d'une des maisons de la rue Ravez, maison située entre le cours d'Alsace-et Lorraine et la rue des Ayres, des débris de poterie rouge (romaine) dite *samienne*. »

81

Pierre Sansas. — Fouilles de la place du Marché-aux-Veaux (notes manuscrites inédites).

« En pratiquant les fondations d'une des maisons de la

place du Marché-aux-Veaux, on a trouvé une grande quantité de tessons de tuiles à rebords. »

82

Charles BRAQUEHAYE.— Fouilles de la rue Bouquière, n° 47. *Société archéologique de Bordeaux*, procès-verbaux, séance générale du 13 août 1875.

« M. Charles Braquehaye présente, au nom de M. Fernand Prévot, une lampe chrétienne, gallo-romaine trouvée rue Bouquière, n° 47. »

Nous tenons de M. l'Entrepreneur de cette construction qu'on a aussi découvert à cet endroit une autre lampe en terre cuite, ainsi que des tessons de poterie de la même époque. (C. de M .)

83

Camille DE MENSIGNAC. — Fouilles du cours des Fossés, en face du Lycée actuel. *Société archéologique de Bordeaux*, tome IV, pages 126 et 127.

« M. Camille de Mensignac annonce qu'au milieu du cours des Fossés, en face du nouveau Lycée (ancienne caserne des Fossés), les ouvriers ont rencontré, à 2m50 de profondeur, un sol en beton romain de 3 mètres de large et de 0m12 d'épaisseur (1) composé de ciment et de fragments de briques. Au-dessous de cette aire on a recueilli les objets romains suivants : charnière en os, grand plat rond en terre cuite rouge, plusieurs pièces de monnaies, Tétricus, Faustine, etc., et divers tessons de poterie rouge, noire, grise, mordorée, etc. »

---

(1) N'ayant pu faire exécuter des tranchées, à droite et à gauche de la fouille, nous n'avons pu savoir la longueur de ce sol. (C. de M.)

84

Camille de Mensignac. — Fouilles du cours des Fossés, emplacement du nouveau Lycée. *Société archéologique de Bordeaux*, tome IV, page 119.

« Les ouvriers chargés de construire un canal qui doit conduire les eaux du nouveau Lycée à l'égout le plus voisin, place du Grand-Marché, ont mis à jour, dans la première cour, à la profondeur de 4ᵐ50, un squelette d'enfant. Le cadavre, orienté est-ouest, reposait sur le diluvium; de chaque côté, et à la hauteur des cuisses, on a recueilli deux bracelets ouverts, en bronze plein, de forme ovale. »

« L'examen attentif des deux bracelets nous porte à croire qu'ils sont gaulois ; mais sont-ils antérieurs ou postérieurs à la conquête romaine? Nous l'ignorons. »

85

Camille de Mensignac. — Fouilles du cours des Fossés, nouveau Lycée. *Société archéologique de Bordeaux*, tome IV, page 59.

« Dans les fouilles de la dernière cour de l'ancienne caserne de Fossés, on a trouvé des monnaies romaines, Adrien (petit bronze) et Constantin (petit bronze). »

86

Ducournau. — *Guienne historique et monumentale*, 3ᵉ partie, page 15.

« L'église Sainte-Colombe (1) fut construite près du lieu

---

(1) L'église Sainte-Colombe était édifiée, en partie, sur l'emplacement de la fraction de la rue Buhan, comprise entre la place Sainte-Colombe et la rue Bouquière. (C. de M.)

où l'on présume qu'était le temple de Diane Sirona. Dans les environs on a découvert deux autels sépulcraux, etc. »

87

F. JOUANNET. — *Statistique de la Gironde*, tome 2, 2e partie, notes supplémentaires, page 433.

M. Jouannet parlant des fouilles pratiquées sur l'ancien emplacement du château de l'Ombrière ajoute :

« 1842. — En dehors des murs extérieurs on déterra d'abord deux tombeaux (romains) en briques, pareils à ceux que nous avons déjà signalés, dans la première partie de ce second volume, en parlant de la commune de Puibarban. Ce mode de sépulture paraît avoir été général dans les campagnes bituriges. »

88

Dictionnaire archéologique de la Gaule. — Epoque celtique, page 176.

« Bordeaux. — N'ayant à nous occuper que de ce qui intéresse l'époque celtique, nous ne parlerons ni des *vases et des statuettes en terre* provenant des cimetières de Terre-Nègre et de *Saint-Michel*, ni de la statue en bronze d'Hercule, trouvée près de l'église Saint-Pierre. »

Cette note a été fournie au dictionnaire archéologique de la Gaule, par M. Pierre Sansas, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par M. de Barthélemy, secrétaire de cette commission de rédaction.

Emile LALANNE. — Fouilles du square Saint-Michel.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Lalanne les renseignements suivants :

« En 1864 en défonçant l'ancien cimetière de Saint-Michel, pour établir le square qui existe actuellement, les terrassiers ont recueilli une certaine quantité de monnaies

romaines parmi lesquelles des Tétricus, des Valériens, etc. »

89

Millac fils. — Fouilles de la rue Pélegrin.

« M. Millac, fils d'un ancien entrepreneur de bâtisses à Bordeaux, croit se rappeler, qu'il y a 35 ans environ, lorsqu'on construisit la rangée de maisons de la rue Pélegrin, maisons comprises entre la rue du Hâ et la place Sainte-Eulalie, on a trouvé des débris romains. »

Voir les pièces justificatives n°s 64, 65, 66, 73 et 104.

90 et 91

Camille de Mensignac. — Fouilles des rues Traversanne et Planterose.

Dans un article qui va être publié dans les bulletins de la Société archéologique de Bordeaux, M. Camille de Mensignac « signale la découverte, au n° 48 de la rue Planterose, maison faisant l'encoignure de cette rue à sa jonction avec la rue Traversanne, de huit sépultures accompagnées de vases romains. »

« La découverte de ces inhumations gallo-romaines jointe à celle qui a été faite, il y a 40 ans de cela, à 25 mètres plus avant du côté du Maucaillou, ainsi que les trouvailles de vases et de monnaies romaines faites dans l'ancien cimetière de Saint-Michel, font croire à l'auteur qu'il se trouve en présence d'un autre cimetière de l'époque gallo-romaine. Cette nécropole aurait pour limite du côté nord la rue des Faures et du côté sud la rue du Hamel. Cet antique cimetière situé au Sud-Est de Burdigala, est d'après l'auteur semblable à celui de Terre-Nègre. »

Voir les pièces justificatives n°s 88 et 92.

92

Armand Combes. — Fouilles du square Saint-Michel. *Société archéologique de Bordeaux*, tome VI, page 96.

« M. Combes a trouvé au square Saint-Michel, à toucher le côté ouest de l'église du même nom, des tuiles à rebords et des fragments de poteries romaines. »

93

Baurein (l'abbé). — *Variétés Bordelaises*, nouvelle édition, tome IV, page 208.

L'abbé Baurein après avoir parlé de plusieurs pierres sculptées retirées de la démolition d'une partie de la muraille gallo-romaine (côté sud), comprise entre la petite place Saint-André et la Porte-Basse ajoute :

« On voit encore quelques-unes de ces pierres en dehors de la porte Sainte-Eulalie, à l'entrée du chemin qui conduit vers l'église Saint-Genès. Il n'y a point de doute que ce ne soit les débris de quelque ancien édifice public qui fut détruit lors des incursions des Barbares. »

94

Camille de Mensignac. — Fouilles des rues Villedieu et Mazarin.

« M. Augier possède plusieurs vases gallo-romains trouvés dans les fouilles de la maison qui fait l'encoignure des rues Villedieu et Mazarin. »

95

Pierre Sansas. — *Société archéologique de Bordeaux*, tome I, p. 55.

« Vestiges d'aqueduc de l'époque gallo-romaine, signalés sur différents points de la ville de Bordeaux. »

. . . .

« Plusieurs fois on a rencontré les traces de ce monument, soit dans la propriété Mayaudon en 1857, soit sur l'emplacement qu'occupe l'école des frères, route de Bayonne, soit sur *la chaussée du cours d'Aquitaine* quand on y établit un égout collecteur, soit lorsqu'on construisit, il y a bien longtemps, un bastion près la porte Sainte-Eulalie. »

96

Léo DROUYN. — Fouilles de la rue de Belfort et du cours Champion.

« Cet honorable archéologue, nous a affirmé qu'en établissant les fondations de la maison qui est édifiée à l'angle de la rue de Belfort et du cours Champion, on avait découvert une grande quantité de fragments de tuiles à rebords. »

97

F. JOUANNET. — *Mémoire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome III, page 127.

« Année 1826. — On a rencontré des fragments d'aqueduc antique (romain) devant l'ancienne porte Sainte-Eulalie, en faisant une redoute ; la même rencontre avait eu lieu à Saint-Julien (1) ».

Pierre SANSAS. — Journal *le Progrès*, tome IV (1866), *Bulletin archéologique*, page 270.

« On a également trouvé des traces d'aqueduc romain, très anciennement place d'Aquitaine, et tout récemment....... »

Voir pièce justificative n° 73.

---

(1) Aujourd'hui la place d'Aquitaine.

98

Camille de Mensignac. — Fouilles des rues Tanesse et Villedieu.

« M. Millac fils m'a assuré qu'en faisant les fondations de la maison qui fait l'encoignure des rues Villedieu et Tanesse, il avait trouvé plusieurs médailles romaines. »

99

P. Sansas. — Fouilles de la rue Permentade, n° 54. Musée lapidaire de la rue des Facultés.

« Dans les fouilles de la cour de la maison portant le n° 54 de la rue Permentade, il a été trouvé une urne cinéraire en terre cuite de l'époque gallo-romaine, renfermant des ossements calcinés. »

100

F. Jouannet. — Fouilles du cimetière romain de Terre-Nègre. *Mémoires de l'Académie de Bordeaux*, tome III (1826-1828); *Ruche d'Aquitaine*, tome II (1818), p. 323; *Statistique de la Gironde*, tome I, pages 245 et 246.

« Le cimetière romain ou ustrinum de Terre-Nègre, situé au nord ouest de la ville, à environ un quart de lieue du Palais-Gallien, avait été établi au milieu des sablières comprises entre les rues Mondenard, Paulin, Belair et Terre-Nègre. Il occupait un parallélogramme de 50 toises sur 65 toises, soit 3,250 toises de superficie. Les débris épars, la couleur du sol noirci par les bûchers, la coupe du terrain exploité en sablière, les fouilles pratiquées à diverses époques, telles sont les données qui m'ont servi à établir mes mesures (1). »

(1) Nous avons découvert dans les papiers inédits de Jouannet le plan de cet antique cimetière. Il sera reproduit dans les mémoires de la Société archéologique de Bordeaux, lors de la publication du catalogue des objets trouvés à Terre-Nègre. (C. de M.)

« Il y a quarante ans à peu près (1818) qu'au-delà du Palais-Gallien, sur le sol de Terre-Nègre (voir au n° 100 de notre plan l'emplacement qu'occupait ce cimetière), en ouvrant de nouvelles carrières de sable, les ouvriers trouvèrent une infinité de sépultures, d'urnes et de médailles ; mais on n'y fit pas attention : le tout fut dispersé, détruit ou emporté par des curieux étrangers. »

« Quelques amis des arts (1), instruits de ces particularités, se réunirent, il y a dix ans (vers 1808 ou 1809), dans le dessein d'exploiter ce qui restait du cimetière antique. Plus de trois cents vases de toute forme, de toute grandeur ; plusieurs lampes en terre cuite, dont quelques-unes se recommandent par les jolis reliefs moulés sur leur disque ; des lacrymatoires de verre, que le temps a revêtus des plus brillantes couleurs de l'iris ; des clefs, des fibules, des styles en bronze, des amulettes, de petites idoles gauloises, des instruments sans nom, et une foule de médailles furent le fruit de ces nouvelles fouilles. » . . . .

. . . .

« Or le cimetière de Terre-Nègre a été exploité pendant plus de vingt ans, on en a retiré plusieurs milliers de vases (*vingt mille*) et une très grande quantité de médailles : sur plusieurs centaines de ces monnaies antiques on n'en a point reconnu de postérieures au second siècle. »

Paul CABANNE. — Fouilles de la rue Terre-Nègre.

M. Paul Cabanne, aide-naturaliste, au Museum de Bordeaux, nous a dit qu'en « creusant les fondations d'une maison de la rue Terre-Nègre, on avait recueilli une lampe romaine en terre cuite, ainsi que de nombreux débris de poterie de la même époque. »

---

(1) En publiant le catalogue inédit de Jouannet, relatif aux objets découverts au cimetière romain de Terre-Nègre, nous donnerons les noms des personnes qui ont fait ces fouilles. (C. de M.)

101

A. Bordes. — *Histoire de Bordeaux*, page 189.

M. Bordes après avoir parlé de l'ove de cirque trouvée sous la croix de Seguin ajoute :

« Le quartier de la croix de Seguin où ce vase a été trouvé, renfermait, dit-on, beaucoup d'antiquités qui ont servi la plupart comme matériaux dans les constructions privées. »

M. F. Jouannet, après avoir décrit l'ove de cirque trouvée sous la croix de Seguin, rappelle lui aussi « que ce quartier renfermait beaucoup d'antiquités » (Musée Aquitaine, tome II).

102

Lajoinie. — Fouilles de la rue du Pas-Saint-Georges, n° 84 (Maison François).

« M. Lajoinie a fait don, en 1876, au Musée préhistorique de Bordeaux d'un vase en terre cuite de l'époque gallo-romaine, trouvé dans les fouilles de la maison François. »

Il a été trouvé des vases semblables dans différentes fouilles faites à Bordeaux, ainsi que dans celles du cimetière romain de Terre-Nègre. (C. de M.)

A. Bordes. — *Histoire de Bordeaux*, page 187. Fouilles de la rue des Epiciers, n° 4 (1).

« Dans la cave de la maison portant le n° 4 de la rue des Epiciers, nous avons dernièrement constaté la présence, dans un mur mitoyen, d'un tambour de colonnes cannelées, ayant encore, malgré la modification qu'il a pu éprouver, une hauteur de $0^{m}98$ sur un diamètre d'un

(1) Partie de la rue du Pas-Saint-Georges, du n° 69 au n° 89.

mètre. D'autres tambours et des pierres de grande dimension ont été employés dans les fondations de cette maison. »

103

E. Delfortrie. — Fouilles des rues de la Chartreuse et Lacave.

« En édifiant la maison qui fait l'encoignure des rues de la Chartreuse et Lacave, on a découvert une grande quantité de poterie rouge dite *samienne*, ainsi qu'un cachet de médecin-pharmacien de l'époque romaine. »

Ce petit monument a été décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*.

104

F. Jouannet. — Fouilles de l'impasse Ségur (1). *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome VI (1836), page 146.

M. F. Jouannet, après avoir décrit les nombreuses antiquités découvertes par MM. Laporte frères, rue Sainte-Catherine et fossés de l'Intendance, ancien hôtel Vertamon, ajoute :

« Dans l'impasse de la rue Ségur, à l'endroit où se construit l'école d'enseignement Mutuel (2), MM. Laporte ont relevé le plan *d'une antique conduite* d'eau courant du nord au sud, dont le canal a neuf pouces de large sur onze de hauteur. La construction en est extrêmement simple; les latéraux se composent d'épais carreaux, le toit et le fond sont de tuiles à rebord, et ce rebord encastre les latéraux. »

(1) L'impasse Ségur était anciennement la partie de la rue Pélegrin comprise entre la rue de Cursol (ancienne rue Ségur) et la place Sainte-Eulalie. (C. de M.)

(2) Aujourd'hui l'école supérieure de garçons. (C. de M.)

105

F. JOUANNET. — Fouilles de la rue Neuve-Saint-Seurin (1). *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, tome VI (1835), page 197.

M. F. Jouannet, après avoir rendu compte à l'Académie des objets (casques, etc.) trouvés à l'église Saint-Siméon de Bordeaux, ajoute :

« M. Martineau, demeurant rue Neuve-Saint-Seurin a pareillement bien mérité de vous en me chargeant, il y a quelques jours, de vous faire connaître les résultats d'une fouille qu'il a entreprise dans sa maison pour y construire une cave. A environ sept pieds de profondeur, sous des terres jectisses et des débris de différents âges, les ouvriers sont arrivés à une mosaïque commune, établie de la même manière que les autres mosaïques gallo-romaines découvertes à Bordeaux. Au-dessous du lit de cailloux et du rudus qui les couvre, la mosaïque n'a présenté à sa surface extérieure que des fragments de briques liés entre eux par un ciment et nivelés ensuite au rouleau; mais de six pouces en six pouces, on remarquait un petit cube de pierre blanche entouré de quatre autres cubes noirs. Ce simple ornement symétriquement disposé en lignes continues est dessiné, sur le fond rouge du pavé, comme le plan d'un quinconce. C'est le second exemple que Bordeaux nous ait offert de ce genre de pavé. *Ce pavé s'étend sous la rue et les maisons voisines*. Dans les terres qui recouvraient la mosaïque on a trouvé beaucoup de fragments de tuiles à rebord et quelques poids en terre cuite. »

« A deux pieds sous la mosaïque, les ouvriers ont découvert un squelette près duquel était déposé un petit lacrymatoire en verre, etc., etc. »

(1) Aujourd'hui partie de la rue de Fleurus comprise entre les rues Judaïque et d'Arès.

« Une médaille d'Antonin à tête radiée s'est rencontrée plus loin, et ne faisant point partie de cette sépulture. »

106

Augier. — Fouilles dans l'intérieur du couvent des RR. PP. de la Miséricorde (ancienne chapelle de Saint-Jacques), rue du Mirail.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Augier les renseignements suivants :

« Il y a quelques années, dans une fouille pratiquée dans le passage extérieur qui entoure la chapelle de ce couvent (côté nord), il a remarqué plusieurs bases de colonnes en pierre, de l'époque romaine. Ces fragments de sculpture n'ont pas été encore enlevés. »

« Il a été aussi recueilli, il y a quelques années une petite urne gallo-romaine en terre cuite de $0^{m}12$ de hauteur dont la panse est ornée de cinq déprécions. Cette urne est en tout semblable à celle qui a été trouvée à Limeray, près de Dieppe et qui a été décrite par M. Ferret, conservateur de la Bibliothèque de Dieppe. Cet honorable savant la croit du IIe siècle. »

Voir le dessin de cette urne à la planche VII.

107

Audubert, architecte. — Fouilles de la rue Bigot.

Nous devons les renseignements suivants à l'obligeance de M. Audubert, architecte à Bordeaux.

« A l'encoignure de la rue Bigot et de la place d'Aquitaine, en construisant la maison de M. Rouget, où se trouve actuellement le café des Facultés, il a découvert *un chapiteau de l'époque romaine*. Il ne se rappelle plus si avec ce chapiteau il a été trouvé d'autres débris romains. »





VASE GALLO-ROMAIN TROUVÉ RUE VILLEDIEU, A BORDEAUX.

NOTE

SUR

DEUX OBJETS EN CUIVRE

Par M. Th. AMTMANN

Notre collègue, M. Mastrotti présente les objets suivants à la Société :

1° Un mortier en bronze qui nous paraît appartenir à la fin du XVI[e] siècle. Il mesure 0[m]108 de hauteur, 0[m]102 de diamètre inférieur, et 0[m]145 de diamètre supérieur. La base et le bord supérieur sont décorés de moulures. Le corps du mortier est divisé en parties égales par quatre cariatides en gaîne qui semblent coiffées de ces sortes de coquilles qui caractérisent les figures décoratives de l'époque de Henri III; les intervalles qui en résultent sont décorés de quatre médaillons : deux têtes, une croix entourée d'une couronne de chêne, quant au quatrième l'usage l'a tellement effacé qu'on n'y distingue plus qu'un encadrement. Des fleurettes à huit feuilles réparties symétriquement de chaque côté des médaillons garnissent le fond. Au-dessous des deux médaillons à tête, on lit l'inscription suivante :

BRVNER
AV. PVS

Ne serait-ce pas le nom du fondeur?

Bien que ce mortier n'offre rien de remarquable au point de vue de l'exécution il nous a paru bon de le signaler parce que les objets en métal ayant servi aux usages journaliers de nos ancêtres deviennent de jour en jour plus rares.

2° Un plat en cuivre provenant de l'église de Martillac (Gironde). Ce plat appartient par sa fabrication à la catégorie des objets connus sous le nom de dinanteries (1). Il mesure 0m47 de diamètre, la partie centrale s'élève en saillie, elle est bordée par un filet suivi de différentes moulures, de 16 godrons en saillie, auxquels succède une frise courante, enfin l'inscription suivante répétée cinq fois sur la circonférence :

BARTS

SHBILBZ:

GELVEBSAL:

Le marly est décoré de deux lignes d'ornements en creux faits au poinçon.

Ce qui nous a tout d'abord frappé à la vue de ce plat,

(1) Cette industrie doit son nom à la ville de Dinant (Belgique) où elle eut son origine. Un acte de l'empereur Henri IV d'Allemagne du mois de juin 1104, mentionne les produits de la batterie de cuivre de Dinant. (Comm. roy. d'art et d'archéologie de Bruxelles. A. Pinchart. *Histoire de la dinanterie en Belgique*, XIIIe année, p. 313.)



URNE CINÉRAIRE TROUVÉE RUE DU MIRAIL, A BORDEAUX

c'est d'en avoir déjà rencontré de semblables dans notre région, un entr'autres au Vieux Boucau (Landes); puis son inscription en allemand, à laquelle nous n'avons pu trouver un sens intelligible. Les caractères sont du commencement du XVIe siècle mais le plat paraît dater de la fin du XVIIe siècle.

M. A. Pinchart, qui a publié dans les bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles, un remarquable travail sur l'histoire de la dinanterie en Belgique et que nous avons consulté, nous a répondu : « Il y a » des plats à légende flamande et latine. Je n'en ai jamais » vu à légende française. Ceux qui sont à légende bar- » bare composée de mots allemands sans aucun sens sai- » sissable (le vôtre est de cette espèce) ont été fabriqués à » Nuremberg ou à Augsbourg. On s'est servi même au » XVIIe siècle de lettres et caractères usités à la fin du XVe siècle, ou dans la première moitié du XVIe siècle. » D'après M. A. Pinchart le plat présenté par notre collègue daterait du XVIIe siècle, aurait été fabriqué à Nuremberg ou Augsbourg (Bavière) et serait donc d'origine allemande; c'est l'avis que nous avons émis tout d'abord.



NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 (1)

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

Monnaies du bas Empire.

En creusant des caves près du cours de l'Intendance, il a été trouvé dans les terres cinq petites monnaies de billon ou d'argent à très bas titre, savoir : deux de l'impératrice Salonine, deux de l'empereur Valérien l'ancien, une de l'empereur Philippe, en voici la description :

1° M. IVL. PHILIPPVS CAES.

Buste radié, tourné à droite, avec paludamentum.

Revers. — PRINCIPI IVVEN.

Philippe debout, tourné à gauche, tenant une haste et un globe.

2° SALONINA AVG.

Buste coiffé du diadème et placé dans un croissant.

---

(1) Extrait du journal *le Progrès*, 1867, voir t. VII, p. 25.

Revers. — FECVNDITAS AVG.

Divinité debout, tournée à gauche, tenant une corne d'abondance et présentant la main à un enfant.

3° SALONINA AVG.

Revers. — FELICITAS PVBLICA.

Divinité assise.

4° IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

Revers. — VICTORIA GERMANICA.

Victoire debout, un captif à ses pieds.

5° IMP. C. P. LIC. VALERIANVS AVG.

Tête radiée, tournée à droite.

Revers. — X..... AVGG.

Divinité debout.

Toutes ces monnaies sont en assez bon état de conservation.

Juillet 1866.

Nous avions espéré que la construction de la maison de secours pour les pauvres, établie rue Gouvion et rue de Cheverus, aurait pu fournir matière à quelques révélations importantes. Vis-à-vis du terrain qu'occupe cet édifice, et dans le jardin dépendant de la maison de M. Dupac, rue Gouvion, nous avions il y a quelques années découvert des mosaïques très remarquables ; il est vrai qu'elles se trouvaient un peu plus au nord que la maison de secours, et, à Bordeaux, le terrain change de nature à quelques mètres

de distance. Le jardin de M. Dupac est sur un terrain solide, et de l'autre côté de la rue il en est autrement.

§ I. — Le vaste emplacement sur lequel s'élèvent les nouvelles constructions, a fait dans l'origine partie d'un marais fangeux.

Après avoir enlevé de 80 à 90 centimètres de décombres et de terre végétale formant une sorte de croûte, il n'a été trouvé qu'une boue noirâtre presque tourbeuse, descendant jusqu'à une profondeur indéfinie, car les fouilles ne se sont pas prolongées au-delà de quatre à cinq mètres. Il a été bâti sur d'épais massifs de béton au milieu de l'eau qui envahissait les tranchées.

Dans ces terres on n'a trouvé que des débris insignifiants ; des ossements d'animaux, de rares fragments de poterie romaine, et de ces verres à boire aussi minces qu'une feuille de papier, un petit biberon, et quelques vases d'origine douteuse, n'offrant aucun intérêt.

A la profondeur d'environ quatre mètres, est apparu un petit nombre de soliveaux de chêne dans un grand état de décomposition ; les uns étaient enfoncés dans le sol, les autres placés horizontalement, mais sans régularité dans leurs positions respectives : en sorte qu'on n'a pu reconnaître pour quelle cause ils avaient pu être mis là, si c'était avec intention ou par hasard. Afin de bien s'éclairer sur leur destination possible, il aurait fallu descendre beaucoup plus bas, et examiner si le fond sur lequel ils reposaient ne présentait pas de résidus intéressants pour l'histoire. Toujours est-il que jusqu'à la profondeur de quatre mètres il n'a été trouvé aucune indication de laquelle il pût résulter que cet emplacement ait été antérieurement occupé par des habitations lacustres ou autres.

Sous la façade de l'ancien édifice, qui paraissait remonter au XVIe siècle, à l'angle nord-est de l'emplacement sur la rue de Cheverus, on a rencontré encore en place, à environ quatre mètres plus bas que le sol de la rue, une

sorte de cuve en pierre calcaire, dont il nous est impossible de préciser l'usage (1).

De forme grossièrement conique et à peine ébauchée à l'extérieur, assez régulièrement creusée à l'intérieur en forme d'entonnoir, cette cuve offrait les dimensions suivantes :

Diamètre de l'orifice à l'extérieur......	0m64
— — à l'intérieur......	0 49
Profondeur du creux............	0 45

Etait-ce une de ces pierres à bassin comme on en trouve dans le Berry désignées sous le nom de piles ou fromentées, servant dans la haute antiquité à faire de la polenta avec des châtaignes, du blé, de l'avoine, enfin des plantes farineuses?

Etait-ce un petit abreuvoir, à l'usage d'une habitation gallo-romaine ou gauloise?

Rien ne peut nous le faire connaître. A environ 1m50 au nord-ouest de la place qu'occupait la petite cuve dont nous parlons, au même niveau que son orifice, et sous la maison voisine, se trouvait une ligne horizontale de matériaux blancs; mais on n'a pu reconnaître si c'était un simple remblai ou bien le sol d'une habitation antique, cette partie de terrain n'ayant pas été attaquée.

Dans tous les cas cette petite cuve occupait une position régulière, de manière à ce qu'il fût possible de s'en servir. Le plan de son orifice était horizontal ; au-dessus se trouvait un décimètre à peu près de terres rapportées et ensuite commençaient les fondations de l'ancien hôtel des Hospices, dont la construction remonte assez loin, ainsi que nous l'avons dit.

§ II. — Les travaux effectués à l'angle de la rue du Loup

(1) Elle est déposée actuellement au Musée Lapidaire de la rue des Facultés. (Note du secrétaire général C. de M.)

et de la rue des Epiciers, ont donné lieu à quelques découvertes sur lesquelles nous donnerons plus tard des explications, lorsque la conclusion des fouilles aura fait connaître ce qu'on en peut retirer.

§ III. — La démolition du mur de ville gallo-romain, entre la rue de Cheverus et la rue du Loup, vient de s'effectuer; il en a été de même de l'ancienne porte Toscanan appartenant au premier accroissement de Bordeaux, qui venait se souder perpendiculairement à ce mur. Les maisons à droite et à gauche de la porte ont également été abattues.

N° 1. La démolition de la porte de Toscanan et de la maison située au midi n'a fait découvrir aucune sorte de monuments.

La partie de la maison démolie au nord de la porte a donné lieu à une singulière trouvaille. Sous un des chevrons, et employés comme *cale,* se trouvaient deux ais recouverts d'un vieux cuir; et ces deux ais formaient la couverture d'un manuscrit, sur papier, dans un assez bon état de conservation : c'est un traité sur les droits ecclésiastiques ayant successivement appartenu à deux chanoines de Bordeaux, au commencement du quinzième siècle. Cet ouvrage, acheté par la ville, a été déposé à la Bibliothèque publique.

N° 2. Lorsque la muraille gallo-romaine a été débarrassée des constructions qui la masquaient, on a pu reconnaître que sur ce point comme sur beaucoup d'autres elle se composait : 1° d'un soubassement construit de pierres énormes provenant de la destruction d'édifices somptueux ; et 2° au-dessus de ce soubassement qui mesurait environ six mètres de hauteur (quatre au-dessus du niveau de la rue et deux au-dessous) s'élevait une partie de mur régulièrement construit en pierres de petit appareil allongé, séparées d'espace en espace par des lignes horizontales formées chacune de trois briques longues superposées. Ce mode de construction est identique à celui des arènes de

Bordeaux, désignées vulgairement sous le nom de Palais-Gallien. Le mur dans sa partie supérieure avait une largeur d'environ quatre mètres et se composait de moellons liés par d'excellent mortier qui faisait de tout une roche compacte.

A quelques mètres au couchant de la rue de Cheverus, le mur gallo-romain offrait une sorte d'interruption. A peu près au point où viendra s'aligner la maison à construire place Pey-Berland, le mur de ville présentait une partie rentrante de forme circulaire parfaitement parementée comme le mur extérieur; cette partie s'étendait sur toute l'épaisseur de la muraille. Les arrachements antérieurement faits n'ont pas permis de vérifier si cette construction formait un demi-cercle complet ou communiquait entièrement à l'intérieur de la ville : peut-être constituait-elle la partie intérieure d'une tour qui alors aurait été logée moitié dans l'épaisseur de la muraille, et moitié en saillie à l'extérieur. De nouvelles découvertes nous fixeront peut-être sur ce point. Les autres tours que nous avons pu voir, formaient à l'extérieur saillie d'un demi-diamètre.

Le mur en petit appareil s'élevait environ de 2m60 au-dessus du soubassement; ce serait donc une hauteur d'environ neuf mètres, qu'auraient eue les murailles de Bordeaux, qu'Ausone, dans une hyperbole poétique, disait s'élever jusqu'aux nues.

Les propriétaires des petites maisons adossées au mur de ville avaient, comme sur le surplus de la ligne, agrandi leurs habitations aux dépens de la muraille, en y creusant de profondes excavations. Ces procédés ont fait disparaître un grand nombre de pierres monumentales, cependant celles qu'il a été possible de recueillir offrent encore un assez grand intérêt; ce sont toujours des pierres de grandes dimensions pour la plupart, simplement juxtaposées, sans être liées par aucun mortier, les murailles se soutenaient ainsi par leur masse.

A deux mètres au-dessous du niveau de la rue, point où

s'arrêtaient les fondations, se trouvait un remblai composé de terres rapportées, de moellons et de débris fortement tassés, sur le sol naturel, constitué d'un amas d'argile et de sable caillouteux de très-peu d'épaisseur, et reposant sur le rocher d'où jaillissent d'abondantes sources.

On s'étonne d'abord de voir la fondation du mur de ville s'arrêter à une aussi petite profondeur, mais cela s'explique par la nature du sol; l'eau qui coule au travers du rocher montait jusque dans le remblai, et atteignait presque la base de la grosse muraille; en sorte que si les assaillants eussent voulu attaquer le mur par dessous, leurs tranchées auraient été complétement inondées. Dans d'autres parties de la ville, là où le terrain était plus sec, les fondations descendaient beaucoup plus bas.

Les pierres employées à la construction du bas des murailles provenaient toutes de la destruction d'édifices d'une grande importance ; il en était beaucoup qui ne portaient aucune trace de sculpture, et avaient seulement servi à la construction d'édifices bâtis à grand appareil très régulier ; mais parmi ces débris on trouvait des bases de grands cippes ou monuments funéraires ayant de 65 à 80 centimètres de côté, percées d'un et quelquefois de deux trous pour loger les urnes cinéraires ; puis des cippes, des fûts de colonnes et de pilastres, des chapiteaux, des frises, des corniches, etc., etc.

Voici quelques détails sur les pierres sculptées qui paraissent le plus mériter de fixer l'attention :

1° Tête de femme dans une niche (1).

La partie inférieure de la pierre qui a été brisée n'a pu être retrouvée, hauteur du fragment 0m 60, largeur 0m53.

---

(1) Ce fragment de sculpture a été déjà décrit par M. P. Sansas dans le journal *la Gironde* du 16 janvier 1867 (voir *Société Archéologique de Bordeaux*, tome IV, p. 184.) (Note du secrtéaire général C. de M.)

Cette tête offre de remarquable une coiffure dont on n'a, jusqu'à présent, trouvé à Bordeaux aucun autre exemple. Les cheveux sont roulés en spirales formant de longues boucles non-seulement sur les côtés, mais encore sur le sommet de la tête. Le personnage est représenté la bouche ouverte, ce qui ne se voit guère. Aucune inscription, aucun indice ne peut faire présumer l'usage auquel ce monument était destiné. Était-ce un cippe, était-ce la représentation d'une divinité ou d'une prêtresse ? On ne peut le dire d'une manière affirmative; mais la coiffure de cette femme, dont on ne trouve d'analogie ni sur les médailles ni sur les sculptures romaines, semble se rapporter à un type barbare, à un personnage celte ou ibérien : à cause de cela le monument peut avoir une certaine importance.

2° Fragment d'un bas-relief de grande dimension.

Sculpté avec le plus grand soin, on peut même dire avec talent, ce monument, haut de 0m60, large de 0m62, porte à droite un pilastre orné de feuillages et de divers dessins, puis en retraite du pilastre un personnage debout, ayant toute la barbe, le bras gauche nu ; revêtu du manteau à capuchon ou *cuculle*. C'est le vêtement qu'ont adopté les cénobites chrétiens, c'est celui que les Romains en voyage et les gens du peuple portaient habituellement. Le musée possède un autre monument où un jeune enfant est représenté à cheval également revêtu du manteau à capuchon sans manches ; des vêtements de ce genre étaient fabriqués en Saintonge et en Bretagne ; ce fragment de monument faisait partie d'une frise ou d'un grand bas-relief, il montre que ces sculptures avaient lieu sur place après la construction des édifices. La pierre qui devait fournir la partie inférieure du personnage au-dessous du buste n'a pas été retrouvée.

3° Fragment de sculpture, hauteur 0m33, longueur 0m65.

Sur ce monument figurent seulement deux têtes; la pierre étant complète dans la partie inférieure, le reste du corps ne manque pas.

L'artiste a voulu figurer des portraits ou des caricatures, car il n'y a rien de normal dans ces représentations. L'une des deux têtes est grimaçante et contournée; l'autre, très dégradée, est assortie d'une partie du buste et d'un bras. Il serait difficile de préciser à quel genre de monuments pouvaient appartenir ces sculptures.

4° Fragment de sculpture, hauteur 0m32, longueur 0m90.

Sur cette pierre, qui devait former partie d'une frise ou d'un bas-relief, sont représentés six personnages en pied, conséquemment de petite dimension. Trois se trouvent debout en arrière d'une table chargée d'objets qui paraissaient être de grands pains ronds, comme on en fabrique encore dans la Gironde et dont le poids est de dix kilogrammes; sur le côté de la table est un personnage dans la position d'un acheteur; derrière une table séparée, est un personnage assis à qui un autre paraît acheter quelque chose. Ce monument pouvait servir à la décoration d'un marché public, ou être employé comme enseigne d'une industrie, probablement celle de boulanger.

5° Fragment de frise de très grande dimension, hauteur 0m60, longueur 1m72

Cette frise, qui devait avoir une largeur au moins double de celle du fragment, représente un sujet maritime; c'est d'abord un cheval marin marchant dans des roseaux, puis une sirène, puis le torse et les cuisses d'un triton, enfin la partie postérieure d'un objet assez difficile à déterminer.

Cette frise devait faire partie de l'édifice dont nous avons déjà trouvé un fronton et des fragments de corniche (voir le *Progrès* du 1-15 septembre 1865, page 589 et suivantes, et les planches relatives à cette livraison).

Le travail de la frise et de la corniche sont de la même école, et peut-être du même artiste. Pour s'en convaincre, il suffit de voir comme dans l'une et l'autre sculptures la partie inférieure des sirènes se trouve agencée avec sa partie supérieure.

Nous ne pouvons donc, quant au monument auquel

appartenait la frise récemment découverte, que nous en rapporter à ce qui a déjà été dit. D'après les indications que fournit ce fragment de sculpture, la frise, y compris l'architrave, devait avoir 1ᵐ20 au moins d'élévation ; cela indique l'importance du monument.

6° Il a été également trouvé des débris d'anciens monuments; on peut citer : 1° Des fragments de piliers carrés sculptés sur les quatre faces et décorés d'écailles en imbrication. Les dimensions différentes qu'offrent ces fragments montrent une grande variété dans les diverses dépendances d'un même édifice, ou dans l'importance d'édifices analogues. Sur un fragment qui n'a pas été conservé, les écailles en imbrication avaient la dimension énorme de 0ᵐ30 de large sur 0ᵐ24 de hauteur; ces écailles portaient à leur centre un appendice avec fente au milieu, d'un travail semblable à celui de la pierre décrite dans le *Progrès* de 1865, page 428. Très souvent les pierres décorées d'écailles offrent des plans inclinés, en sorte que les faces sculptées présentent la forme de trapèzes; il en a été trouvé de pareilles rue des Remparts comme étais de la vieille muraille ou dans sa construction ; un des spécimens est conservé dans la cour du Musée, rue Jean-Jacques Bel, n° 2. — 2° Une très grande pierre ayant fait partie d'une frise, présentant divers personnages vêtus à la romaine, et dont il sera plus amplement parlé dans un prochain bulletin. — 3° Un chapiteau aux formes étranges, décoré d'anneaux parallèles de plus en plus grands à partir de la base. — 4° Diverses parties de corniche et d'entablements de très grandes dimensions dont les modillons étaient en forme de console. — 5° Trois fragments de frise décorés de boucliers, de casques, de jambards comme ceux dont faisaient usage les gladiateurs. — 6° Une portion d'entablement avec des modillons représentant des têtes de divinités, ouvrage analogue à celui décrit dans le *Progrès* de 1865, page 590; ces divers objets ont été conservés à l'exception du n° 4. — 7° L'angle supérieur d'une porte à plate-bande offrant des moulures co-

lossales. — 8° Enfin un fragment de très grande corniche, dont les modillons représentent des têtes *à moustaches* (ce qui était propre aux Gaulois), mais dont cet ornement prend la forme de feuillages. Des corniches semblables ont été trouvées, notamment à l'angle de la rue Porte-Dijeaux; il en existe en outre plusieurs spécimens au musée.

Il a été également découvert un assez grand nombre de cippes ou monuments funéraires dont nous allons donner la description.

A. — Sur un cippe dépourvu de couronnement, haut de 1^m20, large de 0^m48, on lit :

D. M.
IVNI REGVLI
DEFVNCTI
ANNORVM
XXVI NATI
ONE GERMA
NVS IVL
THAIS CON
IVX. K. POSVI

« Aux dieux mânes de Junius Regulus décédé à l'âge de » 26 ans, Germain de nation. Thaïs son épouse chérie lui » élève ce monument. »

Notons que la première lettre du mot *carissima* est un K, ce qui se présente souvent dans les monuments épigraphiques.

Bordeaux, qui comptait déjà parmi sa population des Grecs, des citoyens de Dax, des Boios et d'autres peuplades gauloises, possédait aussi des *Germains*, ainsi que cela résulte de notre épitaphe.

B. — Un autre cippe dépourvu de couronnement, porte l'inscription suivante :

M.
OB . MEMO
RIAM VES
TINI ONATE
DONIS..... C
BEL .... F
AN . XXXIIII

« Aux mânes, et pour conserver la mémoire de *Vestinio-* » *natedon* (ou de Vestinus fils d'Onatedon) citoyen de » Belin, mort à l'âge de 34 ans. »

Le défaut de la pierre ne permet pas de voir s'il y avait un point entre les lettres I et O; et l'on peut ainsi lire : Vestinus fils d'Onatedon, ou ne voir qu'un seul mot de l'ensemble des lettres. On pourrait peut-être lire CV, curateur, au lieu de CI, civis, mais il est difficile de se prononcer.

Les Belendiniens (Belendi), étaient un peuple de l'Aquitaine jouissant dans l'origine d'une assez grande autorité. On trouve encore dans la Gironde le bourg de Belin, nom qui indique une origine antique. C'était le pays consacré à l'Apollon gaulois adoré sous le nom de *Belinus*, dont la sœur *Sirona* correspondait à la Diane des Grecs, et était à Bordeaux l'objet d'un culte fervent, puisque nous avons au Musée deux autels qui lui sont consacrés.

C. — Autre cippe dont la partie supérieure manque. Il ne reste de l'inscription que les deux lettres finales P. C. (ponendum curavit). Ces deux lettres sont séparées par des points en feuille, très employés au IIIe siècle.

Au-dessous est sculpté un petit autel paraissant chargé de fruits. Sur un côte du monument se trouve gravée l'ascia.

D. — Autre cippe, dont la partie supérieure manque.

....
AE. D. F. AN
NOR. XXX
VII STRAT
MARITVS
P. C.

La première ligne tranchée à moitié donnait le nom de la personne à la mémoire de qui le monument avait été élevé. On peut supposer qu'elle s'appelait ANINIA ou ANIONIA ; un défaut de la pierre ne permet pas de distinguer s'il y avait une lettre au milieu du mot, ou bien un creux pour loger quelque objet,comme cela existe sur d'autres cippes. La fin de l'inscription se lit parfaitement :

« Décédée à l'âge de 37 ans ; son mari Strat a eu soin » d'élever le monument. »

Le nom de Strat, sans terminaison latine, est assez singulier ; mais l'inscription sur ce point est intacte, et ne peut prêter à aucune équivoque.

E. — Autre cippe, dont la base manque, et le couronnement se trouve endommagé ; il est consacré à la mémoire de *Publius Marcus*. De chaque côté du monument on voit gravée une *ascia*.

Les lettres de ce monument portent des *apices ;* c'est un prolongement vers le haut des jambages, qui forment surtout les lettres M. A, etc., etc.

Cette forme se présente sur divers monuments de Bordeaux, et sur la plupart des inscriptions des catacombes de Rome.

Elle nous paraît indiquer une époque de décadence et se rapporter à des temps de beaucoup postérieurs aux *Antonins*, c'est-à-dire à la fin du premier siècle.

Quoiqu'à Bordeaux, dans les monuments importants, la lettre romaine fût gravée dans toute sa pureté, même sous Héliogabale (220), ainsi que le prouve le monument érigé par VITALIS ; il est possible qu'avant cette époque on fit usage de lettres à *apices;* on n'en a cependant pas la preuve.

Une épitaphe découverte rue de l'Intendance, et où les lettres affectent cette forme, et presque datée ; c'est celle d'un soldat appartenant à la 2[e] *légion parthique* :

MIL. LEG. II. PAR.....
QVI. VIXIT. ANN. P. M. XXXVIII MIL. M...
ANT. SEVERINE. FIL. ET. HRES. PA...

On sait que la 2e légion parthique fut créée sous l'empereur *Septime Sévère*, vers la fin du IIe siècle ; sous le règne d'Alexandre Sévère, au commencement du IIIe siècle, la 2e légion parthique occupait l'Italie. Un peu plus tard fut-elle envoyée dans les Gaules ? Ce n'est peut-être pas avant la fin du IIIe siècle que les lettres à *apices* ont été employées à Bordeaux. C'est aussi vers cette époque que l'on faisait grand usage des points *en feuille*. Les lettres à *apices* et *points en feuilles*, sont très employés dans les inscriptions des catacombes de Rome.

Les fouilles vont reprendre une nouvelle activité ; dans un prochain bulletin, en donnant place aux nouvelles découvertes, nous pourrons fournir quelques dessins des monuments que nous avons déjà sommairement décrits.

F. — Parmi les cippes qui viennent d'être découverts, il en est un qui ne porte aucune inscription sur la face principale, mais sur un côté duquel figure l'*ascia*. Un monument pareil a été découvert rue des Treilles lors de la démolition d'une tour dépendant de l'enceinte gallo-romaine, côté nord.

7° Un fait digne de remarque, c'est que dans l'interstice des grandes pierres formant la base de notre muraille gallo-romaine, il a été trouvé un petit bronze de *Claude-le-Gothique* (année 270-272), portant au revers l'aigle et la légende CONSECRATIO. Ce petit bronze évidemment perdu par l'une des personnes employées à la construction de la muraille, est dans un état parfait de conservation ; le relief est très saillant, sans trace de frai. Cette monnaie n'avait pas longtemps circulé quand elle est tombée entre les pierres où l'on vient de la découvrir : ce serait donc vers la fin du troisième siècle ou le commencement du quatrième, ainsi que nous l'avons déduit d'autres circons-

tances, que les premières murailles de Bordeaux auraient été construites, après une première destruction de cette ville.

15 mars 1867.

Depuis notre dernier bulletin, des fouilles considérables ont eu lieu, et elles ont amené des découvertes d'une certaine importance.

La partie du mur d'enceinte gallo-romaine qui s'étendait de la Porte-Basse à la place Rohan, où il faisait retour vers le nord, a été détruit dans toute son étendue ; mais il n'a pas été complètement fouillé sur quelques points, parce que l'égout collecteur en laisse une portion en dehors de sa direction. Cette circonstance a même amené un fait bien regrettable : avant d'arriver à la hauteur de la rue Pélegrin, les ouvriers ont rogné une pierre qui faisait saillie dans la fouille, et ce travail était terminé lorsqu'on s'est aperçu que la pierre portait en dessous des traces de sculpture. Notre administration municipale s'est alors empressée d'ordonner que les pierres adjacentes fussent dégagées, même en dehors de la fouille, et c'est ainsi qu'ont été découverts des fragments d'un magnifique bas-relief dont nous essaierons, dans un instant, de donner une description exacte.

Nous disions dans le précédent bulletin (page 169), en rendant compte d'une partie rentrante remarquée dans le haut du mur romain, près de la rue Duffour-Dubergier, que cette partie, parementée circulairement, constituait *peut-être* l'intérieur d'une tour logée moitié dans l'épaisseur de la muraille et moitié en saillie à l'extérieur. Notre prévision s'est vérifiée ; la partie saillante de la tour s'est trouvée intacte au-dessous du sol de la rue. Les blocs de pierre qui la composaient ont même offert une particularité remarquable : toutes les tours dépendant de l'enceinte

gallo-romaine étaient composées, jusqu'à la hauteur d'environ trois mètres au-dessus du niveau de nos rues, et à partir de deux à trois mètres au-dessous, de blocs juxtaposés sans mortier et simplement arrondis à l'extérieur, selon le diamètre de la tour, quand ils se trouvaient en façade; les côtés de la pierre n'étaient point *spécialement taillés* pour l'emploi qu'on en faisait : ils étaient laissés d'équerre avec les faces primitives du bloc, et n'étaient point dressés dans la direction du rayon aboutissant au centre de la tour. Cette disposition, évidente dans les tours gallo-romaines appliquées au côté midi de l'enceinte, existait encore dans les tours appliquées au côté nord; on en trouve un exemple sur le cippe de FLAVIVS POLLIANVS conservé dans la cour du Musée, rue Jean-Jacques-Bel. Ce bloc de pierre considérable avait été couché sur une face latérale, l'inscription et la sculpture en dedans, et le derrière du cippe, faisant face à l'extérieur, avait été légèrement arrondi comme on peut encore le voir, pour former la façade de la tour. Des dispositions semblables avaient été prises relativement à la tour de la rue Duffour-Dubergier; mais nous avons de plus remarqué que sur leurs faces extérieures les blocs de pierre, naturellement de dimensions différentes, avait été soumis à un travail qui leur donnait une apparence d'uniformité. On avait indiqué, par des lignes unies tracées au ciseau, des surfaces carrées dont l'intérieur était sillonné obliquement à l'aide d'un instrument à dents aiguës.

Dans la démolition de la tour et des murs adjacents, on a recueilli deux énormes blocs, ayant d'abord servi à des constructions colossales : l'un porte des traces de moulures, l'autre est orné sur une face d'un pilastre avec feuilles lancéolées en imbrication. Ce dernier travail est bien plus délicat et bien mieux fini que tout ce que nous avons jusqu'à présent trouvé d'analogue. L'un et l'autre de ces blocs, détachés d'un édifice considérable, avaient ensuite reçu à leur centre une excavation pour loger une urne cinéraire

que devait recouvrir un cippe : les scellements apparaissent encore. Ces blocs avaient enfin été employés à la construction des murailles; ils sont aujourd'hui déposés rue Vital-Carles.

Au milieu de ces intéressants débris, il a été recueilli divers monuments épigraphiques.

L'un représente le buste d'un jeune homme dans une niche, sur l'archivolte de laquelle on lit en très beaux caractères :

MARCELLINI D . F . A . XVII.

« Aux mânes de Marcellinus, mort à l'âge de 17 ans. »

L'autre a la forme d'un parallélipède et mesure plus d'un mètre de haut. On y lit sur la face principale, en caractères de grandeur moyenne, mais très nets et bien proportionnés :

L . AMMI SILVIN . .
CIVI . AMBIAN
D . F . AN . XXXXV
SILVINA . LEPIDI
COGNATA AD . .
CVRE . PALME AE
LIANI . FIL . TVTORI .

« A Lucius Ammis Silvinus
» Citoyen d'Amiens
» décédé à l'âge de 45 ans
» Silvina belle-sœur adoptive?
» de Lepidus..... Palme, fille
» d'Ælianus, à son tuteur. »

Cette épitaphe est beaucoup plus facile à lire qu'à interpréter. Le mot CVRE paraît irrégulièrement écrit. S'il y avait un signe d'abréviation, on pourrait lire CVRANTE; mais il n'y en a pas; et s'il y avait CVRA, le sens serait le même et également clair. Est-ce une faute du lapidicide, qui a mis un E pour un A? C'est possible. Quant à ce LEPIDUS, personnage si important qu'on devait s'honorer même

d'être sa belle-sœur par adoption, qui pouvait-il être? Ne serait-il pas possible de dire avec quelque raison qu'il s'agit du fameux Lepide qui partagea le triumvirat avec Antoine et Auguste? La chose ne serait peut-être pas impossible. L'inscription paraît être du premier siècle, et Lepide, qui avait longtemps commandé dans les Gaules, pouvait y avoir contracté des alliances.

Nous avons parlé d'un chapiteau étrange décoré d'anneaux dégrossis. Il en a été trouvé plusieurs autres de même forme et de mêmes dimensions, avec des fûts de colonnes et une base terminée ayant le même diamètre. L'importance du monument auquel ont appartenu ces débris est indiquée par leurs dimensions : ces colonnes avaient 0m40 de rayon; les anneaux étaient destinés à se transformer en feuilles d'acanthe. Singulière destinée de ce monument, qui a été détruit avant d'être terminé. Les chapiteaux avaient été seulement ébauchés; nous avons trouvé des fragments de corniches dans le même état. Nos ancêtres sculptaient *sur place;* c'est une remarque que nous avons déjà faite au sujet de bas-reliefs qui embrassaient plusieurs assises.

Plusieurs autres cippes ont également été découverts, et voici ce qu'on peut y lire :

1° Epitaphe de Pædocæus :

. . . .
ET. MEMORIAE
AVR. PAEDO
CAEI. SCAENI
CI. NEGOCIAT
ORIS. D. F. AN
LXXV.

Dans le fronton, qui est dégradé, devaient se trouver les signes sacramentels D. M.

L'épitaphe doit se traduire ainsi :

« Aux mânes et à la mémoire d'Aurelius Pædocæus, né-
» gociateur théâtral, décédé à l'âge de 75 ans. »

Puisqu'il possédait dans son sein un entrepreneur dramatique, Bordeaux devait, sous les Romains, posséder un théâtre, ce qu'exigeaient d'ailleurs l'importance et on peut dire, la splendeur de cette ville, indiquées par la nature des fragments d'architecture qu'on y rencontre ; mais, jusqu'à présent, on n'a trouvé de traces certaines et irrécusables d'un pareil établissement nulle part : cependant, sous le sol que recouvre notre nouvel archevêché, rue Vital-Carles, ainsi que nous l'avons déjà signalé, on a découvert anciennement des colonnes de marbre et divers fragments de grande architecture, et tout récemment, rue Saint-Paul, comme dans le jardin qui se trouve au midi de l'archevêché, on a découvert une vaste enceinte demi-circulaire faisant face au nord. Mais rien encore n'est assez précis pour lever tout doute sur la destination du monument dont on trouve les traces en cet endroit.

L'écriture du cippe de Pædocæus offre les liaisons les plus compliquées ; elle peut être attribuée à la fin du troisième siècle.

2° Fragment de cippe :

. . . .
.VL. F. DEFVNC.
AMALVINI. LIB. PAT.

Ce sont les restes d'un monument funéraire élevé par l'affranchi d'*Amalvinus à son patron.*

Les caractères de cette inscription sont très-beaux, mais avec des liaisons nombreuses. Ainsi, dans le mot AMALVINVS, le deuxième A est formé par les deux derniers jambages du M, et le L par un trait horizontal au-dessous du V; le dernier I est à moitié hauteur de la ligne, et beaucoup plus petit que les autres lettres.

3° Fragment de cippe :

MEMOR
MARICA
TVSE. DEF
ANOR XXII
I. P.

« A la mémoire de Maricatusa, décédée à l'âge de 23 ans. »

Sur le côté du monument se trouve un ascia symbolique.

Avec tous ces débris se trouvaient des pierres taillées, des corniches, des architraves d'une dimension colossale, des fragments de frise décorés de trophées de boucliers, et un fragment de corniche du travail le plus délicat.

Les pièces les plus importantes ont été conservées.

Entre la tour Pey-Berland et la rue des Palanques, la démolition du mur d'enceinte a produit quelques riches fragments de sculpture, et beaucoup de monuments de même nature sont encore restés enfouis, parce qu'ils ne se sont pas trouvés sur le parcours du grand égout; des fûts de colonnes de très-grande dimension se trouvent à la hauteur de la tour Pey-Berland, et présentent leur extrémité sur les bords de la fouille; ils pourront, ainsi que les autres monuments de même nature, être facilement exhumés, parce qu'ils se trouvent au-dessus même du niveau qu'atteint la voûte du canal.

La pierre malheureusement atteinte par les ouvriers, et dont nous avons parlé en commençant cette notice, offre la représentation d'un sujet qu'on peut encore déterminer.

Deux personnages debout, dans une position respectueuse, semblent assister au débarquement d'un autre personnage; on voit à leurs pieds les flots bouillonnants refoulés par l'extrémité d'une galère qui aborde la *poupe la première;* car on voit l'un des deux gouvernails dont ces bâtiments étaient munis. Les personnages ne paraissent qu'à mi-corps; toute la partie supérieure a été tranchée.

A côté de cette pierre on a trouvé un magnifique chapiteau de très-grande dimension, parfaitement sculpté; un chapiteau de pilastre, sculpté sur trois faces avec le plus grand soin; une très-grande corniche dont les caissons offrent un poulet sacré mangeant le grain, un hibou, etc..., etc...; divers fragments d'architecture et quatre pierres de très-grandes dimensions ayant fait partie d'un bas-relief profondément fouillé, et qui mérite une mention spéciale. Les personnages du premier plan, hauts d'environ 1m20, sont presque entièrement en saillie; divers objets accessoires sont complètement détachés du fond. Il s'agit d'une cérémonie religieuse appartenant aux rites du paganisme. Quoique le bas-relief soit loin d'être complet, la partie recueillie offre un ensemble remarquable.

A la droite du spectateur se présentent d'abord trois personnages assis, dont une femme. Le personnage le plus rapproché du centre tient de la main gauche un long bâton comme une haste. Etait-ce le signe distinctif du souverain pontife ? La femme, dont le voile retombe en arrière, paraît assez âgée ; les hommes ont une physionomie beaucoup plus jeune.

Devant le personnage au bâton se trouve une table sur laquelle est étendue une victime dont le flanc est ouvert ; derrière la table, au deuxième plan, est un personnage debout ; sous la table, on voit une corbeille renfermant divers objets.

Après la table se trouve un *aruspice* penché sur la victime, et dont la main droite tient le couteau sacré (*secespita*) encore engagé dans les chairs. La tête de l'aruspice, dans cette position, faisait entièrement saillie, et elle a été brisée. Viennent ensuite divers personnages plus ou moins mutilés, dont l'un tient une corbeille d'osier ; enfin, à l'extrémité de la dernière pierre, on peut voir le haut du corps d'une femme paraissant se livrer à une danse échevelée ; mais la continuation du bas-relief n'a pas été retrouvée. Peut-être est-elle encore sur les points qui n'ont pas pu

être fouillés, mais qui pourront l'être quand il plaira à notre administration municipale de l'ordonner.

Plus loin, vis-à-vis la rue Pélegrin, mais en dehors de l'enceinte gallo-romaine, il a été trouvé les restes d'une tour double dont nous parlerons plus tard, et dans les matériaux qui composaient cette tour on a trouvé deux fragments de bas-reliefs présentant la partie inférieure de divers personnages. Ces sculptures, beaucoup plus détériorées que les autres, ont été évidemment mises en œuvres une seconde fois, ainsi que nous le déduirons d'autres circonstances.

Enfin, sur la place Rohan, à l'extrémité de la rue du Peugue, à peu près sur l'alignement extérieur du dernier contre-fort de l'église Saint-André, on a trouvé la dernière tour de ce côté de l'enceinte gallo-romaine ; mais, comme la direction du canal a un peu dévié vers le sud, c'est à peine si cette tour a été entamée. A ce point commençait le côté ouest de l'enceinte gallo-romaine remontant vers le nord.

Pour terminer ce qui concerne cette enceinte entre la rue Porte-Basse et la place Rohan, disons qu'elle était, de ce côté, protégée par trois tours situées : la première, près la rue Duffour-Dubergier, au levant de cette rue; la seconde, un peu au levant de la rue des Palanques; et la troisième, comme nous venons de l'indiquer, presque vis-à-vis le dernier contre-fort de l'église Saint-André, vers l'ouest.

Le mur d'enceinte dont nous nous occupons ne descendait qu'à environ trois mètres au-dessous du sol actuel de nos rues.

15 décembre 1867.



EXTRAITS

DES

COMPTES-RENDUS

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Séance du 9 janvier 1880.

Présidence de M. Charles BRAQUEHAYE.

Sont reçus membres de la Société : MM. le docteur Douaud, Alfred Duprat, architecte, Hugounenc, Gintrac, l'abbé Corbin, Abel Pochet, notaire, Mandeville, H. Hopmann, Jules Barraud et G. Tramasset.

M. Emilien Piganeau donne lecture d'un travail sur la commune de Birac, près Bazas (Gironde), dont l'église possède des peintures murales de la fin du XVe siècle. Dans la même commune se trouve encore : 1o une chapelle dite de Bijoux ou *Buioux*, lieu d'un ancien pèlerinage à cause d'une statuette de la Vierge miraculeusement trouvée dans un ravin voisin; 2o au quartier de Sauros une ancienne église dédiée à saint Louis, autrefois paroissiale, aujourd'hui à peu près abandonnée; 3o le château de Sauros, monument du XIVe siècle, remanié au XVIIe siècle; 4o enfin les ruines d'un ancien château féodal, connues sous le nom des *Casterasses*, XIIIe et XIVe siècles.

M. Gassies présente deux objets donnés par M. Duffaud, conducteur des Ponts et Chaussées, au Musée préhistorique et qui proviennent des environs de Béziers.

L'un de ces objets perforé, de forme plane à la base, élevée en cône tronqué au sommet et d'une vitrification foncée, fait supposer à beaucoup de membres que c'est une perle qui a dû appartenir à un collier hispano-mauresque; l'autre, en bronze, indique par sa forme une sorte de clef de coffret.

M. Camille de Mensignac signale la découverte, dans la démolition de l'église Saint-Pierre de Bordeaux, d'un gros mur de 2 mètres d'épaisseur, qui probablement avait dû appartenir au mur nord du chenal de l'ancien port intérieur gallo-romain de Bordeaux, appelé le port Navigère.

M. Louis Lussaud donne communication d'un article élogieux de M. Clément de Ris, publié dans la revue des Sociétés savantes, où sont analysés les divers travaux de l'année de la Société archéologique de Bordeaux. Le même membre montre ensuite quelques monnaies anciennes provenant d'un lot important trouvé à Belin (Gironde), parmi lesquelles un quart d'écu de 1604, et un autre de 1591 à l'effigie de Charles X, cardinal de Bourbon.

Séance du 13 février 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

Sont admis membres de la Société : MM. V. Mastrotti, Albert Tauzin, H. Thénadey et Fernand Saunier.

M. le Président donne communication de la circulaire ministérielle relative aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. Gassies, conservateur du Musée préhistorique, soumet à la Société la photographie d'une statue ancienne, en granit, provenant du Mexique, laquelle a été donnée au Musée par M. Duprat.

Cette figure, de grandeur naturelle, est d'un travail fin et soigné, qui rappelle la sculpture égyptienne. La tête présente un type de race très-caractérisé; elle est couverte d'un casque, entouré à la partie postérieure d'une sorte de nimbe.

Cette remarquable sculpture mériterait d'être soigneusement étudiée, car elle est peut-être, comme l'a fait remarquer l'un des membres présents, une preuve des rapports établis, dès la plus haute

antiquité, entre les Egyptiens et les peuples contemporains qui habitaient le Mexique.

M. Ch. Braquehaye lit un mémoire sur le château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Épernon à Cadillac-sur-Garonne. Ce travail fait suite à une notice lue à la Sorbonne le 21 avril 1876 : *Statue de la Renommée provenant du mausolée du duc d'Épernon à Cadillac* (Soc. Arch., t. III, p. 1).

L'auteur, d'après les documents des Archives municipales de Cadillac, fixe la date jusqu'ici inconnue de la construction du château au 4 août 1599, jour où fut posée « la première grosse pierre »; il décrit le monument en citant les textes d'Abraham Golnitz *(Itinerarium Belgico-Gallicum)* qui visita le château en 1631, de Girard, de P. Lacour, de Durand, d'après ses notes personnelles et celles que M. Delcros, de Cadillac, a bien voulu lui communiquer.

La description de la chapelle funéraire et du caveau sépulcral, qui contient les restes des d'Épernon, rappelle la profanation des cercueils, mis en pièces le 18 avril 1793, et aussi la louable intervention de M. P. Delcros qui fit placer les ossements dans des bières de bois le 10 avril 1843.

L'auteur s'étend plus longuement au sujet du mausolée. Après l'avoir décrit d'après l'inventaire des matériaux dressé lors de la démolition le 5 novembre 1792, et grâce aux travaux de MM. P. Delcros et Durand, il recherche quels furent les quatre personnages représentés, dont trois têtes mutilées sont conservées au Musée de Bordeaux et dont il a retrouvé la quatrième à Cadillac chez M. Vignes, maître-plâtrier.

Parlant enfin de la statue de la Renommée de bronze qui couronnait le monument, M. Braquehaye répond aux objections que M. Chabouillet avait faites dans le compte-rendu des réunions de la Sorbonne. Il fournit de nouvelles preuves que la statue fut transportée de Cadillac à Bordeaux en 1808, qu'elle orna les jardins du Palais-Royal, aujourd'hui Mairie, jusqu'en 1834 et enfin qu'elle est placée aujourd'hui dans la salle de sculpture de la Renaissance, au musée du Louvre, sous le n° 164.

Cette statue de la Renommée a été attribuée à différents auteurs : à Jean de Bologne, à Guillaume Berthelot, à François Girardon.

M. Braquehaye prouve que Jean de Bologne était mort, que Guillaume Berthelot était à Rome, que François Girardon n'était pas né, à l'époque probable de la construction du monument.

M. Camille de Mensignac lit une notice sur un bas-relief antique du Musée de Bordeaux.

L'auteur après avoir rappelé que ce petit monument avait été, en 1867, découvert dans la démolition, côté sud, de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, croit qu'il représente une scène de marché dans l'intérieur d'un forum, scène se passant probablement dans le forum de Burdigala.

M. François Daleau fils présente une flèche en bronze, recueillie au lieu dit de *Lausa*, propriété de M. Bourdillat, commune de Saint-Girons, canton de Saint-Savin (Gironde).

M. Thénadey montre un moule à gaufre du XVIIe siècle. Ce gaufrier conservé depuis fort longtemps dans sa famille porte de chaque côté et dans la partie centrale un écusson fleurdelisé, l'un surmonté de la date 1621 et l'autre des initiales L. T.

M. Augier fait voir une dizaine de vases antiques, de différentes grandeurs, trouvés dans des sépultures à Saintes.

M. A. Combes termine la séance en soumettant quelques échantillons de couleurs non préparées trouvées dans des amphores découvertes rue de Grassi, n° 9, puis des fragments de peintures à fresque recueillis au même lieu.

Séance du 12 mars 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

Sont admis membres de la Société : MM. Crusel père et Martin Schwart.

M. J.-B. Gassies lit une notice sur deux objets trouvés aux environs de Béziers. Le premier est une perle de verre perforée, de forme plane à la base, élevée en cône et tronquée au sommet. Elle est ornée, sur sa tranche déclive, d'ondulations gravées en creux, s'épanouissant sur la panse et se rétrécissant vers le bord de l'ouverture

inférieure; sous sa base existent des signes moulés en creux. Le second est un petit instrument de bronze que l'auteur considère comme une sorte de clef.

M. R. Dezeimeris, correspondant de l'Institut, donne lecture d'une notice sur quatre fragments de monuments romains découverts dans les fouilles de la maison portant le n° 9 *bis* de la rue de Grassi. Le premier de ces fragments porte quelques mots appartenant à une inscription funéraire. Le second, reste de la partie supérieure et latérale d'un cippe funéraire à niche, montre quelques lettres gravées et porte en outre une ornementation linéaire dessinant un fronton et simulant des colonnes. Le troisième, partie inférieure d'un cippe funéraire, donne une inscription intéressante à cause du nom de femme qu'il fournit et qui d'après l'auteur n'est pas connu : MICVRITA. Le quatrième représente la partie supérieure d'un autre monument funèbre qui conserve encore dans sa niche le buste de deux personnages : un homme et une femme.

M. Delfortrie décrit un sceau inédit trouvé à Monségur et portant, autour d'un écusson, les mots *S (Sigillum) VI ratorum (pour juratorum) ville Salvatre nasai diocesis*. Après avoir énuméré toutes les localités qui en France portent le nom de Sauveterre, l'auteur de la notice croit qu'à la seule ville de Sauveterre (Gironde) peut s'appliquer le nom de *Salvatre*, et que le mot *Nasai*, mal écrit, doit être restitué *Vasati*, diocèse de Bazas, dont Sauveterre faisait autrefois partie.

M. Charles Braquehaye donne communication de la suite de ses recherches sur le château et le mausolée des ducs d'Épernon à Cadillac, il fournit de nouvelles preuves de l'inexactitude des attributions faites jusqu'ici de ce mausolée, soit à Jean de Bologne, soit à Guillaume Berthelot, soit à François Girardon. Il rappelle que le voyageur suédois Zinzerling visita le monument en 1612 (Jodoci Sinceri. *Itinerarium Galliæ)* et qu'Abraham Golnitz a décrit celui de Mgr de Foix Candale, élevé dans l'église des Augustins.

Après avoir cité les nombreux tombeaux élevés à Bordeaux de 1550 à 1623, et notamment la belle statue du maréchal d'Ornano, l'auteur fournit un certain nombre de noms d'artistes et d'ouvriers qui ont été employés à Cadillac par le duc d'Épernon, noms qu'il a recueillis

dans les minutes de M. Médeville, notaire à Cadillac, et dans les archives municipales de cette ville.

S'aidant d'un dessin de tombeau d'Androuet du Cerceau, du plan de celui de Cadillac relevé par M. Durand, des débris qu'il a retrouvés à Cadillac, au Musée de Bordeaux, chez M. Jabouin, sculpteur marbrier, et de documents imprimés ou inédits, M. Ch. Braquehaye a pu reconstituer le mausolée. Sur ses indications, des dessins ont été exécutés par MM. A. Duprat et F. Moulinié, architectes. Ceux de M. Moulinié semblent reproduire exactement le plan et l'élévation du monument.

La Société décide que ce travail sera lu à la Sorbonne.

M. C. de Mensignac donne ensuite lecture d'une notice sur une pierre sculptée, assez fruste, portant le n° 108 du Musée Lapidaire de la rue des Facultés. D'après l'auteur, ce bas-relief, qui a dû orner soit la frise de quelque entablement, soit le bandeau d'un monument important, représente une scène de pesage public, probablement dans l'intérieur du Forum de Burdigala. Après avoir minutieusement décrit les personnages et les objets représentés, M. de Mensignac constate que ce bas-relief présente une nouvelle preuve du degré avancé de la civilisation à Burdigala. La gent vaincue s'était identifiée aux usages et aux coutumes de ses vainqueurs.

M. François Daleau signale, à l'église de Berson, arrondissement de Blaye, une cloche portant la date de 1590.

M. Braquehaye dépose sur le bureau un album de dessins archéologiques faits par M. Camille Delsart.

La Société, après les avoir examinés attentivement, engage ce jeune artiste à compléter cet album qui pourrait dans la suite être consulté avec fruit par les archéologues.

Séance du 14 avril 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

Sont admis membres de la Société : MM. Georges Lafon, propriétaire à Blanquefort, et de Chapelle, docteur-médecin à Bègles.

Il est procédé ensuite à la nomination d'un trésorier-adjoint, et M. G.-P. Dagraud ayant réuni le plus grand nombre de suffrages est proclamé.

M. J.-B. Gassies annonce qu'il a reçu pour le Musée préhistorique : 1° une série de moulages de la collection Pinard ; 2° de fort belles flèches de la Pensylvanie et de la Virginie, don de M. de Cessac ; 3° de M. de Versaë une importante collection de types du Danemark, poignards, couteaux et armes diverses en silex taillés et polis.

M. R. Dezeimeris, correspondant de l'Institut, lit une notice sur un fragment d'inscription gravée sur marbre, recueilli dernièrement, par M. A. Combes, rue de Grassi, n° 9 *bis*. Cette inscription, par les quelques mots qu'elle renferme, établit des faits nouveaux concernant l'Administration municipale de Burdigala au premier siècle de notre ère. Elle révèle un nom, Caius Julius (probablement le préteur Caius Julius Secundus qui laissa par testament vingt millions de sesterces pour établir des fontaines publiques à Burdigala), qui paraît se rattacher en quelque sorte à l'une des inscriptions découverte en 1594 au prieuré Saint-Martin.

Sur l'avis de M. R. Dezeimeris, la Société prie son bureau de vouloir bien faire une démarche auprès de la Municipalité afin de l'inviter à faire surveiller, désormais, activement dans les chantiers publics, les fouilles qui pourraient amener des découvertes importantes pour l'histoire de notre ville.

M. Charles Braquehaye, qui a continué ses recherches dans les archives de Cadillac et dans les minutes de M. Médeville, fournit une longue liste d'artistes et d'ouvriers qui ont travaillé au château de Cadillac, notamment les architectes et sculpteurs : Pierre Souffron, Guillaume de Toulouse, Jehan Langlois, etc., les maîtres jardiniers Louis et Jacques de Limoges, Charles Baissières, les maîtres peintres Gérard et Gabriel Pageot, Mallery, etc., les fontainiers Daniel Latache, Gabriel Delpech, les maîtres menuisiers Dupuy, Loubet, Nicolas Bessière, Jehan Faure, Claude Dubois, etc., de maîtres maçons, tailleurs de pierres, serruriers, etc., etc.

M. Charles Braquehaye donne ensuite un résumé des principales lectures entendues à la dernière réunion de la Sorbonne, notam-

ment celle du R.-P. C. de la Croix sur un *hypogée* des martyrs, récemment découvert à Poitiers, celle de M. Morel, sur les sépultures gauloises à Courtisol (Marne), celle de M. Fourdrignier sur les débris de casques trouvés dans des tombes gauloises.

Séance du 14 mai 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

M. Louis Lussaud donne lecture d'un travail de M. l'abbé Corbin, ayant pour titre *Album archéologique de Clément V.* L'auteur de ce travail rappelle qu'il existait naguère, adossé au chevet de l'église de Villandraut, un reste de mur qui fut le château primitif de la famille Goth. Il signale l'erreur du chanoine Dupuy, auteur de la chronique bazadaise, qui fait naître Bertrand de Goth à Uzeste, diocèse de Bazas, tandis que Villandraut, diocèse de Bordeaux, doit seul revendiquer cet honneur.

M. E. Piganeau donne communication du travail lu à la Sorbonne, par M. Millescamps, sur les silex *taillés* et *emmanchés* de l'époque mérovingienne.

M. le Président rend compte de l'excursion archéologique qui a été faite, le 2 mai, à Léognan, par les membres de la Commission du Répertoire archéologique de la Gironde. MM. Ch. Braquehaye, E. Féret et E. Piganeau ont examiné l'église qui conserve encore son abside romane et plusieurs chapiteaux intéressants; ils ont visité ensuite le château d'Olivier dont le propriétaire, M. d'Etchegoyen, a fait courtoisement les honneurs de son antique domaine. Ce château ou plutôt cette maison noble, qui existait déjà au XIVe siècle, conserve encore de ses plus anciennes constructions une tour ronde crénelée et à machicoulis et un ancien chemin de ronde sur la face sud. Du côté nord, à toucher un perron du XVIIe siècle, on voit une jolie porte sculptée de la Renaissance, et la chapelle montre encore d'élégantes voûtes ogivales. De là les touristes se sont transportés au château de la Louvière, construction attribuée à l'architecte Louis, et édifiée sur l'emplacement d'une ancienne maison noble citée par l'abbé Baurein. Cette habitation offre surtout de remarquable son.

grand salon orné de vieilles boiseries sculptées et de huit grands panneaux peints en grisaille par Lonseing (scènes mythologiques). Dans une autre pièce existe un meuble sculpté par Riésener. D'après l'homme d'affaires du château, on aurait trouvé dans le domaine une hache polie.

L'excursion s'est terminée par une visite aux pierres de *Peyrehaoute*, signalées et décrites, en mars 1863, par M. Sansas (voir Société archéologique de Bordeaux, tome III, page 179). Ces masses informes formées d'un poudingue composé de petits cailloux roulés, siliceux, et engagés très solidement dans un ciment ferrugineux, présentent quatre groupes distants les uns des autres de dix à vingt mètres. Ces restes de dolmen se trouvent situés sur la limite des communes de Léognan et de Villenave.

M. le Président termine son récit en disant qu'à l'aide de tous ces documents recueillis, la commune de Léognan pourra servir de commune type pour le répertoire archéologique de la Gironde.

M. Augier montre à la Société un certain nombre d'objets qu'il a rapportés de Rome et qui se composent d'estampages d'inscriptions, de fragments de marbres variés, de médailles, de lampes funéraires, d'ex-voto, de peintures, de photographies, etc.

M. François Daleau termine la séance en rendant compte d'une excursion faite en compagnie de M. Noguey, les 17 et 18 mars, dans le canton de Saint-Ciers Lalande. Il signale les modillons romans de l'église de Saint-Palais, une station préhistorique au Sabiard, ainsi que les doues de Marcillac et de Saint-Aubin.

Séance du 11 juin 1880.

Présidence de M. Charles BRAQUEHAYE.

M. l'abbé Corbin donne la suite de son travail sur l'album archéologique de Clément V. Il décrit aujourd'hui l'église de Saint-Martin de Villandraut, ainsi que le beau château du pape existant dans cette commune.

M. le Président donne lecture de deux lettres, l'une de M. le docteur Cazeau de Langoiran et l'autre de notre collègue, M. P. Dagrand, signalant la découverte de mosaïques et de peintures murales à l'église de Saint-Genès de Lombaud.

M. R. Dezeimeris, correspondant de l'Institut, signale la découverte qu'il vient de faire d'une inscription inédite, qui se trouve encastrée dans le mur du jardin de l'hôtel du rectorat, rue du Temple. Cette inscription est ainsi conçue :

M[ario] IVLIO C F[ilio] VOLT[inia] SEVERO [ex] TESTAMENTO.

M. C. de Mensignac lit une note sur les fouilles exécutées à Bordeaux. Les travaux de terrassement de l'angle sud-ouest de l'église Saint-Pierre ont amené la découverte du mur nord du chenal de l'ancien port intérieur de Bordeaux, appelé port *Navigère*. Ce mur, composé de pierres de grand appareil, reposait à 7m50 de profondeur sur un radier de grosses poutres de chêne. Les fouilles qui ont été faites dans l'intérieur du chenal ont amené la découverte d'un beau fer de lance de l'époque mérovingienne, de divers objets en bronze et en fer, ainsi que des fragments de cippes, de fûts de colonnes et des monnaies romaines.

Le même membre constate qu'au cours d'Alsace-et-Lorraine, nos 81 et 83, on a découvert les restes de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, un mur romain à petit appareil sur lequel étaient appuyés douze tuyaux d'hypocauste en terre cuite, ainsi que des fragments de poteries romaines et de tuiles à rebords.

M. de Mensignac montre à la Société deux gobelets en grès recouverts de cuivre ouvré, ainsi qu'un cadenas de forme curieuse. Ces objets sont la propriété de M. de Rudelle, employé à la Mairie de Bordeaux.

M. François Daleau présente une petite croix de cuivre trouvée au lieu dit *La Grange*, commune de Prignac et Cazelle, canton de Bourg (Gironde). Cette croix porte sur une de ses faces le Christ nimbé couronné d'épines avec la légende suivante : INRI et *Domine memento mei;* sur l'autre face on remarque la vierge couronnée, cheveux flottants, mains jointes, etc., avec la légende *Sine peccado original.*

Séance du 9 juillet 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

A la suite d'une réfutation faite par M. Augier, dans la dernière séance de la Société au sujet de la clef de voûte de la chapelle de

Villandraut, où cet honorable collègue contestait à M. l'abbé Corbin, de voir dans le personnage représenté, le portrait de Clément V, M. l'abbé Corbin prend la parole et maintient ses affirmations.

Si le pape Clément V, dit-il, n'est pas représenté coiffé de la tiare, mais bien de la mitre épiscopale, c'est que la tiare n'a été adoptée qu'en 1332 par un de ses successeurs, et la figure imberbe du pontife fait rejeter l'idée d'un Saint-Martin, représenté ordinairement avec la barbe et le nimbe.

Lecture est donnée de la suite du travail de M. l'abbé Corbin, sur l'album archéologique de Clément V. Dans cette partie de son ouvrage manuscrit, il détruit les ruines du château de la Trave, construit en 1306 et détruit par ordre de Charles VII, en 1456, ainsi que le fortin voisin de la Travette.

M. C. de Mensignac donne la suite des découvertes opérées à l'église Saint-Pierre de Bordeaux. Dans les fouilles de l'angle nord-ouest de cette église, on a mis à jour, sur une longueur de 9 mètres et une épaisseur de 5m35, la muraille est de l'ancien port intérieur de Burdigala durant la période romaine. Dans les terres on a recueilli un certain nombre d'objets romains, tels que : aiguilles, épingles, style, chaîne et monnaies, le tout en bronze.

M. Ch. Braquehaye rend compte des travaux de la Commission du répertoire archéologique du département de la Gironde et lit un travail sur la commune de Léognan, que la Commission offre à tous ceux qui sont à même de lui fournir des renseignements sur ce travail, comme commune type.

M. R. Dezeimeris rappelle à la Société que l'ouvrage de Goltnitz, *Itinerarium Galliæ*, *1612*, signale l'existence à l'archevêché de Bordeaux, d'un certain nombre de tableaux, que M. de la Montagne dit avoir été peints par un chartreux espagnol.

M. le Président lit l'ébauche d'un travail du répertoire archéologique, sur la commune d'Aillas, canton d'Auros, arrondissement de Bazas.

Il rend, en outre, compte de l'excursion qu'il a faite avec MM. Th. Amtmann et E. Piganeau à Saint-Genès de Lombaud, où les ont accompagnés MM. de Langsdorff et le curé de Créon, et montre à la Société le dessin des peintures murales qui ont été relevées par M. E. Piganeau, et qui représente plusieurs personnages et saints.

Il existe encore au milieu de ces peintures une inscription gothique qui indique qu'elles ont été faites en 1507 par les soins du seigneur du pays, Robert Couraud, représenté lui-même en habit de chevalier, au milieu de sa famille. Les fouilles des différentes sépultures de la nef ont permis de recueillir des monnaies, des médailles, des anneaux et un crucifix. Dans la propriété de M. de Langsdorff, on a trouvé quelques tuiles à rebords.

Après l'audition de ce rapport, la Société décide qu'il sera adressé une lettre de félicitation à M. Carrère, architecte, pour le bon goût et l'habileté avec lesquels il a dirigé les travaux de restauration de l'église, et une autre de remerciments à M. le baron de Langsdorff pour la réception courtoise et distinguée dont ont été l'objet de sa part les trois délégués de la Société.

M. de Mensignac, après avoir rappelé le projet du Conseil municipal de la ville de Cadillac de détruire tout le côté ouest de ses anciennes fortifications, et après avoir prouvé que c'est grâce à cette ligne de murailles que la ville a dû être préservée des ravages de l'inondation de 1875, propose à la Société de vouloir bien demander au Gouvernement la conservation de cette enceinte et de vouloir bien la classer au nombre des monuments historiques de France.

M. R. Dezeimeris, correspondant de l'Institut, s'associe au vœu émis par M. C. de Mensignac et promet d'écrire au Ministre en ce sens, en rappelant que le musée du Louvre possède un chef-d'œuvre de statuaire provenant de Cadillac. Il serait anormal pour le Gouvernement de laisser disparaître cette ligne murale assez bien conservée, tandis que dans une ville voisine, à Rions, on restaure une enceinte ruinée.

M. Daleau propose à la Société de vouloir bien souscrire au Congrès de Lisbonne, qui doit avoir lieu du 20 au 27 septembre, puis communique l'inscription de la cloche de Cubnezay, qui date de 1784.

M. Delfortrie montre un manche de couteau de chasse, en corne de cerf, sur lequel est gravé, d'une manière très fine et délicate, rappelant le faire de la renaissance, un sujet allégorique. Cet objet provient du puits du château de Guilleragues, près La Réole (Gironde).

M. de Mensignac dépose sur le bureau une brochure offerte par

M. Charles Robert à la Société archéologique et intitulée : *Étude sur Sirona.*

Séance du 13 août 1880.

Présidence de M. C. DE MENSIGNAC, secrétaire général.

M. le Président donne lecture d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique, accordant une allocation de 500 francs à la Société.

M. C. de Mensignac rend compte à la Société des nouvelles découvertes qui se sont produites dans les fouilles de l'église Saint-Pierre de Bordeaux. Il constate que la démolition de la muraille est, du port intérieur de Burdigala, a permis de reconnaître qu'elle avait été édifiée, comme les autres parties de l'enceinte d'Ausone, avec des débris ayant appartenu à d'anciens monuments, et de plus qu'elle devait être de la même époque que cette enceinte. Il a reconnu aussi que les dernières assises de ce mur reposaient sur un pilotage de pieux en chêne formé d'arbres entiers, garnis encore de leur écorce et appointés à leur extrémité. Dans la démolition de cette muraille on a trouvé des fragments d'entablements, de colonnes, de pierres moulurées ainsi que plusieurs morceaux de marbre d'Italie appartenant à deux statues, l'une d'homme et l'autre de femme. Dans les terres on a découvert plusieurs objets en fer (fer de flèche, ciseau, clous, etc.), ainsi que quelques monnaies romaines à l'effigie de Tétricus.

M. le Président donne lecture d'un travail de M. Albert Courau, d'Agen, sur deux églises du département du Lot-et-Garonne, Clermont-Dessous et Montgaillard. La première, autrefois fortifiée, remarquable par son architecture intérieure, sa coupole à huit pans, sa charpente du XVe siècle, ainsi que son portail remanié au XVe siècle, la seconde par son portail et ses chapiteaux délicatement sculptés.

La Société ayant appris qu'un de ses membres, M. l'abbé Corbin, venait d'obtenir, au Congrès de la Société française d'archéologie, une médaille d'argent, pour ses travaux archéologiques, s'empresse de le féliciter de cette distinction flatteuse.

Séance du 12 novembre 1880.

Présidence de M. Charles Braquehaye.

M. le Président annonce qu'à la sollicitation de M. Héron de Villefosse et à la sienne, un savant distingué, M. Revillout, promet à la Société un article sur le musée égyptien de Bordeaux.

La Société procède ensuite au renouvellement de son bureau qui se trouve composé, pour l'exercice 1880-1881, comme suit :

MM.

Louis Lussaud, *président;*

E. Azam et Maxime Collignon, *vice-présidents;*

C. de Mensignac, *secrétaire général;*

E. Piganeau et E. Féret, *secrétaires adjoints;*

V. Domengine, *trésorier;*

G.-P. Dagrand, *trésorier adjoint;*

Th. Amtmann, *archiviste;*

R. Dezeimeris, A. Sourget et Ch. Braquehaye, *assesseurs.*

M. E. Piganeau lit une petite notice descriptive et historique sur l'ancienne église, jadis paroissiale, de Notre-Dame de la Place, appelée ensuite Saint-Eutrope, et plus tard chapelle des Irlandais.

A ce sujet, M. l'abbé Corbin rappelle l'étymologie grecque du mot eutrope *(en trepein),* bien former, de là la dévotion populaire attribuant à l'intercession du saint la belle conformation des nouveaux-nés.

M. Gassies annonce l'envoi prochain de 38 vases mérovingiens provenant de Fère-en-Tardenois, d'un certain nombre de silex travaillés, d'une urne cinéraire gallo-romaine et d'un crâne d'individu de la race franque, etc.

Le même membre fait connaître encore le résultat des fouilles qu'il a faites avec notre collègue, M. Dubalen, à Brassempouy (Landes), où il a trouvé des débris préhistoriques.

M. François Daleau lit une notice sur les fouilles opérées au lieu dit le Moulin de la Prade, commune de Cézac; on y a trouvé plusieurs fragments de bronze paraissant remonter à une haute antiquité. Il pense que c'était là une cachette de fondeur.

M. Grellet-Balguerie rappelle qu'on a trouvé, dans le département

du Tarn, 14 haches en bronze, des mors de chevaux de même métal, et dit que cette découverte pourrait avoir de l'analogie avec celle signalée par M. François Daleau. Le même membre rappelle aussi la découverte faite antérieurement, daus le lit de la Garonne, devant Caudrot, d'une statuette en bronze de Minerve. Il termine la séance en signalant une inscription du XIe siècle à l'église de Guîtres et présente deux croquis, d'après Claude de Chatillon, des châteaux de Fronsac et de Castillon-sur-Dordogne.

Séance du 10 décembre 1880.

Présidence de M. L. Lussaud.

M. Delfortrie propose d'adresser une lettre de remerciments à M. Moreau, donateur de la collection importante dont l'envoi a été annoncé par M. Gassies dans la dernière séance.

Une lettre de M. Collignon remercie la Société de sa nomination au titre de vice-Président.

Une lettre de M. Lafon de Blanquefort fait connaître l'état de ruines du vieux château de cette localité et demande à la Société de vouloir bien intéresser l'autorité préfectorale à une restauration de ce monument historique. Après l'observation de MM. Dezeimeris et de Mensignac que cette question est surtout du ressort de la Commission des monuments historiques, la Société émet le vœu qu'il soit pris par l'Administration des mesures pour préserver ce vieux monument d'une ruine complète.

M. l'abbé Corbin continue son travail (album archéologique de Clément V) par la description de l'église d'Uzeste, qui renferme le tombeau du pape Clément V avec une inscription, et celui d'un chevalier de la famille de Goth.

Au sujet de quelques monnaies gauloises soumises à la Société, dans une séance précédente, par M. Féret, M. le Président donne lecture d'un article de M. Léon Lacroix publié dans le bulletin de la Société scientifique et historique de la Corrèze, où l'auteur attribue ces monnaies aux Cadurques en combattant l'opinion de MM. Barthélemy et Max Werly sur leur mode de fabrication.

M. de Mensignac, qui a suivi avec soin les fouilles de l'église Saint-Pierre, réfute le texte de M. Léo Drouyn *(Bordeaux vers 1450)* qui dit que le mur romain partageait en deux le sol sur lequel repose l'église actuelle. Selon M. de Mensignac, ce mur, qui passait à toucher la façade de l'église, et non au milieu de l'édifice, n'était autre que la muraille est du port Navigère.

M. Benoist envoie une communication écrite sur quelques découvertes préhistoriques à Verteuil (Médoc), tumulus, grattoirs en silex, poinçons, nucléus, pointes de flèches, haches polies, etc., etc.; au marais de Reyson, haches, silex, poteries, ossements; au village de Nodris, au coteau des Gouets, aux villages de Lille et de Beyrac, à Saint-Estèphe, à Arsac, autres objets de même nature et débris gallo-romains, etc.

M. Braquehaye appelle l'attention des sociétaires sur les ouvrages envoyés par les Sociétés correspondantes. Il signale un article intéressant sur le tombeau d'un duc d'Ornano, fils du maréchal maire de Bordeaux, publié par la Société française d'archéologie *(Congrès de Vienne)*.

M. Amtmann soumet quelques débris de poteries antiques trouvés rue du Mulet, et M. le docteur Berchon annonce la découverte d'une hache de bronze à Cissac (Médoc), sur la propriété de M. d'Elbauve.

Liste des ouvrages reçus par la Société dans l'année 1880.

Alais (Société scientifique et littéraire d'), tomes X, XI.

Antiquaires de France (Mémoires de la Société des), tome IX, 1878.

Aube (Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts de l'), tome 16, 3e année, 1879.

Béziers (Société archéologique de Béziers), tome X, 1re livraison, 1879.

Borda (Bulletin de la Société de), 4e année, 1879, 4e trimestre; 5e année, 1er, 2e trimestres; bulletins.

Bordeaux (Académie de). Rentrée solennelle des Facultés, le 4 décembre 1879.

Brives (Annales de la Société archéologique de).

Centre (Mémoires de la Société des Antiquaires du), VIIIe vol., 1879.

Charente (Bulletins de la Société archéologique et historique de la), Bulletins.

Charente-Inférieure (Bulletins de la Société linnéenne de la), 1er volume, 1877-78-79, 1er trimestre 1880.

Corrèze (Bulletins de la Société scientifique, littéraire et archéologique de la), tome II, 3e livraison.

Doubs (Société d'émulation du), 4e série, 5e, 6e et 8e volumes.

Exploration ou revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, t. X, 2e semestre 1880.

Gironde (4 feuilles de la carte départementale de la). Envoi de la Préfecture.

Hutois (Annales des sciences et beaux-arts du cercle), 4e et 5e livraisons, 1879-80; 6e et 7e livraisons, 1880.

Investigateur (l'), journal de la Société des études historiques, 44e année, 1878, tome XLIV.

Lacanau (Notices sur les stations préhistoriques de l'étang de), par M. Fr. Daleau, 1880.

Langres (Mémoires de la Société historique et archéologique de), 12 bulletins, de 1872 à 1879.

Langres. Essai sur l'histoire de la généalogie des sires de Joinville, par M. Simonnet, 1876.

Langres. État civil de Jeanne-d'Arc, par M. Albert Renard, 1879.

La Rochelle (Annales de l'académie de), 1879.

Limousin (Bulletins de la Société historique et archéologique du), tome XVII.

Lot (Bulletins de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du), t. VI, 1er fascicule, 1880.

Lorraine. Mémoires de la Société d'archéologie et du musée lorrain, 7e vol., 1879.

Lyon (Mémoires de la Société historique et archéologique de), 1878-79.

Maine (Revue historique et archéologique du), tomes VI et VII.

Marne (Mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts de la), 1878-79.

Midi de la France (Bulletins de la Société archéologique du), tome XII. Séances du 25 novembre 1879 au 23 mars 1880.

Montpellier. Congrès de 1879. Association française pour l'avancement des sciences.

Monumental (Bulletin), 5e série, tome 8, no 4.

Morinie (Mémoires de la Société des Antiquaires de la), tome XVI, de 1876 à 1879.

Morbihan (Bulletins de la Société polymathique du), 1878-79.

Namur (Société archéologique de), t. XIV, 1re livraison.

Nantes (Société archéologique de), t. XVII, 3e et 4e fascicules.

Oise (Mémoires de la Société académique, d'archéologie, sciences et arts du département de l'), tomes VI, VII, VIII, IX et X.

Orléanais (Mémoires de la Société archéologique et historique de l'), tome VII.

Ouest (Société des Antiquaires de l'), 4e trimestre 1879, 1er trimestre 1880.

Pau (Bulletins de la Société des lettres, sciences et arts de), 2e série, tome VIII.

Périgord (Bulletins de la Société archéologique du), 4e série, tome IX, 1878.

Picardie (Bulletins de la Société des sciences, lettres et arts de), n° 3, 1879, tome VI; 1880, 1re, 2e et 3e livraisons.

Rambouillet (Mémoires et documents de la Société archéologique de), tomes I, II, III et IV.

Saintonge et de l'*Aunis* (Archives historiques de la).

Saône-et-Loire (Bulletin de la Société des sciences et arts de), tomes IV et V, 1879.

Seine-Inférieure. Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie, 1879-80.

Société française d'archéologie, tome XLV. Session tenue au Mans et à Laval, 1878.

Société française d'archéologie, T. XLVI. Session tenue à Vienne, 1879.

Sociétés savantes des départements (Revue des), 7e série, tome I, 1re livraison; tome II.

Tarn-et-Garonne (Vingt-trois bulletins de la Société archéologique de), du tome II au tome VII inclusivement.

Touraine (Bulletin de la Société archéologique de), tome IV, 3e et 4e livraisons, 1879.

Uzès (Guide archéologique à la crypte d'), par M. Lionel d'Albiouze, 1880.

Vosgienne (Cinq bulletins de la Société Philomathique), 3e, 4e et 5e années.

CACHET D'ASCLÉPIADE

OU DE

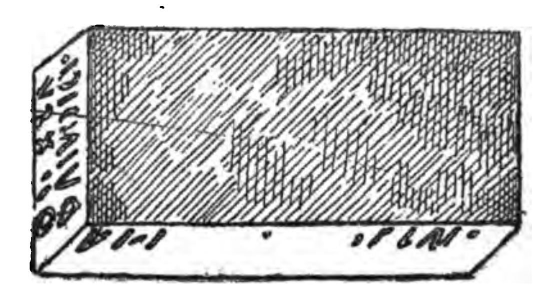
MÉDECIN-PHARMACIEN

DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Par M. E. DELFORTRIE

Lorsqu'en 1868 la ville de Bordeaux fit exécuter les travaux du grand égout collecteur et de ses annexes, les fouilles mirent à découvert nombreux vestiges des temps préhistoriques et de l'époque Gallo-Romaine.

Parmi ces derniers, il en est un qui, bien que de dimension fort exiguë, présente cependant un vif intérêt; il fut trouvé associé à des débris de poterie Samienne, à 1m50 de



profondeur, au carrefour formé par les rues Lacave et de la Chartreuse, à 10 mètres environ de la place Mériadeck,

dans un terramare reposant sur un lit de tourbe, épais de 0m60, qui recouvrait lui-même le falun de Terre-Nègre caractérisé par la présence de la *crania abnormis*.

Le petit monument dont il est ici question, consiste en une tablette de schiste compacte, brun verdâtre, d'une épaisseur de 0m009, formant un parallélogramme qui mesure 0m056 sur 0m024.

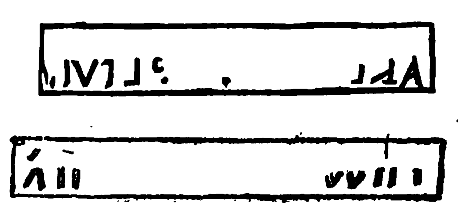
Sur chacune des quatre tranches de cette tablette étaient gravées des inscriptions.

Sur l'une d'elles se lit encore :



P. VILDICI .
DI' XSV

Les caractères tracés sur les trois autres tranches sont en partie effacés ; l'une de ces tranches en laisse à peine voir traces ; quant aux deux autres, elles ne montrent plus que des caractères isolés, en voici du reste la reproduction :



Malgré la dégradation de cette plaquette, il est cependant facile de lui donner une sûre attribution, elle n'est autre chose que le cachet de PVBLIUS VILDICVS (1), Asclépiade, c'est-à-dire Médecin (ασχληπιαδης, fils d'Esculape).

(1) En publiant, en novembre 1868, ce petit monument dans les Actes de l'Académie de Bordeaux (3e fascicule), nous lisions, à tort, VINDICVS au lieu de VILDICVS, qui est la véritable lecture, telle que vient de la restituer M. Allmer, le savant conservateur honoraire du musée de Lyon. (Voir Revue épigraphique du Midi de la France, no 12, janvier, février, mars 1881, pages 180 et 182.)

Les Asclépiades, prêtres grecs, exerçant la médecine, vinrent dans les Gaules sous Trajan.

L'Asclépiade, ασκληπιαδης, était aussi φαρμακοποιος, inventeur et préparateur de médicaments, c'est-à-dire pharmacien, ainsi que nous l'indique un cénotaphe trouvé à Châlons-sur-Saône, élevé à la mémoire du médecin PISON, il porte une inscription sur laquelle se lit : ASCLEPIODOTVS VNGENTARIVS, Asclépiade inventeur d'onguents.

Les cachets du genre de celui qui nous occupe, sur lesquels étaient gravés, non-seulement les noms de l'Asclépiade, mais encore la nature de certains médicaments, servaient à marquer de leur empreinte, les remèdes ou les paquets les renfermant, dans le but de leur donner un caractère d'authenticité ; c'est ainsi qu'un de ces cachets trouvé à Lillebonne, porte :

TIB . IVL . CLARI
DIALEPID AD AS AR

Ce qui peut se traduire : baume à frictionner de Tiberius Julius Clarus.

Sur un autre, recueilli à Entrains (Nièvre), se lit :

L . TERENT . PATERNI
DIASMYRNEN

ou émollient de Lucius Terentius Paternus.

Les cachets d'Asclépiade trouvés jusqu'à ce jour sont peu nombreux, on n'en comptait il y a quelques années que 55, 48 en France, 3 en Angleterre, 1 en Allemagne et 3 en Italie ; ils sont de différentes matières : jaspe, schiste, agate, etc.

Le plus grand nombre des cachets qui ont été décrits, n'indiquant que des collyres, on les a désignés improprement sous le nom de *cachets d'oculistes*, au lieu de *cachets d'Asclépiades* qui doit être leur véritable dénomination, ainsi que cela est démontré, non-seulement par les cachets plus haut cités de CLARVS et de PATERNVS, mais encore

comme nous l'indique d'une manière non moins probante le cachet d'ALBVCIVS, déposé au musée de Besançon; ses quatre tranches indiquent des collyres, et sur les deux parties plates sont tracées plusieurs lignes en caractères cursifs; on y lit notamment : *coclee decem*, dix limaçons, ce qui paraîtrait indiquer quelque préparation pectorale.

A la dénomination incomplète de *cachets d'oculistes*, adoptée jusqu'à ce jour, nous proposons donc de substituer celle plus rationnelle de *cachets d'Asclépiades*.



GROTTE A OSSEMENTS

à Ségovie

Compte-rendu d'une excursion archéologique

Par M. E. AZAM

Etant de passage à Madrid au commencement du mois dernier (mai 1881), je fis la rencontre d'un ingénieur civil de ma connaissance, M. Richard, bien connu à Bordeaux, qui dirige en Espagne le personnel de plusieurs puits artésiens. M. Richard me signala une découverte préhistorique importante qui venait d'être faite à 120 kilomètres de Madrid, dans la province de Ségovie, et me conduisit chez une personne qui possédait de nombreux échantillons des objets rencontrés.

Voici quelques détails sur cette découverte ; ils ne sauraient être complets, car je n'ai eu pour faire l'étude des nombreux objets qui m'ont été montrés qu'un temps trop court, ils suffiront cependant pour intéresser la Société.

En faisant des recherches dans une mine de plomb, des ouvriers ont rencontré une grotte d'une assez grande dimension, dont le sol constitué par une épaisse stalagmite calcaire est rempli d'une quantité innombrable d'ossements humains, le nombre des individus dont on trouve ainsi les restes engagés dans la pierre, est de 4 à 500 en-

viron, un grand nombre de crânes sont entiers, j'en ai eu plusieurs entre les mains, et dans un examen trop rapide, je n'ai pu constater qu'un fait, c'est qu'ils ont une très belle forme et que les arêtes osseuses et autres insertions musculaires y sont fort peu marquées, beaucoup moins, par exemple, que chez les crânes préhistoriques de néanderthal ou des Eyzies. Un très grand nombre d'autres os sont engagés aussi dans la stalagmite qui m'a paru avoir, du moins dans le bloc qui m'a été montré, 40 à 50 centimètres d'épaisseur.

En outre de ces restes humains, il a été rencontré un très grand nombre de silex taillés, couteaux, lances, grattoirs et quelques haches en pierre polie, plus un certain nombre de coquilles percées et des fragments de poteries portant des ornements rudimentaires composés de lignes brisées.

La veille, le nombre de ces objets était beaucoup plus considérable, le propriétaire de la caverne venant d'en vendre un grand nombre à un étranger dont il n'a pu me dire la nationalité. Cependant, ce n'était pas un Français.

Sans pouvoir, ainsi que je l'ai dit, étudier scientifiquement les objets intéressants qui m'étaient montrés, j'ai pu cependant en apprécier et l'authenticité et l'importance. On comprend, du reste, qu'une étude sérieuse ne saurait être faite que sur les lieux mêmes où on a rencontré ces innombrables témoignages du passé.

Pour assurer à un Français, c'est-à-dire à la France, la priorité de cette découverte, qui, vu l'achat fait la veille par un étranger, pouvait être divulguée dans un autre pays, j'ai engagé M. l'ingénieur Richard à en donner le plus tôt possible connaissance à l'Institut de France. Il a suivi mon conseil, et dès le lendemain il faisait une communication que j'ai transmise à M. de Quatrefages pour être déposée sur le bureau de l'Académie des sciences.

Cette communication est mentionnée dans le compte-rendu de la séance du 23 mai dernier.

M. Richard ne devait pas s'en tenir là ; avec un dévouement à la science qui l'honore, il se rendait, dès le jour suivant, acquéreur à un prix assez élevé de cette caverne préhistorique et s'assurait la possession exclusive des objets déjà découverts.

Malheureusement, M. Richard n'a pas les connaissances spéciales et les instruments qui permettraient de tirer de cette découverte tout le parti possible, et il serait désirable qu'un homme versé dans ces connaissances fît le voyage, étudiât le pays, la caverne, les crânes, les ossements et les produits de l'industrie ou de l'art dont on vient de rencontrer les restes. La publicité de ces études donnerait au monde savant, nous en avons la confiance, des notions précieuses de plus.



UN ÉPI DU XVI[e] SIÈCLE

Notes sur des fouilles exécutées rue Saint-Sernin

Par M. Th. AMTMANN

PLANCHE VIII

Les fouilles exécutées au coin des rues Thiac et Saint-Sernin pour la construction d'une maison, ont mis à découvert :

A 1^{m}80 au-dessous du sol une aire en carreaux hexagones de 0^{m}10 de côté.

A 2^{m}40 des débris de poterie du moyen âge, une assiette vernissée, un épi en terre cuite; nous attribuons ces deux objets à la fin du XVI[e] siècle. L'épi nous a paru assez intéressant pour en donner un dessin (voir planche VIII) au quart d'exécution. Violet-Le-Duc appelle l'attention sur ces produits de la poterie des XVI[e] et XVII[e] siècle dont il déplore la destruction.

« L'art du potier, dit-il, résista plus longtemps que tout » autre à cette triste influence (des idées nouvelles), et sous » Louis XIII on continuait à fabriquer des faîtières, des épis » en terre émaillée ou vernissée, pour décorer les combles » des habitations privées. »

« Le musée de la cathédrale de Séez possède un épi de » cette époque qui, tout barbare qu'il est, conserve quel» ques restes de ces traditions du moyen âge. » (Violet-Le-Duc, Dict. raisonné de l'Arch. franç., tome V, page 278.)

L'épi que nous reproduisons a quelque analogie avec celui cité par Violet-Le-Duc. Il est formé par une sorte de cône très évasé du bas, de 0^{m}36 de haut, porte trois disques dont les diamètres varient entre 0^{m}09 et 0^{m}10; ces disques sont reliés entre eux par trois tiges portant chacune trois anneaux extérieurs. Cet épi n'a jamais été vernissé, mais il porte des traces évidentes de peinture, car une couche blanche de 0^{m}001 d'épaisseur en fournit encore la preuve.

A cette même profondeur on a également trouvé des doubles tournois de Louis XIII, un douzain de Louis XIV et une pointe de fuseau en fer.

De 3 mètres à 3^{m}50 de profondeur, on a mis à découvert :

Quinze à vingt squelettes, tous orientés de l'est à l'ouest, la plupart d'adultes, nous n'en avons observé qu'un seul d'enfant; presque tous avaient un moellon sous la tête. Les nombreux fragments de briques plates à rebords (de 0^{m}30 de côté sur 0^{m}027 d'épaisseur) trouvés dans le voisinage de ces squelettes, nous font supposer qu'ils en étaient entourés.

Une grande quantité de clous, équerres et autres objets en fer aujourd'hui méconnaissables, provenant de cercueils.

De nombreux débris de vases romains de toutes formes et de toutes grandeurs en poterie jaune, noire, grise, mordorée, rouge dite *samienne;* quelques-uns de ces derniers avec des dessins en relief et trois avec des marques de potier.

Un vase à goulot étroit, large panse et muni d'une anse (hauteur 0^{m}14); un pied et quelques fragments d'amphore; plusieurs goulots en forme de trèfle, etc.

La partie supérieure d'une meule en lave mesurant 0^{m}58 de diamètre, sur 0^{m}12 dans sa plus grande épaisseur, percée à son centre d'un trou carré de 0^{m}05 de côté.

La moitié d'un anneau cylindrique en bronze, plusieurs fibules, un style et un petit objet en bronze, de forme rectangulaire, mesurant 0^{m}019 de large, 0^{m}024 de long et

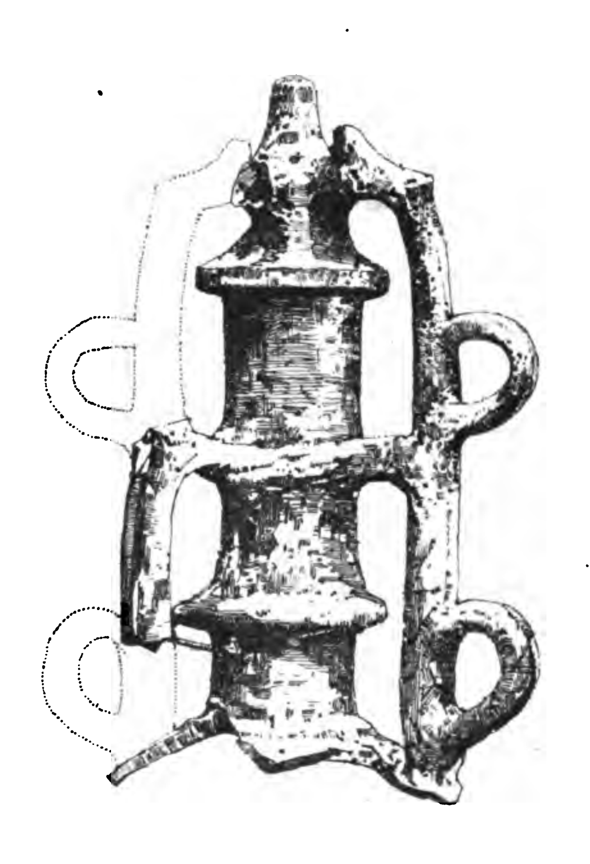
0m001 d'epaisseur; sur un de ses petits côtés, cet objet porte six dents régulièrement espacées et longues de 0m0015; nous supposons que c'est un outil de potier.

Plusieurs monnaies en bronze de Trajan, Adrien, Marc-Aurèle, Claude-le-Gothique et quelques-unes indéchiffrables.

Quelques fragments de fer.

La plupart des fouilles qui ont été exécutées sur le plateau Saint-Seurin ont fourni des restes de tombes et des débris romains à peu près semblables.





ÉPI EN TERRE CUITE DE LA FIN DU XVIe SIÈCLE



DOCUMENTS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DES ARTS A BORDEAUX

M. Céleste, sous-bibliothécaire de la Ville, à qui nous devons déjà de nombreuses notes intéressantes, concernant des œuvres d'art exécutées à Bordeaux, nous communique les documents inédits que nous publions ci-dessous :

A Versailles le 28 avril 1757.

«Le s. de *Vernet*, peintre de marine, Monsieur, chargé par ordre de sa Majesté de peindre les vues des différents ports du royaume, doit se rendre pour cet effet à Bordeaux, le mois prochain; M. le Mis de Marigny directeur général des bâtimens du roy m'a paru désirer que vous en fussiez prévenu, afin que ce peintre pût trouver à Bordeaux toutes les facilités dont il aura besoin pour remplir l'objet de son voyage, et je pense qu'il suffit de vous informer des intentions de sa Majesté, pour que vous ne lui laissiez rien à désirer de ce qui pourra dépendre de vous. » Joseph VERNET peintre de marine.

de MORAS.

(Lettres ministérielles. Recueil de 1757. — Archives de la marine de Bordeaux.)

A M. de Rostan Commissaire général ordonnateur de la Marine à Bordeaux.

A Versailles le 31 juillet 1758.

« Le Roy a chargé, Monsieur, le sieur *Vernet* de peindre les vues et faire des tableaux des différents ports du royaume, cet artiste a rempli les ordres de sa Majesté dans les ports de Provence et Languedoc par lesquels il a commencé, et y a reçu de la part des commandants et intendants de la Marine toutes les facilités dont il a eu besoin pour l'exécution de son entreprise. M. le Mis de Marigny me prévient que le s. Vernet doit se rendre incessamment à Bayonne pour faire le tableau de ce port, je vous prie de recommander aux commissaires et autres officiers qui y sont sous vos ordres de luy procurer toutes les facilités dont il pourra avoir besoin pour remplir l'objet de son voyage à Bayonne. »

MASSIAC.

(Lettres ministérielles. — 1758. — Archives de la Marine de Bordeaux.)

A M. de Rostan Commissaire général ordonnateur de la marine à Bordeaux.

Extrait des registres du Directoire du District de Bordeaux ; du 27 pluviôse an 2 de la République française.

LACOUR peintre — Tableaux — 15 février 1794

« Vu la pétition présentée par le citoyen *Lacour* peintre, tendant à obtenir huit tableaux par lui faits et livrés à feu Saige, faisant partie de neuf qu'il avoit promis lui livrer et pour lesquels il lui avoit été constitué par ledit Saige, une pension viagère de *cinq cens livres*, reversible de moitié sur la tête de son épouze, laquelle pension ne devoit commencer à lui être payée qu'à l'époque de la livraison totalle desdits neuf tableaux; vû aussi les observations du Directeur de la régie. »

« Le Conseil du District de Bordeaux, faisant les fonctions de Département dans son ressort, considérant que les biens confisqués au profit de la République, sur François Arnaud Saige, ne seront grévés de 500 liv. de rente via-

gère, qu'il s'étoit obligé de payer au citoyen P^re^ Lacour peintre, pour le prix de neuf tableaux d'histoire, qu'autant que ledit Lacour aura fourni lesdits neuf tableaux ; et attendu qu'il en reste un à fournir, et que la rente aux termes du contrat n'est pas encore exigible. »

« Arrête que l'offre en résiliment, faite par le pétitionnaire demeure accordée, qu'en conséquence le dépositaire des huit tableaux réclamés, demeure authorisé de lui en faire la livraison. »

« Délibéré à Bordeaux en séance publique du Conseil du District, le 27 pluviôse an 2 de la République française. »

MILLE ad^teur^

J^s^ FONTANS.
ad^teur^

VIETTE ad^teur^

DUROUXGUILHEM ad^teur^

« Ce jourd'hui 3 ventose (21 février 1794) j'ai retiré des mains du citoyen Jogan les huit tableaux dont il est question en l'autre part, lesquels tableaux étoient sous sa responsabilité et dont il se trouve déchargé par la présente déclaration. »

LACOUR.

(Archives de la Bibliothèque de la Ville).

P. C. C.

A.-R. CÉLESTE.

Extrait du Registre des Délibérations de l'Administration départementale de la Gironde. 13 mars 1796 — Égalité, Liberté.

« Séance publique du 23 Ventose l'an 4e de la République française, une et indivisible. »

« Vu les lettres du Ministre des Finances du 21 Nivose dernier et 4 Ventose présent Mois qui autorisent l'administration à faire vendre *un grand nombre d'assiettes fesant partie du mobilier national situé dans la commune de Bor-*

deaux qui contiennent des emblêmes de la Royauté à la charge d'être rapportées à l'étranger. »

« L'Administration Départementale de la Gironde »

« Considérant que d'aprés les lettres sus-énoncées les instructions du Comité de salut public et de la Commission des revenus nationaux que ces lettres rappellent, il ne pense y avoir de difficulté à faire vendre dans les formes ordinaires les assiettes dont s'agit en assujettisant ces adjudications à la condition de les faire sortir du territoire de la République ».

« Arrête oui le Commissaire du Directoire exécutif, que les assiettes et les autres objets fesant partie du mobilier national qui portent des emblêmes de Royauté seront vendues dans les formes ordinaires, à la charge de les exporter à l'étranger; et que pour l'exécution du présent arrêté expédition sera envoyée tant à la Municipalité de Bordeaux qu'au commissaire expert vendeur nommé par l'administration pour le même canton. »

« Délibéré en séance publique de l'administration Départementale de la Gironde. Bordeaux le 23 Ventose l'an 4[me] de la République française une et indivisible. »

Pour Expédition conforme
Signé : DUPLANTIER.

Portes de la ville démolies — R° 12, folio 85.

Extrait du Régistre des Arrêtés du département.

« *Séance du* 14 *Floréal an* 7. A laquelle ont assisté les citoyens *Partarrieu*, P[t], *Monbalon, Guilbaud et Brun*, administrateurs, Celui-ci faisant les fonctions de Commissaire du Directoire exécutif, et *Pagès* Secrétaire en chef. »

« On fait lecture de deux arrêtés du Bureau central de Bordeaux dont il demande l'approbation. »

Le 1[er] en date du 11 du courant, ordonne la démolition des portes connues à Bordeaux sous le nom de S[te] Croix,

Ste Eulalie de la Mounaye de la Grave, de St Pierre et de Tourny, attendu que les motifs qui ont fait élever ces portes ne subsistent plus, que la plupart obstruent la voye publique, frapent désagréablement la vue et que leur existence nuit à la salubrité de l'air et à la libre circulation des personnes. »

« Le 2e en date du même jour, contient des dispositions pour l'entretien du champ de Mars et pour retirer des bâtiments qui s'y trouvent tout l'avantage possible dans l'intérêt de la commune de Bordeaux. »

« L'administration approuve ces deux arrêtés, pour être exécutés selon leur forme et teneur, »

Signés : PARTARRIEU, Président

PAGÈS, S^re^ en chef.



NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 (1)

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

Nous allons maintenant examiner ce qu'ont fait reconnaître les fouilles faites le long de ce mur, du côté sud, et ensuite celles exécutées dans d'autres parties de la ville.

Nous avons eu plusieurs fois occasion de constater que Bordeaux a été saccagé et réduit en cendres au moins une fois pendant la domination romaine. Le mur du quatrième siècle, composé de débris, comme nous le voyons, le prouve suffisamment ; mais nous n'avions pu trouver *en place,* jusqu'à présent, des monuments appartenant d'une manière incontestable à la première période de l'époque gallo-romaine. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Nous avons, en effet, rencontré, tout le long et en dehors de l'enceinte connue, la trace de monuments antérieurs à son érection.

Nous ne parlerons pas, pour établir ce fait, des canaux de construction romaine, coulant l'un de l'ouest à l'est,

(1) Extrait du journal *le Progrès*, 1867, voir t. VII, p. 25.

l'autre du nord au midi, près de l'ancienne Porte-Basse. Ces canaux n'étaient guère plus bas que la naissance du mur d'enceinte; ils pouvaient être de construction contemporaine ou même postérieure. Mais, s'il peut exister quelque doute sur l'antériorité de ces travaux, il en est autrement de ceux que nous allons indiquer.

Entre la rue Duffour-Dubergier et celle des Palanques, il a été trouvé, environ à la hauteur où commençait le mur d'enceinte, divers massifs construits en fortes briques romaines, ayant environ deux mètres de côté et espacés de deux ou trois mètres. On a aussi rencontré quelques parties de mur longeant la fouille du côté opposé à l'enceinte. Ces constructions, sans liaison, et sans rapport avec le mur de la ville, devaient lui être antérieures; car, après qu'il a été élevé, on ne pouvait permettre de bâtir à cette distance; et descendant beaucoup plus bas que le mur, pour se terminer là où il commençait, elles ne peuvent être que les restes de constructions détruites au moment où le mur a été élevé.

A partir du milieu de la rue des Palanques, un autre ordre de travaux s'est manifesté.

On a trouvé un mur de construction romaine très-solide à petit appareil, se dirigeant du nord au sud sous le sol de la rue des Palanques et se prolongeant jusqu'au milieu de la fouille. A ce point, le mur était terminé, par une construction en pierres dures de grand appareil, ayant 80 centimètres de côté; puis, à partir de ce point jusqu'au delà de la rue Cursol (ancienne rue des Minimettes), le même mur se continuait de même forme, de même hauteur et de même appareil, sauf vers le milieu, où se trouvait une sorte de pile en grosses pierres, établie dans un but de consolidation.

Ce mur était construit avec le plus grand soin : commencé d'abord sur le terrain solide, il reposait ensuite sur pilotis, lorsque le terrain devenait mauvais. On avait laissé à sa base une quantité de petites ouvertures pour donner

passage à l'infiltration des eaux qui surgissaient de partout en abondance, même du terrain au-dessous du mur. Du côté du midi, aucune construction ne venait se lier au mur dont nous parlons.

Du côté du nord, il n'y avait pas de construction bien prononcée jusqu'à ce qu'on ait atteint la rue Pélegrin. A partir de ce point, on a trouvé divers murs transversaux se dirigeant vers le nord à des distances assez rapprochées (de deux à trois mètres).

Au midi du mur, on ne trouvait qu'une terre tourbeuse à l'état de boue; ce qui indique que le mur dont nous parlons formait la paroi nord d'un bassin où l'eau séjournait. Un peu plus loin, au midi, se trouve le cours actuel du Peugue.

Le long du mur, du côté du bassin, on a trouvé de fortes pièces de bois de chêne fixées à tenons et à mortaises sur une semelle et des pilotis. Cette construction paraissait avoir pour objet d'empêcher qu'en abordant, les embarcations ne vinssent à dégrader le mur.

A peu près à la hauteur de la rue Cursol, la construction a complètement changé. Le mur a cessé, et à son extrémité s'est élevée une sorte de pile construite en pierres de grand appareil, ayant 80 centimètres de côté, superposées sans mortier, et liées entre elles par de gros crampons de fer scellés avec du plomb. Vis-à-vis de cette pile il s'en trouvait une autre, à la distance d'environ trois mètres, construite de la même manière, et liée à un mur de construction romaine à petit appareil, que la fouille a seulement effleuré. Entre les deux piles se trouvait un mur semblable à celui précédemment décrit.

Puis, en allant vers l'ouest, on a trouvé des murs très épais de construction romaine allant du nord au midi et de l'est à l'ouest, laissant entre eux assez peu d'intervalle.

A une époque postérieure aux constructions dont nous parlons, et probablement lors de la construction du mur de ville, on avait établi un grand canal passant sous ce

mur et se prolongeant sous le square qui se trouve au couchant de la tour Pey-Berland ; on avait utilisé, pour prolonger ce canal vers la rue des Palanques, le pan de mur appartenant à la construction primitive.

Enfin, la fouille s'étant continuée vers le midi pour aller prendre le Peugue dans la rue du Palais-de-Justice (ancienne rue des Minimes), on a découvert, à la profondeur de 4m50 environ au-dessous du sol de la rue, des pavages romains dignes de remarque.

C'était d'abord un carrelage en petits losanges de terre cuite, dont le petit diamètre mesurait 10 centimètres, et le grand 13. Ces losanges, chacun de couleur différente, étaient parsemés de points aussi de couleurs variées, résultant de l'introduction dans la pâte d'une substance étrangère. A la même profondeur et plus au midi se trouvait un vaste carrelage en mosaïque occupant une moitié du sol de la rue et pouvant s'étendre au delà vers l'ouest.

Cette mosaïque, composée de petits cubes de marbre exclusivement blancs et noirs, offrait pour dessin un assemblage de carreaux alternativement blancs et noirs ayant environ 42 centimètres de côté. Au milieu de chaque carreau se trouvaient groupés quatre cubes de couleur différente. La bordure était formée par une ligne en zigzag composée de cubes noirs.

A côté de la mosaïque on voyait encore un carrelage en plaques de marbre blanc.

Des masses de murs très épais avaient été renversées sur la mosaïque.

Ce genre de décoration prouve qu'un bâtiment important se trouvait établi en dehors de l'enceinte murale et à une époque antérieure à celle où l'enceinte avait été construite, car le sol de l'édifice était de beaucoup inférieur à celui sur lequel le mur d'enceinte prenait naissance.

Quelle pouvait être la destination du grand bassin dont nous avons signalé les traces? Etait-ce un port où l'on

pouvait communiquer depuis la rivière par le cours du Peugue? Etait-ce un réservoir ou un vivier à l'usage d'une riche habitation? Il est difficile de le préciser. Mais, à l'époque où fut construite l'enceinte murale, toutes ces constructions étaient évidemment détruites; on couvrit alors ces ruines de quelques remblais, et les murailles de la ville furent établies par-dessus.

Voilà donc deux couches de constructions romaines parfaitement établies. Nous avions déjà reconnu, rue Vital-Carles, lors de la construction de la maison Grangeneuve, et lors des fouilles du Marché des Grands-Hommes, jusqu'à *trois* étages d'habitations romaines superposées, toutes séparées par de légers remblais portant des traces d'incendie.

Nous avons trouvé généralement les restes d'habitations romaines à 3 mètres au-dessous du sol actuel des rues; c'est à 3 mètres que descend la base du mur d'enceinte, et nous trouvons aujourd'hui d'autres constructions sur un sol plus bas d'environ 1 mètre.

Indépendamment des deux couches de constructions dont nous venons d'établir l'existence, il en était une troisième remontant au moyen-âge, et enfin une autre couche relativement toute moderne, correspondant à nos habitations actuelles.

La couche du XI[e] au XII[e] siècle était signalée par la porte *Toscanan*, et par un pan de mur qui se trouvait entre la rue Pélegrin et la place Rohan.

La porte Toscanan appartenait au premier accroissement de Bordeaux, dont la muraille venait se souder là, à l'enceinte gallo-romaine. L'arceau de cette porte, placé entre deux tours rondes à l'extérieur, appartenait à la première époque ogivale. Cette construction, d'appareil moyen, était d'une solidité extrême. Chaque tour n'offrait qu'un massif de mortier et de pierre; pas un seul débris de monuments anciens n'a été trouvé dans la démolition.

Au moyen-âge, le mur gallo-romain restait mur de dé-

fense de la rue Toscanan à la porte de l'église Saint-André, vis-à-vis de la rue Pélegrin.

Là une modification importante s'était opérée dans le système de fortification de la ville. Un nouveau mur fut établi, à partir de ce point, en dehors de l'enceinte primitive et parallèlement à celle-ci. Ce mur, entamé ultérieurement par la construction d'édifices particuliers qui empiétaient sur son épaisseur, était d'une solidité moyenne et descendait beaucoup moins bas que le mur gallo-romain ; il était bien parementé en pierres de moyenne grandeur, et était muni de quatre en quatre mètres environ, de petits contre-forts ayant seulement quelques centimètres de saillie. Pour racheter la différence d'alignement du mur romain et du mur du moyen-âge, on avait établi d'abord une tour demi-ronde faisant saillie sur le mur le plus avancé ; mais le côté levant de la tour se trouvant trop allongé, on avait, dans l'angle formé par ce côté et le mur romain, construit un quart de tour qui fermait cet angle. Peut-être y avait-il là une poterne ; on n'en a cependant pu reconnaître aucune trace.

Les deux tours dont nous venons de parler différaient essentiellement de celles construites à l'époque romaine. On avait bien employé à leur construction quelques débris romains, mais ces débris provenaient évidemment de la partie du mur correspondante où on les avait pris ; cela apparaissait à l'état de dégradation de ces pierres, bien plus fatiguées que celles recueillies directement dans les démolitions du mur. Mais ce qui est plus caractéristique, c'est l'appareil employé. Toutes les pierres formant l'extérieur de la tour étaient d'échantillon, et la coupe des faces latérales, au lieu d'être d'équerre avec les autres faces, se dirigeait vers le centre de la tour, présentant ainsi de chaque côté une inclinaison correspondant au centre de la tour.

Cette circonstance, jointe à la différence des niveaux auxquels la naissance des tours était établie, ne peut

laisser de doute sur les origines respectives de ces monuments.

A partir de la tour double jusqu'à la place Rohan, et peut-être au delà, car on a trouvé de ce côté des constructions superposées de toute forme et de toute nature, se continuait le mur dont nous avons parlé, évidemment construit au moyen-âge pour protéger plus efficacement l'ancienne église Saint-André, en éloignant le point d'attaque et en permettant de circuler sur le terre-plein entre les deux enceintes.

Aucun débris antique n'a été trouvé dans la démolition de ce mur, pas plus que dans celle de la porte Toscanan, paraissant de date contemporaine.

Dans l'intérieur de l'ancienne cité, des fouilles ont eu lieu pour établir des canaux d'embranchement avec le grand égout : partout, soit place Pey-Berland, soit rue Victor, soit rue des Trois-Conils, soit rue Saint-Paul ou des Facultés, on a trouvé à une grande profondeur (environ 5 mètres) des constructions romaines ; c'étaient surtout des canaux dans lesquels l'eau coulait encore. L'un traversait la place Pey-Berland du nord au sud ; l'autre suivait à peu près le milieu de la rue Victor et avait des embranchements vers l'est. Dans la rue des Trois-Conils, on a trouvé de longues murailles allant de l'ouest à l'est, un pilastre sculpté sur trois faces, un fût de colonne, des chapiteaux, etc., etc. Dans la rue Saint-Paul, le long de la prison municipale, on a découvert les restes d'un vaste établissement. Les murs très épais, et d'une construction parfaite, portaient le cachet de la belle époque romaine. Des pavages en marbre, d'autres en petites briques d'environ 10 centimètres, posées de champ et formant des dessins en feuille de fougère, des marbres de placage, de fortes moulures en marbre, etc., etc., tout indiquait l'emplacement d'un palais ou d'un établissement de bains. Des découvertes analogues avaient eu lieu lors de la construction de la caserne municipale. Dans toutes ces fouilles, on

a trouvé des débris de poterie samienne, des *os sciés*, des cornes de cerfs, des fragments de bronze, etc., etc.

La profondeur à laquelle on est descendu a même permis d'atteindre le sol au-dessous des constructions romaines, et cela a donné lieu à quelques découvertes qui ne manquent pas d'une certaine importance, puisqu'elles se rapportent aux temps préhistoriques.

On donne généralement le nom de monuments celtiques à ceux qui signalent une civilisation antérieure à l'introduction dans les Gaules de la civilisation romaine. Mais cette expression manque d'exactitude, parce qu'on l'applique quelquefois à des objets antérieurs même à l'arrivée des Celtes dans nos contrées. Aujourd'hui, le progrès des études préhistoriques établit des distinctions qu'on ne connaissait pas il y a seulement quelques années. Les monuments alors recueillis ont été confondus sous une même dénomination, sans qu'on indiquât les *circonstances spéciales* de nature à préciser leur véritable date.

Dans les fouilles nouvelles, le peu d'étendue en largeur qu'elles offrent, la profondeur où elles sont poussées, la nature boueuse des terrains remués, et la promptitude d'exécution exigée par le souci de ne point compromettre la santé publique, sont des causes qui ne permettent pas une étude des terrains aussi complète qu'on pourrait le désirer.

Sur la presque totalité de leur parcours, les fouilles des canaux ont mis à découvert, à une profondeur de 5 à 6 mètres, un terrain marécageux, de couleur noire, et envahi par des eaux soit de source, soit d'infiltration. Dans la rue Rohan, à la hauteur du jardin de la Mairie, c'est une véritable tourbe, composée de débris végétaux, accumulés et tassés avec force; on y reconnaît des mousses, des plantes aquatiques, des débris d'ormeau et de vigne, etc..., etc.

Le long de la rue du Peugue, de la chapelle Saint-Jean jusqu'à la rivière, sur la place Pey-Berland, dans la rue

Victor et dans celle des Trois-Conils, le terrain boueux a été consolidé par des cailloux roulés très-gros, mesurant de 30 à 40 centimètres et tels qu'on n'en trouve plus dans le bas de la Garonne. Ces cailloux jetés çà et là sans ordre ni régularité, se trouvaient à une profondeur égale.

S'il n'a été possible de reconnaître sûrement aucune construction antérieure à l'époque romaine, on a rencontré des objets appartenant ou pouvant appartenir aux temps préhistoriques.

Ainsi, rue Rohan, vis-à-vis de l'entrée du jardin de la Mairie et un peu plus au levant, il a été trouvé un amas considérable de cendres contenant en grande quantité des os à moelle coupés longitudinalement toujours de la même manière, des os sans moelle taillés pour servir de poignard ou de poinçon, des côtes de ruminants tranchantes, offrant la plus grande analogie avec les objets de même nature dessinés dans le *Moniteur de l'Archéologue*, t. I, page 17, d'après l'ouvrage de MM. Garrigou et Filhol, sur les découvertes de l'âge de la pierre polie faites dans les cavernes de l'Ariége.

Ces ossements nous paraissent taillés avec intention, parce que tous les exemplaires de même nature étaient de forme absolument identique.

Rue des Trois-Conils, devant la caserne municipale, il a été trouvé une vingtaine de couteaux en silex, que les ouvriers ont jeté dans les terres de déblai, immédiatement enlevées ; cependant, quelques exemplaires en ont été recueillis, nous a-t-on assuré, par des personnes de notre ville. Cette découverte n'a rien d'extraordinaire à Bordeaux, puisqu'il nous a été donné de recueillir nous-même, dans les déblais du marché des Grands-Hommes, un *grattoir* en silex du plus beau travail et en très-bon état de conservation. Nous avons vu, au même endroit, un amas de cailloux roulés ayant la forme des haches celtiques, et que M. Gassies, très-versé dans ces études, considérait comme destinés à recevoir, par un léger travail, la forme consa-

crée pour cette sorte d'instruments. Mais, comme ces cailloux ne portaient aucune trace effective de travail humain, nous n'osons adopter l'opinion de notre habile naturaliste, quelque probable qu'elle soit.

Enfin, il a été découvert, rue du Peugue, près de la place Rohan et sous le sol de cette place, deux objets métalliques, dont l'origine n'est pas douteuse.

Le premier paraît être une plaque d'agrafe; sa forme est celle d'un carré, mesurant de sept à huit centimètres, mais dont les côtés sont formés par des lignes circulaires ouvertes en dehors. Au centre est un autre carré inscrit, de forme identique et de dimensions beaucoup moindres; les lunules formées par les lignes intérieures donnent une découpure à jour. Ce travail, très grossier, est cependant d'une régularité assez grande. A l'une des pointes du grand carré se trouve la naissance d'un appendice ayant servi d'attache à un bouton ou à un anneau.

Le second objet est un bracelet composé d'un seul fil dont les extrémités, après s'être croisées, étaient roulées en spirale sur la tige centrale. Cette disposition permettait d'agrandir ou de diminuer à volonté l'ouverture du bracelet. Une spirale était encore entière; l'autre était détruite en partie seulement.

Le dessin de bracelets identiques est donné par M. de Mortillet, dans les matériaux pour l'*Histoire philosophique de l'homme,* tome II, page 23 (Janvier 1867), et le Musée de Bordeaux en possède de pareils trouvés dans nos tumulus.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les objets dont nous venons de parler, c'est la propriété qu'a eue le métal dont ils sont composés de résister à toute oxydation. On les a crus d'abord d'or pur, ils en avaient tout le brillant; mais soumis à l'épreuve par un bijoutier, ils lui ont paru de cuivre. Cependant, ce n'est point du cuivre pur, la couleur l'indique suffisamment. Si ce métal y domine, ce doit être un alliage, mais bien différent de celui qui compose

le bronze. Les médailles et les objets, soit de cuivre, soit de bronze, que nous trouvons dans les mêmes terrains, sont souvent réduits à un tel état d'oxydation, qu'on doit les laisser au rebut.

Nous n'insisterons pas sur les petits objets découverts au milieu de tous ces mouvements de terre, et dont plusieurs même ne sont pas venus à notre connaissance, malgré tous nos soins et toute notre surveillance; mais nous ne pouvons passer sous silence un chapiteau de petite dimension trouvé place Pey-Berland, à une assez grande profondeur.

Ce chapiteau, en calcaire, est octogone à sa base et carré à son sommet. Les quatre faces principales sont ornées de palmettes tracées par des lignes creuses sans donner de relief au dessin; les coins sont assortis de petits ronds avec un quatre-feuilles au milieu. Les pans coupés, de forme triangulaire, la base en bas, donnent le dessin d'une palmette. Le haut du chapiteau est orné de lignes en relief formant une zone de carrés. Une des grandes faces est moins ornée et paraît avoir été appliquée contre une muraille. Le mode de travail correspond à celui de ces premiers tombeaux chrétiens dont la crypte de Saint-Seurin fournit de magnifiques échantillons. Tout cela paraît appartenir à l'époque mérovingienne.

Un peu à l'est de la tour Pey-Berland, on a trouvé un massif de grandes pierres empruntées à d'anciennes constructions romaines arrangées comme dans le soubassement du mur d'enceinte.

Indépendamment de ces découvertes, nous devons en signaler quelques autres faites dans d'autres parties de la ville.

A l'angle de la rue du Loup et de la rue du Pas-Saint-Georges, en construisant une maison nouvelle, la démolition du mur de ville a permis de recueillir deux nouveaux cippes en calcaire tendre.

L'un porte cette inscription :

. . . . M.
IVL . CE
NTV
GENI.

« Aux mânes de Julius Centugenus. »

Nous avons au Musée beaucoup de monuments funéraires consacrés à la mémoire de personnes portant les noms de CENTVGENVS, CENTVGENA, etc., etc. — Au XIII[e] siècle, il existait encore à Bègles la maison noble de *Centujan*, dont le nom, pieusement défiguré, est aujourd'hui *Saint-Ujan*.

L'autre, fort difficile à lire, parce que les caractères sont presque complètement effacés, porte :

M.
MEMORIAE
VENTINA
D. AN. XXV.

« Aux mânes et à la mémoire de Ventina,
» morte à l'âge de 25 ans. »

Ces deux cippes ont été placés côte à côte dans la cour du Musée.

Enfin, quelques fouilles effectuées dans le sous-sol de l'église Saint-Rémi ont fait découvrir, dans le cours de cet été, une magnifique mosaïque gallo-romaine aux couleurs les plus variées. La partie découverte n'offrait qu'une ornementation composée de diverses combinaisons de lignes; mais elles sont du meilleur goût et d'un agencement ingénieux.

C'est une série de cercles dont le centre sert de tangente à quatre autres cercles de même diamètre tirés de quatre points opposés de la première circonférence. Une seconde ligne concentrique établit des bandes qui s'entrelacent et sont ornées d'une torsade habilement exécutée; les espa-

ces laissés libres par les bandes forment de petits vides au milieu desquels se trouvent quelques dessins composés de quatre feuilles et autres objets analogues.

Le plus remarquable dans cette mosaïque est l'étendue qu'elle devait avoir : le rayon des grands cercles est de 1m05 environ ; ainsi un fragment de dessin complet occupe un espace de 2m10. Cette dimension est énorme, vu l'habitude qu'avaient les Romains d'avoir des appartements très-petits, ainsi que nous en avons trouvé plusieurs exemples à Bordeaux. La répétition du dessin trois fois exigeait un espace supérieur à 6 mètres carrés, et le travail dont nous nous occupons, pour produire son effet, devait exiger plus de trois fois la répétition du grand cercle. Sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Rémi, à 3 mètres au-dessous du sol actuel, devait donc se trouver un édifice considérable, certainement destiné à un service public.

Etait-ce un temple ? C'est probable. Les anciennes églises ont toujours pris la place des monuments de ce genre.

15 décembre 1867.

L'année 1868 a été féconde, à Bordeaux, en découvertes archéologiques ; nous allons essayer de les faire connaître avec toute l'exactitude possible.

C'est surtout la construction des maisons formant le côté nord de la grande voie du Peugue, qui a fourni des monuments nombreux aux collections de la ville ; malheureusement, il en est quelques-uns dont la conservation a été impossible. Généralement, l'administration du Musée n'a eu qu'à se louer de la complaisance et même de la générosité des propriétaires et des entrepreneurs ; mais quelques exceptions à la règle communément suivie à Bordeaux ont excité le regret des hommes qu'intéresse l'histoire de notre ville.

Depuis cette année, certains entrepreneurs ont adopté,

dans la démolition du mur de la ville, un procédé désastreux pour la conservation des monuments qu'elle renferme : ils brisent sur place les pierres avant de les dégager, en sorte que si les sculptures ne sont pas en évidence, on ne s'en aperçoit qu'après la destruction du monument ; et rarement, dans ce cas, on peut en réunir tous les débris.

Voici, en suivant la voie du Peugue de l'ouest à l'est, à partir de la rue Porte-Basse, le détail de ce qui a été découvert. On peut, pour faciliter l'intelligence de ce qu'étaient les rues supprimées, diviser la grande voie en quatre sections : la première, de la rue Porte-Basse à la rue Sainte-Catherine, correspond à l'ancienne rue des Trois-Canards ; la deuxième, de la rue Sainte-Catherine, à la rue du Pas-Saint-Georges, correspond à la rue du Mû ; la troisième, de la rue du Pas-Saint-Georges à la rue de la Chapelle-Saint-Jean, correspond à l'ancienne rue Poitevine ; enfin, la quatrième, de la rue de la Chapelle-Saint-Jean à la rivière, traverse ce qui constituait anciennement en grande partie, la maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

PREMIÈRE SECTION DE LA VOIE DU PEUGUE

(Ancienne rue des Trois-Canards.)

Maison Du Périer de Larsan, rue Porte-Basse, n° 1.

Cette maison, située sur le côté sud de la voie du Peugue, n'a donné lieu à aucune découverte importante. Il n'a été trouvé, dans la démolition, qu'une tête de statue antique, d'un beau travail, mais très dégradée ; elle a immédiatement été mise, par le propriétaire, à la disposition de la ville.

Maison Beauvallon, rue des Trois-Canards, n°

Des découvertes intéressantes ont eu lieu sur tout l'emplacement de ce vaste immeuble, soit en fouillant le sol, soit en démolissant la partie du mur de ville qui lui correspondait.

§ I. *Fouilles.* — En dedans du mur gallo-romain, vers le nord, il s'est trouvé, comme dans plusieurs autres parties de la ville, deux couches superposées de constructions romaines, détruites par de violents incendies; nous en avons compté jusqu'à trois dans certains lieux.

La plus profonde de ces couches s'est manifestée surtout vers l'extrémité nord-est de l'emplacement couvert de constructions nouvelles, à 19^{m}40 de l'axe de la voie.

C'était un mur de pierres de taille, à petit appareil allongé, *sans zones de briques*. Il descendait jusqu'au sol naturel, et existait encore jusqu'à une hauteur de 6^{m}28 environ au-dessus de ses fondations; il était enfoui sous des remblais et de la terre végétale, formant un petit jardin là où devait se trouver anciennement le terre-plein du rempart gallo-romain. Dans tous ces remblais nous avons constamment trouvé des débris calcinés, depuis l'extrémité ouest de l'église Saint-André jusqu'à la rue du Pas-Saint-Georges.

La construction du mur dont il vient d'être parlé est parfaitement conservée et avait été faite avec le plus grand soin; à la base du mur était un empâtement très bien appareillé, offrant un rideau de trois assises en retraite l'une sur l'autre, et les fondations reposaient sur le rocher.

A côté du mur et sur le sol que l'on devait fouler au moment où servait l'habitation dont il faisait partie, on a trouvé un groupe de 20 à 25 médailles de bronze, qui semblent indiquer l'époque de Domitien ou de ses successeurs immédiats.

Celles d'*Auguste* étaient usées; celles de *Domitien* étaient, au contraire, en très bon état et la plupart à fleur de coin. Tout auprès il a été trouvé : 1° une petite fiole en verre, de forme allongée, et dont les parois étaient beaucoup plus épaisses à la base qu'au goulot; 2° une épingle en bronze à tête ronde, taillée en facettes, et divers autres objets qu'il est impossible de déterminer. (Voir Fraisse.)

Un peu à l'ouest du mur dont il vient d'être parlé, et dont la direction était du couchant au levant, se trouvaient d'autres murs dirigés du midi au nord, mais d'une construction différente. Ils étaient en moellons souillés avec zones de briques de distance en distance. On en comptait 5 dans cette direction, placés à des distances variant de 1m80 à 5 mètres ; ils descendaient tous jusqu'au sol naturel, mais s'élevaient à diverses hauteurs. Le second et le troisième de ces murs atteignaient celle du mur dont nous avons parlé en premier lieu, c'est-à-dire à environ 7 mètres au-dessus du sol naturel, au-dessus du niveau de l'ancienne rue des Trois-Canards.

Divers murs, de petit appareil souillés avec zones de briques, se prolongaient du couchant au levant, coupant les autres murs à angles droits, et correspondaient à diverses périodes de construction.

Tous ces murs se trouvaient, comme il a été dit, au nord du rempart gallo-romain, qui ne descendait qu'à environ 3 mètres au-dessous du niveau de la rue. Lors de la construction du mur d'enceinte, on avait évidemment rapporté des terres sur les constructions primitives et laissé subsister ces murs qui ne nuisaient en rien et donnaient, au contraire, plus de consistance aux remblais et renforçaient le mur de défense.

A 60 centimètres au-dessus du sol naturel (1m40 au-dessus du rocher, au-dessous de la rue des Trois-Canards), il a été trouvé un amas de matières carbonisées couvrant horizontalement presque toute la surface de l'emplacement ; un petit carré seulement, ayant probablement formé une cour intérieure, ne contenait pas un amas de débris de cette nature. C'étaient des tuiles brisées, des restes de cloisonnements réduits en poussière, des charbons, des fragments de toute sorte.

Postérieurement à cette première destruction d'un édifice considérable, le terrain avait été nivelé à une hauteur de 58 centimètres au-dessus du premier sol. Dans les nou-

velles dispositions, le troisième mur allant du midi au nord ne fut point utilisé ; il en fut autrement des autres.

A cette dernière hauteur, à 2 mètres au-dessous du niveau de la rue des Trois-Canards, on a trouvé encore des traces d'un violent incendie, reposant sur un sol en béton comprimé. Ces débris carbonisés contenaient comme toujours des fragments d'enduits de cloisonnements, de charbon, et, ce qui est plus rare, une quantité remarquable de ferrements de portes, de clous dont la rivure indique l'épaisseur du bois, des débris de tuiles, etc., etc.

Les fragments de fer étaient quelquefois soudés entre eux, ou tordus sous la pression des décombres ; quelques murailles à petit appareil étaient encore recouvertes d'un enduit peint ; il était fond blanc, jaspé de rouge.

Une grande quantité de fragments d'enduits de diverses couleurs, où l'on remarquait des bandes tracées au pinceau, formait une bonne partie des décombres. Il a été trouvé dans ces décombres quelques morceaux de grandes tuiles à rebord portant une marque de fabrique dont on a également trouvé la trace au marché des Grands-Hommes.

Cette marque-circulaire faisant relief dans une dépression, porte au centre un quatre-feuilles cartonné de quatre points et entouré des mots MERVLA TOVTISSAE F. Les lettres sont très régulières, parfaitement formées et de grande dimension ; elles offrent des ligatures nombreuses. Ainsi, dans *merula*, l'E est formé avec le dernier jambage vertical du M. L'extrémité du R forme la moitié du V. La barre horizontale du L s'attache à la lettre A qui suit. La hauteur des lettres est de 16 millimètres. La même marque a été encore trouvée sur des tuiles dans les déblais du cloître Saint-André.

Dans un des compartiments de la deuxième habitation, il a été trouvé, enfoui dans le sable, un vase en terre cuite, d'une grande capacité, absolument rond, et dont les bords avaient été primitivement profondément ébréchés ; il contenait dans l'intérieur de la cendre en assez grande

quantité. On remarquait à cette hauteur des dés de pierre, paraissant destinés à supporter des poteaux pour former une galerie couverte.

Au-dessus des débris carbonisés se terminaient les premier et quatrième murs comptés à partir de la grande construction décrite en premier lieu. A partir de cette couche, on n'a trouvé que des débris de toute sorte, accumulés sans ordre pour former le terre-plein du mur de ville. Parmi ces débris on a encore trouvé : 1° Un petit groupe en calcaire grossier, représentant deux personnages assis, les mains appuyées sur un objet circulaire comme un pain rond. Le travail est des plus barbares, et les têtes manquent. 2° Partie d'une colonne avec son chapiteau; le tout formé d'une seule pierre haute d'environ 80 centimètres, et fabriqué *au tour*. Les traces de l'outil, promené circulairement pour former le plan supérieur et les moulures, ne peuvent laisser aucun doute sur l'emploi de ce moyen. Les propriétaires de l'immeuble n'ont pas voulu s'en dessaisir.

Bien des petits objets, tels que débris de poteries, monnaies, fragments de métal, etc., etc..., ont été trouvés dans les déblais au-dessus des couches carbonisées, sans qu'il ait été possible de les recueillir pour le Musée de la ville. Ce qui nous paraît le plus curieux est un morceau de verre ayant fait partie d'un vase dont il est impossible de déterminer la forme ni les dimensions. Ce fragment présente une sorte de mosaïque composée de petits morceaux de verre, de formes irrégulières, mais approchant de celle du triangle ; ils sont de couleurs variées : rouge, jaune, bleu clair, et soudés dans une pâte de verre bleu qui les relie tous.

Chaque morceau est d'une seule teinte sans nuance égale, et un peu bombée et polie des deux côtés.

§ II. — Après avoir fait connaître ce qu'ont révélé les fouilles exécutées à l'intérieur de la maison Beauvallon, il nous reste à décrire ce qu'a produit la démolition du mur

de ville, qui s'étendait, au midi, sur toute la largeur de cet immeuble.

En 1860, des travaux de reconstruction mirent à découvert ce mur de ville sur une étendue de 8m25. La Société des Archives Historiques eut la bonne pensée de donner (tome Ier, page 425) une représentation due au burin intelligent et consciencieux de M. Léo Drouyn ; nous allons à présent faire connaître ce qu'en a produit la démolition.

Il a été possible de conserver deux fragments du mur à petit appareil, avec ses zones de briques. Ils sont déposés au Musée.

Les assises, de gros blocs, s'élevaient de 3m 16 au-dessus du niveau de la rue et descendaient d'environ 2 mètres audessous. Elles reposaient sur quelques centimètres de remblai recouvrant les dernières traces d'incendie constatées dans l'intérieur de la maison Beauvallon. Ce fait indique que la destruction et, à plus forte raison, la construction des maisons d'habitation gallo-romaines dont nous avons parlé, sont antérieures au milieu du quatrième siècle, époque où vivait Ausone, qui donne la description de notre enceinte gallo-romaine.

Les blocs de pierres qui formaient la partie inférieure du mur étaient, comme tous ceux qui occupaient une situation analogue, des débris de monuments anciens ayant de trèsgrandes dimensions; on y remarquait surtout des cippes funéraires et des décorations architecturales.

II. — CIPPES ET TOMBEAUX

Quoique les monuments de ce genre se soient offerts en assez grand nombre, il s'en est, contre l'habitude, présenté très-peu avec des inscriptions; un seul avait ce caractère; aucun cippe à figures n'a été trouvé. Ce qu'on a rencontré le plus souvent, ce sont des dés ou cubes de pierres percés d'un et quelquefois de deux trous pour loger

les urnes cinéraires, et servir de base à des cippes ; nous avons aussi remarqué une petite auge monolithe ayant pu servir de sarcophage à un enfant, [illegible] qu'un cippe de grande dimension, en forme d'autel carré avec rouleaux, sans inscription sur la face principale, mais avec une ascia gravée sur le côté droit. Ce monument mesurait $1^{m}10$ de hauteur sur 40 centimètres de large.

Entre les deux rouleaux, au lieu de la patère qui s'y trouve ordinairement, figurait *une surface plane* portant des traces de scellements, et qui avait dû supporter une statue ou une urne de décor. Aucun de ces objets n'a été conservé.

Le cippe à inscription, sans base ni couronnement, a 90 centimètres de haut sur 55 centimètres de large. On y lit :

T   MEM
IAE
DONATÆ
DF AN LI
REGINI
ANVS MAR
PUN CVR
C. CORIO
SOLIS

(Et à la mémoire
de Donata,
morte à l'âge de 51 ans.
Reginianus,
son mari,
citoyen de Cornouailles,
a élevé
ce
monument).

Le M, l'A et le R de *Maritus* forment un monogramme ;

le V et le R de CVR sont liés. La forme des lettres est très régulière, et la partie inférieure de l'inscription parfaitement conservée.

Nous nous hasardons à traduire C. CORIOSOLIS par *citoyen de Cornouailles*. L'emploi de l'O pour le V, prononcé *ou*, étant commun à Bordeaux, comme BRENNOS pour BRENNVS, etc., etc... *Coriosolis* peut bien avoir été écrit *Curiosolis*.

III. — SCULPTURES

Si dans cette partie du mur de ville, les cippes intéressants ont fait défaut, il n'en est pas de même des fragments de sculptures et des membres d'architecture. Ainsi, on a trouvé :

1° Plusieurs fragments de statues revêtues de la toge ;

2° Deux demi-frontons triangulaires, ornés de sculptures d'assez bon goût et fouillées avec soin ;

3° Une portion de fronton circulaire orné de rinceaux et de feuillages parmi lesquels jouent des oiseaux ;

4° Une pierre présentant un pilastre accosté des deux parts par la naissance de frontons circulaires ornés l'un de rinceaux, l'autre de feuillages avec de petits oiseaux.

Toutes ces décorations semblent, par le travail et la qualité de la pierre, se rapporter au monument dont faisait partie le mur à petit appareil, sans zones de briques, que nous avons décrit. Dans les décombres romains, nous n'avons trouvé aucune pierre de grande dimension, pas plus dans la maison Beauvallon qu'autre part. Toutes les pierres de ce genre avaient évidemment été recueillies pour former les bases de l'enceinte murale où nous les rencontrons.

5° Divers pilastres ou bases de pilastres de grande dimension ;

6° Des fûts de colonnes cannelées ;

7 Un fragment de sculpture offrant la représentation

d'un marché. Un personnage est debout en arrière d'une table où sont divers vases ; à sa gauche est un attelage de bœufs et son conducteur paraissant apporter des marchandises ; à sa droite, une grande balance et un autre attelage marchant vers le premier. Cette sculpture, sans être d'un grand mérite d'exécution, offre des détails intéressants sur les habitudes des gallo-romains de Bordeaux.

8° Un fragment de sculpture, très mutilé, présentant le buste d'une femme nue paraissant sortir du bain, et assise pendant que la main légère d'une coiffeuse

dresse de ses cheveux l'élégant édifice.

C'est du pouce et de l'*index* seulement, les autres doigts étant relevés, que l'on effleure les frisures de notre antique Bordelaise. Les siècles marchent et les habitudes ne changent pas. A l'époque romaine, comme aujourd'hui, on vantait l'élégance native, même des pauvres filles de nos contrées.

La pierre que nous avons recueillie formait-elle l'enseigne d'une maison de bains, d'un atelier de coiffure, ou simplement une décoration de fantaisie ? Chacun peut l'interpréter à sa guise ;

9° Enfin, un autre fragment de sculpture offrant la tête d'un cheval harnaché et dont une main tient la bride. Ce fragment, de grande dimension, présente des détails intéressants ; le propriétaire ayant voulu le conserver, il en a été pris un moulage pour le Musée (1).

Disons, en terminant, pour ce qui concerne la maison Beauvallon, que dans la rue des Trois-Canards, aujourd'hui détruite, une ancienne construction dépendant de cet immeuble était portée sur l'alignement de cette rue, c'est-à-dire au delà, vers le sud, de l'enceinte murale. Cette maison, ornée de refends, semblait indiquer un tra-

---

(1) Ce moulage se trouve aujourd'hui dans la salle du Musée des Antiques, rue Jean-Jacques Bel. *(Le Secrétaire général*, C. de M.)

vail du seizième siècle; une pierre placée dans les fondations confirme cette appréciation : elle portait, gravé sur une de ses faces, le millésime de 1544.

Maison Souleau, rue des Trois-Canards.

Cette maison correspondait à l'emplacement d'une tour gallo-romaine dépendant de l'enceinte murale. La base de la tour faisant saillie sur la rue a été retrouvée lors des derniers travaux.

A diverses hauteurs, dans la démolition des murs de la ville, on a trouvé au milieu de débris analogues les monuments épigraphiques suivants :

1° Cippe très-dégradé par la vétusté :

D. M.
IN MEMORIAM
T. SEVEVRI PRIMI
TIVI. DEF. AN. XXXI
TITVS SEVEVRIVS
SECVNDVS
PATRONVS
PONENDVM
CVRAVIT

(Aux mânes
et à la mémoire
de
Titus Sevevrius premier,
mort à l'âge de 31 ans.
Titus Sevevrius, le second,
patron,
a eu soin d'élever
ce monument.)

La qualification de *patronus*, attribuée au deuxième Sevevrius, ne serait-elle pas une erreur du lapidicide? Les consonnances Seve*vrius*, secund*us*, l'auront peut-être fait

écrire patr*onus* pour pat*rono*. On ne comprend guère comment le second serait patron du premier, dont il paraîtrait avoir pris le nom. Le contraire serait beaucoup plus conforme à la nature des choses.

2° Deuxième inscription funéraire :

Sous une arcature sans pilastres, on lit :

T. NOB.
FAVORIS
D. F. AN. XLI
ET MATRI
EIVS ATRE
BÆ. D. F. AN. LX.

(De noble Titus Favor,
décédé,
à l'âge de 41 ans,
et à sa mère Atreba,
décédée,
à l'âge de 60 ans.)

L'écriture est fort belle ; mais quelques-unes des lettres s'élèvent au-dessus de la hauteur commune.

Dans une pierre séparée et placée plus haut, devait se trouver la dédicace D. M. ou D. M. ET MEMORIÆ.

Remarquons que la différence entre l'âge du fils et celui de la mère n'est que de dix-neuf ans ; elle est suffisante pour établir la réalité des rapports indiqués, mais prouve qu'Atreba s'était mariée fort jeune.

3° Inscription funéraire :

M. P DIOIANIVS
CIVIS GRAECVS
D. F. ANNO
LI
P. PRIMITIVA
C. P.

(Marcus, Publius Diojanius
citoyen grec,
décédé à l'âge de 51 ans,
Publia Primitiva
a élevé
ce monument.)

Le Musée de Bordeaux possède déjà plusieurs inscriptions où se trouve la mention de Grecs établis dans cette ville : *natione græcus* (Grec de nation). Mais la Grèce comprenait diverses cités, et ici aucun nom spécial n'est indiqué.

Une ascia est figurée sur le côté du monument.

4° Cippe d'une forme élégante.

Dans un cartouche au-dessus d'une arcature, on lit :

D M
ET MEMORIÆE
SECVNDE
D. F. AN. XXII

(Et à la mémoire
de Secunda
décédée à l'âge de 22 ans.)

Sur le côté du monument se trouve gravée une ascia.

Les lettres, petites et régulières, offrent des ligatures. Le T sert à la formation de la lettre E. La lettre E de *memoriæ* est formée avec le dernier jambage du M. L'O sert de jambage au R.

Le dessous de l'arcature devait servir à présenter en relief la statue de *Secunda*. Mais, comme cela se présente dans beaucoup de monuments de ce genre, la négligence ou le défaut de moyens des héritiers n'ont pas permis d'accomplir ce travail. Le dessous de l'arcature offre un tableau nu.

Maison Lesperon, rue des Trois-Canards, n°.....

1° Cippe à fronton :

ET MEMORIAE
VALERI. SECVN
DI. RVTENI DE
FVNCTI AN...
SECVNDINVS
FIL. P. C.

(Et à la mémoire
de Valerius Secundus,
Rutène,
décédé à l'âge de.....
Secundinus, son fils,
a élevé
ce monument.)

Les Rutènes étaient un peuple de la Gaule, cité dans les *Commentaires de César;* il habitait l'ancien Rouergue, aujourd'hui Aveyron.

2° Cippe avec ascia, inscriptions sur deux faces.

Ce petit monument funéraire mérite de fixer l'attention par les particularités qu'il offre; il est dans un état parfait de conservation et sans couronnement.

Première face :

T MEMOR
DOMITIAE
CIVIS TREV
ER. DEF. AN.
XX.. LEO CVN
IVGI KARISS
POSVIT.

(Et à la mémoire
de Domitia,
citoyenne de Trèves,
décédée à l'âge de 20 ans.
Léon a élevé
ce monument
à une épouse chérie.)

Au-dessous de l'inscription, sur la base du cippe, est gravée une ascia *verticale,* offrant la forme la plus rapprochée de la croix latine.

Sur la face latérale adjacente, on lit :

HIC IACET
EXANIMEN
CORPVS DO
MITIAE CIV
TREVERAE
DEFA. V. K. FEB
POSTVMO
COS

(Ici repose
le corps inanimé
de Domitia,
citoyenne de Trèves.
Elle est déeédée,
le V des Calendes de Février
sous le
consulat de Posthume.)

Cette inscription nous paraît chrétienne par sa formule; et donne une date (258), ce qui est fort rare dans ces sortes de monuments. L'écriture est régulière, sans liaisons, un peu carrée.

Si comme on ne peut en douter aux expressions *Hic jacet corpus exanime*, l'épitaphe est chrétienne, la présence

de l'ascia *en enseigne* sur la face principale du monument confirme l'interprétation que nous avons cru pouvoir donner de ce signe comme symbole du christianisme.

Le monument est resté en place pendant assez longtemps engagé dans la construction gallo-romaine dont il faisait partie, pour qu'aucun doute ne puisse être élevé sur son authenticité. Il a été vu et même copié avant qu'il fût possible de l'enlever pour le transporter au Musée.

3° Cippe sans couronnement :

SATV
RNI...
XXXXV
SATVR
N. D. P.
C

(Aux mânes.....
de
Saturnus
mort
à 45 ans.
Saturnus, etc....)

Sur le côté du cippe est gravée une ascia.

4° Cippe de grandeur moyenne :

D. M
M
VILDICI
C. TREV...
AN... XXXV
D N A
BIN

(Aux mânes
et à
la mémoire
de Vildicus
citoyen de Trèves,
mort à
l'âge de 35 ans.)

Les deux dernières lignes sont pour nous inexplicables ; après l'A se trouve un défaut de la pierre, qui pourrait faire supposer un S mal fait.

5° Grand bas-relief funéraire sans inscription, auquel la partie inférieure manque :

Deux personnages debout se font les derniers adieux.

Le couronnement est intact.

6° Statuette de Minerve dans une niche.

7° Fragment d'architrave avec retour d'angle, bandes ornées de sulptures.

Observations.

Parmi les objets qui n'ont pas pu être conservés pour le Musée, on doit signaler :

1° Un grand bas-relief funéraire sans inscription, représentant un personnage debout, tenant de la main droite une sorte d'instrument ayant à peu près la forme d'une ascia. Ce monument a été brisé dans la fouille.

2° Un cippe avec fronton et oreilles, portant l'inscription suivante :

ET MEMOR PO
MP MENAP. DF
AN XXXVIII
POMP IVNIVS
OB MERITISCO
N. C... MAE.

(Et à la mémoire
de Pomponia, fille de Menapius,
morte à l'âge de 38 ans.
Pomponius Junius
a élevé ce monument, à cause de ses mérites,
à une épouse chérie.)

L'écriture très régulière offre des liaisons assez nombreuses. Un côté de la lettre O sert de jambage vertical au R. Le dernier jambage du M devient jambage du P. Il en est de même du dernier jambage de l'A. Les deux derniers jambages d'un M font un A, et le dernier encore un E, etc., etc. Sur un des côtés du cippe se trouvait une grande ascia en relief.

Il a été également abandonné un fragment de pilastre, un fragment de cippe avec ascia, sans inscription ni figure, et beaucoup d'autres fragments informes n'offrant aucun intérêt.

15 janvier 1869.



DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

Notre collègue, M. Benoist, nous signale les découvertes suivantes faites dans les communes de Vertheuil, de Saint-Estèphe et d'Arsac :

Commune de Vertheuil. — 1° Dans la région dite des Palus existe un *tumulus* appelé le Peuilh dans le pays, ainsi que les restes d'un second rasé depuis une dizaine d'années.

Parmi les matériaux éparpillés dans la prairie, il a recueilli des pointes de flèches, des grattoirs, des racloirs, des poinçons, une meulière, des nuclei et trois haches polies, le tout en silex, ainsi qu'une petite meulière en schiste, un métatarsien de chèvre, scié pour emmanchure, des restes d'os brûlés, des cendres et des poteries grossières.

Faune : Bos, Equus, Capra, sus et Canis.

A l'époque gallo-romaine ce tumulus a été entouré d'une enceinte octogone, construite en moellons et ayant une épaisseur de 3 pieds environ.

On a recueilli, lors de la démolition d'une partie de cette muraille, plusieurs monnaies de bronze et des anneaux de même métal.

2° Au cap de la Palu, près du village de Juillan, il existait un tumulus qui a été nivelé. Avec les matériaux provenant de sa démolition on a comblé le fossé qui l'entourait.

Dans le déblaiement de ce fossé on a trouvé une hache polie en ophite (?), plusieurs grattoirs, racloirs, poinçons, nuclei en silex.

Faune : Bœuf et chèvre.

3° Dans le dépôt tourbeux des marais de Reysson, il a recueilli une hache polie, des silex en lame, de nombreux bois de cerfs entaillés et sciés, des ossements de bœufs et de chevaux, ainsi que des fragments de poteries grossières.

4° Station de silex sur les plateaux.

5° Au village de Nodris, dans les vignes en face le château, à droite de la route de la Canpade, il a ramassé des grattoirs, des racloirs, des poinçons, des lames, des pointes de flèches, une hache polie passée au feu, des nuclei et des pierres de fronde.

6° Sur le penchant du coteau des Gouats, il a trouvé une hache polie, une flèche avec des grattoirs, des lames et des nuclei, le tout en silex.

7° Entre les villages de Lille et celui de Beyzac, il a trouvé les mêmes objets.

Commune de Saint-Estèphe. — Entre le hameau de l'Hôpital et le Jonca, on a trouvé des débris gallo-romains (tuiles à rebords), des pierres de jet et quelques silex taillés.

Commune d'Arsac. — Il a recueilli une hache polie. Dans la lande, il existe trois ou quatre tumuli assez éloignés les uns des autres.

M. Camille de Mensignac nous signale que lors des fondations de la maison portant le numéro 17 de la rue de Berry, les terrassiers ont mis à découvert une certaine quantité d'ossement humains, des monnaies et de petites clefs en bronze.



LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

✻ Décoration de la Légion d'honneur; ✠ Ordres étrangers; I. ✿ Officier de l'Instruction publique ; A. ✿ Officier d'Académie.

Composition du bureau en 1880. — MM.

BRAQUEHAYE (CHARLES), A. ✿, *président*.

LUSSAUD (LOUIS), | AZAM (EUG.), ✻, A. ✿; — *vice-présidents*.

MENSIGNAC (CAMILLE DE), *secrétaire général*.

PIGANEAU (ÉMILIEN), | FERET (ÉDOUARD), — *secrétaires adjoints*.

DOMENGINE (V.), *trésorier*.

DAGRAND (G.-P.), *trésorier adjoint*.

AMTMANN (TH.), *archiviste*.

DEZEIMERIS (R.), ✻, | COLLIGNON (MAX.), A. ✿, | SOURGET (ADRIEN), ✻, A. ✿, — *assesseurs*.

Composition du bureau en 1881. — MM.

LUSSAUD (LOUIS), *président*.

AZAM (EUG.), ✻, A. ✿, | COLLIGNON (MAX.), A. ✿, — *vice-présidents*.

MENSIGNAC (CAMILLE DE), *secrétaire général*.

PIGANEAU (ÉMILIEN), | FERET (ÉDOUARD), — *secrétaires adjoints*.

DOMENGINE (VICTOR), *trésorier*.

DAGRAND (G.-P.), *trésorier adjoint*.

AMTMANN (TH.), *archiviste*.

DEZEIMERIS (R.), ✻, | SOURGET (ADRIEN), ✻, A ✿, | BRAQUEHAYE (CHARLES), A. ✿, — *assesseurs*.

Membres de la Société. — MM.

AMTMANN (Th.), rue Rode, 17.

AUGIER, peintre-décorateur, rue du Mirail, 58.

AVRIL (E.), ingénieur civil, à Blanquefort (Gironde).

AZAM (Eug.), ✻, A. ✪, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, correspondant de l'Institut de France, rue Vital-Carles, 14.

BARCKHAUSEN (H.), A. ✪, professeur à la Faculté de Droit, cours d'Aquitaine, 80.

BARRAUD (Jules), cours du Jardin-Public, 31.

BAUDRIMONT (E.), A. ✪, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 48.

BEAUDIN (L.), architecte, rue Plantey, 8.

BENOIST, cours du Jardin-Public, 72.

BERCHON, I. ✪, directeur du service sanitaire de la Gironde, des Landes, etc., à Pauillac (Gironde).

BERGER (Ch.), ✠. architecte, rue des Remparts, 12.

BERNÈDE (Émile), artiste-peintre, rue Mondenard. 61.

BETHMANN (E. de), rue de la Verrerie, 3.

BONIE (E.), ✻, ✠, conseiller à la Cour, rue d'Albret, 30.

BONNAMY, rue Naujac, 55.

BONNORE (Gaston), à Lesparre (Gironde).

BONNORE (Édouard), architecte à Lesparre (Gironde).

BRANDENBURG, maire de Bordeaux, rue de la Verrerie, 1.

BRAQUEHAYE (Ch.), A. ✪, directeur de l'École municipale de Dessin et de Peinture, rue Desfourniel, 13.

BREZETZ (Arthur de), avocat, rue Thiac, 4.

BROCHON (H.), avocat, rue du Temple, 25.

BROWN (F.), quai des Chartrons, 6.

CAMBONIE, censeur du Lycée d'Agen (Lot-et-Garonne).

CAZENAVETTE, directeur de l'Ecole communale, rue Ducau, 70.

CHAPELLE (Paul de), docteur en médecine, à Bègles, Pont-de-la-Maye (Gironde).

CHAPON (Jules), rue de Cheverus, 8.

CHARRIAULT, avocat, rue des Pommiers, 45.

CHASTEIGNER (Comte Alexis de), rue Duplessis, 5.

CHAVANNES (G.), sculpteur, rue des Remparts, 64.

CHEVALIER, rue du Jardin-Public, 50.

CLOUZET, conseiller général, cours des Fossés, 88, 90, 95.

COLLIGNON (Max.), A. ✿, professeur à la Faculté des Lettres, cours d'Aquitaine, 72.

COMBES (A.), peintre-décorateur, rue Gouvion, 10.

CORBIN (l'abbé), ✠, A. ✿, aumônier des Prisons, rue d'Eysines, 73.

COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général, cours du Médoc, 148.

COURAU (Albert), architecte, rue Lamouroux, 14, à Agen (Lot-et-Garonne).

COURRÈGES, photographe à Libourne (Gironde).

CRUZEL (père), à Miramont (Lot-et-Garonne).

DAGRAND (G.-P.), peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.

DALEAU (François), à Bourg-sur-Gironde.

DANEY (A.), A. ✿, rue de la Rousselle, 36.

DANNECY, pharmacien, cours de l'Intendance, 47.

DAVID, rue Fondaudège, 47.

De DIEU De SAMAZAN (Marquis de Noaillac), à Samazan (Lot-et-Garonne).

DELBOY, avocat, conseiller général, rue de Pessac, 86.

DELFORTRIE (E.), juge de paix, rue de Pessac, 66.

DELMAS, architecte de la ville de Saint-Quentin (Aisne).

DELPUGET, rue des Treuils, 73.

DEZEIMERIS (R.), ✻, correspondant de l'Institut de France, conseiller général, rue Vital-Carles, 11.

DOMENGINE (V.), chef de bureau aux chemins de fer du Midi, rue Tanesse, 14.

DONNET (S. Em. Monseigneur), G. C. ✻, C. ✠, O. ✠, I. ✿, Cardinal archevêque de Bordeaux.

DORMOY, rue Villaris, 1.

DOUAUD (C.-S.), docteur en médecine, cours du Jardin-Public, 71.

DUBALEN, pharmacien, à Saint-Sever (Landes).

DUBOIS (Félix), rue Ségalier, 27.

DUCATEL, rue Madame, 71, à Paris.

DUMEYNIOU (Louis), architecte, quai Bourgogne, 2.

DUPRAT (Alfred), architecte, rue du Réservoir, 36.

DURAND (Maurice), architecte, rue Grateloup, 39.

DURAND (Pierre), architecte, rue François-de-Sourdis, 155.

DURAT (Raymond), à la Roque-de-Cadillac (Gironde).

DUVIGNEAU, conseiller général, à Audenge (Gironde).

ÉCOLE de Dessin et de Peinture de la ville de Bordeaux.

FAGET (MARIUS), A. ✿, architecte, rue Rohan, 12.

FARINE (CH.), A, ✿, conseiller à la Cour, rue Nauville, 61.

FAULAT, architecte, rue Servandoni, 18.

FERET (ED.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.

FORRESTER (OFFLEY). 66, Mark Lane, Londres (Angleterre).

FOURCAND, ✱, A. ✿, sénateur inamovible, conseiller général, rue Planturable, 21.

FOURCAND-LEON, député de la Gironde, rue Saint-Rémy, 34.

GADEN (CH.), rue de la Course, 109.

GAGNEBIN (GEORGES), rue du Pas-St-Georges, 72.

GARRES, place des Quinconces, 12.

GASSIES, A. ✿, conservateur du Musée préhistorique, rue du Palais-Gallien, 88.

GEORGEON, rue Sabathé, 29.

GERVAIS, architecte, rue Sainte-Catherine, 138.

GINTRAC, peintre, rue de Fleurus, 28.

GIRAULT (A.), artiste peintre, rue Mazarin, 101.

GODIN, instituteur communal, à Guîtres (Gironde).

GOUGET (A.) archiviste du département, rue d'Aviau.

GOUNOUILHOU, imprimeur, rue de Cheverus, 8.

GRELLET-BALGUERIE (CH.), A. ✿, à Paris.

GRELET aîné, A. ✿, architecte, rue Ducau, 25.

GRELET fils de l'aîné, architecte, rue de la Course, 23.

GRENIER (PONSIAN), cours des Fossés, 123.

HALPHEN, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde).

HOPMANN (H.), cours Saint-Louis, 20.

HUGOUNENC, dessinateur, rue de Cursol, 34.

JACOMY (l'abbé), curé de Gontaud (Lot-et-Garonne).

JACQUEMAIN, conseiller à la Cour, rue des Ayres, 45

LABAT (MAX.), à Casteljaloux (Lot-et-Garonne).

LABET, conservateur du Musée d'armes, rue Maucoudinat, 1.

LA BOUILLERIE (S. G. MONSEIGNEUR DE), ✱, coadjuteur de S. Em. le Cardinal archevêque de Bordeaux.

LACROUX, architecte, rue des Écoles, 51, à Paris.

LAFON (G.), propriétaire à Blanquefort (Gironde).

LAFUGE (F.-C.), rue Notre-Dame, 134.
LAGANNE (ALAIN), rue de Brach, 62.
LANEFRANQUE (DE), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
LAPIERRE, à Bazas (Gironde).
LAPORTERIE (DE), juge suppléant, rue Alexander Taylor, à Pau (Basses-Pyrénées).
LAROZE (L.-A.), avocat, rue Montméjan, 17.
LARRONDE (E.), rue Vauban, 9.
LEFEBVRE (CH.), libraire-éditeur, allées de Tourny, 6.
LÉON (ALEXANDRE), ✻, conseiller général, cours du Chapeau-Rouge, 11.
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, rue Mably, 16.
LOUSTEAU, agent-voyer à Saint-Sever (Landes).
LUSSAUD (LOUIS), avocat, rue Duffour-Dubergier, 10.
MAGEN (AD.), I. ❂, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
MANDEVILLE, A. ❂, ✠, rue Rodrigues-Pereire, 2.
MARCELLUS (E. DE), à Gironde (Gironde).
MARMET (EMILE), dessinateur, rue Elie Gintrac, 18-20.
MASCHECK, artiste peintre, allées de Tourny, 14.
MASTROTTI (V.), doreur sur métaux, rue Guiraude, 9.
MAUFRAS (EMILE), notaire à Pons (Charente-Inférieure).
MENSIGNAC (CAMILLE DE), conservateur du Musée des Antiques, rue de la Rousselle, 67.
MÉRIC, médecin-vétérinaire, à Saint-Gervais (Gironde).
MESSIER, bibliothécaire de la Ville, rue Jean-Jacques-Bel, 2.
MÉTADIER (A.), docteur en médecine, conseiller général, cours du Chapeau-Rouge, 17.
MEYNARD (l'abbé), ✻, curé de Saint-Michel de Bordeaux.
MILLET, peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
MINVIELLE (PAUL), architecte, cours d'Aquitaine, 90.
MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
MONTESQUIEU (B^{on} CH. DE), au château de La Brède (Gironde).
MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
NÉGRIE, docteur en médecine, rue Ferrère, 54.
PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
PANIAGUA (ANDRÉ DE), à Blanquefort (Gironde).
PARENTEAU (Mgr), curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux.

PARRAIN (H.), commis architecte, rue Wustemberg, 59.
PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
PÉRIÉ, architecte, rue des Remparts, 50.
PÉRIER, A. ✿, pharmacien, à Pauillac (Gironde).
PIGANEAU (Émilien), artiste peintre, cours d'Albret, 17.
POCHET (Abel), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
POUVERREAU, à Lesparre (Gironde).
PRADELLES (H.), artiste peintre, rue de Cheverus, 25.
PUIFFERRAT (Marquis de), Allées de Tourny, 44.
RAYNAL (D.), député de la Gironde, sous-secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, rue Vauban, 10.
RIBADIEU, cours d'Albret, 83.
RICARD, architecte, quai Bourgogne, 42.
SAUNIER, professeur de dessein, place Dauphine, 7.
SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
SCHWARTZ (Martin), cours du Jardin-Public, 12.
SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
SERR (Georges), quai de Queyries, 5.
SERVAT (G.), rue Mably, 18.
SOURGET (A.), ✻. A. ✿, rue d'Aviau, 36.
SOURIAUX, ✻, conducteur principal des ponts et chaussées, rue de la Croix-Blanche, 62.
TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, A. ✿, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
TAUZIN (Albert), architecte, rue Castéja, 2.
TAPIAU, sculpteur, rue Castéja, 3-5.
TASTET, quai des Chartrons, 60.
TERPEREAU (A.), photographe, cours de l'Intendance, 29.
THENADEY (H.), cours du Jardin-Public, 15.
THIBAUDEAU, place Dauphine, 9.
THOLIN, I. ✿, archiviste du département de Lot-et-Garonne, à Agen.
THUREAU (P.), fabricant d'ameublements d'église, rue Mazarin, 25-27.
TRABUT-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
TRAMASSET (Gustave), rue du Couvent, 14.
VAUCLAIRE père, architecte, rue de Fleurus, 15.
VAUCLAIRE fils, architecte, cours d'Albret, 49.
VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.

VIAUD, cours du Jardin-Public, 52.

VILLETTE (Ch.), ✻, receveur général à Mende (Lozère).

VIVIE (A.), ✠, chef de division à la Préfecture de la Gironde, impasse des Tanneries, 12.

WENNER, ✠, facteur d'orgues, rue Leberthon, 89-91.

Sociétés correspondantes.

Alais........................	Société Scientifique et Littéraire d'Alais.
Amiens........................	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême................	— Archéologique et Historique de la Charente.
Autun......................	— Éduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes....................	— Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
Beauvais.................	— Académique d'Archéologique, Sciences et Arts du département de l'Oise.
Besançon..................	— d'Émulation du Doubs.
Béziers.....................	— Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers.
Bourges....................	— des Antiquaires du Centre.
Brives......................	— Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.
Bruxelles (Belgique)....	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
Caen.........................	Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors.....................	— des Études Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Castres.....................	Commission des Antiquités de la ville de Castres et du département du Tarn.
Chalon-sur-Saône.......	Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne......	— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.
Chambéry.................	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Château-Thierry........	— Historique et Archéologique de Château-Thierry.
Constantine (Algérie)...	— Archéologique de Constantine.

Dax........................ Société de Borda.

Dijon........................ Commission de Antiquités de la Côte-d'Or.

Guéret........................ Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse.

Langres........................ — Historique et Archéologique de Langres.

La Rochelle.............. Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.

Le Havre.................. Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.

Le Mans.................... — Historique et Archéologique du Maine.

Le Puy....................... — d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Liège (Belgique).......... Institut Archéologique Liégeois.

Lille........................ Commission Historique du département du Nord.

Limoges.................... Société Archéologique et Historique du Limousin.

Lyon........................ — Littéraire, Historique et Archéologique de Lyon.

Lyon........................ Musée Guimet.

Melun........................ Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts de Seine-et-Marne.

Montauban................ — Archéologique de Tarn-et-Garonne.

Namur (Belgique)........ — Archéologique.

Nancy....................... — d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.

Nantes...................... — Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Narbonne................ Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.

Nice......................... Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

Orléans..................... — Archéologique et Historique de l'Orléanais.

Paris........................ — Française d'Archéologie et de Numismatique.

Paris........................ — Nationale des Antiquaires de France.

Paris........................ Commission de la topographie des Gaules.

Paris........................ Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes près le Ministère de l'Instruction publique.

Paris......................	Institut des Provinces de France.
Pau........................	Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.
Périgueux..............	— Historique et Archéologique du Périgord.
Poitiers..................	— des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet............	— Archéologique de Rambouillet.
Rennes...................	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez......................	Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen......................	Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Rouen......................	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
Saint-Dié................	— Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain.........	Musée national de Saint-Germain.
Saint-Omer..............	Société des Antiquaires de la Morinie.
Sens.........................	— Archéologique de Sens.
Soissons..................	— Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.
Toulouse.................	— Archéologique du Midi de la France.
Tours.......................	— Archéologique de Touraine.
Tours.......................	— Française d'Archéologie pour la conservation des monuments.
Troyes.....................	— Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes....................	— Polymathique du Morbihan.

TABLE

DES

NOTICES, RAPPORTS ET ÉTUDES

contenus dans le 7e volume de la Société Archéologique de Bordeaux.

Pages

Extraits des Comptes-rendus de la Société Archéologique de Bordeaux :

Séance du 9 janvier 1880 I

Séance du 13 février 1880 II

Séance du 12 mars 1880 IV

Séance du 14 avril 1880 VI

Séance du 14 mai 1880 VIII

Séance du 11 juin 1880 IX

Séance du 9 juillet 1880 X

Seance du 13 août 1880 XIII

Séance du 12 novembre 1880 XIV

Séance du 10 décembre 1880 XV

Une cachette de fondeur de l'âge du bronze en Gironde; par M. François Daleau, de Bourg-sur-Gironde 5

Notice posthume de M. Jouannet, publiée et annotée par M. Camille de Mensignac 9

Documents concernant l'histoire des Arts à Bordeaux 15

Notes archéologiques sur fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876; par M. Sansas 25

Notice sur trois bronzes antiques trouvés à Bordeaux; par M. Max. Collignon 49

Pages

Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle; par M. Camille de MENSIGNAC ... 63
Notes sur deux objets en cuivre; par M. Th. AMTMANN ... 151
Notes sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876 (*suite*); par M. SANSAS ... 155
Cachet d'Asclépiade ou de Médecin-Pharmacien de l'époque gallo-romaine; par M. E. DELFORTRIE ... 177
Grotte à ossements à Ségovie (Espagne), compte-rendu d'une excursion archéologique; par M. E. AZAM ... 181
Un épi du XVIe siècle. — Notes sur des fouilles exécutées rue Saint-Sernin; par M. Th. AMTMANN ... 185
Documents concernant l'histoire des Arts à Bordeaux ... 189
Notes sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876 (*suite*); par M. SANSAS ... 195
Découvertes et Nouvelles ... 225
Liste générale des membres de la Société Archéologique de Bordeaux.. 227
Table des notices, rapports et études contenus dans le 7e volume de la Société Archéologique de Bordeaux ... 237
Sociétés correspondantes ... 233
Index Alphabétique ... 241

Table des planches et des dessins.

Planche Ire. — Cachette de fondeur de l'âge du bronze en Gironde ... 8
Planche IIe. — Vase en bronze en forme de tête ... 62
Planche IIIe. — Fragment de trépied trouvé à Caudrot ... *Ibid.*
Planche IVe. — Statuette trouvée rue de Grassi, à Bordeaux ... *Ibid.*

Ces trois héliogravures sont dues à l'habile procédé de M. P. DUJARDIN *à Paris.*

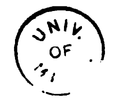
Les clichés ont été faits par M. A. TERPEREAU, *photographe à Bordeaux.*

Planche VIe. — Emplacement de la ville romaine de Bordeaux, du Ier à la fin du IIIe siècle ... 150

Cette carte dressée par M. Camille de MENSIGNAC, *a été exécutée chez* M. BELLIER, *lithographe.*

Pages

Planche VIe. — Vase gallo-romain trouvé rue Villedieu, à Bordeaux........ *Ibid.*
Planche VIIe. — Urne cinéraire trouvée rue du Mirail à Bordeaux..... *Ibid.*
Les dessins de ces deux planches sont dus à M.
Lithographie A. Bellier.
Inscription gravée sur un plat en cuivre (XVIIe siècle)........ 152
Le dessin de ce bois par M. Emilien Piganeau.
Tablette de schiste (cachet d'asclépiade)........ 177
Côtés du cachet d'asclépiade 178
Quatre dessins par M. Emilien Piganeau.
Ces bois sont dus au procédé Gagnebin.
Planche VIIIe. — Épi en terre cuite de la fin du XVIe siècle........ 188
Lithographie A. Bellier.


UNIV.
OF

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pages

A

Abside romane .... VIII, 28
Académie de Bordeaux (l') XVI
— de La Rochelle (les annales de l') XVII
— des Inscriptions (compte-rendu de l') 59
— des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux (l'), 38, 64, 65, 76, 81, 91, 99, 101, 108, 109, 121, 134, 144, 145, 148, 149, 178
— des Sciences de Paris (l'), 182
— (l'hôtel de l') 76
Adrien (l'empereur), 14, 92, 94, 104, 140, 187
Aelianus 171
Afrique (l') 79
Age de la pierre polie (l') 45, 203
— du Bronze (l') 5, 7, 8
— — martelé (l') 8
Agen (la ville d') XIII
Agrippa 92
Aillas (la commune d') XI
Aire en beton (voir *Sols en beton*).
Alais (la société scientifique et littéraire d') XVI
Alsace-et-Lorraine (le cours d'), X, 84, 125, 126, 130, 138
Alaudettes (la rue des) 91
Albret (le cours d') 72, 122
Albucius 180
Algérie (l') 54
Allemagne (l') 152, 179
Allmer 64, 178
Amalvinus 173
Amiens (la ville d') 171
Amphithéâtre Gallien à Bordeaux (l') 72
— romain de Bordeaux (l') 79
Ampoules 35, 36

Pages

Amtmann (Théodore), XI, XIV, XVI, 104, 151, 185
Anaïtis 60
Androuet du Cerceau VI
Angleterre (l') 179
Aninia 167
Anionia 167
Annales des Sciences et des Beaux-arts du Cercle Hutois (les) XVII
— politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux (les) 88, 121
Antin 98
Antiquités chrétiennes (le dictionnaire des) 35
Antoine (le triumvir) 172
Antonin 14, 92, 107, 110
Antonins (les) 167
Antoninus 117
Aphrodite 57, 60
— (le cycle d') 56, 58
Apollon (le dieu) 118
— (temple d') 136
— Gaulois (l') 166
Aquart 13, 88, 89
Aqueducs romains... 36, 37, 39, 81, 89, 90, 121, 134, 135, 136, 143, 144
Aquitaine (l') 166
— (la place d'), 39, 136, 144, 150
— (la ruche d'), 76, 100, 101, 145
— (le cours d') 144
— (le Musée d') 85, 88, 147
Arcadius (l'empereur romain) 66
Archives de la marine à Bordeaux (les), 19, 22, 23, 189, 190
— historiques de la Saintonge et de l'Aunis (les) XVIII
— municipales de Bordeaux (les) 63, 86, 113, 115

Pages

Arènes de Bordeaux (les) 79, 100
Arès (la rue d') 72, 119
Argos.. 57
Ariège (les cavernes de l') 203
Arles (le théâtre d') 44
Armes (la place d')...................... 133
Armes et outils en silex, VII, VIII, IX, XIV, XVI, XVII, 182, 202, 203, 225, 226
Ars (le moulin d') 38
Arsac (la commune d')..... XVI, 225, 226
Art antique (l')............................ 56
— céramique (l')......................... 51
— industriel (l')......................... 49
— romain (l')............... ... 48, 49, 54
— roman (l')............................. 32
Artémis.................................... 50
— de l'Asie-Mineure (l')........ 59
— éphésienne (l').................. 60
— persique (l').. 60
— phocéenne (l')................... 59
Artois (le comté d') 23
Aruspice 175
Ascia (une), 166, 167, 168, 174, 219, 220, 221, 222, 223, 224
Asclépiade (cachet d')..... 177, 179, 180
Asclépiades (les)............. .. 178, 179
Asie-Mineure (l').... .... 50, 58, 59
Association française pour l'avancement des Sciences (l')..... XVII, 8
Atreba...................................... 218
Aubanton (d')............ 16, 20, 21, 22
Aube XVI
Auch (la voie romaine d') 100
Audebert (le sculpteur).......... 21, 22
Audubert.................................. 150
Augier, IV, IX, X, 106, 124, 134, 138, 143, 150
Augsbourg................................ 153
Auguste (l'empereur)..... 74, 75, 92, 100
— (l'époque d')................ 86
— (le triumvir) 172
— (les monnaies d')...... 128, 129
Augustins à Bordeaux (l'église des) V
Augustus.. .... 117, 118
Aunis (l') XVIII
Auros (le canton d') XI
Ausone (la ville d')..... 68
Ausone (le poète), XIII, 26, 64, 67, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 97, 102, 105, 160, 213
— (le siècle d')............. 40, 81
Autels romains 65, 166
— sépulcraux.................... ... 141
Autun (la ville d') 66
— (les remparts romains de la ville d')....................... 67
Aveyron (le département de l')..... 220
Ayres (la rue des)...... 39, 136, 137, 138
Azam (E), le docteur-médecin, XIV, 181

B

Bacchus (statuette de)................... 151
Bains romains.............................. 84
Barcelone (la cathédrale de).......... 27
Barraud (Jules)............................ I
Barthélemy................................. XV
— (de) 141
Bas-empire (le)........................... 155
Bas-reliefs antiques, IV, VI, 65, 66, 137
Basiliques 79
Bassan (la rue de)......... 86
Basse-Egypte (la)......................... 57
Batissier (L)................................ 66
Baurcin (l'abbé)......... VIII, 44, 104, 143
— (les variétés bordelaises de l'abbé) 43
Bavière (la) 153
Bayonne (la route de)........... 38, 144
— (la ville de).............. 21, 190
— (l'hôtel de) 14, 94
Bazas (la ville de)....................... I
— (l'ancien diocèse de)....... V, VIII
— (l'arrondissement de)......... XI
Beauvallon (la maison), 208, 212, 213, 215, 216
Bègles (la commune de).......... VI, 206
— (l'estey de)......................... 44
Bel (la rue Jean-Jacques-), 94, 164, 170, 216
Bélair (la rue) 145
Belfort (la rue de).......... 72, 122, 144
Belendiniens (les).......................... 166

Pages

Belgique (la)..................... 152, 153
Belin (la commune de) .... II, 166
Belinus.................................... 166
Belle-Poule (la frégate du roi la).... 21
Belouguet................................. 23
Benoist.............................. XVI, 225
Benoit...................................... 123
— XIV (le pape).......................... 36
Béotic (la rue de la)..................... 121
Berchon (le docteur-médecin)........ XVI
Berlin.................................. 50, 60
— (l'antiquarium de) 57
— (le Musée de)........... 54, 57, 58
— (les bronzes de)........................ 54
Bernadeau 43, 88, 92, 98, 114, 121, 133
Berquin (la rue) 119
Berry (la rue de) 158, 216
Berson (l'église de)...................... VI
Berthelot (Guillaume), le sculpteur, III, IV, V
Besançon (le Musée de)................ 180
Bessières (Charles)........................ VII
— (Nicolas) VII
Beyrac (le village de)................... XVI
Beyzac (—)............................... 226
Béziers...................................... IV
— la Société Archéologique de) XVI
— (les environs de)........................ I
Bibliothèque Municipale de Bordeaux (la)........ 9, 191
— Nationale (la)........................ 60
Bigot (la rue)................................ 150
Bijoux (la chapelle dite de) à Birac I
Bilbilis....................................... 61
Birac (la commune de) I
— (l'église de)............................. I
Bituriges (les barques).................. 76
— (les campagnes)......................... 141
— Bordelais (les)........................ 40
— — Vivisques (les), 72, 75
Blanc-Dutrouilh...... 9, 10, 11, 12, 13, 88, 89
Blanquefort (la commune de).... VI, XV
— (le vieux château de).. XV
Blaye (l'arrondissement de)..... VI, 5
Blessemaille................................ 50

Pages

Boat (Bernardus)......................... 29
Boïos (la ville romaine de).......... 165
Bologne (Jean de), le sculpteur, III, IV, V
Bonaventure (la rue).................... 66
Bonfin (l'architecte), 15, 16, 18, 19, 20
Borda.................................. XVI, 66
— (la Société de)................ XVI, 82
Bordeaux, I, II, III, V, X, XI, XIII, XIV, XVI, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 37, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 58, 60, 61, 64, 66, 67, 69 70, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 120, 121, 122, 123, 127, 129, 132, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 155, 156, 159, 162, 165, 166, 167, 168, 173, 177, 178, 181, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 203, 204, 207, 214, 219
— (la garde nationale de).. 112
— (la justice de Paix de)... 107
— (la Mairie de) X
— (la Municipalité de)...... 192
— (la muraille gallo-romaine de)... IV, X, 40, 42
— (l'ancien port intérieur de)................. II, X
— (l'ancienne chapelle des Irlandais à)............. 28
— (l'antique topographie de)............. 63, 76, 92
— (la première enceinte de).......... 67, 73, 70, 79
— (l'archevêché de)......... XI

Pages

Bordeaux (l'archevêque de).......... 29
— (l'art industriel à)........ 49
— (la Sous-division militaire de).................. 120
— (la ville romaine de)..... 63
— (le bureau central de).... 192
— (le diocèse de)......... VIII
— (le district de)............. 190
— (le Musée de).............. VI
— (le Musée des antiques de)........................ IV
— (l'enceinte de)......... 96, 101
— (l'enceinte du port intérieur de)............ 75, 76
— (l'enceinte romaine de) 33, 39, 65, 70, 76, 81, 82, 84, 169, 199, 200, 209
— (le plan de la ville de), 68, 143
— (le port de).................. 74
— (le premier accroissement de).................. 199
— (le théâtre romain de)... 43
— (l'histoire de), 15, 63, 78, 79, 104, 114, 118, 136, 147
— (l'histoire des arts à)..... 189
— (les archives municipales de)...................... 80
— (les arènes de)........ 42, 160
— (les cultes à)................ 61
— (les foires de)............... 29
— (les gallo-romains de)... 216
— (les jurats de)............. 23
— (les Maires de)............ 23
— (les monuments romains de)........................ 167
— (les murailles de), 26, 74, 77, 160
— (les premières murailles de)........................ 82
— (les remparts romains de), 64, 67, 129, 130, 209, 210
— vers 1450, XVI, 63, 80, 86, 101, 115
Bordes (A.).............. 97, 104, 136, 147
Bordelais (les)....................... 74, 88
— (le cimetière des)........... 92

Pages

Bordelaise....... 216
Bosredon.................................. 109
Boucau (le)................................ 153
Boudet (la rue).......................... 71
Bouquière (la rue) 139, 140
Bourbon (le cardinal de).............. II
Bourdillat (la propriété de).......... IV
Bourg (le canton).. X
Bourg-sur-Gironde (la ville de). 5
Bourgogne (la place) à Bordeaux... 72
Braquehaye (Charles).. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XIV, XVI, 87, 105, 106, 131, 139
Brassempouy (les fouilles de)........ XIV
Brennos.................................... 215
Brennus.................................... 215
Bretagne (la)............... 162
Breton............................ 61
Brives (la Société Archéologique de) XVI
Brongniart.................................. 70
Bronze (agrafe en)........................ 204
Bronze (aiguille en)..................... XI
— (amulettes en)................. 116
— (anneaux en)...... 104, 127, 146, 186
— (appliques en)................. 87
— (bracelets en)..... 6, 7, 140, 204
— (boucles en)..................... 104
— (chaîne en) XI
— (clef en)...... II, V, 101, 146, 226
— (croissant en)................... 128
— (cuiller en)....................... 102
— (épingle en)................ XI, 209
— (époque du)........... 45
— (fibule en).... 104, 127, 146, 186
— (figurine en)............. 133
— (flèche en) IV
— (fragments de)... XIV, 5, 14, 94, 111, 127, 128, 202
— (hache en), XV, XVI, 5, 6, 7, 8
— (lame d'épée en).............. 6
— (— de poignard en)....... 6
— (lingots de)...................... 7
— (monnaies de) .... XI, 82, 87, 105, 118, 122, 128, 140, 168, 187, 205, 209, 225
— (mors de chevaux en)........ XV

Pages

Bronze (mortier en)..................... 151
— (objets en)............ x, 104, 107
— (outil de potier en).......... 186
— (poids en)...................... 61
— (pointe de javelot en)....... 6
— (statues en). ...... III, 70, 95, 141
— (statuettes en), xv, 52, 55, 58, 70, 130 et pl. III, IV
— (statuettes de Mercure en), 101, 107, 109
— (taureau en).................. 109
— (tête de gaulois en).......... 88
— (trépied en)......... 52 et pl. III
— (vases en) 50, 51, 70, 107 et pl. II
— de Bordeaux (le).............. 56
— du Louvre (le). 50, 57
Bronzes antiques (les)................ 49
— bordelais (les)................ 49
Brown..................................... 83
Brun.............................. 51, 192
Brunn 52
Bruner 151
Bruxelles (la ville de)........... 152, 153
Buffon (la rue). 98
Buhan (la rue) 140
Buioux (la chapelle dite de) à Birac, I
Bulle romaine 57
Bulletin des antiquaires de France (le)............................ 51
— monumental (le)........... XVII
— polymatique du Museum de l'Instruction publique de Bordeaux (le), 13, 14, 69, 89, 91, 93, 109, 112, 114, 122, 132
Burdigala (fontaines publiques à), VII
— (l'administration municipale de)............... VII
— (la ville romaine de), IV, 63, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 80, 81, 90, 97, 131, 142
— (le Forum de), IV, VI, 68, 72
— (le périmètre de la ville romaine de)......... 72, 73
— (le port intérieur de), XI, XIII, 68, 72, 73

Pages

Burdigala (le sol de) 90
Burdigaliens (les)........................ 71
Burga (la rue de)......................... 86
Burgos (la cathédrale de).. 27

C

Cabanne (Paul)........................ .. 146
Cabinet des antiques à Paris (le), 60
— des médailles (le).......... 58
Cabirol (la rue).......................... 126
Cachette de fondeur (une).... XIV, 5, 7
Cadurques (les anciens).... XV
Cadillac (la ville de)........ III, V, VI, XII
— (le château de)......... VII
— (les archives municipales (de)......... .... III, VI, VII
Caius Julius................................ VII
— — Secundus (le préteur municipal), VII, 38, 39, 40, 81
Camées (les) 60
Campaure à Bordeaux (le), 77, 101, 102, 114
— — (le quartier de)....... 92
Campauria.................................. 101
Canihac (la rue).......................... 72
Campade (la route de)................. 226
Capdeville (la rue)....................... 71
Capeyran (la rue)........................ 72
Cariatides 151
Carrère (l'architecte)...... XII
Castéja (la rue) 103
Castelnau-d'Auros (la rue)............ 120
Castillon-sur-Dordogne (le château de)...................... XV
Castione 45
Casterasses (les) à Birac.............. I
Catacombes de Rome (les)...... 167, 168
Caudéran (les marais de).......... ... 77
Caudrot (la commune de), XV, 54 et pl. III
— (le village de)................ 52
Caverne préhistorique.................. 183
Cazeau (le docteur)...................... IX

Pages

Cazenave (la Sablière)................ 38
Céleste (Raymond), 9, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 189, 191
Celtes (les)........................ 162 202
Centugena.............................. 206
Centugenus (Julius)..................... 206
Centujan (la maison noble de)...... 206
Cerenus (C.)............................ 26
Cérès (la déesse)........................ 11
— (la statuette de)........... 11, 89
César.............................. 148, 155
— (Drusus)........................... 117
— (les commentaires de)........ 220
Césars (les)............................... 75
Cessac (de)............................ VIII
Cessy (Martial)..................... 21, 22
Cézac (la commune de).......... XIV, 5
Chabouillet.......................... III, 60
Châlon-sur-Saône...................... 179
Champ-de-Mars (la rue du)........... 71
— (le).................... 193
Champion (le cours)..................... 144
Chanot (de)................................ 51
Chapeau-Rouge (la rue du).......... 85
— (le cours du)... 85, 106
Chapelet (la place du)........... 14, 94
Chapelle (de)............................. VI
Chapelle Saint-Jean (la rue de la)... 207
Chapiteaux antiques.................... 85
Charente (la Société archéologique et préhistorique de la), XVI
— Inférieure (de la Société Linnéenne de la). XVII
Charles VII (le roi de France)... XI, 132
— X (le cardinal de Bourbon), II
Chartreuse (la rue de la).. 72, 118, 177
Chartrons (le faubourg des)........... 78
Château féodal.............................. I
Châteaux anciens, I, V, VIII, XI, XV, 86, 132
Chatillon (Claude de)................... XV
Cheverus (la rue de), 156, 157, 159, 160
Choiseul (le duc de)..................... 20
Christ (le).............................. X, 36
Chronique Bazadaise (la), VIII, 85, 106, 110, 116
Choul....................................... 118

Pages

Cicé (le cours de)......................... 72
Cimetières antiques, 71, 72, 76, 92, 99, 100, 101, 107, 141, 145, 146
Cinq-Ardits (la rue des)................ 37
Cippes funéraires, V, X, 47, 65, 116, 161, 162, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 205, 206, 213, 514, 219, 220, 222
Cirot de la Ville (Mgr)........... 102, 108
Cirque (la rue du)......................... 72
Cissac (la commune de)............... XVI
Cité palustre au centre de la ville de Bordeaux (la)..................... 123
Cités lacustres (les)................ 45, 46
Clarac....................................... 58
Clarus (Tiberius Julius)................ 179
Claude (l'empereur romain)..... 92, 119
— Le Gothique, 82, 101, 104, 168, 187
Claudius................................ 117, 118
Clément V (Album archéologique du pape), VIII, IX, XI, XV
— (le pape)........ .... XI, XV
— de Ris........................ II
Clermont-Dessous (l'église de)....... XIII
Cnide (la Vénus de)...................... 55
Code théodosien (le).................... 66
Collier hispano-Mauresque (un)..... II
Collignon (Maxime) .... XIV, XV, 49, 107
Combes (A.), IV, VII, 110, 115, 120, 127, 143
Comédie à Bordeaux (place de la)................. 10, 43, 76, 85, 101
Commission des monuments et documents historiques de la Gironde (la), XV, 13, 63, 79, 88, 108, 113, 119, 135
— royale d'art et d'archéologie de Bruxelles (la).. 152, 153
Commodus.................................. 117
Condé (la rue de).......................... 86
Condillac (la rue).......................... 115
Constantin......................... 43, 117, 140
Contreforts gothiques..................... 30
Constructions romaines, 87, 92, 196, 197, 201, 202, 205, 209

Pages

Corbin (l'abbé), I, VIII, IX, XI, XIII, XIV, XV
Coriosolis ... 214, 215
Corrèze (la société scientifique littéraire et archéologique de la) ... XVII
Corrèze (le département de la) ... XV
Courau (Albert) ... XIII
Couraud (Robert) ... XIII
Courtaudière (de la) ... 21, 22
Courtisol (le village de) ... VIII
Couze ... 58, 59
Créon (le curé de) ... XI
Crusel ... IV
Cubnezay (la cloche de) ... XII
Curiosolis ... 215
Cursol (la rue de) ... 126, 148, 196, 197

D

Dabadie (la rue) ... 72
Dagrand (G.-P.) ... VII, IX, XIV
Daleau (François) ... IV, VI, IX, X, XII, XIV, XV, XVII, 5
Damour (la place) ... 113
— (les allées) ... 110, 113
Danemark (le) ... VII
Dauphine (la place) ... 79, 101, 104, 120, 136
— (la rue) ... 90, 97
Dax (la ville de) ... 66, 86
— (les remparts de la ville de) ... 66
— (— romains de) ... 82
— (les citoyens de) ... 165
Déesse mère ... 88
Delcros (P.) ... III
Delfortrie (E.), V, XII, XV, 123, 147, 177
Delpech (Gabriel) ... VII
Delsart (Camille) ... VI
Dezeimeris (R.) ... V, VII, X, XI, XII, XIV, XV, 64, 84
Devise (le ruisseau la) ... 78, 144, 148
Deveze (le ruisseau la) ... 42
Diane (la déesse) ... 166
— Sirona (le temple de) ... 141
Dictionnaire archéologique de la Gaule (le) ... 141
Dictionnaire raisonné de l'architecture française (le) ... 185
Didiet ... 122
Dippe ... 150
— (la bibliothèque de) ... 150
Dieux officiels de l'empire romain (les) ... 65
Dijeaux (la porte) ... 18, 118
— (la rue de la Porte) ... 165
Dinant (la ville de) ... 152
Dioianus (M.-P.) ... 218
Dioscures (les) ... 49
Directoire (le) ... 190
Divinités topiques (les) ... 65
Divone (la fontaine) ... 40, 81, 129
Dolmen ... IX
Domengine (Victor) ... XIV
Domitia ... 220, 221
Domitianus ... 117
Domition ... 14, 94
— (l'époque de) ... 209
— (les monuments de) ... 209
Donata ... 214
Donzeau (le lieutenant de) ... 116, 119
Dordogne (la rive droite de la) ... 7
Douaud (le docteur) ... I
Doubs (la Société d'émulation du) .. XVII
Doues (les) ... IX
Drouyn (Léo), XIV, 63, 70, 79, 80, 86, 101, 115, 134, 144, 213
Drusus (Caesar) ... 117
— (la statue de) ... 119
Dupac ... 156, 157
Dubalen ... XIV
Dubois (Claude) ... VII
— (Félix) ... 71, 83
— (la propriété) ... 115
— (le Musée) ... 64, 86, 103, 114
Ducournau ... 90, 97, 102, 110, 140
Dufart ... 9, 10
Dufau ... 123
Duffau ... I
Duffour-Dubergier (la rue), 130, 169, 170, 176, 196
Duplantier ... 192
Duplessis (la rue) ... 71, 106

Pages

Duprat ... II
— (Alfred), architecte ... I, VI
Dupuch ... 138
Dupuy ... VII
— (le chanoine) ... VIII
Durand (l'architecte) ... III, IV, 130
Durassier (l'architecte) ... 85, 98
Durouxguilhem ... 191
Dutrouil ... 76

E

École de Médecine (la place de l') ... 72
Écusson fleurdelisé (un) ... [illegible]
Édifice celtique ... 44
Égide (l') ... [illegible]
Églises romanes ... 27, 32
Egnatuleia (la famille consulaire) ... 128
Égypte (l') ... 58
Égyptiens (les) ... III
Elisauve (la propriété de M. d') ... [illegible]
Emblèmes phalliques (les) ... 56
Émèse (les médailles d') ... 60
Empereurs romains (les) ... 70, [illegible]
Empire romain (l'), 49, 59, 61, 64, 66, [illegible]
Emporium (l') ... [illegible]
Enceinte gallo-romaine de Bordeaux (l'), 39, 46, 48, 65, 168, 169, [illegible]
— romaine ... [illegible]
Enghien (la rue d') ... [illegible]
Epernon (la chapelle des ducs d') à Cadillac ... III
— (le château des ducs d') à Cadillac
— (le duc d') ... V
— (le Mausolée des ducs d') à Cadillac ... III, V
— (les restes des ducs d') ... III
Éphèse ... 58
— (les idoles d') ... 59
Épiciers (la rue des) ... 147, 159
Époque celtique (l') ... 141
— d'Auguste (l') ... 86
— de Domitien (l') ... 209

Pages

Époque d'Henri III (l') ... 151
— du Bronze (l') ... 8, 45
— du Haut empire (l') ... 82
— gallo-romaine (l') ... 83, 90, 92, 94, 104, 123, 124, 134, 135, 142, 143, 145, 147, 177, 195, 225
— gauloise (l') ... [illegible]
— de la pierre polie (l') ... [illegible]
— des villes lacustres (l') ... [illegible]
— impériale (l') ... [illegible]
— macédonienne (l') ... [illegible]
— mérovingienne (l') ... VIII, X, [illegible]
— ogivale (l') ... [illegible]
— romaine (l'), 66, 68, 70, 71, 72, 87, 90, 99, 104, 108, 110, 118, 120, 126, 127, 128, 131, 137, 148, 180, 200, 201, 203, 216
Époques ... 45, 67, 96, 102
— romaines (les) ... 32
Ère chrétienne (l') ... 79
Éros ... 57
— (le cycle d') ... [illegible]
Esculape ... 178
Espagne (l') ... 79, 184
Esprit-des-Lois (la rue) ... 71, 85, 86, 87, 88
Etchegoyen (d') ... VIII
Étrusque ... 51
— (miroir) ... 49
Europe (l') ... 45
Eyzies (les) ... 182

F

Faculté des Lettres (la) ... 435
— des Sciences (la) ... 43
— de Théologie (la) ... 435
Facultés (la rue des) ... VI, 14, 29, 93, 107, 122, 125, 145, 150, 158, 201
Farine (Charles) ... 64, 86, 103, 144, 145
Faure (Jehan) ... VII
Faures (la rue des) ... 72, 142
Faustine ... 14, 94, 109, 117, 139

Pages

Favor (Titus)................................ 218
Favoris (T.)................................ 218
Faye................................ 39, 136
Fère-en-Tardenois................................ XIV
Féret (Edouard)... ..... VIII, XIV, XV, 150
Fieffé (l'hôtel)................................ 25, 33
Filhol................................ 203
Flavius Pollianus................................ 170
Fleurus (la rue de)............ ... 141, 149
Foix Candale (Mgr de)................................ V
Fondaudége (la place),............ 99, 100
— (la rue)................ 74, 101
Fontons (J.)................................ 191
Fonts-Baptismaux................................ 31
Forum de Burdigala (le)....... IV, VI, 68
— Julii (le)................................ 68
Fossés (l'ancienne caserne des)..... 139
— (le cours des)....... 135, 139, 140
— de l'hôtel de Ville (les)..... 47
— des Carmes (les)................ 47
— des Salinières (les)........... 47
— Saint-Eloi (les)................ 47
Fourdrignier................................ VIII
Français (les)................................ 182
France (la)......... V, 8, 64, 178, 179, 182
— (le bulletin des antiquaires de)................................ 51
— (les antiquaires de)........... XVI
— (les monuments historiques de)................................ XII
Francin (le sculpteur)............. 18, 20
François (la maison)................................ 147
Francs (les)................................ 79
Fréjus................................ 68
Friederichs....................... 50, 51, 54
Fronsac (le château de)................ XV
Fusterie (la rue de la)................ 72

G

Gabel................................ 78
Gallien (l'amphithéâtre) de Bordeaux................................ 72
— (l'empereur)......... 67, 79, 101
— (le Palais) à Bordeaux, 68, 74, 100, 106, 108, 113, 115, 116, 160
Gallien (les arènes de) à Bordeaux, 68, 76
— (les médailles de)............ 106
Gallo-romains (les)................................ 124
Garnier (le sculpteur).............. 19, 20
Garonne (le fleuve), III, 41, 44, 52, 72, 73, 78
— (le lit du fleuve)............ XV
— (l'embouchure de la)....... 75
— (l'étiage de la)........... 37, 38
Garres................................ 36, 38
Gasc (la rue de)................................ 72
— (le jardin du président de)..... 112
— (le président de)................ 112
Gassies (J.-B.), I, II, IV, VII, XIV, XV, 131, 203
Gaule (la)............ .... 68, 79, 220
— (le dictionnaire archéologique de la)................ 141
— (les légions de la).............. 75
— romaine (la)................ 60
Gaules (les)....... 66, 168, 172, 179, 202
— (les châteaux des)............ 66
— (les enceintes fortifiées des). 66
Gaulois (l'Apollon)................................ 166
— (les)..... .... 58, 165
Gazette archéologique (la)........... 54
Gensan (la rue)................................ 72
Gerhard................................ 57, 58
Germains (les)................................ 165
Germanicus.............. 92, 117, 118, 119
Germanus................................ 165
Gibbon................................ 64
Gintrac................................ I
Girard................................ III
Girardon (François)............ III, IV, V
Gironde (la carte départementale de la)................................ XVII
— (la statistique de la), 75, 106, 107, 121, 130, 137, 144, 145
— (la rive droite de la)......... 7
— (le département de la), I, II, IV, V, VIII, IX, X, XI, XII, 5, 63, 101, 146, 152, 163, 166, 191, 192
— (le journal la)...... 43, 110, 161

Pages

Girault (Alcide)..................... 44, 93
Glacière (la)............................... 124
Glacières (la rue des).................. 121
Glyptothèque de Munich (la)......... 52
Golnitz (Abraham)............. III, V, XI
Gordien.. 117
Goth (Bertrand de)...................... VIII
— (la famille de) .... VIII, XV
Gauets (le côteau des) XVI
Graccus.. 218
Grande-Taupe (la rue de la) à Bordeaux.. 99
Grangeneuve 96
— (la maison)............................ 199
— (l'hôtel)................................. 148
Grand-Marché (le)............... 188, 140
— (les fouilles du)..................... 128
Grands-Hommes (le marché des), 30, ... 95, 96, 97, 199, 203, 244
Grand-Théâtre à Bordeaux (le), 40, ... 43, 44, 86, 79, 89
Garrigou....................................... 203
Grassi (la rue de), iv, v, vii, 55, et ... IV
Grateloup (la rue)........................ 37
Grave (la porte de la)................. 193
Grèce (la)........................ 58, 74, 249
Grecs (les)............ 60, 61, 165, 166, 249
— (les prêtres)........................... 139
— Orientaux (les)........................ 64
Grelet-Balguerie (Charles).............. XXI
Gromel... 90
Gouats (le côteau du).................. 226
Guienne (la)......................... 74, 140
—.....(la généralité de).................. 69
—.....(la sénéchaussée de)...... 146, 149
—.....historique et monumentale (la)........ 90, 93, 102, 110, 140
— militaire (la)............. 53, 72, 80
Guiennois (les)............................ 74
Guilbaud...................................... 192
Guilhe (Henri-Charles)....... 43, 89, 144
Guillaume Brochon (la rue).......... 65
Guilleragues (le château de)......... XII
Guîtres (l'église de)...................... XV

H

Pages

Hâ (la rue du).......... 127, 129, 134, 142
— (le château du) 132, 133
— (le fort du) 132, 136
Habitations gauloises... 158
— romaines, 96, 98, 119, 129, 158, 199, 213
Hagiographes (la doctrine des)..... 35
Hamel (la rue du) 142
Héliogabale (l'empereur)............... 167
Hénen (le sculpteur)..................... 23
Henri III (le roi de France)........... 151
Henri IV (l'empereur d'Allemagne). 152
— (le roi de France).................. 153
Herculanum (la ville d')................ 44
Hercule (la statue en bronze d')..... 141
Héron de Villefosse .... XIV, 51
Histoire de la diuanterie (l')......... 152
— de l'art monumental (l')... 66
— philosophique de l'homme (l')................................. 204
Hoffmann (H.).............................. 1
Honorius (l'empereur)................... 66
Hôpital (le hameau de l')............... 226
Hôte (la rue l')............................ 99
Hôtel de la Marine à Bordeaux (l'), ... 15, 17, 18, 19, 20
— des Monnaies à Bordeaux (l'), 136
— du Gouvernement à Bordeaux (l')................................ 143
Hugla (la rue)............................... 72
Hugounenc.................................... 1
Hygie (la déesse).......................... 121
Hypogée des martyrs à Poitiers (l'), VIII

I

Ibérie.. 162
Impluvium romain (un)................ 128
Indicateur bordelais (l')................ 112
Inscriptions antiques, 74, 84, 84, 93, 117, 118, 154, 152, 155, 156, 165, 166, 167, 171, 172, 173, 174, 206, 214, 214, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223

Pages

Inscriptions funéraires, v, vii, ix, xii, 11, 26, 65, 66
Institut de France (l'), v, vii, x, xii, 84, 182
Intendance (l') ... 90
— (la rue de l') ... 89, 167
— (le cours de (l'), 13, 14, 90, 91, 94, 155
— (les fossés de l'), 13, 88, 91, 96, 101, 148
Irlandais à Bordeaux (l'ancienne chapelle des), xiv, 28, 29
— (les prêtres) à Bordeaux, 29
Isis (une statuette d'), 11, 89
Italie (l'), 46, 56, 58, 60, 68, 168, 179
— (les terramares de l') 41
Italiens (les) 64
Italiote ... 57
Jabouin ... vi
Jacobins (l'enclos des) à Bordeaux 77
Jardin-public (le cours du) 74
Jean-Jacques-Bel (voir *Bel*.)
Jeanne-d'Arc (l'état civil de) xvii
Jérusalem (la maison des chevaliers de Saint-Jean de) ... 208
Jésus-Christ ... 70, 75
Jogan ... 191
Joinville (les sires de) ... xvii
Jonca ... 226
Jouannet (F.), 9, 11, 63, 64, 65, 70, 72, 75, 77, 85, 88, 91, 92, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 121, 130, 132, 134, 137, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 149
Journal des savants (le) ... 53
Judaïc (le mont) à Bordeaux ... 96
Judaïque (la rue) ... 72, 90, 97, 113, 149
— (le mont) à Bordeaux, 133, 136
Juillan (le village de) ... 225
Juillet ... 106
Julius ... x
— (Caius) ... vii, 117
— Centogenus ... 206
— Secundus ... 40

Pages

Junius (Pomponius) ... 223, 224
Jupiter (le dieu) ... 105
— (le temple de) ... 114, 121, 136
Jurats de Bordeaux (les) ... 85, 118, 121

K

L

Labet ... 93
Labirat (la rue) ... 137
Lacanau (notice sur les stations préhistoriques de l'étang de) ... xvii
Lacave (la rue) ... 137
Lacédémoniens (les) ... 75
Laclotte (la rue) ... 73
Lacornée (la rue) ... 72
Lacroix (Léon) ... 69
Lacroix (R. P. de) ... [illegible]
Lacour (P.), iii, 13, 88, 109, 110, 113, [illegible]
Lacrymatoire ... 109, 110
Lafaurie-de-Monthadon (la rue) ... 90
Lafon (G.) ... [illegible]
Lafuge ... 120
La Grange (le lieu dit) ... x
Lajard ... 60
Lajoinie ... [illegible]
Lalande (la rue) ... 107
Lalanne (Emile) ... [illegible]
Lambert (la rue) ... 72
La Montagne (de) ... xi
Lampes chrétiennes ... 139
— funéraires ... ix
— romaines ... 109, 146
Landes (le département des) xiv, 153
Langlois (Jehan) ... xv
Langoiran (la commune de) ... ix
Langon ... 87
— (le port de) ... 88
Langres (Essai sur l'histoire de la généalogie des sires de Joinville) ... xvii
— (Etat civil de Jeanne-d'Arc) xvii

Pages

Langres (la Société historique et archéologique de)........ XVII
Langsdorff (la propriété de)........ XII
— (le baron de).......... XI, XII
Languedoc (le)........ 190
Laporte........ 94, 148
La Porte (de)........ 23
La Réole (la ville de)........ XII
La Rochelle (l'Académie de)........ XVII
Latache (Daniel)........ VIII
Latin (le langage)........ 114
Latins (les)........ 114
Latone (statuette de)........ 89
Lausa (le lieu dit)........ XV
Lavacrum........ 114
Laval (la ville de)........ XVIII
Lebrun (la rue)........ 107
Lecoq (la rue)........ 172
Lefèvre (le sculpteur Laurent).. 15, 16, 17, 18, 19, 20
Lenormant (Ch.)........ 160
Léo........ 120
Léognan (la commune de)........ XI
— (l'église de)........ VIII
Léon........ 221
Lépide (le triumvir)........ 172
Lépidus........ 171
Lesperon (la maison)........ 220
Leyteire (la rue)........ 172
Licinius........ 147
Lièvre (une)........ 101
Lille (le compte rendu du congrès de)........ 8
— (le village de)........ 226
Lillebonne........ 179
Limeuil........ 150
Limoges (Jacques de)........ VII
— (Louis de)........ XII
Limousin (la Société historique et archéologique du)........ XVII
Lionel d'Albiouze........ XVIII
Lisbonne (le congrès de)........ XII
Le Mans........ 66
Lombaud (la commune de Saint-Genès-de-)........ IX
Longpérier (A. de)........ 50, 53, 57, 59
Lonsing (le peintre)........ IX

Pages

Lorraine (la)........ XVII
Lot (la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du)........ XVII
Lot-et-Garonne (le département du) XIII
Loubet........ VII
Louis (l'architecte)........ VIII
Louis XIII (le roi de France)........ 186
— XIV (—)........ 186
Loup (la rue du)........ 165
Louvière (le château de la) à Léognan........ XII
Louvre (le)........ 57
— (le Musée du)........ 52
— (le trépied du)........ 53
— (les bronzes du)........ 57
— (Notice des bronzes antiques du)........ 57
Lurbe (Gabriel de)........ 146
Lussaud (Louis)........ 98
Lyaud........ 52
Lycée........ 140
Lyon (la Société historique et archéologique de)........ XVII
— (le Musée de)........ 118
Lypsius........ 148
Mabillon........ 35
Madrid........ 184
Magenta (la place) à Bordeaux........ 183
Maine (revue historique et archéologique du)........ XVII
Mairie de Bordeaux (la)........ 123
(les jardins de 202, 203
Maison noble........ VIII
— romaine........ 77, 108, 109, 181
Mallerettes (le ruisseau des)........ 38
Mallery (le peintre)........ VII
Malte (une croix de)........ 113
Mandeville........ I
Manège (la rue du)........ 90, 111, 112, 113
Mans (la ville du)........ XVIII
Marc-Aurèle (l'empereur)........ 89, 104, 187

Pages

Marc-Aurèle (les monnaies de) 11
Marcellinus 171
Marchand 18
Marché-aux-Veaux (la place du), 138, 139
Marcillac (les doues de) IX
Marcus (Publius) 167
Mariçossa 174
Mariette 57
Marigny (le marquis de) 189, 190
Marius IX
Marne (la Société d'agriculture, commerce et arts de la) VIII
— (le département de la) VIII
Mars (le temple du dieu) 136
Marseille (le nom de) à Bordeaux 86
— (la ville de) 59, 60
Marsias 118
Martignac (la rue) 13, 94
Martigny (l'abbé) 35
Martillac (l'église de) 152
Martin (Dom) 11
Martin-Schwartz IV
Martineau 149
Mas-Latrie (de) 60
Massiac 190
Mastrotti (V.) ...... II, 151
Maucaillou (la place du) 142
Mautrec (la rue), 11, 43, 44, 86, 92, 93, 94
Maximien (l'empereur) 122
Mayaudon (la propriété) 39, 44
Mazarin (le cardinal) 43
Médailles antiques (voir Monnaies anciennes)
Médeville ......
Médoc (la porte) à Bordeaux 88
— (le) 8
Medulli (les) 400
Menade 151
Menapius 223, 224
Mensignac (Camille de) ...... II, IV, VI, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, 2, 10, 11, 44, 20, 63, 64, 77, 78, 79, 83, 84, 86, 90, 94, 95, 97, 99, 105, 107, 112, 115, 116, 120, 121, 124,

125, 126, 127, 130, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 158, 161, 216, 226
Menuts (la rue des) 72
Mercure (le dieu)... 11, 89, 101, 107, 109
— (statuette de) 130
Mériadeck (la place) 72, 122, 177
Merula Toutissae 211
Messaline 113, 119
Metivier (le sculpteur) 19, 20
Mexique (le) III
Michaelis 55
Michel-Montaigne (la rue) 77, 97, 103
Micurita V
Millac fils 112, 115
Mille 194
Millescamps VIII
Minerve (statuette de la déesse) I, IV, 52, 53
— (buste de) 54
Minge-Bourdeau (la statuette de) 17
Minimes (la rue des) 125, 198
Minimettes (la rue des) 126, 196
Ministre de l'instruction publique (le) XIII
Mirail (la rue du) 72, 150
Miséricorde (la rue de la) 72
Modillons romans IX
Moitrier (le peintre) 20
Monbalon 192
Mondenard (la rue) 145
Moniteur de l'archéologue (le) 203
Monnaies anciennes ...... II, IX, X, XII, XIII, XV, 11, 13, 44, 63, 69, 70, 76, 77, 78, 82, 85, 87, 89, 93, 94, 100, 101, 102, 103, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 118, 120, 122, 128, 131, 132, 133, 135, 139, 144, 145, 146, 150, 155, 156, 168, 186, 187, 205, 209, 212, 226
Monségur (la ville de) V
Montaigne (la rue) 98, 135, 136
Montgaillard (l'église de) XIII
Mont-Judaïque à Bordeaux (le) 178
Montméjan (la rue) 42, 43
Montpellier (la ville de) XVII
Monuments antiques (les) ...... V, 27

Pages

Monuments celtiques (les)........... 202
— épigraphiques (les) 165, 171, 213
— funéraires (les)........... 161
— gallo-romains (les)..... 100
Moras (de)...............................
Morbihan (la société Polymathique du)................................... XVIII
Moreau (Frédéric)....................... XV
Morel..................................... VIII
Mortillet (Gabriel de)................ 8, 204
Mosaïque romaine, IX, 9, 10, 11, 12, 13, 43, 76, 76, 77, 88, 89, 93, 94, 96, 97, 98, 103, 112, 113, 117, 119, 120, 125, 136, 149, 156, 198, 206, 207
Motelay.................................. 65
Mothe (le pont de la)................. 45
Mottes (la rue des)..................... 130
Moulin-de-Prade (le lieu dit le), XIV, 5
Moulinier (Ferdinand)................. VI
Mounaye (la porte de)................. 193
Moyen-Âge (le)........................... 199
Mû (la rue du).................... 130, 208
Mulet (la rue du)........................ XVI
Munich (la Glyptothèque de).......... 52
— (la ville de)........................ 53
Municipalité bordelaise (la).......... VII
Murailles antiques........................ 66
— gallo-romaines à Bordeaux (les)....... 40, 42, 47, 129, 168
Murs romains............ II, IV, IX, XIII, XVI, 41, 42, 43, 77, 96, 102, 123, 128, 142, 209, 210, 211
Musée d'Aquitaine (le)........ 85, 88, 147
— de Berlin (le).................. 50, 54
— de Besançon (le).................. 180
— de Bordeaux (le)....... 49, 97, 204, 212, 219, 222, 223
— de la cathédrale de Séez (le), 185
— de Lyon (le)........................ 178
— de Marseille (le).................. 59
— des Antiques de Bordeaux (le)...... III, IV, VI, 77, 164, 170, 216
— des armes de Bordeaux (le), 95
— de sculpture (le),................. 58

Pages

Musée Dubois (le) 64, 86, 103, 114
— du Louvre (le), à Paris.. III, XII, 51, 52
— Egyptien de Bordeaux (le), XIV
— Lapidaire de Bordeaux (le), VI, 14, 29, 93, 95, 122, 125, 145, 158, 206, 207, 213
— lorrain (le)............................ XVII
— préhistorique de Bordeaux (le), 104, 106, 123, 147
Musées de Bordeaux (les)............ 83
— étrangers (les)...................... 66
— français (les)....................... 66
Museo Nazionale (le).................... 56

N

Nantes (Société archéologique de)... XVIII
Napoléon (le cours)..................... 47
Narbonne (les remparts romains de), 67
Navigère (la porte) à Bordeaux...... 76
— (le bassin) à Bordeaux........ 90
— (le canal) à Bordeaux........ 44
— (le port) à Bordeaux.... II, X, XVI
Néanderthal (le crâne préhistorique de).. 182
Néron (le cachet de)..................... 118
— (l'empereur romain)............ 92
— (Monnaies de)...................... 122
Nîmes (la fontaine de).................. 40
— (les monnaies de).............. 128
Nodris (le village de)............ XVI, 226
Noguey IX
Notre-Dame de la Place (l'église de), XIV, 28, 29
Nuremberg.................................. 153
Nymphée (un)............................... 39

O

Observance (la rue de l')............... 72
Oise (Mémoires de la Société Académique, archéologique, etc., de l') XVIII
Olivier (le château d')................... VIII

Pages

Ombrière (le château de l') à Bordeaux ... 141
Onatedon ... 166
Orange (la ville d') ... 44
— (le théâtre d') ... 44
Ordre corinthien (l') ... 86
Orient (l') ... 58, 60
Orléanais (la société archéologique et historique de l') ... XVIII
Orléans (la ville d') ... 66
— (les allées d') à Bordeaux ... 71
Ornano (la rue d') ... 72, 122
— (la statue du Maréchal d') — v
— (le tombeau du duc d') ... XVI

P

Paedoceaus (Aur.) ... 172, 173
— (le cippe funéraire de) 173,
— (l'épitaphe de) ... 172
Pageot (le peintre Gabriel) ... VII
— (le peintre Gérard) ... VII
Pages ... 192, 193
Palais archiépiscopal de Bordeaux (le) ... 42, 44
— de justice (la rue du) 124, 130, 131, 198
— Gallien à Bordeaux (la rue du), 77, 101, 102, 105
— — (le) 42, 68, 74, 79, 100, 106, 108, 113, 145, 146, 160
— — (les murs) du 77
— — (les ruines du) ... 47
— Royal à Bordeaux (le) ... III
Palanques (la rue des) 125, 126, 129, 130, 174, 176, 196, 198
Palmé ... 174
Paludate (en) ... 46
Paris ... 52, 60
— (le cabinet des médailles à) .. 58
Parlement (la rue du) ... 41
— Sainte-Catherine (la rue du) ... 41
Parmaison ... 45

Pages

Partarrieu ... 192, 193
Pas-Saint-Georges (la rue du), 130, 147, 205, 208, 209
Paternus (Aerentius) ... 179
Pau (société des lettres, sciences et arts de) ... XVIII
Paulin (la rue) ... 145
Peintures à fresque, IV, IX, XI, 14, 135, 211
— Murales de l'Eglise de Birac (les) ... I
Pélegrin (la rue) ... 126, 127, 128, 129, 142, 148, 169, 176, 197, 199, 200
Pensylvanie (flèches de la) ... VII
Périer de Larsan (la maison du) ... 208
Périgord (la société archéologique du) ... XVIII
Périgueux (les remparts romains de) 67,
Période romaine (la) ... XI, 70, 71
Permentade (la rue) ... 145
Perrault ... 86
Petit ... 55
Peugue (la rue du) ... 27, 129, 176, 202, 204
— (la vallée du) ... 125, 126
— (la voie du) ... 207, 208
— (le ruisseau du) ... 46, 122, 124, 197, 198, 199
Peuilh ... 225
Pey-Berland (la place) ... 28, 29, 160, 201, 202, 205
— (l'archevêque de Bordeaux) ... 28
— (la tour) ... 25, 39, 174, 198, 205
Peyrehaoute (pierre de) ... IX
Philippe (l'empereur) ... 155
Philippus (M. Jul.) ... 155
Picardie (la Société des Sciences, Lettres et Arts de la) ... XVIII
Pichon (le baron) ... 52
Pie IX (le pape) ... 36
Pierres gravées ... 60
— sculptées ... 743
— tombales ... 9
Piganeau (Emilien) ... I, VIII, XI, XIV, 13, 28, 93, 94

Pages

Pigorini.. 45
Piliers-de-Tutelle (les) à Bordeaux, 44, 72, 74, 76, 80, 86, 89, 90, 113, 114
Pinard (la collection)........................ VII
Pinchart (A.)........................ 152, 163
Pinon.. 59
Pison.. 179
Planterose (la rue)........................ 142
Pochet (le notaire Abel)..............
Poinçot........................ 51, 104
Poitevine (la rue)........................ 208
Poitiers (la ville de)........................ VIII
Pollianus (Flavius)........................ 170
Pomez (Félix)........................ 129
Pompéï (la ville de).......... 51, 56, 68
Pomponia........................ 223, 224
Pomponius Junius........................ 223
Pontets (la rue des)........................ 72
Ponts-et-chaussées (les)..............
Popée (l'impératrice)........................ 122
Port (la rue du)........................ 23
Porte-Basse (la).......... 46, 47, 143, 169
— (la rue).............. 176, 208
Porte-Dijeaux (la rue).................. 43
Port gallo-romain de Bordeaux (le).. III
— intérieur de Bordeaux (le)...... 86
Posthume (le consul)............ 101, 221
— (le consulat de)........... 221
Posthumes (les deux).................. 106
Poteries anciennes... IV, X, XII, XIV, 44, 69, 70, 80, 85, 87, 88, 91, 92, 94, 96, 98, 99, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 115, 120, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 131, 134, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 157, 177, 185, 186, 202, 211, 212, 225, 226
Pottier (Raymond)................ 66, 82
Poudingue (un)........................ IX
Power (le sculpteur).............. 19, 20
Praslin (le duc de)........................ 22
Prevot (Fernand)........................ 139
Prévoté (la rue de la)............ 108, 109
Priape (le culte de)........................ 56
— (le dieu)........................ 56
Prignac et Cazelle (la commune de) X

Pages

Progrès (le journal le), 26, 30, 36, 63, 64, 65, 80, 81, 82, 96, 124, 125, 130, 136, 144, 155, 163, 164, 196
Proserpine (la mère de)................ 11
Provence (la)........................ 190
Publia Primitiva.................. 218, 219
Publius Marcus........................ 167
— Vildicus........................ 178
Puybarban (la commune de)......... 144
Puifferrat (le marquis de) 96, 131, 132, 133, 134
Puy-Paulin (le)........................ 40

Q

Quatrefages (de)........................ 182
Quinconces (la place des) à Bordeaux........................ 71

R

Rabanis (J.)............... 63, 78, 114, 118
Rambouillet (Société archéologique de)........................ XVIII
Ravez (la rue)........................ 138
Récollets (le marché des) à Bordeaux............... 48, 97
— (les)................ 92, 98
Rectorat (l'hôtel du) à Bordeaux.... X
Reginianus........................ 214
Regulus (Junius)........................ 165
Religieuses (la rue des), 77, 97, 102, 103
Remparts (la rue des).................. 164
— gallo-romains de Bordeaux (les).................. 34
— romains (les).......... 66, 82
Renaissance (la)........................ XII
— (la sculpture de la)..... III
— (une porte de la)........ VIII
— anticipée (la).............. 32
Renard (Albert)........................ XVII
Renier (Léon)........................ 84
Renommée (statue de la) à Cadillac III
Répertoire archéologique de la Gironde (le)............... VIII, IX, XI
Réservoir (la rue du).................. 74

Pages

Revillont XIV
Revue archéologique (la)........ 49, 59
— épigraphique du midi de la France (la)................ 64, 178
— historique et archéologique du Maine (la).................. XVII
— numismatique (la).............. 60
Rey 163
Reysson (les marais de)........... XVI, 220
Rhin (le).. 54
Richard (l'ingénieur)........... 181, 182, 183
Richelieu (la place) à Bordeaux..... 74
Riésener (le sculpteur).................. IX
Rions (la ville de)....................... XII
Riot (Nicolas), le sculpteur, 18, 19, 20
Robert (Charles), membre de l'Institut de France.................. XII, 64, 84
Rochefort (le sculpteur) 19, 20
Rodrigues-Pereire (la rue)............ 97
Rohan (la place), 123, 124, 169, 176, 199, 201, 202, 203, 204
— (la porte) 123
— (la rue)........................ 123, 124
Rokden... 56
Rolland (la rue)............................ 116
Romains (les), 43, 88, 92, 118, 130, 162, 173, 207
Roman (le)...................................... 74
Rome (la ville de)...................... IV, IX
— (les catacombes de)........ 167, 168
Ross 57
Rostan (de)............................ 189, 190
Rouergue (l'ancien)..................... 220
Rouget... 150
Rouleau (la rue)............................ 119
Rousseau (la rue Jean-Jacques)..... 98
Ruche d'Aquitaine (la), 76, 100, 101, 195
Rudelle (de)..................................... X
Rutènes (les)................................. 220
Rutenus.. 220

S

Sabiart (le lieu dit le)................. IX
Sablières (la rue des)............. 37, 38
Sablonna............................... 37, 39
Sablonna (l'aqueduc gallo-romain du) à Bordeaux....... 36, 84
Saige (François-Arnaud) 190
Saint-André (la place) 143
— — (la Sauvetat de)......... 29
— — (le cloître), 26, 27, 28, 30, 33, 211
— — (l'église), 26, 39, 176, 200, 201, 209
— — (l'hôpital)...... 72, 77, 133
— — (le registre capitulaire de).. 28
— — (le territoire de)......... 28
— Aubin (les *doues* de)................ IX
— Ciers-Lalande (le canton de), IX
— Claude (la rue)........................... 72
— Éloi (les Fossés), à Bordeaux.. 47
— Estèphe (la commune de), XVI, 225, 226
— Étienne (la rue)...... 77, 102, 109
— — (l'église)................... 102
— Eutrope (la chapelle de)...... 29
— — (la foire de)............. 29
— — (l'église).......... XVI, 29
— — (les reliques de) 28
— Genès (l'église de).............. 143
— — de Lombaud (l'église de)................................ IX, XI
— Georges (la rue du Pas), 205, 208, 209
— Giron (la commune de).......... IV
— Jacques (l'ancienne chapelle) à Bordeaux................ 150
— Jean (la rue de la chapelle), 202, 208
— — de-Jérusalem (la maison des chevaliers de)...... 208
— Julien 135, 144
— Louis (l'église de) à Birac.
— Laurent (la rue) 74
— Martin.. XI
— — (la rue), 77, 90, 96, 97, 103, 119
— — (le prieuré) à Bordeaux, VII, 84, 114, 116, 119

Pages

Saint-Martin (le réservoir) 116
— — de Villandraut (l'église de).......... IX
— — du-Mont-Judaïque (la chap.) à Bordeaux. 115
— Michel (le cimetière de), 71, 111, 112
— — (le faubourg).......... 78
— — (le square)...... 111, 113
— Nicolas (la croix de).......... 37
— — (le quartier de)...... 37
— Palais (l'église de).......... IX
— Paul (la rue) à Bordeaux, 42, 43, 44, 173, 201
— Pierre (la porte).......... 193
— — (l'église) à Bordeaux, II, X, XI, XIII, XVI, 73, 141
— Remi (l'église)......... 206 207
— Roch (la rue).......... 121
— Savin (le canton de)... IV, 5
— Sernin (la rue), à Bordeaux, 90, 97, 103, 104, 185
— Seurin.......... 15
— — (la crypte) à Bordeaux).......... 205
— — (la rue) à Bordeaux, 77, 102, 103, 113
— — (la rue de l'église) à Bordeaux.......... 115
— — (la rue Neuve)........ 119
— — (le cimetière) à Bordeaux... 108, 109, 110
— — (le faubourg) à Bordeaux......... 112, 113
— — (l'église) à Bordeaux, 36, 102, 109, 110
— — (le plateau)..... 103, 187
— — (le quartier).......... 78
— — (les tombeaux de) à Bordeaux.......... 110
— — (l'histoire de l'église de) de Bordeaux, 108
— Séverin (le cimetière de) à Bordeaux.......... 109
— Siméon (la rue).......... 149

Pages

Saint-Siméon (l'église).......... 104
— Ujan.......... 206
Sainte-Catherine (la rue), 39, 72, 90, 91, 130, 136, 148, 208
— Colombe (la place).......... 140
— — (l'église).......... 140
Sainte-Croix (la porte).......... 192
— Eulalie (la paroisse).......... 134
— — (la place), 72, 134, 142, 148
— — (la porte), 39, 135, 143, 144, 193
— — (la rue).......... 72
— — (l'église)...... 39, 80, 134
Saintes (la ville de).......... IV, 29
— (les remparts romains de la ville de).......... 66
Saintonge (la).......... XVIII, 162
Salonina (Aug.).......... 155, 156
Salonine (l'impératrice).......... 155
Sansas (Pierre), IX, 25, 63, 64, 65, 70, 80, 81, 83, 84, 90, 95, 96, 103, 104, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 129, 136, 138, 141, 143, 144, 145, 155, 161, 195
Saône-et-Loire (la société des sciences et arts de la).......... XVIII
Saragosse (la colonie romaine de). 128
Sarget (le passage).......... 14, 94
Saturnus.......... 222
Saunier (Fernand).......... II
Sauros (le château de) à Birac....... I
— (le quartier de) à Birac...... I
Sauvetat de Saint-André (la).......... 29
Sauveterre (la ville de).......... V
Savoie (les stations lacustres de la). 8
Sceau ancien (un).......... V
Secunda.......... 219
Secundus (le préteur Caius Julius), VII, 38, 39, 40, 81, 84
— (Titus Sévevrius).......... 217
— (Valerius).......... 220
Secundinus.......... 220
Séez (le Musée de la cathédrale de). 185
Ségalier (la rue), 71, 112, 113, 114, 115
— (le cirque).......... 113, 114
— (le manège).......... 77, 97, 103

Pages

Ségovie 181
Seguey (la Croix de) 147
— (la rue de la Croix de) 147
— (le quartier de la Croix de). 147
Ségur (l'impasse) 148
— (la rue) 148
Seine-Inférieure (la société d'émulation, etc., etc., de la) XVIII
Senlis (les remparts romains de la ville de) 67
Sens 120
— (les remparts romains de la ville de) 67
Sépultures anciennes, IV, VIII, XII, 34, 35, 101, 103, 104, 110, 111, 112, 146, 186
Serapeum 57
Servandoni (la rue) 72
Severe (Alexandre) l'empereur 168
— (Septime) l'empereur 168
Severine 168
Severus (Marcus Julius) X
Sevevrius Primativus (Titus) 217
Sèze (la rue) 100
Siècle (Ier), VII, 63, 64, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 84, 167, 172
— (IIe)..... 56, 61, 108, 146, 150, 168
— (IIIe), 13, 51, 55, 56, 61, 63, 64, 66, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 80, 82, 83, 92, 166, 168, 173
— (IVe), 51, 64, 66, 67, 71, 83, 102, 168, 195, 243
— (XIe) .... XV, 199
— (XIIe) 199
— (XIIIe) .... I, 100, 206
— (XIVe) .... I, VIII, 101
— (XVe) .... I, XIII, 69, 153, 159
— (XVIe), 69, 151, 153, 157, 185, 217
— (XVIIe) ...... I, IV, VIII, 77, 153, 185
— (XVIIIe) 15
— d'Ausone (le) 81
Siècles 26, 48, 82, 83, 124, 216
Silvina 171
Silvinus (L. Ammi.) 171
Simonet (l'auteur) XVII
Sirona (Diane) 141, 166
— (étude sur) XIII

Pages

Smyrne 58
Société Académique d'agriculture, sciences, Belles-Lettres et arts de l'Aube (la) XVI
— Académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (la) ... XVIII
— Archéologique de Béziers (la) XVI
— Archéologique de Bordeaux (la), I, II, III, IX, XIII, 14, 28, 63, 64, 71, 72, 73, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 100, 103, 104, 105, 107, 110, 111, 120, 127, 129, 132, 134, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 161
— Archéologique de Brives (la) XVI
— Archéologique de La Touraine (la) XVIII
— Archéologique de Namur (la) XVIII
— Archéologique de Nantes (la) XVIII
— Archéologique de Rambouillet (la) XVIII
— Archéologique du midi de la France (la) XVII
— Archéologique du Périgord (la) XVIII
— Archéologique du Tarn-et-Garonne (la) XVIII
— Archéologique et historique de la Charente (la) XVI
— Archéologique et historique de l'Orléanais (la) XVIII
— Archéologique d'agriculture, commerce et arts de la Marne (la) XVII
— d'archéologie et du Musée Lorrain (la) XVII
— de Borda (la) .... XVI, 66
— d'Émulation du Doubs (la).. XVII
— des Antiquaires de France (la) XVI

Pages

Société des Antiquaires de la Morinie (la)........ XVIII
— des Antiquaires de l'Ouest (la)........ XVIII
— des Antiquaires du Centre (la)........ XVI
— des Archives historiques de la Gironde (la)........ 213
— des Études historiques (le journal de l'investigateur de la)........ XVIII
— des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (la)........ XVII
— des Lettres, sciences et arts de Pau (la)........ XVII
— des Sciences et arts de la Saône-et-Loire (la)........ XVIII
— des sciences, lettres et arts de la Picardie (la)........ XVIII
— Française d'archéologie (la)........ XIII, XVI, XVIII
— historique et archéologique de Langres (la)........ XVII
— historique et archéologique du Limousin (la)........ XVII
— historique et archéologique de Lyon (la)........ XVII
— libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure (la)... XVIII
— Linnéenne de la Charente-Inférieure (la)........ XVIII
— Philomathique vosgienne (la)........ XVIII
— Polymathique du Morbihan (la)........ XVIII
— scientifique et historique de la Corrèze (bulletin de la)........ XV, XVII
— scientifique et historique d'Alais (la)........ XVI
Sociétés correspondantes (les)........ XVI
— savantes (la revue des)........ II
— — (réunion des)........ II
— — des départements (la revue des)... XVIII

Pages

Sols en béton, 40, 89, 95, 96, 126, 135, 136, 137, 139, 211
Sorbonne (la)........ II, III, IV, VIII
— (les réunions de la)........ VII
Souffron (Pierre)........ VII
Sauleau (la maison)........ 217
Sourget (A.)........ XIV
Sourds-Muets (l'établissement des) à Bordeaux, 78, 102
— — (le jardin des) à Bordeaux........ 103, 104
Sparte (la ville de)........ 74
Stations lacustres........ 8, 45
Statistique de la Gironde (la), 63, 75, 107, 121, 130, 137, 141, 145
Statues et statuettes, I, II, V, XV, 27, 43, 47, 52, 53, 55, 60, 65, 66, 70, 88, 89, 95, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 141, 208, 212, 215, 219, 223, Pl. III et IV
Stèle........ 59, 60
Strat........ 166, 167
Strobel........ 45
Style grec (le)........ 54
Suisse (la)........ 45, 46
— (les stations lacustres de la). 8

T

Tablettes (les)........ 92, 98, 114, 121, 133
Tacite (les commentaires sur)........ 118
Tanesse (la rue)........ 145
Tanneries (la rue des)........ 71
Tarn (le département du)........ XV
Tarn-et-Garonne (la société archéologique du)........ XVIII
Tastet (la rue)........ 72
Tauzin (Albert)........ II
Temple (la rue du)........ X
— romain (un)........ 86, 207
Temps préhistoriques (les), 177, 202, 203
Ténez........ 51
Terentius Paternus........ 179
Terramare........ 178
Terramares (les)........ 45

Pages

Terre-Nègre (l'antique cimetière romain de), 11, 71, 72, 76, 99, 100, 101, 107, 111, 112, 115, 116, 117
— (la rue)... 115, 116
— (le falum de)... 178
Testar... 133
Tetricus, XIII, 105, 106, 131, 135, 139, 142
— (monnaies de)... 128
Thais (Jul.)... 165
Théâtre (le grand-) à Bordeaux, 93, 114, 116
— Français de Bordeaux (le), 9, 13, 92, 99
Thenadey (H.)... II, IV
Thermes (les)... 79, 118
Thiac (la rue)... 97, 103, 104, 185
Thonon... 52
Tibère (monnaies de)... 128
Tiberius Julius Clarus... 179
Titus (l'empereur)... 51
— Sevevrius Secundus... 217
— — Primitivus... 217
Tombeaux anciens, v, 11, 27, 36, 66, 110, 133, 141, 213
— Chrétiens (les premiers). 205
Tombes en pierre... 108, 109
Toscanam (la porte), 46, 47, 159, 199, 201
Toulouse (Guillaume de)... VII
Touraine (la Société Archéologique de la)... XVIII
Tour-de-Gassies (la rue)... 73
Tourny (de)... 69, 92
— (la place)... 99
— (la porte)... 193
— (le cours de)... 98
— (les allées de), 13, 14, 92, 93, 100, 101
Tours (la ville de)... 66
Toutissae (Mérula)... 211
Trajan (l'empereur), 92, 104, 135, 179, 187
Tramasset (G.)... I
Trave (le château de la)... XI
Traversanne (la rue)... 142

Pages

Travette (le fortin de la)... XI
Treilles (la rue des)... 168
Trente-Juillet (le cours du)... 71
Trésorerie (la rue de la)... 71
Treu (G.)... 51
Treverae... 220, 221
Trèves... 221, 223
Trevires... 61
Trois-Canards (la rue des), 208, 211, 217, 220
— Conils (la rue des)... 201, 203
Trompette (l'ancien château) à Bordeaux... 86, 132
Tronqueyre (la rue)... 77, 97, 103, 109
Tumulus... XVI, 204, 225, 226
Turenne (la rue)... 107

U

Urnes cinéraires... 161, 214
— gallo-romaines... XIV
Ustrinum... 115
Uzès (la crypte d')... XVIII
Uzeste (la ville d')... VIII

V

Valérianus Aug. (C. P. Lic.)... 156
Valérien... 142, 155
Valerius Secundus... 220
Villenave (la commune de)... IX
Vénus (la déesse)... 55
— (le culte de)... 60
— (le temple de)... 136
— (statuette de)... 60
— Asiatique (la)... 60
— Libitina (la)... 11
— Libitine (la)... 88
Variétés bordelaises de l'abbé Baurein (les)... 43, 143
Vasati (les)... V
Vases antiques, IV, XIV, 14, et Pl... II
Vauclaire fils (l'architecte)... 14, 94
Vayres (le domaine de)... 37, 40
— (le moulin de)... 38

	Pages
Ventina	206
Vernemetis (le temple de)	113
Vernet (Joseph de)	189, 190
Vérone (la ville de)	67
— (les murailles de)	79
Versaë (de)	VII
Versailles	189, 190
Vertamon (l'hôtel de)	91, 148
Vertheuil (la commune de)	XVI, 225
Vestinionatedon	166
Vestinus	166
Victoire-Américaine (la rue)	71
Victor (la rue)	201
Victorin	117
Vieille-Tour (la rue de la)	43
Vienne (la ville de)	XVIII
— (le congrès de)	XVI
Vierge (une satuette de la), à Birac	I
Viette	191
Vignes	III
Vildicus	222, 223
— (Publius)	178
Villandraut (la chapelle de)	XI
Villandraut (la commune de)	VIII
— (le château de)	IX
— (l'église Saint-Martin de)	VIII, IX
Villas romaines	63 71
Villedieu (la rue)	143, 145
Vincent	17, 18
Vindicus	178
Vinet (Elie)	63, 64, 74, 99
Violet-le-Duc	185, 186
Virginie (flèches de la)	VII
Vital-Carles (la rue)	96, 173, 199
Vitalis (le monument de)	167
Vitruve (les dix livres de)	86
Voie romaine	100, 104
Voltaire (la rue)	95

W

Werley (Mat.)	XV
Witte	60

ADDITIONS AUX PROCÈS-VERBAUX

Séance du 9 janvier 1880, M. F. Daleau donne lecture d'une petite note sur *la porte du château de Charibert :*

« *Le château de Charibert*, complètement en ruine aujourd'hui, se » trouve à la partie nord-est, *intra muros*, de la citadelle de Blaye, et » la porte dont je vous donne un dessin, *fait de mémoire*, est actuel- » lement placée dans un des magasins du génie. Si mes souvenirs » sont fidèles, voici à peu près les dimensions de ce monument : » hauteur, 3 mètres; largeur, 1^{m} 30 ; épaisseur, 0^{m} 10. Les dessins dont » elle est ornée ont été faits avec des têtes de clous de formes et de » grosseurs diverses, représentant à la partie centrale, les armes de » France surmontées d'une couronne royale. Il serait urgent de » décrire et de dessiner exactement cette porte monumentale qui, » je crois, est à peu près inconnue et qu'un incendie peut » détruire. »

Séance du 12 février 1880, le même membre signale une pointe de flèche en silex trouvée près du château, commune de Lugagnac (Gironde).

Séance du 12 mars 1880, page VI, il est dit : M. F. Daleau signale à l'église de Berson une cloche portant la date de 1590.

Voici la note dont il a donné lecture : Le clocher de l'église dédiée à saint Saturnin, sise commune de Berson, canton de Blaye (Gironde) renferme deux cloches : la plus volumineuse remonte à 1852, la seconde porte l'inscription suivante :

IHS MARIA IN CAMPANIS BENE SONANTIBVS SAINCT SATUR NIN DE BRESSON | MESSIRE LOIS DE GENOUILHAC BARON DE VACAC SIEVR DV BOISSET FAICT L'AN 1590.

Le G. de Genouilhac et le C ou le G de Vacac sont renversés. L'I de Sieur et le 5 de 1590 sont mal finis.

Le fondeur a écrit Bresson pour Berson et Lois pour Loïs, Loys ou Louis. Certains individus prononcent et écrivent encore Bresson pour Berson.

Séance du 14 mai 1880, page IX, ligne 24, *une station préhistorique au Sabiard*, ajouter commune de Saint-Palais, ligne 25, *ainsi que les doues de Marcillac et de Saint-Aubin.*

Voici ce qu'a dit l'honorable M. F. Daleau :

« 3° Un grand monument en terre en forme de demi-lune, avec » fossé semi-circulaire se dirigeant de l'ouest à l'est en passant par » le sud. Ce *tumulus?* connu dans le pays sous le nom de Chanteau » et de *La Doue de Damet,* est situé au nord de la route qui, du » village de Marcillac conduit au hameau de Hauts-Ponts.

« On m'a signalé un autre monument en terre que je n'ai pu visi- » ter, il est aussi appelé la *Doue* et se trouve placé entre chez *Duret* » et les *Sarreaux*, même commune de Marcillac.

» 4° Un tumulus circulaire entouré d'un fossé, dit La *Doue*, placé » à deux cents mètres de l'église de Saint-Aubin touchant le côté » nord de la route de Saint-Aubin à Braud (chemin n° 185), com- » mune de Saint-Aubin. »

Séance du 9 juillet 1880, page XII. Voici l'inscription de la cloche de Cubnezais :

« La partie supérieure de la cloche de l'église de Cubnezais » (canton de Saint-André-de-Cubzac, Gironde) est entourée d'un cor- » don de fleurs de lys en relief. Un peu plus bas, on voit du côté » droit un évêque, probablement saint Martin, du côté gauche une » vierge avec l'enfant Jésus, et au-dessous on lit :

L'AN 1784 FAITE POUR LA PAROISSE DE CVBNEZES M[r] FIA- CRE IAMET CVRE | M[re] CHARLES CLAVDE DE LOIGNY MAR

QUIS DE BELLE BRVNE SEIGNEUR DV CHATEAV DE LA BELLVE | AVTRELIEVX FONDATEVR DE LA DITE EGLISE ET PARRAIN | DAME MARIE LAROQVE DE BVDOS EPOVSE DE M. LE COMTE DE LA MARTONI MARAINE | N BOVLANGER ET SALVA FONDEVRS.

Procès-verbaux : Séance du 13 février 1880; page II, ligne 25, au lieu « d'une statue ancienne en granit », lisez « une statue ancienne en grès ».

ERRATA

Page IV, ligne 12, au lieu de « Lausa », lisez « laula ».

Séance du 11 juin 1880, page X, ligne 27 et suivantes, au lieu de « Cette croix porte sur une de ses faces le christ nimbé couronné d'épines avec la légende suivante : INRI et *Domine memento mei;* sur l'autre face on remarque la vierge couronnée, cheveux flottants, mains jointes, etc., avec la légende « Sine peccado original », il faut lire : « Cette croix porte sur une de ses faces le christ nimbé couronné d'épines avec la légende suivante : INRI DOMINE MEMENTO MEI; sur l'autre face on remarque la vierge couronnée, cheveux flotants, mains jointes, etc., avec la légende SIN PECCADO ORIGINAL. ».

Séance du 9 juillet 1880, p. XII, ligne 30, au lieu de « la cloche de cubnezay », lire « la cloche de Cubnezais ».

A la page 65, ligne 25, au lieu de « Nous trouvé lors, etc. », lire « Nous avons trouvé lors, etc. »

A la page 66, ligne 31, note 2, au lieu de « voir Code Théodosien », lire « Constitutions 34 et 36 du livre XV, titre I du code Théodosien, « de operibus publicis, pages 1434, 1435, édit. Hænel 1842 ».

A la page 84, note 2, au lieu de « Léon Penier », lisez « Léon Renier ».

A la page 99, ligne 2, au lieu de « les anciens Thernes de Bordeaux », lire « les anciens Thermes de Bordeaux ».

A la page 122, note 56, au lieu de « la rue des Faculté », lisez « la rue des Facultés ».

6846. — Bordeaux, Ve Cadoret, impr., rue Montméjan, 17.